
3 3433 00605647 1





COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN
D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789.

COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789.

A. PIHAN DELAFOREST,
IMPRIMEUR DE LA COUR DE CASSATION,
rue des Noyers, nº 37.

COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789;

PAR

MAX. SAMSON-FRÉD. SCHOELL,

AUTEUR DE L'HISTOIRE DES TRAITÉS DE PAIX, ET DE CELLES DES LITTÉRATURES GRECQUE ET ROMAINE;

AVEC DES OBSERVATIONS SUR LES VOLUMES PRÉCÉDENS, PAR M. LE BARON DE ZACH.

TOME VINGT-DEUXIÈME.

PARIS,

L'AUTEUR, rue du Cherche-Midi, n° 14.
A. PIHAN DELAFOREST, rue des Noyers, n° 37.
GIDE FILS, rue Saint-Marc, n° 20.

BERLIN,

DUNCKER ET HUMBLOT.

1832.

OBSERVATIONS

SUR QUELQUES PASSAGES

DU COURS D'HISTOIRE DES ÉTATS EUROPÉENS;

PAR M. LE BARON DE ZACH.

SECONDE SUITE.

XVIII.

Sur différens points relatifs à l'histoire des peuples musulmans.

(Cette observation se trouve p. 67 du vol. XXI).

XIX.

Sur le calendrier russe.

(Cette observation se trouve p. 205 du vol. XXI).

XX.

Sur l'éclipse de Thalès.

Dans une de nos observations sur quelques passages du *Cours d'Histoire des états européens*, par M. SCHOELL, insérée dans le dix-neuvième tome, p. 376, nous avons dit, en passant, que la fameuse prédiction d'une éclipse totale du soleil, par THALÈS, n'était pas prouvée, qu'elle était même très-improbable.

M. Schœll, dans une note, répond « que cette prédiction par Thalès est un fait qui repose sur le témoignage d'Hérodote, et aussi historiquement prouvé qu'aucun événement de l'antiquité. Pour en douter,

comme paraît faire M. le baron de ZACH, il faut, ce nous semble, des motifs tirés de la science même, et indépendans de l'histoire... »

Nous saisissons avec plaisir cette invitation pour prouver que l'annonce de Thalès est chimérique, nullement fondée, ni dans la science, ni dans l'histoire. Il est temps de faire cesser ce conte, qui ne s'est établi que parce qu'on ne s'est pas donné la peine de l'examiner et de le discuter, et que, par un reste de respect pour une opinion généralement reçue, l'on a admis, et que l'on admet encore tous les jours comme vérité prétendue historique, une tradition mal fondée, mal comprise, mal expliquée, et depuis long-temps bien réfutée.

Que dit Hérodote, sur le témoignage duquel on appuie si fortement, de cette prédiction de Thalès? Voici d'abord ses propres paroles, dans son premier livre n° 74.

« Cela donna lieu à une guerre entre les Lydiens et les Mèdes; car Cyaxare ne manqua pas de requérir l'extradition des Scythes, qu'Alyatte refusa constamment de lui accorder. Cette guerre dura cinq ans, pendant lesquels les Mèdes vainquirent plusieurs fois les Lydiens, et les Lydiens, de leur côté, remportèrent plusieurs victoires sur les Mèdes. Il y eut entre autres un combat de nuit entre ces deux peuples; les avantages et les désavantages étaient égaux de part et d'autre, lorsque, au commencement de la sixième année, les deux armées en étant venues aux mains, et le combat étant déjà engagé, il arriva que pendant le

combat le jour devint tout à coup nuit. Ce changement du jour en nuit avait été prédit aux Ioniens par Thalès, qui avait fixé pour terme à ce phénomène l'année dans laquelle il arriva effectivement. »

Tout ce qu'Hérodote rapporte ici se réduit à peu de chose, c'est-à-dire que Thalès avait annoncé que dans l'intervalle de cinq ans, qu'il avait fixé pour terme, il y aurait un changement subit et imprévu du jour en nuit. Il n'est pas question d'éclipse, ce mot ne s'y trouve pas; il n'est fait mention ni du soleil, ni de la lune. Nous avons une relation historique irrécusable, absolument semblable à celle d'Hérodote, sur une prétendue éclipse totale du soleil, laquelle cependant manifestement n'a pas eu lieu. C'est l'éclipse que l'on dit être arrivée à la mort de Jésus-Christ. Or personne n'ignore que cette mort est arrivée dans le temps d'une pleine lune; donc, sans être astronome, tout le monde sait qu'une éclipse de soleil n'a pu avoir lieu dans cette circonstance. Aussi, aucun des saints historiens, c'est-à-dire des évangélistes, ne fait mention d'une éclipse de soleil; tous parlent de ce phénomène comme Hérodote, c'est-à-dire ils disent « que toute la terre fut couverte de ténèbres, et que le soleil fut obscurci. » Il n'est pas question ici d'éclipse, laquelle au reste n'était pas bien grande, puisqu'elle n'empêchait pas les soldats qui étaient auprès de la croix de distinguer le vase de vinaigre, l'éponge, le roseau, non plus que les disciples et les femmes qui avaient suivi Jésus, de voir de loin tout ce qui se passait [1], ce qui

[1] S. Marc, ch. XV, v. 40. S. Luc, ch. XXIII, v. 49.

n'aurait pu avoir lieu si le soleil eût été éclipsé totalement. Aussi ORIGÈNE, dans son Commentaire sur S. Mathieu, attribue ces ténèbres à un nuage épais qui intercepta les rayons du soleil; peut-être n'était-ce qu'un brouillard qui répandit une grande obscurité dans l'air, laquelle, dans le style oriental, est devenue *ténèbres*. Le mot grec σκότος, qu'on a traduit en latin par *tenebræ*, pouvait l'être de même par *caligines*, brouillards. Voy. le Dictionnaire grec de SCHNEIDER [1]. *Caligat in sole*, a dit QUINTILIEN, pour exprimer qu'on ne voit goute en plein midi.

Comme Hérodote n'indique pas l'époque précise à laquelle cette soi-disant éclipse a eu lieu, les astronomes et les chronologistes se sont exercés à la chercher; mais il y a jusqu'à vingt-six ans de différence dans leurs conjectures. Une des six éclipses suivantes a été soupçonnée avoir été celle que l'astronome milésien doit avoir prédite. L'an 607, le 30 juillet. L'an 603, le 18 mai. L'an 601, le 20 septembre. L'an 597, le 9 juillet. L'an 585, le 28 mai. L'an 581, le 16 mars. Toutes ces éclipses sont véritables, mais quelle est celle de Thalès? c'est ce qu'on ne saura pas davantage que les moyens dont ce philosophe a fait usage pour faire sa prédiction. On a prétendu que Thalès avait appris des Chaldéens à se servir de leur *saros*, ou cycle de retour des éclipses dans le même ordre, en dix-huit ans et onze jours. Il n'y a qu'une petite objection à faire à cette opinion, c'est que, du temps de

[1] Σκότος, obscurité, paraît être de la même famille que σκιὰ, ombre, dit SCHNEIDER.

Thalès, les Chaldéens n'étaient pas en état de prédire les éclipses de soleil. DIODORE DE SICILE, qui avait été à Babylone, nous l'apprend d'une manière très-positive dans son second livre, chapitre VIII.

« Quoiqu'il y eût parmi eux, dit-il, différens sentimens sur les éclipses de soleil, ils n'enseignaient cependant rien de certain sur ce sujet; ils n'osaient même porter leur jugement sur la cause de ce phénomène, ni prédire le temps auquel il devait arriver. » Or si du temps de Diodore les Chaldéens étaient si peu avancés sur le fait de prédire des éclipses de soleil, où en étaient-ils du temps de Thalès, qui florissait près de six cents ans avant Diodore? Peut-on s'imaginer que Thalès ait appris de ces peuples une méthode qu'ils ignoraient encore six cents ans après sa mort? Diodore leur reproche aussi que s'ils s'avisaient quelquefois de prédire des éclipses, ils le faisaient toujours avec beaucoup de réserve, avec des subterfuges et des faux-fuyans, par exemple que telle éclipse aurait lieu tel jour, si elle n'était pas détournée par des prières adressées aux dieux, etc....

D'autres auteurs, après Hérodote, ont parlé de la prédiction de Thalès; mais ils n'ont fait que répéter et défigurer ce qu'il avait dit. S. CLÉMENT *d'Alexandrie* rapporte, dans le premier livre de ses *Stromates*, qu'Eudème, astronome grec, avait dit, dans son Histoire de l'astrologie, que Thalès avait prédit l'éclipse de soleil qui arriva dans le temps que les Mèdes et les Lydiens en étaient aux mains, sous le règne de Cyaxare. DIOGÈNE LAERCE, qui a écrit un peu avant S. Clé-

ment d'Alexandrie, dit, dans la Vie de Thalès, que l'on attribuait à ce philosophe les premières leçons d'astrologie (c'est-à-dire astronomie) qui eussent été données en Grèce; qu'il avait le premier prédit les éclipses de soleil, au rapport d'Eudème, dans son Histoire de l'astrologie; qu'il s'était acquis par là l'admiration de Xénophon et d'Hérodote; qu'Héraclite et Démocrite lui rendaient le même témoignage, etc.... Hérodote et Eudème étaient presque contemporains; tous les deux écrivaient avant la guerre du Péloponèse, près de cinq cents ans avant Jésus-Christ. Clément d'Alexandrie et Diogène Laerce écrivaient vers la fin du second siècle, c'est-à-dire sept cents ans environ après Hérodote et Eudème. Mais ni l'un ni l'autre, quoiqu'ils citent Eudème pour garant de ce qu'ils avancent sur la prédiction de l'éclipse, ne rapportent les propres termes de cet auteur; il en est arrivé que nous ne savons pas de quelle manière Eudème, dans son Histoire, a raconté la prédiction de Thalès, parce que cet auteur est perdu; mais comme heureusement Hérodote est parvenu jusqu'à nous, ce n'est que chez lui, seule source, qu'il faut aller puiser, préférablement à S. Clément et à Diogène, qui ne peuvent nous apprendre rien de ce que concerne la prédiction de l'éclipse de Thalès.

Il nous reste encore l'œuvre surérogatoire de prouver par la science que Thalès était incapable de prédire une éclipse totale de soleil. D'abord il est évident qu'il n'a pu le faire par les tables des mouvemens vrais du soleil et de la lune, que l'on ne connaissait pas

de son temps; à peine connaissait-on leurs mouvemens moyens. Ainsi, pour expliquer comment Thalès avait pu parvenir à faire sa prédiction d'une éclipse, on a eu recours à la connaissance des périodes; effectivement c'était une des premières découvertes des astronomes; car il ne fallait que de l'attention pour s'apercevoir que les astres revenaient en certains temps réglés, à la même position, les uns envers les autres, et comme le soleil et la lune sont les astres les plus marquans et les plus visibles, on a dû remarquer d'assez bonne heure leurs retours réglés à la même situation. PLINE, dans son Histoire naturelle, avait déjà dit que les éclipses de soleil et de lune revenaient dans le même ordre, et au même point du ciel, après 223 mois. Cette période est celle que l'on nomme le *saros des Chaldéens*. Hipparque, Ptolémée, Géminus, avaient également connu cette période de dix-huit ans, et l'avaient rejetée comme insuffisante. « Les Chaldéens, dit PTOLÉMÉE, ont cherché les moyens mouvemens de la lune par la comparaison des éclipses de cette planète, s'imaginant que d'une éclipse à l'autre, il devait y avoir toujours un égal espace de temps; ils avaient pris pour cet effet la plus courte qu'ils pussent trouver, qui était de dix-huit années égyptiennes, quinze jours et environ un tiers, étant assez mal instruits dans l'astronomie pour croire que les éclipses revenaient les mêmes au bout de cet intervalle. » Effectivement, plus on s'éloigne de cette période, plus sa précision diminue, en sorte que de période en période, elle fi-

nit par devenir nulle. Mais supposons pour le moment que Thalès ait eu connaissance de cette période, jamais elle n'a pu lui donner qu'une probabilité assez faible du retour d'une éclipse. Une éclipse observée dans un lieu, en reparaissant au bout de dix-huit ans, sera vue 8 heures, au bout de trente-six ans 16 heures etc.... plus tard. Il arrivera donc souvent, qu'une éclipse qui aura eu lieu de jour, reviendrait au bout de dix-huit ou de trente-six ans, la nuit, et serait par conséquent invisible ; que devient alors la prédiction ? Une éclipse totale de soleil, si elle revient, ne sera plus totale, mais de quelques doigts seulement ; on n'a point d'exemple en astronomie qu'une éclipse totale de soleil soit revenue totale au bout de dix-huit ans. Il est donc de toute impossibilité que cette période ait servi à Thalès pour annoncer l'éclipse totale de soleil qu'on lui attribue. En général cette période manque souvent son effet. De l'an 710 à l'an 732, elle a manqué quatorze fois de suite ; c'est-à-dire qu'en vingt-deux ans, on trouve quatorze éclipses consécutives, qui n'ont point de correspondantes dans la période qui suit. Elle a manqué dix fois de suite de 815 à 826 ; onze fois de suite de 1143 à 1160 ; huit fois de suite de 1408 à 1418 ; dix fois de suite de 1740 à 1757, etc... Cela suffit, à notre avis, pour prouver que Thalès n'a pu annoncer aux Ioniens une éclipse totale de soleil, et que l'impossibilité d'une telle prédiction est mathématiquement démontrée. On ne s'est point contenté d'avoir fait prédire une éclipse à Thalès ; on a aussi conféré cet honneur à *Sulpicius Gallus*. Tite

LIVE, liv. XI, chap. 4; PLINE, liv. II, chap. 12, et PLUTARQUE *in Paul. Æmil.* rapportent que Sulpicius Gallus, commandant de la seconde légion, dans la guerre contre Persée, roi de Macédoine, qui fut depuis consul, avertit ses soldats que la nuit suivante il y aurait une éclipse de lune qui durerait deux heures, qu'il leur en expliqua les causes, sur lesquelles il composa un traité qui n'est pas parvenu jusqu'à nous. Cette éclipse a eu lieu l'an de Rome 586, la veille de la victoire remportée par Paul Émile sur Persée, qui répond au 21 juin de l'an 168 avant Jésus-Christ. L'éclipse est vraie; mais la prédiction de Sulpicius Gallus l'est-elle aussi? Un historien pourra le croire; mais il est permis à l'astronome d'en douter, et de soupçonner qu'elle a été faite après coup.

PLUTARQUE, dans la Vie de Denis le Jeune, raconte que pendant le troisième voyage de Platon en Sicile, *Hélicon de Cyzique* prédit une éclipse de soleil, laquelle étant arrivée à point nommé, le tyran de Syracuse en fut si enchanté qu'il fit donner un talent à Hélicon (à peu près vingt mille francs). De nos jours, on ne paie pas si cher les prédictions d'éclipses aux astronomes; au contraire, en certains pays on les paie pour celles qu'ils n'annoncent pas!

Mais enfin, quelle est donc cette foi historique dont on se targue avec tant de complaisance? Vous allez voir. Retournons à notre infaillible Hérodote. Il nous raconte dans le VII° livre de son Histoire, que dans le temps de l'expédition de Xerxès, roi des Perses, contre les Grecs, son armée étant en marche, le soleil

abandonna la place qu'il occupe dans le ciel et disparut, et quoiqu'il n'y eût point de nuage dans l'air, qui au contraire était alors extrêmement serein, la nuit prit la place du jour. Voilà encore une éclipse totale de soleil, le jour changé en nuit. Comme l'époque de ce phénomène est mieux précisée, ce ne peut être que l'éclipse du 2 octobre de l'an 479 avant Jésus-Christ; mais, d'après le calcul du célèbre astronome LAMBERT de Berlin, elle n'était que de 7 doigts et 43 minutes; par conséquent l'obscurité devait être à peine perceptible: comment pouvait-elle donc produire les ténèbres de la nuit, et frapper Xerxès de terreur? Le Jésuite RICCIOLI transporte cette éclipse deux ans plus tard, ce qui est encore faux; car cette éclipse n'était pas non plus totale, et les Perses n'étaient plus alors en Grèce.

DION, dans son livre 58, parle d'une éclipse totale de soleil, qui précéda la mort d'Auguste de quelques jours. Cette éclipse est fausse.

Les poètes de l'antiquité, que l'on croit un peu menteurs, comme les poètes de tous les âges, sont souvent plus véridiques ou du moins plus exacts que les historiens. OVIDE, dans le dernier livre de ses *Métamorphoses*, fait mention d'une éclipse totale de lune, vue à Rome, le 7 novembre de l'an 45 de notre ère. ARISTOPHANE, dans sa comédie des *Nuées*, parle d'une éclipse de lune que son scoliaste dit être arrivée sous l'archontat de Stratoclès, le 9 octobre de l'an 425 : l'une et l'autre sont exactes.

Les historiens modernes ne sont pas plus soigneux,

en rapportant les phénomènes célestes. Nous avons fait voir naguère, dans une de nos Observations, insérée dans le tome XIX, page 382 du *Cours d'Histoire*, que des chroniqueurs du huitième siècle avaient rapporté dans leurs annales quatre éclipses, dont aucune n'était vraie.

Le P. JOSEPH-ANNE-MARIE DE MOYRIAC DE MAILLA, Jésuite, dans son Histoire générale de la Chine, traduite du Tong-kien-kang-mou (Paris, 1776), rapporte, tome II, page 584, qu'en 148 avant Jésus-Christ, il parut en Chine une comète du côté du nord, et il ajoute qu'il y eut, le 4 octobre, une éclipse de soleil. Le calcul astronomique fait voir que ce jour une éclipse de soleil était impossible.

Non-seulement des historiens étrangers à la science céleste, mais des astronomes mêmes ont rapporté des éclipses qui ne pouvaient avoir lieu, et en ont nié d'autres qui effectivement avaient eu lieu. C'est ainsi que HERWART, dans le 257e chapitre de sa Chronologie, assure qu'il n'y avait pas d'éclipse de lune le 26 septembre de l'an 14 de Jésus-Christ, dont parlent plusieurs autres anciens historiens. DION CASSIUS, dans son 56e livre, raconte positivement qu'elle avait apaisé les troubles en Panonie. « Luna deficiente consternati sedati sunt. » Herwart prétend que ce n'étaient que des nuages qui avaient obscurci la lune; il cite TACITE en témoignage, qui, dans le premier livre de ses Annales, parle bien des nuages, mais dans un tout autre sens. Si Herwart avait appelé la science

en témoignage, au lieu d'un historien, il aurait trouvé que cette éclipse avait réellement eu lieu.

Ce même Herwart, dans le 128ᵉ chapitre de sa Chronologie, d'après JULIUS OBSEQUENS, dans son livre De prodigiis, parle d'une éclipse de soleil, le 1ᵉʳ février de l'an 127, très-considérable, de neuf doigts cinquante-sept minutes. Le Jésuite RICCIOLI, dans le premier tome, page 365 de son Almageste, répète cela sans examen; cette éclipse cependant n'était pas dans l'ordre naturel des mouvemens célestes.

Enfin, pour mettre le comble à notre incrédulité, nous demanderons encore : Quelle foi doit-on ajouter à ces historiens qui, sans sourciller, vous assurent hardiment que les astronomes de leurs temps prédisaient exactement la chute des pierres du ciel? « Les Grecs, dit PLINE, liv. II, chap. 58, rapportent qu'Anaxagore de Clazomène, en la seconde année de la soixante-dix-huitième olympiade, prédit, par la grande connaissance qu'il avait du ciel, le jour auquel une pierre devait tomber du soleil; le fait arriva de jour, près d'Ægos-Potamos, ville de Thrace. On montre encore cette pierre : sa grandeur est telle qu'elle chargerait seule une voiture : sa couleur ressemble à celle d'une pierre brûlée. » PLUTARQUE, dans la Vie de Lysandre, en fait également mention, et dit qu'Anaxagore avait prédit que de tous les corps attachés à la voûte du ciel, une grande secousse en détacherait un qui tomberait sur la terre.

Le témoignage de PLINE est encore confirmé par DIOGÈNE LAERCE, par DAMACHUS, dans son livre

de la Religion. TZETZES et PHILOSTRATE ont assuré qu'Anaxagore avait prédit la chute de plusieurs autres pierres. On comprend bien que c'est d'aérolithes dont il est question ici.

Cela suffit pour renverser, ou du moins pour ébranler la trop bonne opinion que l'on a de l'exactitude, de la critique et même de la véracité des historiens de l'antiquité, surtout pour ce qui regarde les affaires du ciel étoilé, et le peu de fonds que l'on doit faire sur de pareilles assertions hasardées, qu'on détruit avec tant de facilité.

XXI.

Sur le pape Paul V.

Dans une de nos notes précédentes, insérée dans le tome XVII du *Cours d'Histoire* de M. SCHOELL, nous avons rapporté qu'en dépit de nos livres saints du Vieux et du Nouveau-Testament, qui défendent de consulter le sort, il y a eu deux savans cardinaux tellement engoués de l'astrologie judiciaire, qu'ils firent l'horoscope de Jésus-Christ. Voilà un pape qui n'était pas moins entiché des prétendues divinations astrologiques. M. Schœll, dans le XIXe tome, page 364, trace avec une juste et sévère critique le caractère de ce pape ; mais il ne parle pas de ce singulier travers d'esprit qui le dominait d'une manière trop remarquable pour qu'il ne mérite pas que l'on en fasse mention, d'autant plus que le fait est rapporté par un célèbre historien contemporain, qui ne manque point

XXII.

Sur la bulle in Cœna Domini.

M. Schoell, dans le XIXe tome, page 366, de son *Cours d'Histoire*, en parlant du pape Paul V, fait mention de la bulle dite *in Cœna Domini*. Cette bulle ne commence pas par les mots *in Cœna Domini*, comme beaucoup de personnes le pensent, ni par le mot *consueverunt*, comme l'ont dit les Bénédictins de S. Maur, mais par ces mots : *consueverunt Romani pontifices*.

Cette bulle est de Paul III. Elle fut publiée pour la première fois le jeudi saint, 13 avril 1536. Ce pape ordonna que cette publication serait renouvelée tous les ans à pareil jour, c'est-à-dire la veille de la Passion, où Jésus fit son dernier souper avec ses apôtres.

Cette bulle contient vingt-quatre paragraphes auxquels les papes Pie V, Paul V et Urbain VIII ont fait plusieurs additions et changemens. Elle fut publiée pour la dernière fois en 1627, par Urbain VIII. Il y a des auteurs qui prétendent que cette publication n'a cessé qu'en 1770, sous Clément XIV. Les Jésuites, selon leur règle, étaient obligés d'exposer cette bulle dans leurs maisons.

C'était Urbain VIII, qui, par une bulle de l'an 1630, conféra aux cardinaux le titre d'éminentissime, ainsi qu'aux trois électeurs ecclésiastiques d'Allemagne et au grand maître de Malte, avec défense à toute autre personne de le prendre. Les cardinaux n'avaient

que la qualification de monseigneur révérendissime et illustrissime, qui est restée aux archevêques [1].

C'est encore le même pape qui avait lancé une bulle contre l'*Augustinus* de Jansenius, et les fausses prétentions des Jansénistes.

XXIII.

La foi historique.

Lorsque dans une de nos notes précédentes nous avons fait voir que la prétendue prédiction d'une éclipse totale du soleil, attribuée à Thalès, n'était nullement fondée, ni dans l'histoire, ni dans la science, nous avons, à cette occasion, également bien prouvé que l'éclipse totale du soleil, que l'on prétend être arrivée le jour de la mort de Jésus-Christ, n'avait pas plus de fondement historique ni scientifique. Les seuls témoins irrécusables n'en parlent pas dans leurs Évangiles; il n'y est pas question d'éclipse, c'est-à-dire de l'interposition centrale de la lune entre la terre et le soleil, laquelle seule peut produire de profondes ténèbres; il ne s'agit là que d'un brouillard qui a obscurci le soleil.

Cependant, cette opinion d'une éclipse si universellement accréditée doit avoir eu quelque origine plausible; nous l'avons cherchée, et voilà ce que nous avons trouvé.

S. DENIS L'ARÉOPAGITE (nommé ainsi parce qu'il

[1] Tout ce qui concerne le pape Urbain VIII se trouvera au vol. XXXI du *Cours d'histoire*.

était un des juges de l'Aréopage), contemporain de Jésus-Christ, et converti à la foi par S. Paul, écrit à Polycarpe, et lui raconte ce que, dans un voyage qu'il fit en Égypte avec Apollophanes, il avait vu le jour de la mort de Jésus-Christ. Observez que c'est un témoin oculaire qui parle.

« Nous étions tous les deux ensemble, et nous nous arrêtâmes près Héliopolis, lorsque nous vîmes, à notre grande surprise, comme la lune s'opposait au soleil, car ce n'était pas le temps de la conjonction. De plus, la lune était opposée au soleil contre l'ordre de la nature, le long de son diamètre, depuis neuf heures jusqu'au soir. J'en ai fait ressouvenir Apollophanes, qui se rappelait fort bien que l'objet que nous vîmes s'était montré sur le soleil dès son lever, et y est parvenu ensuite à l'autre extrémité. Il a disparu après, non pas du même côté du soleil où il s'était d'abord montré, mais de l'autre côté pour ainsi dire diamétralement opposé [1] ».

S. Denis parle clairement d'éclipse, quoiqu'il y

[1] « Eramus enim una ambo, et stabamus ad Heliopolim, ac cernebamus nec opinato cum luna se soli objiciebat. Neque enim conjunctionis tempus erat. Rursusque cum eadem ab hora nona usque ad vesperum se mediæ solis lineæ præter naturæ ordinem opponat. Redegi autem etiam aliquid ei (Apollophani) in memoriam. Scit enim etiam objectum ipsum à nobis visum esse oriri ab ortu solis et ad solis extremum pervenire, deinde evanescere. Rursusque non ab eadem parte solis, et objectum et recessum evenire, sed ab ea quæ, ut ita dicam, ex diametro erat contraria.... » (DIONYSII AREOPAGITÆ opera omnia quæ extant ex conversione Joachimi Perionii. Lutet. Paris. 1566, folio 86 verso.)

fasse fort maladroitement intervenir la lune, qu'il fait venir de l'orient, passer devant le soleil, et sortir ensuite à l'occident. Il fait durer l'éclipse toute la journée, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. Il ne parle pas de ténèbres, ni d'obscurité, ni de brouillards. Mais tout s'explique par les paroles mêmes de S. Denis, qui dit que ce n'était pas le temps de la conjonction de ces deux astres; que la lune était opposée au soleil contre l'ordre de la nature, par conséquent cette éclipse n'était pas dans l'ordre de la nature; donc elle était surnaturelle, et en ce cas il n'y aurait plus rien à dire. Cependant il se présente ici une autre petite difficulté qui change la question et fait tout-à-fait disparaître cette éclipse, par la raison péremptoire qu'il est prouvé que la lettre de S. Denis, rapportée ci-dessus, ainsi qu'en général les œuvres attribuées à ce saint, dont on a fait tant de magnifiques éditions[1], qu'on a citées pendant plusieurs siècles comme des oracles, sont apocryphes et n'ont pas ce saint pour auteur. Elles ont été inconnues à tous les Pères de l'Église, à tous les écrivains des cinq premiers siècles. On y a découvert plusieurs anachronismes; on y parle des moines et d'autres choses inconnues du temps de S. Denis. On prétend que ces ouvrages ont été écrits par un moine grec du quatrième siècle; cependant un savant Bénédictin de la congrégation de

[1] Outre l'édition de Paris de l'an 1566, que nous venons de citer, il y en a une très-belle par le P. *Balthasar Cordier* (Corderius), en grec et en latin, imprimée à Anvers en 1634, en 2 vol. in-folio, et encore une autre à Paris, en 1644.

S. Maur a publié en 1702, à Paris, un gros livre in-8° de 451 pages, pour soutenir l'opinion contraire. Le titre en est : « Dissertation sur S. Denis l'Aréopagite, où l'on fait voir que ce saint est l'auteur des ouvrages qui portent son nom. » On y trouve un ample recueil de tous les argumens par lesquels de savans critiques ont démontré que ces ouvrages ne sont pas de S. Denis, avec les réfutations. Le savant Bénédictin a été victorieusement combattu, et tous les bons critiques de nos jours s'accordent unanimement à regarder tous les écrits attribués à S. Denis comme supposés et controuvés. ISAAC HABERT, savant théologien et critique de Paris, a inséré, dans son *Archieraticon* [1], un chapitre entier de la Hiérarchie ecclésiastique de S. Denis, qu'il a même enrichi de ses notes, mais il nie absolument que cet ouvrage soit de S. Denis l'Aréopagite.

C'est probablement de là qu'est venue cette tradition populaire d'une éclipse de soleil le jour de la passion du Sauveur, rapportée par un saint, et souvent répétée dans de magnifiques ouvrages reproduits avec luxe; mais, en ce cas, que devient cette foi historique tant vantée, tant invoquée?

C'est certainement avec une grande circonspection, et avec beaucoup de méfiance, qu'il faut lire les ouvrages, les chroniques, les histoires écrites par des

[1] Ἀρχιερατικὸν, *seu liber Pontificalis Ecclesiæ græcæ, ex mss. Euchologiis, aliisque probatissimis monumentis collectus, latina interpretatione, notis et observationibus antiquitatis ecclesiasticæ plenissime illustratus meditatione et labore* ISAACI HABERTI. Parisiis, in-fol°, 1643.

ines ignorans des siècles barbares, superstitieux, dules, exagérateurs et aimant le merveilleux. Cependant ce ne sont pas toujours des moines ignorans premiers temps, qui débitent des choses extravantes, superstitieuses, merveilleuses; nous les trouns bien dans des siècles plus rapprochés du nôtre, chez nos moines réputés très-savans. C'est ainsi que savant Jésuite le P. ATHANASE KIRCHER, nous rend tout bonnement, dans son *OEdipus* [1], que commerce des anges avec nos femmes n'est pas une se incroyable, puisque encore de nos jours, les nons incubes et succubes ont ce même commerce. *lum id a dæmonibus incubis et succubis in hunc ue diem præstatur.* »

Un autre savant Jésuite, professeur d'astronomie à ples, le P. NICOLAS GIAN-PRIAMO, dans son grand ité d'astronomie, en deux vol. in-fol. [2], en parlant, 52, du système de la gravitation universelle de wton, le rejeta, et enseigna, en 1749, à la jeunesse dieuse de Naples, que ce ne sont pas les forces cenles, mais les anges qui mènent en laisse les planètes ns leurs orbites. « *Inanimatorum corporum motus*

[1] ATHANASII KIRCHERI e *S. J. OEdipi tomus II in duodecim uses distributus, in quibus Encyclopædia Ægyptiorum, Chaldæom, Græcorum ceterorumque orientalium recondita sapientia c usque temporum injuria deperdita per artificiosum sacrorum ripturarum contextum demonstrata instauratur.* Romæ, 1653, n-fol°.

[2] *Specula Parthenopæa uranophilis juvenibus excitata, etc....,* auctore P. NICOLAO GIAN-PRIAMO S. J. Neapoli, 1748 et 1749.

generatim per angelos fieri. » Il cite à son appui les auteurs les plus respectables, S. Thomas, Bonaventure, Suarez, Arriago, Cusano, Chiaramonti, Riccioli, Aug. de Angelis, Octavien Cattaneo, et dit qu'ils sont tous d'avis « *immediatam causam cœli siderumque motricem esse angelicas intelligentias, iisdem extrinsecas*, » et il ajoute : « *Hanc opinionem nos amplectimur tanquam præ cæteris probabilissimam.* » Voilà au moins de la bonne foi astronomique.

Le texte de presque tous les auteurs de l'antiquité a été plus ou moins corrompu ou gâté, soit par l'ignorance des copistes, soit par la malice des faussaires ou des imposteurs. Les copistes ont mal copié les manuscrits ; quelquefois ils n'ont pas bien compris les mots, et en ont substitué d'autres[1] ; quelquefois ils ont mis dans le texte ce qui n'était que des notes marginales de quelque lecteur, souvent d'un autre siècle ; de là, des anachronismes inexplicables. Il y a des manuscrits où les mots se suivent, sans interstices, sans ponctuation ; les copistes ont souvent fait d'un seul mot

[1] Voyez là-dessus un fort bon traité de CHRÉTIEN DAMIUS ou DAUMIUS, recteur du collége de Zwickau en Saxe : « *Tractatus de causis amissarum linguæ latinæ radicum*, 1 vol. in-8°, 1642, dans lequel l'auteur fait voir qu'on a perdu et mal interprété un grand nombre de mots latins, soit primitifs, soit dérivés. Il rapporte des exemples tirés des auteurs de tous les âges. On y verra combien les copistes, les critiques, les commentateurs, ont souvent substitué les mots les plus baroques à la place de ceux qu'ils ne comprenaient pas, et comment ils ont gâté les originaux en voulant les corriger.

t, ou de deux un ; souvent ils n'entendaient pas
bréviations, ils les déchiffrèrent à leur manière,
éfigurèrent par là étrangement les meilleurs ou-
ges. C'est ainsi que le Jésuite GRETSER a publié,
1626, à Ingolstadt en Bavière, une édition grecque
atine d'Anastase [1], qui n'est pas un ouvrage d'A-
tase, mais une rapsodie composée de diverses pièces
cousues et rassemblées sans aucune méthode. Ce
ueil, tiré de différens auteurs, a été compilé pour
ir dans les disputes qu'on avait alors avec les héré-
ies, appelés Acephales ; le compilateur y a joint
lques extraits des œuvres d'Anastase. Le Jésuite
tser a fait de là un étrange imbroglio dans son
-disant Anastase. D'abord il n'a pas fidèlement
du les manuscrits qui sont à la bibliothèque du
à Paris, à celle de Colbert et à celle du duc de
ière. Ce n'est pas tout ; il a mis dans le texte plu-
rs choses qui n'y étaient point, et qui, dans les
uscrits, étaient écrites à la marge, pour indiquer
elles ne sont point de l'auteur, mais du compilateur
recueil. On ne peut rien voir de plus absurde que
qu'a fait ce savant éditeur, en plaçant des mots,
que Salomon, Moïse, liber Leviticus, Psalmi,
lmus, tout d'une suite, sans aucune liaison, sans
un sens, comme s'ils étaient du texte, au lieu que
sont de simples citations qui devaient être mises à

[1] ANASTASII SINAÏTÆ, *Patriarchæ Antiocheni* ὁδηγὸς, *seu dux*
rsus Acephalos, in-4°. Il y avait dans quelques bibliothèques de
s, principalement dans celle du roi, quelques exemplaires ma-
crits de ce livre, qui est devenu rare, peut-être pour cause.

la marge, comme elles y sont effectivement dans les manuscrits, où elles sont même écrites en lettres rouges, pour marquer leur séparation. Allez à présent vous prévaloir de la foi historique auprès de pareils auteurs !

En général, les savans et les critiques qui ont pris soin des premières éditions, lorsque l'imprimerie fut inventée, ont trop donné à leurs conjectures et ont pris de trop grandes libertés avec leurs textes. Les faussaires, les sectaires, ont fait plus de ravages encore, en intercalant, en ajoutant, en retranchant des passages entiers, favorables ou défavorables à leurs opinions, à leurs systèmes, selon l'esprit de parti ou selon les différens intérêts qui les dominaient. JEAN LE CLERC, dans ses *Parrhasiana*, seconde édition d'Amsterdam, 1701, tome I, page 148, accuse ouvertement un historien moderne qui n'a écrit une histoire assez volumineuse concernant des troubles de religion, que pour inventer impunément ce qu'il trouverait à propos, et falsifier les faits qui lui déplairaient. Quelle conscience historique !

Ces falsifications ont été plus communes parmi les Chrétiens que parmi les Païens. Le savant évêque anglais, *Warthon*, dans le IIe tome de son *Anglia sacra* [1], fait voir que la plupart des anciennes chartes des monastères, en Angleteterre, sont manifestement fausses, surtout celles qui ont été écrites en latin,

[1] *Anglia sacra, quæ complectitur historias Archiepiscoporum Angliæ a prima fidei susceptione ad annum* 1540. Londoni, 2 vol. in-fol., anno 1691.

après l'arrivée des Normands, qui n'oubliaient rien pour ôter aux Anglais, par toutes sortes de voies, leurs fonds et leurs professions. Les moines mirent tout en œuvre pour s'exempter de la juridiction archiépiscopale et épiscopale. Ils forgèrent des bulles et des chartes des anciens rois; ils obtinrent ensuite leur sanction à la cour de Rome, à force d'argent. L'évêque Warthon prouve la vérité de ces faits, par les lettres de Gilles, évêque d'Évreux, au pape Alexandre, qui se trouvent dans les archives de l'église de Cantorbéri, avec le sceau de l'évêque d'Évreux, autour duquel on lit d'un côté: *Ægidii gratia Dei Episcopi Ebroicensis;* et sur le revers: *Contra falsa privilegia S. Augustini qualiter per unum monachum falsarium S. Medardi adulterinis privilegiis se munirent.*

Les Israélites même n'ont pas eu assez de soin de conserver intacts leurs livres saints, dont ils étaient les premiers dépositaires. Leurs exemplaires ne sont pas tout-à-fait cor.ects; il y a des preuves de cela dans l'Histoire d'Aristée et dans celle de Joseph. S. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, savant père de l'Église du second siècle, dans ses ouvrages, assure même que ces livres saints furent perdus pendant la captivité de Babylone, et que Esdras fut inspiré de Dieu pour les refaire, sous le règne d'Artaxerxe, roi de Perse. L'exemplaire sur lequel les Septante ont fait leur traduction, n'était pas correct, de l'aveu même d'Origène et de S. Jérôme, qui y ont remarqué un grand nombre de fautes. Les Juifs Massoretes, ces fabrica-

teurs des points-voyelles, ont en effet souvent altéré le véritable sens des mots, en ajoutant des voyelles, selon leur bon plaisir.

Tous les auteurs de l'antiquité portent ces mêmes plaintes. CICÉRON, prié par son frère de lui acheter quelques livres, témoigne, par sa réponse, combien il est difficile d'en trouver qui ne soient pas altérés. *De latinis vero libris quo me vertam nescio, ita mendose et scribuntur et veneunt* (lib. III, epist. 5). STRABON, dans le XIIIe livre de sa Géographie, dit la même chose sur la négligence des copistes.

Mais ce n'est pas uniquement l'incurie des copistes, mais les auteurs mêmes qu'il faut accuser de mauvaise foi. ASINIUS POLLION disait que les Commentaires de César étaient écrits avec peu de soin et avec peu d'égard pour la vérité, parce qu'il avait cru trop légèrement la plus grande partie de ce qu'on lui avait raconté des actions des autres, et qu'il avait mal rapporté ce qu'il avait fait lui-même, ou tout exprès, ou faute de mémoire. *Pollio Asinius parum diligenter parumque integra veritate compositos* (Cæsaris Commentarios) *putat, cum pleraque, quæ per alios erant gesta temere crediderit, et quæ per se, vel consulto, vel etiam memoriæ lapsu perperam ediderit*[1].

Les historiens modernes ont fait pis encore.

N'est-il pas ridicule qu'un historien, tel que le jésuite FAMIÈN STRADA, qui a écrit l'histoire des

[1] SUETONIUS *in Jul. Cæs.*, cap. 56. Peut-être y avait-il déjà dès-lors aux armées romaines des bulletins, comme il y en avait en certaines années au commencement du dix-neuvième siècle.

guerres des Pays-Bas, à toute occasion fasse remarquer qu'une ville a été prise par l'armée du roi d'Espagne la veille de quelque fête, comme si le saint à qui l'Église romaine a consacré ce jour, avait favorisé les Espagnols pour les rendre victorieux. On se moquerait avec raison d'un Protestant qui dirait qu'une marque certaine que l'invocation des saints est une pratique désagréable à Dieu, est que les Protestans battirent les Catholiques en telle ou telle rencontre, quoique ces derniers se fussent recommandés avant le combat à tous les saints du paradis. Cet historien ne manque jamais d'attribuer les avantages des Espagnols à une faveur particulière du ciel, qui se déclare contre l'hérésie; mais lorsqu'il parle des avantages que les Anglais remportèrent sur la prétendue flotte invincible des Espagnols, notre historien a deux poids et deux mesures; il dit que le ciel favorise les uns, lorsqu'il leur donne des victoires, et qu'il est irrité envers les autres, lorsqu'il les traite de même. Si les Espagnols avaient réussi dans leur entreprise d'envahir l'Angleterre, Strada n'aurait pas manqué de dire que Dieu avait changé les vents en leur faveur, pour aller purger ce pays-là d'hérétiques. Jamais Jésuite n'a été bon historien; voyez les Daniel, Mainbourg, Baronius, Riccioli, Kircher, Hardouin, Ferruci, Schal, Verbiest, Bonartius Tusselini, Marchetti, etc.

Un auteur de beaucoup d'esprit et de jugement, disait qu'en voyant cette foule d'historiographes des rois, on ne pouvait s'empêcher de s'écrier : *O homi-*

nes ad mentiendum paratos. Il pense que l'on devrait les traiter tous comme on l'a fait de Juste Lipse, qui n'a été nommé historiographe d'Espagne que pro forma. Le roi d'Espagne ne lui a donné une pension qu'à cause de sa grande érudition. Cet homme, qui avait changé quatre fois de religion, qui soutenait qu'il fallait exterminer par le fer et par le feu tous ceux qui sont d'une autre religion que celle de l'état, qui s'était livré lui-même pieds et poings liés aux Jésuites en se retirant à Louvain, de quelle manière n'aurait-il pas empoisonné l'histoire? Son Histoire des miracles de deux Notre-Dames de Hall, dont on s'est tant moqué, fait bien voir ce qu'il aurait été capable de faire dans une histoire où la religion aurait été mêlée.

Mais qu'a-t-on besoin d'aller si loin chercher des corruptions et des corrupteurs des livres? nous en avons tout près, chez nous. Nous finirons notre sérieux et triste article sur ce sujet par une anecdote plus gaie, sur une bévue assez singulière commise par un savant érudit hollandais, il n'y a pas si long-temps: M. Dutens, le célèbre éditeur des œuvres de Leibnitz, qui a une part active dans cette affaire, la raconte dans le troisième volume de ses *Mémoires d'un voyageur qui se repose*. (Paris, 1806, 3 vol. in-8°, p. 192, article 164). Nous laissons parler l'auteur lui-même. « Le baron van Swieten, fils du célèbre médecin de la cour de Vienne, m'a raconté que lorsqu'il était au collège, son père exigeait qu'il s'appliquât particulièrement à l'étude de la langue grecque, et afin de l'y

obliger davantage, il le faisait correspondre avec lui en grec. Une fois entre autres, le jeune homme ayant besoin d'argent, avait écrit à son père une belle lettre en grec, où il exposait que cet argent lui était d'autant plus nécessaire qu'il devait un quartier à son maître de manége. Il arriva que le docteur van Swieten, qui était bibliothécaire de la bibliothèque publique de Vienne, avait été prié de collationner pour M. Meerman de la Haye un manuscrit grec de Theodoret qui se trouve dans cette bibliothèque. Ce M. Meerman compilait alors la collection qu'il a publiée depuis à la Haye en 1771, sous le titre de Novus thesaurus juris civilis et canonici, en sept volumes in-folio. Le docteur van Swieten copia et collationna le manuscrit grec de Théodoret pour son ami, et en le lui envoyant laissa par mégarde dans le même cahier la lettre de son fils, dont il avait été si content qu'il avait eu le dessein de la conserver. Cette lettre ne laissa pas d'embarrasser un peu l'érudition de Meerman; cependant ne doutant pas que ce fût un fragment de Théodoret, il la publia à la suite de l'ouvrage principal, n'oubliant pas de mettre en note, par manière de commentaire, que du temps de la jeunesse de Théodoret, il y avait déjà des écoles vétérinaires et des maîtres de manéges. Le baron van Swieten me fit voir cette lettre, qui est à la fin d'un des derniers volumes. Quelques mois après, me trouvant chez le libraire de Gosse à la Haye, qui avait publié cet ouvrage, je me mis à plaisanter sur la bévue singulière de cet éditeur. Ma foi, monsieur, dit-il, cela ne me regarde point, voilà

M. Meerman lui-même, qui vous en rendra compte. En effet, M. Meerman était là qui nous écoutait. »

XXIV.

Galilei absous et vengé.

En 1632, GALILÉE GALILEI, premier mathématicien du grand-duc de Toscane, Cosme II des Médicis, ayant embrassé le système de Copernic et ayant publié un ouvrage dans lequel il entreprit de prouver que le soleil était immobile, et que c'était la terre qui tournait autour du soleil, fut déféré à l'inquisition, jeté en prison, et condamné, par un décret du 21 juin 1633, par les cardinaux inquisiteurs, d'abjurer ce système, comme contraire à la vraie foi orthodoxe.

En 1584, un demi-siècle avant Galilei un savant Augustin de Salamanque, DIDAQUE DE STUNICA, avait publié un ouvrage [1] approuvé dans toutes les formes, ayant été examiné par ordre du suprême conseil d'Espagne, et par celui de l'archevêque de Tolède, dédié avec permission au roi Philippe II, et

[1] DIDACI A STUNICA SALAMANTICENSIS, Eremitæ Augustiniani, in Job commentaria quibus triplex ejus editio, vulgata Latina, Hebræa, et Græca LXX interpretum, nec non et Chaldæa explicantur, et inter se, cum differre hæ editiones videntur, conciliantur, et præcepta vitæ cum virtute colendæ literaliter deducuntur. Ad Philippum II Catholicum Hispaniarum regem, cum privilegio. Excudebat Toleti Joannes Rodericus suis expensis anno 1584.

imprimé à Tolède avec privilège, dans lequel l'auteur, grand théologien, ne fait aucune difficulté d'expliquer plusieurs passages de l'Écriture, où il est question de la terre, par le système des anciens philosophes pythagoriciens, qui croyaient le mouvement de la terre, système renouvelé de notre temps par Copernic.

Didaque de Stunica, en expliquant le passage dans le chap. IX, v. 6, de Job : « *Qui commovet terram de loco suo* » juge sans scrupule, et sans opposition de la part de ses censeurs, que ce passage est beaucoup plus conforme et favorable au système de Copernic qu'à celui de Ptolémée. Il convient de rapporter ici, dans l'original, les propres termes très-remarquables de l'auteur; voici comme il s'exprime, page 205 de son commentaire.

« *Hic locus quidem* (c'est-à-dire le passage dans Job) *difficilis videtur, valdeque illustraretur ex Pythagoricorum sententia, existimantium terram moveri natura sua, nec aliter posse stellarum motus tam longa tarditate et celeritate dissimiles explicari; quam sententiam tenuit Philolaus, et Heraclides Ponticus, ut refert Plutarchus lib. de placit. philos. quos sequutus est Numa Pompilius, et quod magis miror, Plato divinus senex factus. Nostro vero tempore Copernicus juxta hanc sententiam planetarum cursus declarat. Nec dubium est quin longe melius et certius planetarum loca ex ejus doctrina, quam ex Ptolemæi Magna compositione et aliorum placitis reperiantur.* »

Stunica ne craint non-seulement pas d'embrasser comme véritable le système de Copernic, mais il va plus loin encore, et soutient que la preuve qu'on tire ordinairement pour l'immobilité de la terre de ces paroles de l'Ecclésiaste : *Terra autem in æternum stat*, ne prouve rien pour cette stabilité, puisque, dans toute l'Écriture, il n'y a aucun passage qui établisse si clairement l'immobilité de la terre, que celui de Job en établit le mouvement; qu'au contraire il fait voir la grande puissance et la grande sagesse de l'Être suprême, qui a imprimé à cette terre si lourde un mouvement universel.

« *Denique nullus dabitur scripturæ sacro-sanctæ locus qui tam aperte dicat terram non moveri, quam hic moveri dicit. Juxta igitur hanc sententiam facile locus hic de quo verba facimus declaratur, ut ostendat mirabilem Dei potentiam atque sapientiam, qui terram, cum gravissima natura sit, universam motu cieat atque agat.* »

Alphonse de Montoya, censeur et approbateur de ce commentaire de Stunica, est parfaitement de cette même opinion. Comment se fait-il donc que cet ouvrage d'un moine, d'un prêtre, d'un théologien, n'ait jamais été dénoncé à l'inquisition, qu'il n'ait jamais été censuré, jamais mis à l'*index* de Rome! Comment arrive-t-il que la même croyance, solennellement approuvée, en 1584, en Espagne par des autorités civiles et ecclésiastiques, soit réprouvée et condamnée, en 1633, à Rome, avec des peines afflictives comme les a subies Galilei?

Aucun astronome n'a encore remarqué cette contradiction manifeste; nous sommes les premiers à la relever et à la signaler; la raison en est probablement que ce genre d'ouvrages ne fait pas pour l'ordinaire la lecture des astronomes; le livre de Stunica est peu connu et même rare; il a échappé à la connaissance d'un des plus érudits, des plus doctes théologiens, RICHARD SIMON, qui n'en a point parlé dans son Histoire critique du vieux Testament. Il ne faut pas confondre Didaque de Stunica avec ce fameux adversaire d'Érasme, JACQUES LOPEZ STUNICA D'ALCALA, l'un et l'autre ont été savans dans les langues orientales. Didaque de Stunica passe pour un des meilleurs commentateurs de l'Écriture.

Il n'y aura point de mal à faire connaître ce fait inconnu jusqu'à présent aux futurs biographes de Galilei, duquel nous n'avons pas encore une Vie bien exacte et bien impartiale.

XXV.

Sur la découverte du Grœnland et de l'Islande.

M. Schoell, dans le IIe volume de son *Cours d'Histoire*, dit, page 502, que c'est en 982 qu'un Islandais, nommé Éric Rœde, découvrit le pays auquel, à cause de sa riche végétation, il donna le nom de Grœnland (pays vert). Mais il y a des auteurs qui prétendent que ce pays fut découvert vers 970, par un navigateur islandais, nommé Gunbiorn.

M. Schœll dit encore que la côte orientale du Grœnland, après être restée inaccessible à cause des glaces pendant plusieurs siècles, fut de nouveau découverte en 1822, par le capitaine Scoresby. L'année suivante, elle fut explorée par le capitaine Clavering. D'après les dernières découvertes faites dans ces parages par les capitaines Parry et Franklin, on présume que le Grœnland est entièrement détaché du continent de l'Amérique. En ce cas-là, on ne pourra plus dire que l'Amérique avait été découverte près de cinq siècles avant Christophe Colomb.

Nous devons la meilleure description de ce pays au célèbre missionnaire danois, Hans (Jean) Egede, qui, en 1712, accompagna, en qualité de ministre, une colonie qu'une compagnie à Bergen en Norvège avait envoyée dans cette région ; mais on trouve des notices plus détaillées sur l'histoire de ce pays dans un ouvrage peu connu, qui porte le titre : Thormodi

TORFÆI, *historiographi rerum Norvegicarum regii, Gronlandia veteris descriptio, ubi cœli marisque natura, terræ, locorum, villarum situs, animalium terrestrium aquatiliumque varia genera, gentis origo et incrementa, status politicus et ecclesiasticus, gesta memorabilia et vicissitudines ex antiquis memoriis præcipue islandicis, qua fieri potuit industria collecta exponuntur; additis delineatione graphica et tabulis chronologicis.* 4 vol. in-fol.

M. Schœll dit (vol. VI, page 359) que Haquin V, roi de Norvège, soumit, en 1261, l'Islande et le Grœnland. En 1387, ils passèrent avec la Norvège sous le sceptre du Danemark. M. Schœll ne rapporte pas l'histoire de la découverte de l'Islande; c'est qu'on ne la connaît pas exactement. On raconte que Naddod, pirate norvégien, fut jeté, vers 860, sur les côtes de cette île en revenant des îles Feroe; il la nomma Snioland (terre de neige). Un autre écumeur de mer norvégien, lui donna le nom d'Islande (terre des glaces). Sous le règne du tyran Harald, d'autres Norvégiens s'y établirent en 928, sous une forme de gouvernement dont le chef portait le nom de Lagmann (grand juge). Le célèbre SNORRO STURLESON, auteur de l'Edda islandica, était un de ces chefs, vers 1240; lorsque son ennemi Gyssurus le fit mourir. C'est l'an 1000 que le christianisme y fut introduit.

XXVI.

Sur les Vaudois modernes.

M. SCHOELL, dans le Ve volume de son *Cours d'Histoire*, donne un excellent précis de l'origine, des persécutions, des guerres, contre des hérétiques que le douzième siècle vit naître sous les noms des Vaudois, des Albigeois. Comme il est probable que l'auteur reviendra encore sur ces sectaires qui se sont refugiés depuis en Piémont, nous allons signaler ici quelques écrits, qui peut-être sont restés inconnus à M. Schœll, et qui pourraient lui être utiles. Ils ont paru à l'époque d'une nouvelle persécution, très-récente, depuis la restauration du roi de Sardaigne en 1814 ; ce qui a donné lieu au roi d'Angleterre, au roi de Prusse et à plusieurs autres souverains protestans, d'accorder protection et secours à ce malheureux peuple persécuté. Cela a piqué la curiosité de plusieurs Anglais, qui, soit par philanthropie, soit par zèle religieux, sont venus visiter dans les Alpes Cottiennes ces malheureux coréligionnaires ; cela a fait éclore plusieurs ouvrages, dont nous rapporterons les titres de quelques-uns qui renferment des recherches et des notices historiques fort intéressantes sur ce peuple, et le pays agreste et pittoresque qu'il habite.

1. *Authentic details of the Valdenses in Piemont and other countries, with abridged translations of* « L'histoire des Vaudois, par Bresse » *and* « La

Rentrée glorieuse d'Henri Arnaud. » *With the ancient Valdensian catechism. To which is subjoined original letters, written during a residence among the Vaudois of Piemont and Wirtemberg in* 1825. *London*, 1 vol. in-8° with 12 etchings.

2. *Narrative of an excursion to the mountains of Piemont in the year* 1823, *and researches among the Vaudois or Waldenses, protestant inhabitants of the Cottian Alpes. With maps. By the Rev.* William Stephen Gilly, second edition, London, 1835; in-8°.

3. *The history of the christian Church, including the very interesting account of the Waldenses and Albigenses. By* William Jones. London, 4° edition. 2 vol. in-8°.

4. Lowther's *Brief observations on the present state of the Waldenses.* London, 1825. in-8°.

5. *A brief sketch of the history and present situation of the Vaudois. By* Hugh Dyke Acland. London, 1825. 1 vol. in-8°.

M. Acland promet de donner une traduction anglaise de l'Histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs vallées, par Arnaud. Ce livre est extrêmement rare; il n'en existe que huit à neuf exemplaires. Dans un de ces ouvrages il est dit que « Louis XIV déclared that his troops had been employed against the Vaudois without his knowledge, and against his pleasure. »

L'évêque catholique irlandais Dr Milner (alias par anagramme John Merlin), dans un de ses écrits,

appelle les V ... tiques séditieux, des manichéens obscè ... d'impiété et d'immoralité, plutôt q ... des hérétiques; ce qui ne s'accorde pas trop avec ... récits et les portraits que les voyageurs anglais, ... ont ... rné parmi ce peuple, ont tracés de la simpl ... té ... mœurs de ces pauvres montagnards qui, sous ... mination des Français, jouissaient sans d ... n ... tous les droits des citoyens français.

On dit que la première bible traduite en français sur les textes hébreux et grecs, est celle que les Vaudois avait fait imprimer à Neufchâtel, et qui a coûté quinze mille couronnes d'or. On croit que c'est la traduction d'Olivétan revue par Calvin.

GABRIEL DE SACCONAY, chanoine de Lyon, mort en 1580, a donné une Histoire des Albigeois. Il passa sa vie à écrire contre les Calvinistes.

XXVII.

Sur les trois lis dans les armes des rois de France.

JEAN GAROPIUS, dans ses ouvrages imprimés in-folio à Anvers en 1580, dit dans son quatrième livre, que les trois lis que les rois de France portent dans leurs armes, ont été en usage parmi les Français dès le temps de Noé, et qu'ils sont venus du ciel. On trouve de semblables rêveries sur ces lis, dans les livres du fameux imposteur, l'ex-Jésuite Guillaume Postel. Joseph Scaliger qui n'aimait pas Garopius, parce qu'il avait mal parlé de Jules Scaliger, son père,

dit cependant qu'il y avait beaucoup d'érudition dans ses ouvrages; mais tout ce grand savoir n'aboutit qu'à avancer les paradoxes les plus ridicules, et les extravagances les plus absurdes, parmi lesquelles il y a par exemple, que la langue, ou plutôt le patois que l'on parle dans le Brabant[1], est le plus ancien du monde; que c'était la langue d'Adam et de Noé, et des autres anciens patriarches. On aurait de la peine à le croire si nous n'avions les livres de cet auteur, où il avance des folies aussi étranges, soutenues par une grande érudition. Ce qui est encore plus surprenant, c'est que le docte évêque Lavinus Torrentius, son ami et son compatriote, ait mis à la tête des ouvrages de Garopius Becanus une lettre adressée au savant Jésuite Arias Montanus, où il n'oublie rien pour appuyer les imaginations de son ami.

Adrien Schieck avait dit la même chose de la langue allemande; selon lui, elle est la même que la langue hébraïque, et par conséquent la mère de toutes les autres. Nous avons malheureusement des auteurs très-modernes qui ont de pareilles monomanies!

Gassendi, dans la Vie de Peyresc, parle de Garopius.

[1] L'auteur du Cours proteste contre l'épithète de *patois* donnée à la langue flamande. Il ne veut pas de guerre avec les *Belges*. (*Note de l'auteur du Cours.*)

XXVIII.

De la maison de la Ste Vierge à Lorette.

M. Sismonde de Sismondi, dans son Histoire des républiques italiennes du moyen âge, fait mention de la miraculeuse translation de la maison de la sainte Vierge par les anges, de la Palestine en Dalmatie, et de la Dalmatie dans la Marche d'Ancône, où elle a été enfin déposée près de Lorette, le 10 décembre de l'an 1294, trois jours avant la fameuse abdication du pape Célestin V. M. de Sismondi dit, tome IV, page 84 (seconde édition, à Paris, 1818) : « Ce trait d'histoire est assez célèbre et assez extraordinaire pour mériter sinon notre croyance, du moins notre attention. » Mais aucun historien du temps, ni Dante, ni Villani, ni Dino Compagni, ni Ptolémée de Lucques, ni Ferreti de Vicence, et une foule d'autres, ne font mention de ce trait d'histoire extraordinaire. On a deux biographies du pape Boniface VIII [1], successeur de S. Clément V, écrites par des auteurs presque contemporains, qui rapportent plusieurs miracles de S. Célestin ; aucun d'eux ne parle du transport de la sainte maison. Quelle est donc l'origine de cette tradition populaire si extraordinaire qu'une ville entière, aussi jolie, aussi florissante que Lorette, a pu être fondée sur cette croyance? On l'ignore. Tout

[1] *Vita Bonifacii VIII, ex mss. Bernardi Guidonis; Rer. Ital.* T. III, p. 670. *Vita ejusdem ex Amabrico Angerio*, lib. III, part. II, p. 435.

que l'on sait, c'est que, selon les légendes, la pre-
re translation de la sainte maison, de la Palestine
'ersacte en Illyrie, est liée à un événement des
s remarquables dans l'histoire. C'est la prise de
Jean d'Acre par Malec el-Aschraf, et l'expulsion des
ins de toutes les conquêtes qu'ils avaient faites dans
Terre-Sainte. Acre ou Ptolemaïs fut prise le 19
i 1291. Trente mille Chrétiens y furent massacrés,
cette ville qui était le marché général de tout l'O-
nt fut fermée pour toujours aux Latins.

Voici comme un Jésuite qui a écrit l'Histoire sacrée
Lorette en cinq livres [1] raconte le transport de la
nte maison.

« On ne sait point d'une manière très-claire (dit
istoriographe de Lorette) pourquoi cette maison,
i était arrivée en Dalmatie à Tersacte, trois ans et
ot mois auparavant, fut transportée à cette époque
travers de l'Adriatique, et déposée dans le Pice-
ım. Ce qu'il y a de certain, c'est que les anges l'ap-
ortèrent sur leurs ailes dans un bois appartenant à
ıe matrone de Recanati, nommée Lauretta, de qui
tte maison a reçu depuis son nom; que les arbres
s forêts s'inclinèrent vers elle pour la recevoir, et
ıe les bergers du voisinage la découvrirent le len-
main à un mille de distance de la mer, dans un lieu
ı il n'y avait jamais eu de bâtiment. »

Ces anges cependant, à ce que racontent les lé-

[1] HORATII TURSELINI *Romani e S. J. Lauretanæ historiæ libri
inque, additis donis quibus sacra Deiparæ domus colitur et de-
ratur*, 1717, in-8º, *cum additionibus canonici* RAFAELLI.

gendes, manifestèrent une inconstance assez sin[
pour des âmes célestes. Ils changèrent encor[
fois la sainte maison de place avant de la fix[
l'endroit où elle est aujourd'hui, la portant
tour d'une colline à l'autre.

Cette maison est à présent placée au milieu
vaste église; c'est une chambre isolée qui a in
rement 29 pieds et demi de long sur 13 de la
autant de hauteur. On voit sur la muraille de
une inscription en grec, latin, arabe, illyrien
nais, allemand, anglais, breton, français et es[
qui rapporte la tradition de cette translatio
veilleuse [1]. Mais ce qui est le plus extraordinai
plus remarquable, c'est que cette maison appo
Nazareth par les anges, est bâtie d'une espèce d
rougeâtre d'un grain très-fin, taillée en forme
ques, comme on en voit employées dans to
bâtisses aux environs de Lorette. A Pesaro les [
en sont construites. M. de Saussure en a vu p
blocs sur le chemin d'Ancône [2].

Le trésor de Notre-Dame de Lorette était in
Les seules couronnes de la S.te Vierge cont
trois mille trois cents pierres précieuses. Les F
l'enlevèrent, en 1797, et transportèrent l'ima
Vierge à Paris [3], où elle resta exposée quelque[

[1] Voyage en Italie, par M. DE LA LANDE, tome VIII, [
[2] Journal de physique. Janvier 1776.
[3] Nous ne savons pas si M. le baron de Zach ne se trompe [
égard. L'auteur du Cours se rappelle avoir vu, à la bibliothè[
de Paris, une image de la Ste Vierge enlevée par les armées

a curiosité du public. A c , nte
ages de la Ste Vierge ava et
ux à Rome et autres lieu s pe,
mme l'a raconté, d'aprè p au-
entiques, l'archevêque m MARCHETTI,
ns son ouvrage publié à R avec approbation et
nfirmation autographe du cardinal Somaglia, secré-
ire d'état, en 1797 [1]. L'image de Lorette n'a point
rsé de larmes à Paris, elle fut renvoyée à Rome en
301, mais sans trésor.

On a dit que la sainte maison, comme le temple de
alomon et les pyramides d'Égypte, était orientée se-
n les quatre points cardinaux du monde. Deux cé-
bres Jésuites, tous les deux mathématiciens et astro-
omes, le P. BLANCANO [2] et le P. RICCIOLI [3], l'ont
ssuré.

En 1694, le celèbre astronome Dominique Cassini
t, avec son fils Jacques, un voyage dans leur ancienne
atrie. Ils firent une observation à Lorette pour con-
tater la position de la sainte maison relativement à la

u sanctuaire où elle avait été placée; mais ce n'était pas l'image de
orette, et il n'est pas probable que le général Buonaparte ait fait
nlever celle-ci. L'image qu'on voyait à Paris était celle de Notre-
Dame des Ermites, que les conquérans de la Suisse avaient en-
oyée à Paris comme un trophée. (*Note de l'auteur du Cours.*)

[1] *De' Prodigj avvenuti in molte sagre immagini specialmente di Maria santissima, secondo gli autentici processi compilati in Roma. Memorie estratte e ragionate da* D. GIO MARCHETTI. Roma, 1797, in-12.

[2] *Sphæræ* lib. I, cap. IV.

[3] *Almagestum novum*, tom. I, lib. I, cap. IX, p. 13.

méridienne. Voici de quelle manière l'ancien professeur d'astronomie pontificale à l'université à Bologne s'en tiré d'affaire. « Nous arrivâmes à Lorette le 17 octobre, et, n'ayant pu prendre la situation de la maison de la S.te Vierge à l'égard de la méridienne, par l'observation du soleil, qui fut couvert ce jour-là et le lendemain, nous appliquâmes notre boussole à la muraille extérieure orientale, qui est revêtue de marbre (étant difficile de l'appliquer par dedans, à cause de l'irrégularité des pierres), et nous trouvâmes que l'aiguille aimantée déclinait de cette muraille de sept degrés du septentrion vers l'occident. Le P. Blancano et le P. Riccioli ont remarqué que cette sainte maison était précisément sur la méridienne, ce qui est confirmé par cette observation, en supposant que la déclinaison de l'aimant à Lorette fût la même que celle que nous trouvâmes à Rome et en d'autres villes d'Italie dans ce voyage. »

La méridienne de la maison de la S.te Vierge, à Lorette, reste donc encore à vérifier, mais ce n'est pas avec des boussoles que l'on peut décider la question.

XXIX.

Les Jésuites au Paraguay.

M. SCHOELL, dans le XVIIIe tome, pape 49 de son *Cours d'Histoire*, donne un excellent précis sur l'origine d'une espèce de république qui, au commencement du dix-septième siècle, sous le règne de Phi-

[1] Anciens Mémoires de l'académie royale des Sciences de Paris, tom. VII, part. II, p. 4.

ɔpe III, roi d'Espagne, fut fondée avec son appro-
ıtion par les Jésuites, au cœur de ses états d'outre-
er. M. Schœll, sans doute, a puisé ces notices dans
s meilleures sources histori , lesquelles, d'après
plan de son ouvrage, con il le dit dans sa pré-
ce, il est forcé de passer sous ence. Il fait cepen-
ınt exception en certains lorsque des auteurs
u connus, ou tombés dans l'oubli, peuvent ajouter
elque intérêt particulier au fait historique en ques-
on. Dans le même nombre des auteurs qui peuvent
onner des renseignemens authentiques sur ce fameux
ablissement des Jésuites au milieu de l'Amérique
éridionale sur les bords des fleuves de Paraguay et
e Parana, il nous semble que l'ouvrage peu connu du
ésuite espagnol, P. NICOLAS DEL TECHO a échappé
la vaste érudition de M. Schœll [1]. Ce Jésuite est l'au-
eur d'une Histoire très-ample de ces établissemens. Il
ntre en grands détails sur tous les moyens dont ces
eligieux se sont servis, sans jamais employer la force,
our organiser cette province, où ils avaient réussi à
éaliser, au centre de la plus grande barbarie, le projet
himérique de la république de Platon, avec tous les
vantages que la religion chrétienne pouvait ajouter à
a politique européenne. Ils acquirent une autorité
bsolue tant civile qu'ecclésiastique sur ce peuple
u'ils rendaient heureux, en lui inspirant l'amour de
a vertu et le goût du travail.

[1] L'auteur du Cours d'Histoire a eu entre les mains des extraits de 'ouvrage de Techo, et a consulté celui de SEPP même. Il ne connaît pas elui de HERRAN. L'Histoire du Paraguay, par CHARLEVOIX; celle

On prétend que l'ouvrage del Techo est la lecture favorite et la méditation habituelle du fameux docteur Francia, qui, dans ce moment, gouverne ce pays de la manière la plus bizarre et la plus tyrannique. On a beaucoup écrit sur ce singulier personnage, et encore dernièrement un médecin suisse d'Arau, qui est revenu de ce pays après y avoir été long-temps détenu comme le naturaliste français Bonpland, et après y avoir été forcé d'exercer les fonctions de médecin d'un hôpital militaire, a publié après son retour à Arau, une petite brochure en allemand, dans laquelle il parle de l'administration singulière de ce dictateur. Comme sa qualité de médecin en chef, le mettait en fréquents rapports officiels avec lui, il l'a souvent approché, lui a parlé, et l'a observé de près. Il fait une description de son caractère, de ses habitudes, et de sa manière de gouverner; le résumé de son jugement sur ce personnage, se réduit à ce que le fameux docteur et dictateur Francia a l'esprit aliéné, avec de beaux intervalles lucides ! Au reste ce dictateur despote n'est pas l'ami des Jésuites et des moines ; au contraire il les traite durement au dire du docteur suisse.

Un autre ouvrage espagnol fort rare et pas moins intéressant sur ce pays est la *Relacion historical* etc., c'est-à-dire : Relation historique des Missions établies

de la mission du Paraguay, par l'exact MURATORI, et les diverses Histoires des Jésuites en français et en allemand, et nommément celle de WOLF, leur ennemi, et le Mémoire dirigé contre eux par BERN. DE CARDENAS, lui ont fourni beaucoup de données. (*Note de l'auteur du Cours.*)

-s les Chiquites par les PP. de la compagnie de Jésus la province de Paraguay, écrite par le P. JEAN PA-ICE FERNANDEZ de la même compagnie, et mise jour par le P. JÉROME HERRAN, procureur général la province. A Madrid, 1726.

Un Jésuite allemand, de Bavière, qui a long-temps ourné parmi ce peuple, en a aussi donné une rela-on fort curieuse dans un ouvrage qui porte le titre: -TONII SEPP *societatis Jesu missionnarii apostolici Paraquaria continuatio laborum apostolicorum, os ab anno Christi* 1701, *exantlavit, ubi descri-ntur barbaræ illius gentis mores, ingenium et do-litas in rebus practicis et mecanicis, contra in spe-lativis ruditas, aliaque plurima Europœis admi-nda.* Ingolstadii, 1711, in-12.

Le Jésuite Sepp assure dans cet ouvrage que les -uples du Paraguay joignent aux plus heureuses dis-ositions pour les arts mécaniques, et même pour les -aires, la plus complète incapacité pour les sciences.

Page 50, M. Schœll rapporte que, pour civiliser -s sauvages, on se servit de la religion. Vers 1580, -eux missionnaires de l'ordre des Minorites s'y vouè-ent à la prédication de l'Évangile, et eurent de -rands succès; mais comme il n'y eut pas un seul -rêtre sachant les langues du pays, on était alors per-uadé qu'ils avaient reçu d'en haut le don des langues. Mais M. Schœll raconte, page 55, comment les Jé-uites se sont pris à remédier à l'inconvénient de la multiplicité d'idiomes particuliers que chaque tribu parlait, en créant, d'une manière tout aussi merveil-

leuse, une nouvelle langue mitoyenne, composé tous les idiomes les plus répandus dans le p C'est là une difficulté générale et commune aux c versions de tous les peuples de la terre. Le sav évêque anglais, *Warthon*, tranche cette diffic d'une autre manière, dans son Anglia sacra [1]. parlant, au IIe tome, de la conversion des p ples irlandais dans le douzième siècle, il rapp comme une chose surprenante et presque mira leuse, que l'archevêque de Cantorbéri et l'arc diacre Girauld de Cambres, qui ne parlaient galois et latin, langues qui n'étaient point ent dues du peuple, faisaient par leurs prédications si grande impression sur leur esprit, que la plup au seul son de leur voix, fondaient en larmes, et laient se croiser. Il arriva, dit-on, une chose s blable en Allemagne, lorsque S. Bernard prêchai français à des Allemands qui n'entendaient pa langue française. Il imprima dans leur esprit un grande dévotion, qu'il tira de leurs yeux une ab dance de larmes, et qu'il obtint d'eux tout ce q voulut, nonobstant la dureté de leurs cœurs, au que lorsqu'il leur parlait leur propre langue par interprète qui exposait fidèlement ce qu'il leur dis ils n'en étaient nullement touchés.

[1] *Anglia sacra, quæ complectitur historias Archiepiscop Angliæ, a prima fidei susceptione ad annum* 1540. Lond in-fol., anno 1691.

SUITE DU LIVRE VI.

CHAPITRE XX.

Fin de la domination de l'ordre Teutonique en Prusse. Duché de Prusse jusqu'à sa réunion, sous un même maître, à l'électorat de Brandebourg[1].

Malgré le prudent conseil que le grand maître, Conrad d'Erlichshausen, avait donné en mourant à ses confrères, les chevaliers de l'ordre Teutonique, son neveu, *Louis d'Erlichshausen*, avait été nommé, le 21 mars 1450, trente-unième grand maître de l'Ordre. Il dut son élection à l'influence de son oncle maternel, Henri Reuss de Plauen, un des membres les plus habiles de l'Ordre, qui espérait régner sous le nom du faible Louis. Conrad avait été prophète, lorsqu'il annonça qu'un grand malheur menaçait l'Ordre. Louis d'Erlichshausen ne put le détourner. Ce grand maître, auquel on peut reprocher avec justice d'avoir manqué de fermeté, est accusé d'actes arbitraires par quelques historiens qui peut-être ne l'ont pas jugé sans prévention. Les actions de Louis d'Erlichshausen, dépouillées du commentaire de la malveillance, présentent un mélange de fermeté et de douceur, qui était peut-être le seul moyen de concilier les partis. Il fut malheureux; il eut tort. Louis d'Erlichshausen, grand maître.

[1] Suite du vol. XI, p. 255.

Différend avec les États confédérés.

Le différend de l'Ordre avec les villes et États du pays, confédérés depuis 1440, subsistait toujours, et le grand maître, qui regardait leur union comme l'effet d'une rébellion, eut recours à l'autorité du pape et de l'empereur pour la faire casser comme illégale. L'évêque de Silva, qui arriva en 1450, comme légat de Nicolas V, ordonna, sous peine d'excommunication, la dissolution de la ligue; mais ne trouva que des récalcitrans.

Le grand maître essaya alors d'un moyen plus doux pour parvenir à son but, en écartant tous les objets de dissension. Il fixa un jour pour écouter les plaintes des sujets contre le gouvernement. Les mécontens se récrièrent contre la brièveté du délai, et en demandèrent une prolongation; mais le grand maître prononça un défaut contre les États qui n'avaient pas comparu. Louis d'Erlichshausen offrit alors au peuple une charte qui accordait l'institution d'un juge d'appel, autorisé à réformer même ses propres jugemens, à condition que la confédération fût dissoute. Les États ayant trouvé la charte insuffisante, le grand maître les engagea à en rédiger un autre projet; ils le firent, mais y insérèrent des articles qu'à son tour il ne voulut pas accorder.

Il leur proposa de compromettre de tous leurs différends entre les mains du pape ou de l'empereur, ou de quelqu'autre prince, ou du clergé du pays, ou enfin d'autres personnes impartiales. Les États s'en défendirent d'abord, à la fin ils consentirent à nommer l'empereur pour juge, et envoyèrent des députés à sa cour.

L'empereur confirma les privilèges des États, pro-it de les protéger contre le tribunal secret, et leur corda le droit de tenir des assemblées, de lever des ntributions pour les frais de leurs procès, et d'en-yer des députés : il assigna les parties à comparaître son tribunal, à la S. Jean 1453. Le terme arrivé, les tats demandèrent un délai : on le leur accorda deux is ; et, comme au troisième terme, leurs députés ne présentèrent pas, Frédéric III, de l'avis des États Empire, prononça, le 1er décembre 1453, que la nfédération était illégale, et devait être regardée mme non avenue. L'empereur casse la confédération, 1453.

On accuse l'Ordre d'avoir donné à ce jugement une op grande extension, en condamnant les États et les illes à la perte de leurs privilèges et au paiement de 00,000 florins à titre de frais. Les États armèrent; an de Baysen que nous avons vu anciennement à ur tête, fut l'âme de la révolution qui se prépara. ar une déclaration adressée au grand maître, les in-rgés renoncèrent à l'obéissance de l'Ordre. Le grand aître donnait un bal à son château de Marienbourg; s citoyens de Thorn, masqués en femmes, se pré-ntèrent à la porte, demandant à être admis à la fête. peine les eut-on reçus qu'ils tirèrent des armes de essous leurs robes, et arrêtèrent plusieurs dignitaires e l'Ordre. Un feu allumé au haut de la tour ayant nnoncé aux confédérés que le complot avait réussi, es scènes semblables eurent lieu dans d'autres villes. e commandeur de Dantzig vendit son château aux ourgeois, renonça à l'Ordre et se maria. Le château Guerre civile.

de Kœnigsberg fut pris sans coup-férir. On employa la force pour s'emparer de celui d'Elbing. Les Warmiens refusèrent d'obéir désormais à leur évêque. Les chevaliers se sauvèrent dans les places fortes de l'Ordre, à Marienwerder, Sthum, Konitz, ou se retirèrent en Allemagne; plusieurs furent massacrés. Un grand nombre de châteaux furent détruits.

Les confédérés se soumettent à la Pologne.

Les confédérés sentaient cependant que sans secours étranger ils ne pourraient se maintenir. Ils balancèrent entre le roi de Danemark, celui de Bohême (qui était aussi roi d'Hongrie) et celui de Pologne. La réputation personnelle de Casimir IV fit pencher enfin la balance en sa faveur. Jean de Baysen, l'*ami de la liberté*, fut à la tête de la députation qu'on envoya offrir le pays au roi de Pologne. Ainsi l'esprit d'insubordination et de mutinerie porta les habitans de la Prusse à échanger un gouvernement qui sans doute avait des imperfections, contre un autre qui était décidément plus mauvais.

Charte royale de 1454.

Casimir hésita quelque temps d'accepter cette soumission. Enfin cependant, le 6 mars 1454, il signa un acte de capitulation nommé *privilège d'incorporation* [1], par lequel il confirmait tous les privilèges des États et des villes, supprimait les douanes, réservait aux indigènes tous les emplois, promettait de ne rien faire sans l'avis de ses conseillers prussiens et de laisser le pays dans son intégrité, d'accorder au commerce une liberté entière, et à la noblesse prus-

[1] Le roi y dit : « Terras et dominia prædicta regno Poloniæ *reintegramus*, reunimus, inviseeramus, et *incorporamus*.

ienne l'indigénat polonais avec la prérogative de prendre part à l'élection des rois. Il se réserva de nommer, avec l'agrément des États, un gouvernement royal. L'acte de soumission des confédérés fut signé à Thorn le 15 avril; il ne le fut cependant que par la partie occidentale du pays; car dans la Prusse orientale, les trois villes dont se compose Kœnigsberg étaient seules entrées dans la confédération.

Immédiatement après, Casimir IV déclara la guerre au grand maître. Cette guerre, qui dura treize ans, entraîna la Prusse dans une suite de calamités, auxquelles ne pouvaient être comparées toutes ces vexations dont se plaignaient les villes, et quelques hommes de la classe de ceux qui voient abus dans tout ce que fait un gouvernement régulier et approuvent l'arbitraire quand il s'exerce au nom de la liberté. De 21,000 villages que la Prusse renfermait en 1454, il n'en resta plus, en 1466, que 3,013; le nombre des hommes qui périrent dans ces douze ans se comptait par cent mille. Guerre de treize ans.

Jean de Baysen, l'auteur de la révolution qui précipita sa patrie dans un abîme de maux, fut nommé premier gouverneur de Prusse. Le pays fut divisé en quatre palatinats, savoir : Culm, Kœnigsberg, Elbing et Pomérellie; Stibor et Gabriel de Baysen, frères de Jean, obtinrent les palatinats de Kœnigsberg et d'Elbing. Les évêques de Culm, Riesenbourg et de la Sambie se soumirent; celui de Warmie quitta le pays. Le grand maître réclama l'appui de l'empereur et de l'Empire; la diète germanique décréta une ambassade

pour Cracovie et pour Prague, afin de faire des représentations à Casimir, et d'engager le roi de Bohême à marcher au secours de l'Ordre. Les représentations furent vaines; le roi de Bohême ne voulut pas intervenir dans les affaires de ses voisins.

Nous ne rapporterons que les événemens les plus remarquables de la guerre de Prusse. Comme toutes les guerres civiles, elle se signala par des dévastations atroces. Les deux partis la firent avec des troupes mercenaires qui ne ménagèrent pas plus l'ami que l'ennemi. Le roi mit le siège devant Konitz, seule place avec Marienbourg qui restât à l'Ordre dans la Prusse occidentale; car Stuhm avait été obligée de capituler. Konitz était défendue par Henri Reuss de Plauen. L'armée polonaise ne comptait que 12,000 combattans, quoiqu'avec les bouches inutiles elle se montât à 30,000. Rodolphe, duc de Sagan, et son frère Balthasar qui commandaient un corps de 8,000 hommes au service de l'Ordre, surprirent les assiégeans le 18 septembre 1454, pendant que Henri Reuss faisait une sortie. Les Polonais furent mis dans une déroute complète, 3,000 en furent tués; ils perdirent leur artillerie et leurs équipages; la couronne que Casimir avait portée en recevant à Thorn l'hommage des Prussiens, et l'instrument de l'acte d'incorporation tombèrent entre les mains des vainqueurs. Le roi ne fut sauvé que par le dévouement d'un de ses serviteurs. Le duc de Sagan paya sa victoire de la vie [1];

[1] Balthasar, qui lui succéda, laissa le duché, en 1472, à Jean II, son frère, qui le vendit à la maison de Saxe. Voy. vol. XIV, p. 167.

1,000 voitures chargées de vivres qu'on trouva dans le camp des Polonais approvisionnèrent la garnison de Konitz pour deux ans. Le siège de Marienbourg fut levé; Stuhm ouvrit ses portes à l'Ordre. Plusieurs autres villes et châteaux se rendirent; Dirschan fut du nombre, et Dantzig se vit menacé.

Pour maintenir cette ville dans le respect, l'Ordre avait fait bâtir, sur un terrain contigu à ses faubourgs, une nouvelle ville qu'on appelait le Jeune Dantzig; elle renfermait 1,400 maisons, dont la plupart appartenaient à des bourgeois de Dantzig, qui s'y étaient fixés pour jouir des avantages que l'Ordre accordait aux habitans. Les Dantzigois ne voyaient cet établissement qu'avec beaucoup de jalousie; ils représentèrent au roi de Pologne que la nouvelle ville offrait à l'Ordre une bonne position pour se fortifier ou pour brûler leur ville; en conséquence, ils arrachèrent à leur nouveau souverain un ordre pour détruire la ville rivale. Munis de cette pièce, les bourgeois de Dantzig, des torches à la main, allèrent, le 20 janvier 1455, mettre le feu aux maisons de leurs concitoyens.

Comme l'Ordre manquait d'argent pour payer les bandes qu'il avait prises à sa solde, il s'avisa d'un expédient qui entraîna de graves inconvéniens. Il donna aux chefs de ces bandes ses châteaux et ses domaines, à titre de nantissement et de sûreté, les autorisant à les vendre, si, aux échéances convenues, les paiemens stipulés n'avaient pas eu lieu. Cette formule usitée dans cette espèce de contrats, comme simple *clause commi-*

natoire, fut prise à la lettre par les chefs de bandes, qui, comme nous verrons, vendirent effectivement les domaines qu'on leur avait engagés; et comme [illegible]s villes avaient au[illegible] des troupes mercenaires à leur solde, les officiers de celles-ci demandèrent la même sû[illegible]é que recevaient leurs camarades qui servaient l'Or[illegible] confédérés qui ne pouvaient pas la donner, [illegible] dans la nécessité de frapper leurs adhérens des co[illegible]butions les plus accablantes. Pour le soulagem[illegible] Dantzig qui faisait de grands sacrifices, Casim[illegible] [illegible]donna la commanderie de l'Ordre, située [illegible] [illegible]re, et d'autres terres.

[illegible]lle-ville de Kœnigsberg et Lœbenicht s'étai[illegible]
[illegible]'Ordre, le 15 avril, Kneiphof qui, [illegible]
ca[illegible] [illegible]ement cette capitale, fut assi[illegible]
Pla[illegible] [illegible]5 juillet. On accorda aux hab[illegible]
comi[illegible]
mont[illegible]
frère B[illegible] [illegible]5, la Nouvelle March
hommes [illegible] [illegible]éclaid en 1454,
le 18 sept[illegible] [illegible]ue l'Ordre
sait une so[illegible] [illegible] B,
route comp[illegible]
leur artillerie
simir avait [illegible]
des Prussiens, [illegible]
tendirent
[illegible]

ır et l'Ordre conclurent une alliance défensive, dont guerre d'alors fut exceptée. Frédéric interposa sa diation pour faire renoncer Casimir à la Prusse; il t lui-même à Bromberg, où était le roi; mais ses orts eurent pas de succès.

nd maître ayant échoué dans toutes ses négo- t ayant pour but de se procurer de l'argent, les upes mercenaires vendirent, le 28 octobre, au roi confédérés, pour la somme de 436,192 florins grie ou ducats, les châteaux et les villes de Ma- bourg, Dirschau, Mewe, Konitz et Hammerstein. ure ne fut consommée qu'à Pâques 1457. Le nd maître quitta alors sa résidence de Marien- rg, et Kœnigsberg devint le chef-lieu de l'Ordre. vrai que Marienbourg rentra, le 27 septembre, s l'obéissance de l'Ordre; mais cette ville fut de peu utilité sans le château que le roi conserva; encore Ordre ne s'y maintint pas long-temps. Le 5 septembre 60, cette ville, après un long siège, fut obligée de re par capitulation aux confédérés, qui firent le bourguemaître Blum, pour avoir si long- nu les citoyens dans l'obéissance de leur revanche, tomba au pouvoir de méranie remit au grand maître ourg sur la Lebe et Bütow, it engagé envers le roi de

Brodnica, qui eut lieu ut regardée comme au l'Ordre; aussi le

maître négligea-t-il de se rendre à un congrès que le roi de Bohême avait convoqué à Glogau pour réconcilier les parties belligérantes. Cette année vit la seconde bataille de cette guerre, la première après celle de Konitz; elle eut lieu le 17 septembre, entre le couvent de Zarewitz et Putzig, dans un endroit marécageux où Frédéric de Runeck, commandant les troupes de l'Ordre, avait cerné Pierre Dunin, général d'un corps de Polonais; ceux-ci attaquèrent courageusement leurs ennemis, et remportèrent une victoire qui coûta à l'ordre près de 3,000 hommes. Les deux généraux furent tués. Depuis cette journée, l'Ordre ne put reprendre sa supériorité par terre. Il la perdit aussi sur les fleuves en 1463. Les Dantzigois avaient assiégé Mewe qui, par sa situation sur la Vistule, troublait leur navigation et interceptait les grains arrivant de l'intérieur de la Pologne. L'Ordre voulut débloquer cette place en y envoyant sa flotte par le Haf; mais, le 16 septembre, elle fut battue et entièrement détruite. Mewe tint cependant jusqu'au 1er janvier 1464. Les vainqueurs y commirent d'horribles excès.

Le pape Pie II se regardait comme appartenant à la Prusse. L'évêque de Warmie étant mort en 1457, à Breslau, son chapitre se trouvait dispersé; un tiers était à Glogau, un autre à Dantzig, un troisième à Kœnigsberg. Chaque fraction élut un évêque; les suffrages de celle de Glogau tombèrent sur Énée Sylvius Piccolomini; Callixte III, et, après quelques difficultés, le roi de Pologne, reconnurent la dernière élection. L'évêque de Warmie, avant d'avoir visité

son diocèse, fut nommé pape en 1457; l'année suivante il résigna le bénéfice en faveur de Paul de Legendorf, son ancien ami. En 1463 il envoya Jérôme, archevêque de Crato, en qualité de légat, pour pacifier le pays; mais, par son refus de communiquer avec les confédérés, parce qu'ils étaient excommuniés, le légat rendit impossible l'exécution de la mission que son maître lui avait confiée. En 1464, le grand maître réclama la médiation de la ville de Lubeck; elle l'accepta en s'adjoignant Rostock, Wismar, Lunebourg, Riga et Dorpat; des conférences pour la paix furent tenues depuis le mois de juin à Thorn; mais, quoique les deux parties fussent également épuisées, et que la Prusse n'offrît plus de ressources, aucune partie ne voulut rien céder à l'autre. Enfin la perte de Konitz ayant enlevé à l'Ordre tout moyen de recevoir des secours et des vivres d'Allemagne, la paix fut signée, le 19 octobre 1466, à Thorn, au grand mécontentement des confédérés de la Prusse, qui auraient voulu expulser entièrement l'Ordre.

Par cette paix, l'ordre Teutonique céda à la Pologne la Pomérellie, y compris la ville de Dantzig; les districts de Culm et de Michelau, la Warmie, Marienbourg et Elbing, le tout renfermant dix-huit commanderies; il conserva la Sambie, la Natangie et la Pomésanie, ou la Prusse orientale, comme fief du roi et de la république de Pologne. Le grand maître fut nommé sénateur de Pologne, et on lui assigna une place d'honneur à la gauche du roi. Chaque grand maître devait, dans les six premiers mois après son

Paix de Thorn, 1466. Origine de la Prusse royale.

voulait lui donner pour successeur, ne prit d'abord que le titre de lieutenant du grand maître; après trente mois de patience, le roi exigea que l'Ordre se donnât un chef; Henri fut en conséquence élu grand maître, le 26 octobre 1469, et prêta serment à la diète de Petrikow, le 1er décembre suivant; il mourut le 2 janvier 1470, laissant la réputation d'un homme de mérite et d'un bon militaire, mais aussi d'un prince doué d'un caractère despotique.

Henri Reffle de Richtenberg, trente-troisième grand maître, 1470–1477.

Son successeur, Henri Reffle de Richtenberg, ne fit pas de difficulté de prêter hommage. Son règne fut souillé d'un grand crime. Thierry de Cuba avait été nommé par le pape évêque de Sambie, contre la volonté de l'Ordre et du chapitre. C'était un prélat violent qui causa beaucoup de troubles. Le grand maître le fit arrêter; mais, n'osant pas répandre le sang d'un prélat, il le fit enchaîner et attacher à un pilier de sa prison où on le laissa mourir de faim. Le souvenir de ce forfait troubla les derniers momens de Richtenberg; il mourut dans le délire le 13 février 1477. Il existe un document de ce grand maître, de 1476, par lequel il déclare les fiefs de la Sambie transmissibles aux femmes. Regardant la guerre avec le roi de Pologne comme inévitable, il envoya le commandeur d'Osterrode, Martin Truchsess Waldbourg de Wetzhausen, en Hongrie pour conclure une alliance avec Mathieu Corvin. Ce fut ce négociateur qui fut élu grand maître, le 4 août 1477. La guerre éclata immédiatement après; comme le roi d'Hongrie était empêché par les Turcs d'envoyer à l'Ordre le secours promis, la chose

Martin Truchsess de Wetzhausen, trente-quatrième grand maître, 1477–1489.

fut promptem..... arrangée, et le premier essai pour rendre l'indépendance à l'Ordre resta sans résultat.

Martin mourut le 5 janvier 1489; le 1er septembre on lui donna pour successe Jean de Tieffen, Souabe d'origine, qui s'empressa de prêter hommage au roi de Pologne, s'occupa avec zèle du bien-être de ses sujets, se mit lui-même à la tête de 400 cavaliers que l'Ordre fournit au roi contre les Turcs, et mourut pendant cette expédition, à Léopol, le 25 août 1497. Jean de Tieffen, trente-cinquième grand maître, 1489-1497.

Le chevalier qui pouvait, avec plus de confiance que tout autre candidat, espérer d'être nommé son successeur, le bailli Guillaume d'Eisenberg, fut précisément celui qui conseilla à ses frères de choisir le grand maître dans une maison régnante, à l'aide de laquelle l'Ordre pût espérer de recouvrer son existence indépendante et son ancien lustre. Le choix tomba sur Frédéric, troisième fils d'Albert [1], souche de la ligne cadette de la maison de Saxe; mais on y mit pour condition expresse que Frédéric ne prêterait pas hommage au roi de Pologne, et qu'il s'efforcerait de recouvrer les possessions perdues. Ce ne fut qu'après avoir consulté la diète de l'Empire assemblée à Fribourg, que Frédéric accepta la dignité qui lui était offerte. Il se rendit en Prusse, fut reçu le 29 septembre 1498 chevalier de l'Ordre, et immédiatement après, proclamé grand maître. Frédéric de Saxe, trente-sixième grand maître, 1498-1510.

Sommé à différentes reprises par le roi de Pologne de venir rendre l'hommage auquel il était tenu, Frédéric prétexta un rescrit impérial qui lui défendait de

[1] Vol. XIV, p. 171, il est question des deux fils aînés d'Albert.

prêter le serment qu'on lui demandait. La chose allait en venir à une guerre ; le grand maître, se voyant privé de l'assistance que l'empereur et le corps germanique lui avaient promise, quitta la Prusse en 1507, résolu de n'y revenir qu'à main armée : il mourut le 14 décembre 1510, à Rochlitz, sans avoir revu sa principauté. Guillaume d'Eisenberg, qu'il y avait laissé comme vicaire, employa son influence pour faire élever encore une fois un prince d'Empire à la grande maîtrise de l'ordre Teutonique. Le 6 janvier 1511, on élut Albert de Brandebourg, un des fils de Frédéric l'Ancien, margrave de Brandebourg en Franconie [1]. Ce prince, âgé de vingt ans, était fils de Sophie, sœur de Sigismond Ier, qui, depuis 1507, régnait en Pologne. Il arriva à Kœnigsberg le 22 novembre 1512. Sigismond qui aimait ce neveu, aurait bien voulu vivre en paix avec lui ; il lui offrit un territoire situé en Podolie, d'où l'Ordre pourrait, conformément au but de son institution, continuer à faire la guerre aux Infidèles ; il voulait y ajouter une pension ou solde annuelle de 2,000 ducats, pourvu que le grand maître lui prêtât hommage. Albert refusa tout arrangement, parce que plus que jamais il espérait être soutenu par le corps germanique. Dans les délibérations des diètes de Trèves et de Cologne de 1512, il avait été question de former de la Prusse un nouveau cercle d'Empire. Aussi le roi de Pologne se montra-t-il très-conciliant à la diète de Posnanie de 1515, en renonçant à la stipulation de la paix de

Albert de Brandebourg, trente-septième et dernier grand maître en Prusse, 1511-1525.

[1] Voy. vol. XIX, p. 192.

ıorn qui allouait à des Polonais la moitié des nominations de nouveaux chevaliers.

Pour s'assurer l'assistance de l'électeur de Brandeburg, le grand maître et l'Ordre renoncèrent par un acte de 1517, au droit de réméré que l'Ordre s'était réservé en vendant, en 1440, la Nouvelle Marche [1]. Albert se rendit en 1518 à Berlin, et y négocia le libre passage pour les troupes qu'il levait en Allemagne. L'incendie de Meseritz, en 1519, attesta l'arrivée de ces troupes sur les frontières de la Prusse; vainement essayèrent-elles d'y pénétrer par Konitz ou par Posnanie. Cette attaque engagea le roi de Pologne à déclarer la guerre à l'Ordre, le 28 décembre 1519. Quatre jours après, le 1er janvier 1520, le grand maître surprit Braunsberg, pendant que les habitans étaient à la messe. Les succès de cette guerre varièrent, mais son résultat fut une nouvelle dévastation des deux Prusses qui déjà commençaient à se remettre de leurs anciennes pertes. Elle fut suspendue par une trève de quatre ans qui fut signée à Thorn, le 7 avril 1521, sous la médiation de Charles-Quint et de Ladislas, roi d'Hongrie. George le Pieux, margrave d'Anspach, un des frères du grand maître, et Frédéric II, duc de Liegnitz [2], négocièrent une paix définitive. Lorsqu'on fut d'accord sur les conditions, le grand maître se rendit à Cracovie, et déclara qu'il venait rendre à Sigismond l'hommage qu'il lui devait, et

Guerre de Pologne de 1519.

[1] Voy. p. 56 de ce vol.

[2] Il était beau-frère du grand maître, dont il avait épousé la sœur, Sophie.

prêter le serment qu'on lui demandait. La chose alla en venir à une guerre ; le grand maître, se voyant privé de l'assistance que l'empereur et le corps germanique lui avaient promise, quitta la Prusse en 1507, résolu de n'y revenir qu'à main armée : il mourut le 14 décembre 1510, à Rochlitz, sans avoir revu sa principauté. Guillaume d'Eisenberg, qu'il y avait laissé comme vicaire, employa son influence pour faire élever encore une fois un prince d'Empire à la grande maîtrise de l'ordre Teutonique. Le 5 janvier 1511, on élut Albert de Brandebourg, un des fils de Frédéric l'Ancien, margrave de Brandebourg en Franconie [1]. Ce prince, âgé de vingt ans, était fils de Sophie, sœur de Sigismond Ier, qui, depuis 1507, régnait en Pologne. Il arriva à Kœnigsberg le 22 novembre 1512. Sigismond qui aimait ce neveu, aurait bien voulu vivre en paix avec lui ; il lui offrit un territoire situé en Podolie, d'où l'Ordre pourrait, conformément au but de son institution, continuer à faire la guerre aux Infidèles ; il voulait y ajouter une pension ou solde annuelle de 2,000 ducats, pourvu que le grand maître lui prêtât hommage. Albert refusa tout arrangement, parce que plus que jamais il espérait être soutenu par le corps germanique. Dans les délibérations des diètes de Trèves et de Cologne de 1512, il avait été question de former de la Prusse un nouveau cercle d'Empire. Aussi le roi de Pologne se montra-il très-conciliant à la diète de Posnanie de 1515, en renonçant à la stipulation de la paix de

Albert de Brandebourg, trente-septième et dernier grand maître en Prusse, 1511-1525.

[1] Voy. vol. XIX, p. 192.

'horn qui allouait à des Polonais la moitié des nominations de nouveaux chevaliers.

Pour s'assurer l'assistance de l'électeur de Brandebourg, le grand maître et l'Ordre renoncèrent par un acte de 1517, au droit de réméré que l'Ordre s'était réservé en vendant, en 1440, la Nouvelle Marche [1]. Albert se rendit en 1518 à Berlin, et y négocia le libre passage pour les troupes qu'il levait en Allemagne. L'incendie de Meseritz, en 1519, attesta l'arrivée de ces troupes sur les frontières de la Prusse ; vainement essayèrent-elles d'y pénétrer par Konitz ou par Posnanie. Cette attaque engagea le roi de Pologne à déclarer la guerre à l'Ordre, le 28 décembre 1519. Quatre jours après, le 1er janvier 1520, le grand maître surprit Braunsberg, pendant que les habitans étaient à la messe. Les succès de cette guerre varièrent, mais son résultat fut une nouvelle dévastation des deux Prusses qui déjà commençaient à se remettre de leurs anciennes pertes. Elle fut suspendue par une trève de quatre ans qui fut signée à Thorn, le 7 avril 1521, sous la médiation de Charles-Quint et de Ladislas, roi d'Hongrie. George le Pieux, margrave d'Anspach, un des frères du grand maître, et Frédéric II, duc de Liegnitz [2], négocièrent une paix définitive. Lorsqu'on fut d'accord sur les conditions, le grand maître se rendit à Cracovie, et déclara qu'il venait rendre à Sigismond l'hommage qu'il lui devait, et

Guerre de Pologne de 1519.

[1] Voy. p. 56 de ce vol.

[2] Il était beau-frère du grand maître, dont il avait épousé la sœur, Sophie.

satisfaire à une obligation que l'Ordre seul l'avait empêché de remplir plus tôt. Le roi déclara que par cette conduite l'Ordre avait perdu tous ses droits sur la Prusse.

Paix de Cracovie de 1525. Création du duché de Prusse. Albert de Brandebourg, premier duc.

Le 8 avril 1525, la paix fut signée à Cracovie. Sigismond Ier conféra la Prusse, comme duché séculier et fief héréditaire de la couronne de Pologne, à Albert de Brandebourg, pour lui et ses héritiers mâles, et, à leur défaut, pour les margraves de Bayreuth et Anspach, frères d'Albert, et pour leurs autres frères. Si, à défaut d'héritiers mâles, le duché retournait à la couronne de Pologne, le roi en disposerait de nouveau en faveur de quelqu'un ayant des possessions en Prusse et sachant la langue allemande. Le duc de Prusse devait avoir le premier rang après le roi dans toutes les assemblées des États. Le roi remit au pays tout service militaire, pendant six ans, à moins que la Pologne ne fût exposée à une guerre pour cause de cette transaction : on régla la quotité de service pour l'avenir. S'il s'élevait un différend entre le roi et le duc, il devait être jugé à Marienbourg ou Elbing, par des conseillers du roi, qu'au préalable il relèverait du serment qu'ils lui avaient prêté. Les procès entre le duc de Prusse et les personnes de condition de princes ou les États ecclésiastiques, devaient être jugés par six conseillers du roi et autant du prince.

Frédéric de Heydeck, plénipotentiaire de l'Ordre, ayant approuvé ce traité, le 9 avril, le nouveau duc prêta, le 10, l'hommage au roi, son seigneur suze-

tain. Par l'instrument de l'investiture, Sigismond lui accorda, pour sa vie, une pension annuelle de 4,000 florins du Rhin.

La métamorphose du chef d'un ordre ecclésiastique en prince séculier, faite sans l'assentiment du souverain pontife, était l'annonce et le prélude d'un changement de religion. Pendant son séjour à la diète de Nuremberg, en 1522, Albert avait fait connaissance avec André Osiander (Hosemann), le réformateur de cette ville, qui lui avait fait goûter la doctrine de Luther, au point qu'en 1523, il demanda à celui-ci quelques prédicateurs. Dans une lettre adressée à l'Ordre, Luther s'éleva avec force contre le vœu du célibat, et envoya au duc quelques prédicateurs qui eurent le plus grand succès en Prusse. Le peuple qui, depuis quatre siècles, professait le christianisme sans le connaître, porta au prêche la même indifférence avec laquelle il avait assisté jusqu'alors à la messe, et devint protestant sans s'en douter; tandis que les habitans des villes, imbus, en leur qualité d'Allemands, des principes de liberté politique et religieuse, qui, depuis plus d'un siècle, étaient en vogue parmi leurs compatriotes, reçurent avec enthousiasme une doctrine qui leur semblait devoir renverser toutes les barrières de la domination. La noblesse venait d'éprouver où conduisait la liberté; mais elle ne montra pas moins de penchant pour un système qui lui ouvrait la perspective de s'approprier de riches bénéfices, dont elle n'avait que l'usufruit. Origine de réformation en Prusse.

Quoique déjà George de Polenz, évêque de Sambie,

Jacques de Dobenek, évêque de Poméranie, et un grand nombre de moines, se fussent déclarés pour la réformation, cependant Albert qui avait la Pologne à ménager, n'avait pas encore fait de démarche publique indiquant un changement de religion. Après son retour de Cracovie, en 1525, il tint une assemblée des États, où la plupart des chevaliers déposèrent l'habit de l'Ordre, et déclarèrent leur intention de rentrer dans la vie séculière. L'évêque de Sambie abdiqua le temporel de son évêché entre les mains du duc. Un réglement sur le culte, dressé par les deux évêques, fut publié en 1526, et Albert épousa Anne-Dorothée, fille de Frédéric Ier, roi de Danemark[1]. En 1530, parut une *Exposition abrégée de la Foi*, premier livre symbolique des Luthériens de Prusse. Elle était accompagnée de préfaces rédigées par le duc lui-même, par George de Polenz et par Paul Speratus, alors évêque de Poméranie. La même année, le duc introduisit dans son duché la confession d'Augsbourg, et défendit, sous peine d'excommunication, aux prédicateurs de s'écarter de son contenu.

Révolte des paysans.

En Prusse, comme dans les parties de l'Allemagne où le protestantisme prit le dessus, les principes de la

[1] Il avait déjà annoncé son projet de se marier dans le traité de Cracovie, où l'on trouve ce passage : Interdum adversariis nostris per nos liceat in cælibatu caste vivere ; quantum ad nos attinet, ingenue fatemur hoc donum nobis minime esse elargitum. Proinde maluimus juxta Pauli doctrinam in matrimonio vivere quam extra matrimonium in præsenti uri atque in futuro sæculo a regno cœlorum excludi. *Cod. dipl. Pol.*, T. IV, p. 289.

liberté évangélique, annoncés d'une manière imprudente, et mal compris par un peuple ignorant, engendrèrent des troubles. Le duc Albert ayant fait un voyage en Silésie, les paysans de la Sambie refusèrent à la noblesse toute obéissance, toute prestation, tout service, en se fondant sur l'Évangile qui ne parlait que d'un seul Dieu et d'un seul prince, et ne connaissait pas de noblesse. Averti de ce mouvement séditieux, le duc revint en Prusse, marcha contre les rebelles, et leur laissa le choix entre une bataille qui sans doute aurait été une boucherie, et la soumission volontaire : les paysans choisirent la seconde alternative. Le duc en fit mettre aux fers quatre-vingt-sept, dont treize des plus coupables furent exécutés. Mais en même temps Albert invita les paysans à porter leurs plaintes contre la noblesse à une prochaine assemblée des États qui y ferait droit.

Mergentheim devient le siége du grand maître de l'ordre Teutonique.

L'apostasie du grand maître, en Prusse, changea toute la constitution de l'ordre Teutonique. Thierry de Kleen, qui était alors maître de l'Ordre en Allemagne, ayant abdiqué en 1526, la grande maîtrise fut transportée sur la maîtrise d'Allemagne, et Gaultier de Cronberg, nommé, au mois de décembre 1526, maître en Allemagne, prit, le 6 décembre 1527, le titre d'administrateur de la grande maîtrise en Prusse. L'Ordre qui, depuis ce temps, a établi son siége à Mergentheim, n'a laissé passer aucune occasion pour faire revivre ses prétentions sur la Prusse; et leur légitimité a été reconnue par l'empereur et l'Empire, qui déclarèrent nulles les stipulations de la paix de

Cracovie. Le duc Albert fut mis au ban de l'Empire, en 1532, et, en 1534, cette proscription fut étendue à ses sujets, en punition de la persévérance avec laquelle ils lui obéissaient.

Querelle de l'osiandrisme.

Il était dans le caractère d'Albert de se laisser subjuguer par les personnes dont il était entouré. Depuis 1548, Osiander et un autre prédicateur de Nuremberg, nommé Jean Funck, qui avaient tous les deux perdu leurs places, parce qu'ils ne voulaient pas se conformer à l'*Interim*, s'étaient retirés en Prusse. Osiander devint aussitôt le favori du duc, et obtint une grande influence sur lui. Ce théologien professait sur la justification une doctrine réprouvée par les Luthériens orthodoxes, dont le chef en Prusse s'appelait Frédéric Staphylus. L'opposition entre ces deux luminaires du protestantisme causa un grand scandale dans Kœnigsberg. Albert prit hautement le parti d'Osiander qu'il nomma, en 1551, vice-président de l'évêché de Sambie. Joachim Mœrlin, docteur en théologie, qu'Albert avait chargé de concilier les esprits, souffla au contraire le feu de la discorde, et les partis se condamnaient réciproquement, comme fauteurs d'hérésies exécrables. On demanda l'avis des facultés des diverses universités protestantes. Celui des théologiens de Wirtemberg se distingua par sa modération et sa sagesse : sans approuver en entier les thèses d'Osiander, ils le justifiaient en général, et faisaient voir que toute la dispute se fondait sur une suite de malentendus. Dans un second mémoire, ils dressèrent six articles tendant à faire voir la conformité

de la doctrine des deux partis dans tous les points essentiels.

Osiander était mort quand cette décision arriva. Le duc, auquel sa mémoire était chère, ordonna, en 1555, que tous les prédicateurs se conformassent à la doctrine des six articles. Mœrlin déclara que cet ordre était l'œuvre du mauvais esprit, et appela tous les orthodoxes à la résistance. Le duc destitua une foule de récalcitrans, mais la noblesse lui fit des représentations, et demanda l'extirpation de l'osiandrisme. Dans l'espoir de rétablir le calme, Albert dressa lui-même un formulaire de foi, et convoqua successivement deux synodes. Ces assemblées décidèrent que Jean Funck, gendre d'Osiander et prédicateur de la cour ducale, serait tenu de désavouer la doctrine de son beau-père; mais la faveur d'Albert protégea Funck, et les troubles religieux continuèrent jusqu'à ce que le parti orthodoxe trouva moyen d'impliquer Funck dans un procès criminel, et d'étouffer l'hérésie dans le sang de cette victime de l'intolérance.

Fondation de l'académie de Kœnigsberg, 1543.

Depuis long-temps Albert méditait le projet de fonder une académie à Kœnigsberg. Comme son exécution éprouvait des difficultés, il commença par y établir, en 1541, un collège ou gymnase sous le titre de *pædagogium* ou *particulier* (*particulare*), où les jeunes gens étaient préparés aux hautes études; deux ans après, il fonda l'académie ou université. George Sabin (*Schüler*), gendre de Melanchthon, fut nommé recteur perpétuel de cette institution, mais il quitta Kœnigsberg en 1547. D'après les idées

du temps, un établissement littéraire de ce genr
jouissait pas de considération tant qu'il n'était
confirmé par le pape ou par l'empereur. Alber
pouvait demander cette faveur à Rome, mais il fi
liciter par le duc de Mecklembourg, son gendr
confirmation impériale, et, comme la chose épro
des difficultés, il se contenta d'un diplôme du r
Pologne, du 28 mars 1560, qui accorda à l'acad
de Kœnigsberg tous les priviléges et toutes les im
nités dont jouissait celle de Cracovie. Un statut
de 1557 ordonna que tous ceux qui professaien
articles de foi sur lesquels l'Église catholiq
la confession d'Augsbourg s'accordaient, parti
raient à ces privilèges, ce qui en exclut les An
tistes, les Sacramentaires ou Zwingliens, et les
taires.

La branche électorale de Brandebourg obtient l'investiture éventuelle de la Prusse.

Albert perdit, le 11 avril 1547, son épous
sept enfans qu'elle lui avait donnés, une seule
cesse lui survécut, elle s'appelait Anne-Marie, e
mariée à Jean-Albert, duc de Mecklembourg. A
de soixante ans, en 1550, le duc qui désirait u
ritier, épousa Anne-Marie, fille d'Éric Ier, d
Brunswick, qui, en 1553, accoucha d'un p
qu'on nomma Albert-Frédéric. Le 4 mars 156
roi de Pologne accorda à la branche électorale
maison de Brandebourg l'investiture éventuell
duché de Prusse, que la paix de Cracovie n'ava
pulée que pour la branche de Franconie. Sigism
Auguste et Albert avaient un égal intérêt d'att
l'électeur au sort de la Prusse, parce que l'un et

raignaient les vues de la cour impériale, qui tendaient détruire l'effet de la paix de Cracovie.

Troubles de Scalich.

La vieillesse avait affaibli l'énergie et les facultés l'Albert, dont les dernières années furent troublées ›ar des mouvemens séditieux d'une nature particuière, et sur lesquels règne un nuage que l'histoire ne ›eut percer. Un certain Paul Scalich, personnage nystérieux, joua le principal rôle dans ces troubles. l paraît qu'il s'appelait proprement Jalenchyck, était ils d'un maître d'école d'Agram en Croatie, et que, lu nom de sa mère, il prit celui de Scalich, lorsqu'il 'avisa de se donner pour un descendant de la maison le Scala, qui avait régné dans le quatorzième siècle, Vérone, et prétendait avoir eu pour bisaïeule une ›rincesse de Brandebourg [1]. C'était un homme d'une ›elle figure, éloquent et très-savant, qui, à l'âge de lix-huit ans, avait pris le grade de docteur en théoogie à Bologne. A vingt-un ans, il fut nommé chapelain de l'empereur Ferdinand Ier, et gagna les bonnes grâces de son fils Maximilien. Il produisit alors une généalogie appuyée de divers diplômes authentiques qui constataient sa descendance des Scala, et fut reconnu comme tel. Bientôt après, ayant embrassé le protestantisme, il s'évada de Vienne, et chercha un asyle à Tubingue. Invité, à l'âge de vingt-sept ans, par Albert, de venir à Kœnigsberg, il réussit facilement à s'emparer de toute la confiance du duc, qui en fit son premier ministre et son ami,

[1] Barbe, fille du margrave Jean, frère de l'électeur Albert Achille.

le reconnut comme son parent, et lui donna une maison et des terres. Les sciences occultes que le prince et son ministre cultivaient avec le même zèle, fournirent un lien indissoluble entre les deux adeptes, et Scalich promettait de conduire le duc à la félicité suprême, en le faisant passer par tous les degrés d'épuration de la mystique; espoir consolant pour un prince dont la conscience flottait continuellement entre la religion dans laquelle il était né et celle qu'il avait embrassée. Il paraît que Scalich employait, pour subjuguer le duc, des moyens qui prouveraient qu'il fut plutôt imposteur que visionnaire. Albert fut fréquemment tourmenté par des esprits que l'art de Scalich savait bannir de sa présence. On a aussi répandu que les agrémens de sa personne gagnèrent à un haut degré au thaumaturge l'affection de la jeune duchesse.

Les projets de Scalich tendaient peut-être à ramener le duc dans le giron de l'Église, et on a prétendu qu'il était un instrument des Jésuites; une chose l'embarrassait, c'était l'influence de quelques ministres du duc, nommément du chancelier Jean de Creutzen, du grand bourgrave Christophe, son frère, et du grand maître Jean-Jacques Truchsess de Waldbourg. Ces ministres formaient une faction aussi avide de pouvoir et d'argent que le parti qui soutenait le prince de la Scala, et qui se composait, outre Jean Funck, confesseur du duc, Mathieu Horst du Mecklembourg, le Poméranien Schnell, et Jean Steinbach, que Scalich, en arrivant, trouva en possession de la confiance d'Albert, de quelques autres qu'il en-

gagea le duc de nommer ses conseillers, et qui tous étaient étrangers. On les appelait la faction de Mecklembourg, et ils s'emparèrent des affaires, à l'exclusion des anciens ministres. Les États qui, humbles et soumis au commencement du règne d'Albert, s'étaient successivement enhardis, avaient formé une opposition, et faisaient cause commune avec le parti du chancelier ou des anciens ministres.

Ce parti éleva de grandes plaintes contre la nouvelle administration qui fut représentée comme arbitraire. On lui fit un grand crime d'avoir conclu un contrat avec un certain colonel Wobeser, pour la fourniture d'un corps de 1,000 cavaliers que le duc voulait vendre au Danemark ou à la Pologne. Les anciens ministres furent destitués; Paul Wobeser fut nommé maréchal du pays; un docteur mecklembourgeois, nommé Laurent Kirchhof, eut la place de chancelier. Scalich entama un procès contre Albert Truchsess de Wetzhausen qui avait attaqué sa généalogie. Cet adversaire se procura diverses pièces qui rendaient cette généalogie douteuse, sans néanmoins pouvoir prouver sa fausseté. Les ministres disgraciés et les États s'adressèrent à Varsovie, représentèrent le duc comme subjugué par une faction dangereuse, et sollicitèrent l'envoi de commissaires du roi, chargés d'examiner l'état du duché. Scalich, prévoyant l'orage qui allait éclater, se fit nommer ambassadeur pour chercher une épouse au prince héréditaire, et échappa ainsi au sort qui attendait ses amis. Les deux partis qui divisaient le gouvernement se préparèrent

au combat; mais l'opposition avait plus d'avantages, parce qu'elle faisait résonner aux oreilles du peuple les mots magiques de liberté et de despotisme qui ne manquent jamais leur effet, et qu'elle avait obtenu à Cracovie la nomination de commissaires pour examiner les plaintes des États à une assemblée qui avait été convoquée pour le 5 août 1566. Il paraît que les nouveaux ministres avaient déjà faibli; car nous voyons Jean de Creutzen paraître encore une fois comme chancelier, et faire, en cette qualité, l'ouverture des États. Albert Truchsess de Wetzhausen, chef de l'opposition, fit adopter une mesure qui rendait son parti tout-puissant; ce fut la réunion de la noblesse et des villes en une seule chambre. Aussitôt commencèrent les déclamations contre le prince et ses ministres. L'approche des troupes fournit un thême journalier aux orateurs de l'assemblée, et le duc finit par ordonner leur retraite, se contentant d'une garde bourgeoise de vingt-cinq hommes que les États lui fournirent.

Le parti révolutionnaire ne garda plus de mesures quand il se vit renforcé par l'arrivée des commissaires polonais : c'étaient Jean Sluzewski, Palatin de Brzesc; Pierre Zborowski, castellan de Bielcz, et Jean Kostka, castellan de Dantzig; tous les trois hommes arrogans et passionnés, qui voulurent soumettre le duc à une espèce d'interrogatoire, et, au lieu de développer le caractère de juges impartiaux, s'allièrent aux factieux. Le duc se conduisit avec une grande faiblesse : il rappela auprès de sa personne quelques-uns des anciens

ministres, tels que le chancelier Jean de Creutzen, Jean-Jacques Truchsess de Waldbourg et le docteur Jonas. Ces hommes, ennemis des ministres du parti de Mecklembourg, secrétement alliés à l'opposition, affectèrent de former un tiers-parti attaché au duc, mais opposé au parti de Mecklembourg et à celui des États. Les commissaires polonais, sans égards pour les droits du duc, citèrent, le 28 août, les quatre conseillers Funck, Schnell, Horst et Steinbach, pour comparaître à un tribunal de huit personnes choisies parmi leurs ennemis. On sut que le duc avait le dessein de quitter la Prusse pour aller en Pologne; on le fit manquer, mais l'existence de ce projet devint un des principaux points de l'accusation dirigée contre ses ministres. On travailla les habitans de Kœnigsberg; ils prirent les armes, et établirent des barricades pour empêcher l'entrée des troupes que le duc faisait venir, disait-on, de l'étranger.

La procédure contre les ministres fut un modèle d'iniquités. Ils furent accusés de perturbation du repos public et de tentative pour renverser la constitution du pays. Pour prouver cette accusation, on se fonda sur des faits qui ne constituaient pas de délit ou manquaient de preuves. On exigea du duc une déclaration pour savoir s'il voulait se charger ou non de la responsabilité des délits dont ses ministres scélérats (*die Buben*) étaient accusés par les États. Les commissaires expliquaient le sens de leur question : se chargeait-il de la responsabilité, il avait agi contre les traités, et était dans le cas de se justifier, s'il était pos-

sible, devant le roi et la couronne de Pol ne; dans seconde supposition qui serait beaucoup ns agréable aux commissaires, il était nécessaire qu'il retirât sa protection aux scélérats. Dans l'intervalle, le secrétaire de la commission, qui avait été envoyé à Varsovie, en revint, et apporta un ordre du roi qui enjoignait à Wobeser de licencier ses troupes. Ce succès rendit les commissaires plus insolens encore, et le faible Albert plus conciliant. Il déclara, le 14 septembre, qu'il livrerait ses ministres au roi lui-même, pour examiner leur conduite. Cette résolution effraya les commissaires, et ils trompèrent le duc, en lui remettant des réversales par lesquelles ils s'engagèrent à protéger ses conseillers contre toute violence et toute injustice. Albert sacrifia alors ses serviteurs fidèles, dont il prit un congé touchant. Les commissaires s'en emparèrent, et les firent charger de chaînes.

Les accusés nièrent tous les faits qu'on leur reprochait, mais voyant que leur mort était résolue, et qu'on allait leur donner la question d'une manière entièrement illégale, à l'égard de Horst et Schnell qui, comme docteurs en droit, et de Funck qui, comme ecclésiastique, en étaient exempts, ils avouèrent, le 18 octobre, tout ce que la faction voulait. Ils furent condamnés à mort le 28, et exécutés le même jour. Steinbach, qui était atteint d'une maladie dangereuse, échappa au supplice. Le 1er novembre, il fut condamné au bannissement; Scalich fut impliqué dans la même procédure; on prononça la confiscation de ses riches propriétés et le déclara hors de la loi s'il reve-

était en Prusse ou en un autre pays de la domination polonaise.

Depuis ce moment le duc Albert fut jusqu'à sa mort sous le joug de la noblesse qui non contente de la confirmation de tous les privilèges des États que ce prince signa, le 24 août 1566, lui arracha une nouvelle concession après l'autre; les intérêts des villes furent presqu'entièrement négligés. Le 4 octobre 1566, Albert s'engagea à pourvoir aux deux évêchés qu'il avait laissés vacans; ils étaient administrés par des ecclésiastiques décorés du titre de présidens, et les revenus entraient dans la caisse du prince. Huit députés de la noblesse et huit des villes devaient nommer les évêques.

Albert mourut le 20 mars 1568, à Tapiau; il était doué d'excellentes qualités qui en auraient fait un particulier estimable, mais il manquait de celles qui sont nécessaires à un prince, l'énergie, et cette confiance en lui-même qui rend le chef du gouvernement indépendant de ses ministres. Mort d'Albert, 1568.

Il eut pour successeur son fils unique, Albert-Frédéric, âgé de quinze ans. Le testament du père avait nommé un conseil de régence soumis et responsable au gouvernement de la Pologne; mais les commissaires envoyés par Sigismond-Auguste pour assister à l'ouverture du testament, déclarèrent que les talens précoces du jeune duc permettaient de lui remettre les rênes du gouvernement, à condition qu'il promît de l'exercer jusqu'à sa majorité avec l'assistance du conseil. Albert-Frédéric reçut, le 19 juillet 1569, à Albert-Frédéric, deuxième duc de Prusse, 1568-1618.

Lublin, l'investiture du duché, et en même temps George-Frédéric, margrave d'Anspach et de Bayreuth, et Jean-George, électeur de Brandebourg, obtinrent l'investiture éventuelle, malgré les intrigues des magnats qui voulaient qu'à l'extinction de la ligne de Franconie, la Prusse fût réunie à la couronne de Pologne.

écret de Lu-; la confes- d'Augs- urg est décla- religion do- nante en usse.

A cette même diète de Lublin le roi de Pologne accorda à la Prusse ducale un privilège par lequel la confession d'Augsbourg fut déclarée religion dominante dans ce pays; ce privilège fournit au fanatisme des ministres luthériens un prétexte et un moyen de troubler le règne d'Albert-Frédéric. Joachim Mœrlin que nous connaissons déjà comme un homme violent et disputeur, fut nommé évêque de Sambie, et prêcha publiquement contre les Calvinistes, qu'il nommait individuellement en pleine chaire; il exigea la destitution de tous les Calvinistes de tous leurs emplois quelconques, et introduisit l'usage de prêter serment sur les livres symboliques. Il mourut en 1571, et eut pour successeur un prélat plus turbulent encore qu'en mourant il avait recommandé : c'était Telman Heshusius. Sous la protection de pareils chefs l'insolence des prédicateurs n'eut plus de bornes; ils s'arrogèrent un pouvoir sur les consciences et sur les actions indifférentes de leurs ouailles, et vilipendèrent l'autorité civile. L'intolérant Heshusius trouva un prédicateur qui le surpassait en fanatisme, Morgenstern, célèbre pilier de l'orthodoxie. Cet homme, d'un orgueil sans bornes, eut le bonheur de découvrir que dans un

écrit dirigé contre les Calvinistes, l'évêque de Sambie s'était servi des termes d'*abstrait* et de *concret* d'une manière qui sentait l'hétérodoxie. Depuis ce moment, ces deux mots que personne n'entendait, mirent tous les esprits en mouvement; ils résonnaient dans toutes les chaires et devinrent les sobriquets par lesquels les ultraorthodoxes stigmatisaient les simples orthodoxes, beaucoup plus dangereux à leurs yeux que les hérétiques. Ces zélateurs prirent le dessus sur leurs antagonistes depuis que l'évêché de Pomésanie avait été conféré au docteur Wigandus, à côté duquel le fanatisme de Heshusius et de Morgenstern était de la modération. Heshusius fut persécuté jusqu'à ce qu'il se démît de ses fonctions et s'en retournât en Allemagne.

Albert-Frédéric tombe en démence.

Albert-Frédéric obtint, quoique d'une manière indirecte, la levée du ban de l'Empire prononcé contre son père, en recevant, lors de l'investiture de l'électeur de Brandebourg, par Maximilien II, l'investiture simultanée et éventuelle de l'électorat. Aussitôt qu'il atteignit sa dix-huitième année, il se débarrassa du conseil de régence, et envoya demander la main de Marie-Éléonore, fille aînée de Guillaume, duc de Juliers, Clèves et Berg [1]; mais, lorsqu'en 1573, cette princesse arriva à Kœnigsberg, elle trouva son futur époux dans une triste situation. Il était subitement tombé dans un état d'imbécillité, que les contemporains ont attribué à une potion qui lui avait été donnée par son médecin. Si ce crime est incroyable, il faut convenir que les ministres du duc et l'évêque

[1] Voy. vol. XV, p. 239.

Heshusius ont donné lieu, par leur conduite, à diriger sur eux des soupçons. On eut l'air de vouloir empêcher la guérison du prince; au moins est-il certain que le fanatisme religieux fit tout ce qu'il fallait pour l'empêcher. L'évêque ne voulut laisser approcher aucun médecin, sans l'avoir auparavant interrogé et examiné, afin de s'assurer qu'il n'emploierait pas des moyens magiques pour rendre la santé au malade, et n'était ni calviniste ou sacramentaire, ni anabaptiste. En général il condamna l'usage de tous les remèdes que fournit la médecine, se chargeant de guérir le duc par des prières. Un homme de l'art, envoyé par le duc de Juliers, entreprit la guérison par des moyens profanes; ses remèdes firent un grand bien, et on voyait l'état du malade s'améliorer; aussitôt il s'éleva un cri contre ce médecin dont la croyance n'était pas tout-à-fait orthodoxe, et il fut obligé de quitter son malade et le pays.

George-Frédéric, regent de Prusse, 1677.

La maladie d'Albert-Frédéric nécessita la nomination d'un curateur; à la suite de beaucoup d'intrigues qui se contrariaient, Étienne Bathory, roi de Pologne, chargea, en 1577, de cette fonction ou de la régence, George-Frédéric, margrave d'Anspach et de Bayreuth, cousin-germain du prince et son héritier présomptif. Un diplôme du 3 mars 1578 lui confirma la régence pour l'exercer jusqu'au rétablissement de la santé du duc, ou jusqu'à ce qu'il eût un fils majeur. Le même diplôme assurait de nouveau la succession au margrave et à ses descendans mâles, et, à leur défaut, à la branche électorale de la maison de Brandebourg.

Malgré les protestations de quelques membres de la noblesse polonaise, cette succession éventuelle des électeurs de Brandebourg fut encore confirmée, le 13 avril 1589, par Sigismond III.

Les théologiens saxons assemblés à Herzberg donnèrent, en 1579, à la demande du régent, leur avis sur les troubles religieux de la Prusse. Ils opinèrent pour que le turbulent Wigandus, qui depuis la retraite de Heshusius, administrait les deux évêchés, fût destitué, et qu'il fût défendu à tous les prédicateurs de porter sur la chaire le différend qui les divisait. Ils conseillèrent en même temps de supprimer entièrement les deux évêchés et de faire administrer les diocèses par des surintendans et des consistoires. Le régent ne suivit ce conseil qu'à la mort de l'évêque, en 1587; il institua alors deux consistoires composés en partie d'assesseurs séculiers, et les établit à Kœnigsberg et Saalfeld. Mais cette mesure n'étouffa pas les disputes religieuses; la persécution du calvinisme continua. Suppressi des évêchés Prusse.

George-Frédéric étant mort le 26 avril 1603, sans laisser de fils, il y eut de nouvelles intrigues pour la régence. Il paraissait que cette charge ne pouvait être disputée à Joachim-Frédéric, électeur de Brandebourg, généralement reconnu comme successeur éventuel, et dont le fils, Jean-Sigismond, était marié depuis neuf ans à Anne, fille aînée d'Albert-Frédéric[1]. Lui-même épousa cette même année 1603 Éléonore, sœur cadette de sa bru. La noblesse de Prusse et celle Joachim déric, régr Prusse, 16

[1] L'héritière des états de Juliers. Voy. vol. XV, p. 239.

de Pologne s'opposèrent cependant à la nomination de l'électeur comme régent; mais il l'obtint par un diplôme de Sigismond III du 11 mars 1605, après avoir signé certaines conditions qui ne sont pas connues, mais qui stipulaient certainement plusieurs avantages pour la religion catholique, comme le prouve la suite des événemens.

…ecteur Sigis-… régent …, 1609.

L'électeur, après un court séjour en Prusse, était retourné à Berlin, lorsque, le 2 juin 1608, mourut la duchesse Marie-Éléonore; il envoya sur-le-champ son fils, le prince électoral, à Kœnigsberg, pour assister son beau-père. Mais Jean-Sigismond n'avait pas atteint Kœnigsberg, que l'électeur lui-même mourut le 18 juillet 1608. Le nouvel électeur se trouvait dans une situation assez embarrassante, parce qu'il n'avait pas, comme son père, été reconnu régent. La noblesse mit tout en œuvre pour empêcher que la régence ne lui fût déférée, tandis que les villes favorisèrent sa prétention. Un diplôme du 29 avril 1609 le nomma régent, et des commissaires polonais envoyés en Prusse exécutèrent cet ordre; l'électeur établit une commission chargée de faire jouir les Catholiques en Prusse des avantages que son père avait promis, en 1605, de leur accorder. Ils obtinrent le libre exercice de leur religion, la conservation de leurs églises et du droit de patronage qui y était attaché, l'admissibilité à toutes les charges et à tous les emplois; dans l'espace de trois ans, on devait construire pour eux, à Kœnigsberg, une église avec un presbytère.

Une seconde affaire qui tenait à cœur à l'électeur,

était d'obtenir l'investiture de la Prusse, comme successeur de son beau-père. Cette affaire fut arrangée en 1611; l'électeur s'engagea à payer annuellement au roi de Pologne la somme de 30,000 florins polonais (20,000 francs), et la même somme chaque fois que la diète de Pologne accorderait au roi un subside; à maintenir tous les privilèges du pays, et nommément le droit d'indigénat; à ne pas établir des contributions sans le consentement des États; il fut convenu qu'il y aurait appel aux tribunaux polonais dans toutes les causes qui s'élèveraient au-dessus de 5,000 florins; que le calendrier grégorien serait introduit en Prusse. Le 16 novembre, l'électeur reçut l'investiture du duché de Prusse pour lui, ses frères et ses descendans mâles. Le 6 janvier 1612, les Prussiens lui prêtèrent l'hommage en présence de commissaires polonais. Le $\frac{\text{23 août}}{\text{2 septembre}}$ le calendrier grégorien commença à être suivi; on déclara que cela se faisait uniquement par déférence pour le roi et l'électeur.

Changement de religion de l'électeur.

L'électeur donna un grand scandale aux Prussiens orthodoxes, lorsque, le 20 octobre 1615, il fit célébrer la première fois, au château, la communion d'après le rit réformé. Cette démarche fut représentée par les zélés Luthériens comme un acte de félonie envers la couronne de Pologne. La plus grande fermentation régnait dans toutes les têtes. Les États se divisèrent en deux partis nommés les *Querulans*, ou l'opposition; et les *Protestans* (*Protesterende*), ou le parti électoral. Les premiers portèrent plainte à Varsovie contre l'électeur pour avoir violé la constitution;

Partis des Querulans et des Protestans.

la moitié des domaines de sa province archiépiscopale, que les Suédois réussiraient à arracher à ceux qui s'en étaient emparés, et promit en même temps de les aider à prendre la Harrie et le Wierland. Stenon Sture confia cette entreprise à un corps de 200 hommes seulement qui débarquèrent à Salis en se donnant pour l'escorte des ambassadeurs que l'administrateur envoyait, disait-on, à l'Ordre. Bernard de la Borck, qui était alors maître provincial, ne se laissa pas tromper par cette ruse. Il enveloppa les Suédois à Salis et les obligea à se rembarquer; après quoi il attaqua l'archevêque et le dépouilla de vingt-quatre châteaux, de manière qu'au bout de quinze jours il ne lui resta que Treyden et Kokenhausen. Enfin il l'assiégea dans ce dernier château, et l'ayant pris le renferma dans une étroite prison. Le grand prevôt et le grand doyen de l'église de Riga furent détenus en d'autres prisons. Sylvestre[1] succomba au chagrin et aux mauvais traitemens qu'il éprouvait; il mourut le 13 juillet 1479.

nerre de ie, 1480–

Depuis quelque temps il y avait eu des disputes entre les habitans des villes limitrophes livoniennes et russes. En 1480, les Russes envahirent le district de Dorpat et y commirent d'horribles ravages; Bernard les vengea par une expédition contre Pskoff qu'il as-

[1] Sylvester Stodewescher. Voy. vol. XI, p. 264. Sylvestre, dit M. le comte de Bray, était un administrateur habile, un homme savant pour son siècle. Il avait été professeur à Leipzig, et il avait composé plusieurs bons ouvrages sur Aristote. En voulant dans le principe ménager deux intérêts opposés, il s'embarrassa dans un détail de difficultés dont il ne sortit plus.

égea inutilement. En février 1481, les Russes envahirent la Livonie, prirent Fellin et Tarwast; aucune armée ne s'étant présentée pour s'opposer à leurs déprédations, ils emportèrent de cette province un riche butin. Tel fut le commencement des guerres longues et sanglantes dont la Livonie fut le théâtre et qui amenèrent un bouleversement total de l'état politique de cette contrée. La première guerre fut terminée par une trève de vingt ans qu'Iwan III Wassiliéwitsch signa en 1483 à Narva.

Les troubles de Riga n'avaient pas fini avec la mort de Stodewescher. L'Ordre avait réclamé la protection de l'empereur Frédéric III, le chapitre celle du pape. L'empereur confirma à l'Ordre le temporel de l'archevêché et ordonna à la ville de Riga de reconnaître sa domination. Sixte IV, au contraire, excommunia le maître provincial, et enjoignit à la ville de Riga de ne reconnaître comme seigneur qu'Étienne de Gruben, qu'il avait nommé archevêque à la place de Sylvestre Stodewescher. Le 31 octobre 1481, le procureur de la ville, par un acte qui n'a été tiré des archives que depuis peu d'années [1], protesta formellement contre la conduite arbitraire et violente de l'Ordre, et contre le rescrit impérial, comme obtenu par un faux exposé des faits, et conséquemment obreptice et subreptice. Troubles de Riga.

Vers la fin de la même année, la guerre entre l'Ordre et la ville de Riga commença par une attaque que la garnison du château de l'Ordre dirigea sur la ville. Le 27 juillet 1483, l'archevêque Étienne y arriva et

[1] Nous ne le connaissons que par M. le comte de Bray.

fut reçu comme souverain ; mais il mourut le 20 décembre de la même année dans un très-grand dénuement. Michel Hildebrandt, procureur de l'Ordre à Rome, fut élu son successeur, parce que l'Ordre avait promis de restituer à cette condition les biens de l'archevêché ; mais la guerre avec la ville de Riga continua, et la ville remporta, en 1484, près du lac Stintsee, un avantage marquant sur les troupes de l'Ordre. A la longue elle succomba néanmoins, et, en 1491, un traité qui est connu sous le nom de *sentence arbitrale de Wolmar*, imposa à la ville l'obligation de remplir les traités qui la soumettaient à l'Ordre. Ainsi Jean Freytag de Loringhof, quarante-quatrième maître provincial de Livonie, établit sa souveraineté sur la ville de Riga.

Sentence arbitrale de Wolmar.

Ce même prince conclut, en 1488, à Prestholm avec la Suède une alliance contre la Russie ; car on prévoyait qu'avant l'expiration de la trêve de 1483, la guerre avec Iwan III Wassiliéwitsch se renouvellerait. Par ce traité la Suède sacrifia l'archevêque de Riga.

Ligue de Prestholm, en 1488.

L'homme d'état que nous avons cité plus d'une fois comme nous ayant fourni d'excellens renseignemens sur l'histoire de la Livonie, parvenu à cette époque dit : Les mœurs y étaient encore grossières. La cruauté avec laquelle les deux partis, alors rivaux, en agissaient l'un contre l'autre, en est la preuve. Nulle courtoisie, nuls ménagemens, nuls égards pour l'âge, le rang, ou la faiblesse ; le caractère sacerdotal même, alors plus généralement respecté partout ailleurs, ne mettait point ceux qui en étaient revêtus, à l'abri de la brutalité

hommes que l'intérêt rendait les ennemis du clergé. »

« Les femmes ne jouaient, et n'ont jamais joué en ivonie, aucune espèce de rôle politique, et l'esprit de la ievalerie teutonique, froid et sans galanterie, n'avait our principaux ressors, que l'ambition et la cupidité. »

« Les bonnes mœurs et l'exacte discipline semblèrent voir disparu avec Herrman de Salza et Herrman de alk; et dans les temps de repos on arriva à la corption et au libertinage, sans avoir passé par des intermédiaires plus doux. »

« C'est pendant l'époque que nous venons de décrire ue le vehmgericht, ou la justice secrète fut établie en llemagne, institution étrange, née du sein de la barmarie et de la superstition, pour arrêter les progrès de 'une et de l'autre; mélange inoui de justice et d'illéalité, qui succédant à l'exercice le plus déréglé de la iolence, et d'une force qui ne cherchait plus d'autre roit qu'en elle-même, remplit les esprits d'une terur peu salutaire, mais qui devait bientôt, par sa nare mystérieuse, exciter de justes défiances, et entrîner les plus dangereux abus. »

« L'influence de cette institution s'étendit jusqu'en ivonie. On a trouvé dans les ruines de divers châeaux, et notamment à Arrasch, à Arensbourg, etc. les squelettes enfermés dans des niches murées, et pratiquées dans l'intérieur des murs, et on regarde es traces de barbarie comme des monumens de la justice secrète. »

« Il est certain du moins que le grand maître Teutonique, Louis d'Erlichshausen, émit des ordonnances

sévères, portant défense expresse aux membres et a
de l'Ordre, d'obéir aux citations et sentences du ve
gericht. Insensiblement cet abus s'affaiblit et cess

« Les annales du temps se sont peu attachées à
peindre les mœurs proprement dites, et l'état des
lations sociales; mais un morceau curieux con
dans les archives secrètes de Kœnigsberg, nous m
même de juger des habitudes journalières et do
ques, en vigueur à la fin du quatorzième siècle,
les nobles de la Livonie. C'est un inventaire des i
bles qui devaient composer le fond du ménage e
quipement personnel d'un noble livonien. »

« Il existe aussi des réglemens de police publi
l'Ordre, en 1408, qui prouvent que l'esprit d'i
rection, ou d'insubordination, qui est un indice
organisation vicieuse, ou de mœurs farouches et
sières, régnait alors dans ces provinces. Ces o
nances ou réglemens sont dirigés contre les sou
mens ou attroupemens des habitans. Ils renfe
aussi des dispositions contre les enlèvemens des fe
ou filles, qui, paraissant aussi séparées des lois
rales, font supposer que ces cas en se multi
avaient rendu nécessaire une répression particul
plus énergique. »

« Les arts ont été pendant tout le temps qu'
l'indépendance de la Livonie à peu près inc
dans cette province. Les sciences, même celles
l'application aux besoins sans cesse renaissans d
manité est la plus nécessaire, y étaient égalem
inconnues, ou presque entièrement négligées au

encement du quatorzième siècle. Il n'y avait pas ors (dit une chronique) un seul médecin à Riga. ous voyons cependant par une bulle de Martin V, . date de Rome le 13 juin 1422, que l'étude des iences utiles faisait des progrès même parmi les prossions qui paraissaient le moins propres à s'y lier. »

« Cette bulle autorise les chevaliers Teutoniques, et otamment les ecclésiastiques, à étudier le droit civil, in qu'ils soient par là plus capables de discerner le ste de l'injuste, et ce qui est permis de ce qui ne l'est as. Un réglement, ou statut ecclésiastique de l'arrevêque Henning, ou Henri de Scharfenberg, et daté u 14 mai 1449, donne des idées très-favorables des mières de ce prélat, et de celles de son consistoire. ette pièce est volumineuse, et contient des dispositions très-sages, et l'indication très-détaillée des abus ui s'étaient introduits dans l'exercice des affaires et evoirs ecclésiastiques, abus auxquels on voulait remédier par ce réglement. »

Le règne de *Gaultier de Plettenberg*, qui dura quarante-deux ans (1493—1535), fut l'époque la plus rillante de la Livonie, comme Plettenberg fut le lus grand parmi tous les maîtres qui ont gouverné Ordre. Il sut tellement se concilier la faveur des habitans de Riga, que ces bourgeois, qui détestaient la domination de l'Ordre, lui rendirent volontairement hommage en 1495; il confirma tous les privilèges de a ville. Gaultier de Plettenberg, maître provincial, 1493-1535.

Plettenberg conclut, en 1501, à Walk, une alliance Guerre de Russie, 1503.

dirigée contre la Russie, avec Alexandre, grand-duc de Lithuanie; mais comme ce prince monta bientôt après sur le trône de Pologne, il fut empêché pour le moment de prendre part à la guerre. Le maître de Livonie, à la tête de 14,000 hommes seulement, mais avec une bonne artillerie, défit, le 7 septembre,

Bataille de Maholm, 1501.

40,000 Russes à Maholm et dévasta l'Ingrie. Une maladie épidémique qui détruisit une grande partie de son armée, le força à la retraite. Au commencement de 1502, les Russes prirent leur revanche en envahissant la Livonie; mais bientôt Plettenberg entra lui-même avec 14,000 hommes sur le territoire russe.

Bataille de Pskoff, 1502.

Le grand-duc en personne, à la tête de 100,000 hommes, vint à sa rencontre. Le 13 septembre, les deux armées se livrèrent, près de Pskoff, une bataille qui appartient aux plus brillans faits d'armes de l'Ordre. Les Russes perdirent 40,000 hommes en morts, blessés ou prisonniers. La paix ou plutôt une trève de six ans, fut conclue à Nowgorod, en 1503. L'évêché et la ville de Dorpat furent condamnés à payer aux Russes l'ancien tribut *de la vraie foi*. La paix dura cinquante ans, période de bonheur pour la Livonie.

Transaction avec l'ordre Teutonique.

Plettenberg profita des embarras où se trouvait Albert de Brandebourg, grand maître de l'ordre Teutonique, non pour racheter son indépendance de l'Ordre, comme ont dit jusqu'à ces derniers temps[1] tous les historiens, mais pour affaiblir les rapports

[1] C'est-à-dire jusqu'à ce que M. le comte de BRAY publiât les deux traités qui étaient restés inconnus. L'histoire de la Livonie a d'immenses obligations à cet ambassadeur.

existaient entre la milice du Christ et les chevaliers toniques. Il fut conclu entre le grand maître et le tre provincial deux traités, l'un à Kœnigsberg, le ioût 1520, l'autre à Grobin, le 25 janvier 1525, semaines avant la conclusion de la paix de Craco- par laquelle Albert devint étranger à l'Ordre.

ar la première convention, le grand maître ac- la aux chevaliers de Livonie le droit de choisir leur tre provincial sans que le grand chapitre de l'ordre tonique pût s'y opposer. Par la convention de bin celle de Kœnigsberg est pleinement confirmée, s interprêtée dans ce sens que les chevaliers de dre en Livonie continueront de regarder le grand tre comme leur chef et de lui rendre hommage et issance. L'apostasie d'Albert aurait fourni bientôt ès à Plettenberg une occasion de se rendre indépen- t, si tel avait été l'objet de son ambition; mais d'en profiter, il reconnut pour son chef le grand tre et le grand chapitre de Mergentheim.

l est vrai qu'il fut élevé, en 1527, à la dignité de ice d'Empire; mais cette élévation ne rompit pas en qui l'attachait à l'Ordre. Néanmoins il était re- lé comme état immédiat de l'Empire, et on trouve à la diète d'Augsbourg, en 1530, il parut un dé- é du maître, et un autre pour les prélats de Livo- . Lorsque par la suite les rangs furent réglés, l'ar- vêque de Riga eut la sixième place parmi les princes lésiastiques assistant à la diète, les évêques de urlande, de Réval, d'Œsel et de Dorpat obtinrent quarantième et les suivantes; le maître provincial

La Livonie devient principauté d'Empire.

dirigée contre la Russie, avec Alexandre, granc
de Lithuanie; mais comme ce prince monta bi
après sur le trône de Pologne, il fut empêché p
moment de prendre part à la guerre. Le maît
Livonie, à la tête de 14,000 hommes seule
mais avec une bonne artillerie, défit, le 7 septe
Bataille de Maholm, 1501. 40,000 Russes à Maholm et dévasta l'Ingrie
maladie épidémique qui détruisit une grande pa
son armée, le força à la retraite. Au commenc
de 1502, les Russes prirent leur revanche en
hissant la Livonie; mais bientôt Plettenberg
lui-même avec 14,000 hommes sur le territoire
Bataille de Pskoff, 1502. Le grand-duc en personne, à la tête de 1C
hommes, vint à sa rencontre. Le 13 septemb
deux armées se livrèrent, près de Pskoff, une b
qui appartient aux plus brillans faits d'armes d
dre. Les Russes perdirent 40,000 hommes en r
blessés ou prisonniers. La paix ou plutôt une tr
six ans, fut conclue à Nowgorod, en 1503. L'
et la ville de Dorpat furent condamnés à pay
Russes l'ancien tribut *de la vraie foi*. La pai
cinquante ans, période de bonheur pour la Liv

Transaction avec l'ordre Teutonique. Plettenberg profita des embarras où se trouv
bert de Brandebourg, grand maître de l'ordre
tonique, non pour racheter son indépendan
l'Ordre, comme ont dit jusqu'à ces derniers t
tous les historiens, mais pour affaiblir les ra

[1] C'est-à-dire jusqu'à ce que M. le comte de BRAY pul
deux traités qui étaient restés inconnus. L'histoire de la L
d'immenses obligations à cet ambassadeur.

qui existaient entre la milice du Christ et les chevaliers teutoniques. Il fut conclu entre le grand maître et le maître provincial deux traités, l'un à Kœnigsberg, le 0 août 1520, l'autre à Grobin, le 25 janvier 1525, six semaines avant la conclusion de la paix de Cracovie par laquelle Albert devint étranger à l'Ordre.

Par la première convention, le grand maître accorda aux chevaliers de Livonie le droit de choisir leur maître provincial sans que le grand chapitre de l'ordre Teutonique pût s'y opposer. Par la convention de Grobin celle de Kœnigsberg est pleinement confirmée, mais interprétée dans ce sens que les chevaliers de l'Ordre en Livonie continueront de regarder le grand maître comme leur chef et de lui rendre hommage et obéissance. L'apostasie d'Albert aurait fourni bientôt après à Plettenberg une occasion de se rendre indépendant, si tel avait été l'objet de son ambition; mais loin d'en profiter, il reconnut pour son chef le grand maître et le grand chapitre de Mergentheim.

Il est vrai qu'il fut élevé, en 1527, à la dignité de prince d'Empire; mais cette élévation ne rompit pas le lien qui l'attachait à l'Ordre. Néanmoins il était regardé comme état immédiat de l'Empire, et on trouve qu'à la diète d'Augsbourg, en 1530, il parut un député du maître, et un autre pour les prélats de Livonie. Lorsque par la suite les rangs furent réglés, l'archevêque de Riga eut la sixième place parmi les princes ecclésiastiques assistant à la diète, les évêques de Courlande, de Réval, d'Œsel et de Dorpat obtinrent la quarantième et les suivantes; le maître provincial

La Livonie devient principauté d'Empire

de Livonie fut placé entre le grand maître Teutoni
et celui de l'ordre de S. Jean.

Origine de la réformation en Livonie.

Sans se déclarer ouvertement pour les nouv
idées religieuses que Luther venait de répandre, l
tenberg en favorisa l'introduction en Livonie. Ell
furent portées vers 1522 par André Knœpken, i
tuteur à Treptow en Poméranie, auquel plusieur
voniens, probablement à la recommandation de
frère, chanoine de Riga, avaient confié l'éduc
de leurs enfans. L'évêque de Camin s'étant a
que Knœpken enseignait à la jeunesse des opi
hérétiques, ferma son école. Knœpken alla à Ri
y prêcha l'*Évangile*; quoiqu'il observât une cer
modération, il eut cependant du succès. Il lui
bientôt un aide dans Sylvestre Tegelmeister de
tock, homme fanatique qui déclama avec une
violence contre le culte des images, que la pop
de Riga et de Réval, échauffée par ses prédicat
s'attroupa, envahit les églises et détruisit, ave
images, toute espèce de monument public. La
velle religion dut l'accueil qu'elle éprouva en Liv
en Esthonie et en Courlande aux mêmes cause
l'avaient fait recevoir en Prusse, à l'indifférenc
peuple des campagnes pour le christianisme qu'
connaissait que comme un joug imposé aux gé
tions antérieures; à la jalousie qui divisait entr'e
différens corps politiques du pays; à l'esprit de r
nerie qui était le caractère du siècle; peut-être
aux vues ambitieuses de Plettenberg qui y vi
moyen d'abaisser le clergé. S'il est vrai qu'aille

révolution religieuse du seizième siècle dût ses progrès à celui des lumières, ce n'était pas au moins le cas en Prusse et en Livonie, provinces plongées dans les ténèbres de l'ignorance, et qui ne durent les premiers élémens des connaissances qu'à l'instruction qu'elles reçurent par les ministres luthériens. « On ne sait, dit, en parlant des événemens que nous allons voir se passer en Livonie, le comte de Bray qui, en général, n'est pas favorable à la réforme; on ne sait ce dont on doit le plus s'étonner, de voir ces pasteurs munis de si grands bénéfices, sans que désormais leur ministère pût être d'une grande utilité, puisqu'ils avaient été abandonnés par la plus grande partie de leurs ouailles, ou bien tous ces nobles, vassaux des évêques, qui avaient été investis par eux de nombreux et utiles domaines pour défendre l'Église, et enfin un ordre religieux et militaire fondé par un évêque, et confirmé par les papes, se séparant aujourd'hui de la cause de la religion, et cela uniquement pour agrandir son pouvoir, et pour assurer son indépendance. D'aucun côté l'on ne reconnaît ni amour véritable de la religion, ni délicatesse de conscience; évêques, chevaliers, nobles et bourgeois, tous ne sont occupés que d'assurer leurs intérêts temporels, d'augmenter leur autorité, ou de sauver leurs revenus. Il n'y a rien là qui ressemble à une réforme. Tout est froid, tout est calculé dans ce mouvement; on n'y voit ni l'élan de la conviction, ni les nobles sacrifices de la conscience et du devoir! Dieu est prétexte et le monde est cause! »

Depuis 1509 Gaspard Linde, de Cham dans le Haut-Palatinat, était archevêque de Riga. Ce prélat s'adressa au conseil de régence qui gouvernait alors l'Allemagne pour se plaindre des excès des réformateurs; il en obtint des mandats auxquels personne n'obéit. Il mourut en 1524, et eut pour successeur un Berlinois, Jean de Blankenfeld, évêque de Dorpat, qui commença par chasser les prédicateurs luthériens de Kockenhausen, sa résidence. Les citoyens de Riga, ne le reconnaissant pas pour souverain, se donnèrent, en 1525, à Plettenberg qui leur accorda le libre exercice de leur religion. Ils refusèrent l'entrée de leur ville à l'archevêque; ils s'emparèrent de ses biens et inspirèrent un tel effroi aux chanoines qu'ils s'évadèrent secrètement. Ainsi finit la domination archiépiscopale sur Riga. A la même époque, les bourgeois de Réval instituèrent des ministres luthériens à toutes leurs églises et écoles. A Dorpat, la réformation fut introduite d'une manière très-tumultueuse par un prédicateur anabaptiste, extraordinairement fanatique; c'est Melchior Hofmann, pelletier de son métier, qui, après s'être fait chasser de divers pays, alla enfin prêcher sa religion à Strasbourg, ville destinée à être la nouvelle Jérusalem, où Jésus-Christ devait établir son trône. Il y fut enfermé et mourut en prison après 1533.

Blanckenfeld devint l'objet d'une persécution; on l'accusa d'avoir appelé le grand-duc de Russie dans le pays; la noblesse de Dorpat se révolta contre lui, s'empara de ses châteaux, le tint prisonnier pendant six

mois à Ronnenbourg, et le força enfin de signer, le 15 juin 1526, à Wolmar, un acte par lequel lui-même, comme archevêque de Riga, et les évêques de Dorpat et d'Œsel, de Courlande ou Pilten et de Réval se soumirent, eux, leurs chapitres et les vassaux de leurs églises, à la *protection* de Plettenberg et des chevaliers de l'Ordre. Ils promirent d'assister l'Ordre contre toute attaque étrangère quelconque, et renoncèrent à toute alliance ou pacte contraires à cet engagement. L'archevêque de Riga promit en particulier de ne rien entreprendre contre les libertés de la ville, et tous renoncèrent, sous peine de déchéance, à la faculté de provoquer l'intervention des étrangers dans les affaires du pays. L'acte devait être soumis à la ratification de l'empereur, mais être valable quand même la ratification serait refusée. Il n'est pas question d'une confirmation par le pape [1].

Ainsi le maître provincial devint véritablement le souverain de toute la Livonie avec l'Esthonie et la Courlande. Il est vrai que l'archevêque de Riga, remis en liberté, protesta contre sa signature comme n'ayant pas été librement donnée; mais il mourut bientôt après, et l'acte fut reconnu par les successeurs que les nobles et les villes lui donnèrent, savoir par Thomas de Schœning à Riga, et par Jean Beyer à Dorpat; deux prélats qui, ne tenant à aucune famille, se trouvaient sans appui. Plettenberg promit de leur restituer les biens de leurs églises.

[1] On ne connaît cet acte important que par l'ouvrage du comte de Bray.

raité de
...sal, 1510.

Cette restitution éprouva des difficultés, au moins à l'égard de l'archevêque, qui s'en plaignit à l'empereur et en obtint un mandat. Plettenberg consentit à ce que la ville de Riga transigeât, en 1530, avec l'archevêque et avec Guillaume de Brandebourg, frère du premier duc de Prusse, que, pour renforcer son parti, il avait nommé son coadjuteur. Cette convention signée à Dahlen, est plus connue sous le nom de *traité de Lemsal*, parce qu'elle fut confirmée dans cette dernière ville en 1542. Les domaines de l'archevêché furent rendus et partagés de manière que Thomas eut Treyden, Yxküll, Lennewarden, Kockenhausen, Krentzbourg, Laudon, Seswegen, Schwanenbourg, Marienhausen et Lubahn, et son coadjuteur Ronnenbourg, Smilten, Pebalg, Serben, Wainsel, Lemsal et Salis. Cette convention renforça de plusieurs manières la dépendance dans laquelle la ville se trouvait à l'égard de l'archevêque, de manière que la co-souveraineté que Plettenberg lui rendit se réduisit à très-peu de choses.

Après la défection d'Albert de Brandebourg, l'ordre de Livonie ne cessa pas de faire partie de l'ordre Teutonique et d'en reconnaître le grand maître pour son chef. En 1533, Plettenberg fit confirmer par celui-ci le choix qu'il avait fait de Hermann de Bruggeney pour son successeur.

Hermann de
...ruggeney,
...uarante-
...sième maître
...rovincial,
...535–1541.

Plettenberg mourut le 28 février 1535, dans sa résidence à Werden, et eut effectivement pour successeur *Hermann de Bruggeney*, dit *Hasenkamp*, qu'il s'était adjoint comme coadjuteur. Guillaume de

Brandebourg parvint, en 1539, au siège de Riga.

Sous le règne du quarante-septième maître provincial, *Jean de la Recke*, le différend entre la ville et l'archevêque de Riga, qui paraissait aplani, recommença et fut terminé encore une fois par le traité de Lemsal de 1542, avec d'autant plus de facilité que l'ancien coadjuteur qui avait succédé à Thomas Schœning était attaché aux nouveaux principes. L'exercice de la religion luthérienne fut confirmé, et l'appel du tribunal de la ville à l'archevêque fut supprimé. Jean de la Recke, quarante-septième maître provincial, 1541-1551.

La trève avec la Russie expira en 1553, sous *Henri de Galen*, quarante-huitième maître provincial. Elle fut renouvelée pour quinze ans, à condition que dans l'espace de trois ans, on paierait au tsar l'arriéré de la contribution à laquelle Dorpat s'était soumise en 1503. Henri de Galen, quarante-huitième maître de Livonie, 1551-1557.

Cette trève arrêta les hostilités jusqu'en 1558. Dans l'intervalle, la Livonie fut le théâtre d'une guerre civile. Guillaume de Brandebourg, archevêque de Riga, s'étant donné un coadjuteur dans la personne d'un cadet de la maison de Mecklembourg, qui lui était fortement recommandé par les premiers souverains de l'Europe, tout le monde se réunit pour contester ce droit à l'archevêque : la noblesse et les villes, parce qu'elles appréhendaient qu'on n'eût formé le projet de leur donner un maître dans un prince tenant à tant de familles puissantes; la ville de Riga, parce qu'elle craignait pour son indépendance; le chapitre, parce qu'il perdait son droit d'élection et la perspective de faire passer la dignité archiépiscopale sur un Guerre de Riga, 1556.

de ses membres. Les Catholiques ne pouvaient voir qu'avec chagrin qu'on choisît un archevêque dans une maison protestante, et le maître provincial était contrarié dans son dessein de supprimer l'archevêché.

uillaume de stenberg, rante-neu-ne maître, '–1559. ransaction Paswold, '.

Le landmaréchal *Guillaume de Furstenberg*, coadjuteur du maître provincial, s'empara, le 28 juin 1556, de Kockenhausen, et y fit prisonnier l'archevêque et son coadjuteur. Sigismond II Auguste, roi de Pologne, dont Furstenberg avait fait arrêter et maltraiter les ambassadeurs, entra en Livonie avec une armée que les historiens font monter à 80,000 hommes, le maître provincial n'ayant que 7,000 hommes à lui opposer, il fallut se soumettre. L'empereur Ferdinand, seigneur suzerain de la Livonie, ayant interposé sa médiation, un arrangement fut conclu à Paswold, le 5 septembre 1557. L'archevêque recouvra la souveraineté de Riga et la possession de tous les domaines de l'archevêché. La succession fut assurée au prince Christophe de Mecklembourg.

uerre de ие, 1558.

Tel était l'état du pays, lorsque le tsar Iwan IV Wassiliéwitsch résolut d'en faire la conquête. Ce fut cette entreprise qui rendit la Livonie la pomme de discorde entre les puissances du nord, et donna lieu à cette suite de guerres et de traités que nous aurons à rapporter, principalement dans le livre suivant.

Iwan IV préluda à la guerre de Livonie par un ambassadeur, qu'au mois de juin 1556 il envoya à Dorpat. Ce diplomate, nommé par les historiens allemands Kelar Terpigore, apporta, de la part du tsar, à l'évêque, un présent consistant en un filet de soie

pour la chasse, deux levriers et un beau tapis, et demanda qu'on payât à son maître le tribut qui lui était dû. On lui promit un marc de Riga (un rthlr Albertus) par tête d'habitans de l'évêché. Cet engagement fut consigné dans un acte qu'on remit à l'ambassadeur. Donnez, dit Terpigore au chancelier [1], donnez ce jeune veau dont bientôt nous ferons un bœuf de belle taille, et il remit l'acte à son secrétaire; mais bientôt le reprenant, il l'enveloppa et le plaça sur son cœur, et dit : Il faut bien choyer ce nourrisson et le nourrir avec du pain blanc et du lait; quand il sera grand, il apprendra à parler : il lui faudra de l'argent, et il saura en demander.

L'engagement des habitans de Dorpat étant resté sans exécution, le tsar commença la guerre, en 1558, par des dévastations. Le 12 mai, à l'occasion d'un incendie qui avait éclaté à Narwa, les Russes escaladèrent cette ville importante par sa situation sur la mer Baltique. Le 19 juillet, Dorpat se rendit par capitulation. L'évêque Hermann Weyland de Wesel fut transporté dans l'intérieur de la Russie, où il mourut. On ne lui donna pas de successeur, et ainsi l'évêché, principauté d'Empire, cessa entièrement.

Gotthard Kettler, dernier maître de l'Ordre, 1559.

Au mois d'août 1559, le maître provincial, Guillaume de Furstenberg, se retira à Fellin, et abdiqua en faveur de son coadjuteur, *Gotthard de Kettler*, qui était d'une famille de Westphalie. Celui-ci conclut, le 31 août, une alliance étroite avec le roi de Pologne, auquel il engagea Bauske, Rositen, Sal-

[1] Holzschuer, chancelier de l'Ordre.

bourg et Dunebourg, en nantissement des sommes que le roi lui avança. Les villes de Réval et de Riga reconnurent la souveraineté de Kettler, la première, le 18 octobre 1559; la seconde, le 24 juin 1560.

Vente des évêchés d'OEsel et de Pilten aux Danois, 1559.

Jean de Münchhausen, évêque d'OEsel ou de Wieck, et de Courlande ou Pilten, ayant envie de se marier, vendit, en 1559, ses évêchés au roi de Danemark, qui les conféra à son frère Magnus. Nous n'avons pas besoin de dire que cette transaction était entièrement illégale; mais l'exemple donné par Münchhausen trouva des imitateurs. Maurice de Wrangel, évêque de Réval, vendit au Danemark son évêché, à charge de le conquérir sur les Russes. Ce fut ainsi que les Danois mirent pied en Livonie.

Cession de l'Esthonie à la Suède, 1561.

Comme les Russes serraient de près Réval, cette ville et toute la noblesse esthonienne, voyant que le maître de l'Ordre était hors d'état de les protéger, pour échapper à la domination d'Iwan, se soumirent volontairement à la Suède, le 4 et le 6 juin 1561.

Fin de l'ordre de Livonie, 1562.

Par un traité secret du 15 avril 1560, le maître et ses chevaliers étaient convenus que, quand il n'y aurait plus moyen de sauver l'Ordre, Kettler quitterait l'état ecclésiastique et tâcherait de se maintenir comme prince séculier. Ce moment paraissait arrivé depuis que Kettler avait été défait, le 2 août, par les Russes, dans la sanglante bataille d'Ermés, où un très-grand nombre de chevaliers de l'Ordre périrent ou furent faits prisonniers. Abandonné par tous ceux qui avaient intérêt à le protéger, Kettler entra en négociation

·ec Sigismond II Auguste, pour un arrangement pa-ril à celui qu'Albert de Brandebourg avait conclu ·ente-cinq ans auparavant.

Le roi envoya Nicolas Radzivil, duc d'Olyka, grand maréchal et grand chancelier de Lithuanie, pour con-venir des conditions auxquelles la Livonie se soumet-trait à la souveraineté du grand-duché. La chose éprouva plusieurs difficultés. Kettler s'était flatté que la Livonie lui serait conférée à titre de duché, et que ses commanderies resteraient aux chevaliers qui en étaient pourvus, tandis que le roi exigea la cession pure et simple de la Livonie, et n'accordait à Kettler que le pays situé au sud de la Duna. Kettler et la ville de Riga voulaient se soumettre à la Pologne et non au grand-duché de Lithuanie, parce qu'ils craignaient que si un jour l'union de ces deux pays était consom-mée, ils ne fussent traités comme appartenance de la Lithuanie, et non comme membres de l'union. Il ne dépendait pas de Sigismond II Auguste de se prêter à leur vœu, et Kettler y renonça; mais, comme la ville de Riga montra plus de persévérance, il fallut conclure avec elle sur des bases particulières.

Tout étant convenu, le roi tint à Wilna une diète lithuanienne, à laquelle le maître de l'Ordre, l'arche-vêque, les dignitaires et les députés de la noblesse et des villes, assistèrent. Le 19 octobre 1560, ils signè-rent un acte portant que l'abandon dans lequel l'em-pire germanique les avait laissés, les autorisant à s'en détacher, ils demandaient pour souverains le roi de Pologne et ses successeurs, par lesquels ils espéraient

être garantis contre la domination russe. Les négociations traînèrent cependant en longueur, et ce ne fut que le 28 novembre 1561, que le maître de l'Ordre, en son nom et au nom de ce qui restait de dignitaires, ainsi que l'archevêque de Riga et la noblesse livonienne, conclurent à Wilna, avec Sigismond II Auguste, un traité nommé *premier privilège de Sigismond*, par lequel la province de Livonie fut soumise au roi, comme tel et comme grand-duc de Lithuanie, de manière cependant que si les États de la Pologne ne voulaient pas accepter cette soumission, elle n'aurait lieu qu'à l'égard du grand-duché. Le roi de Pologne promettait, par un article de ce traité, d'interposer ses bons offices auprès de l'empereur et de l'Empire, ainsi qu'auprès du grand maître de l'ordre Teutonique, pour leur faire agréer cette démarche prescrite par la nécessité, ou pour obtenir au moins qu'il n'en résultât aucun préjudice aux membres de l'Ordre ni à leurs sujets, en leur honneur et fortune, et qu'ils ne fussent pas mis au ban de l'Empire. L'exercice de la religion protestante, d'après la confession d'Augsbourg, devait être maintenu en Livonie, sans que les rois de Pologne pussent y introduire quelque changement. Tous les ordres de l'état, et particulièrement la noblesse, devaient conserver leurs biens, fiefs, droits, juridictions et immunités. Le roi devait établir une cour d'appel à Riga, et ne conférer des places et emplois qu'à des Livoniens. La Courlande et la Semigalle, situées sur la rive gauche de la Duna, en tant qu'elles avaient appartenu jusqu'alors

Érection des duchés de Courlande et de Semigalle.

l'Ordre, avec les châteaux engagés à la Pologne, à l'archevêque de Riga et au duc de Prusse (que le roi dégagerait), étaient conférées, à titre de duché et de fief polonais, à Gotthard Kettler et à ses héritiers mâles. L'Ordre renonçait, en faveur du roi, à tout le reste de ses possessions en Livonie, situées sur la rive droite de la Duna, et à tous ses droits sur la ville de Riga. Le roi promettait d'en nommer gouverneur un Allemand ou Livonien, et de laisser aux citoyens de Riga le choix de leur bourguemaître, dont il se réservait toutefois la confirmation. L'Ordre renonçait aussi à l'Esthonie et à l'évêché de Dorpat, que le roi se proposait de conquérir : s'il réussissait à l'égard de l'Esthonie, le roi en céderait au nouveau duc la moitié ou la valeur en argent, déduction faite des frais de conquête. Kettler était nommé, pour sa personne, lieutenant du roi à Riga ; en cette qualité, il devait y résider, et toucher des appointemens que le roi se réservait de fixer. Le roi promettait de le mettre aussi en possession de l'évêché de Pilten, en indemnisant le prince Magnus de Danemark. Enfin Sigismond II Auguste promettait de n'accorder aux Juifs aucun privilège, ni la permission de faire le commerce en Livonie.

Le même jour le roi signa une charte où les privilèges des États sont amplement détaillés. Le 5 mai 1562, Kettler et ses chevaliers prêtèrent hommage au roi de Pologne et se dépouillèrent du manteau de l'Ordre.

La ville de Riga n'avait pas pris part au traité de Origine de la

publique de
iga.

Wilna; elle ne refusa pourtant pas de se soum
au roi; mais elle ne voulut pas dépendre de la Li
nie. Nicolas Radzivil conclut avec elle, le 17 mai 1
un arrangement particulier, connu sous le no
Cautio altera Radziviliana. La ville promit
jamais se séparer du roi et de lui rester unie po
défense commune. Elle forma dès-lors une répub
entièrement indépendante.

Le 26 décembre 1566, la diète de Godno con
l'incorporation de la Livonie au grand-duché
thuanie; mais la diète de Pologne, craignant que
acquisition ne lui attirât une guerre avec la R
s'y refusa. Les choses en restèrent là jusqu'à l'
entre la Pologne et la Lithuanie qui fut pron
en 1569.

Suppression
e l'archevêché
e Riga, 1566.

Guillaume de Brandebourg, archevêque de
conserva la jouissance de son temporel, et le
laissa le choix de rester dans l'état ecclésiastique
conserver son archevêché comme principauté
lière. Les États de l'archevêché devinrent suj
roi ou du duc de Courlande, selon que leurs
étaient situées sur l'une ou l'autre rive de la
L'archevêque étant mort le 4 février 1563, son
porel fut réuni à la couronne; mais son coadju
Christophe de Mecklembourg, refusant d'accéd
traité de Wilna de 1562, avait, du vivant de
laume de Brandebourg, essayé de se mettre en
session de l'archevêché, à l'aide des troupes que
de Danemark lui fournit. Il était en effet maît
château de Dahlen qui est situé dans une île

una. Le duc de Courlande, en sa qualité de lieutenant du roi, l'y assiégea en 1563 et le fit prisonnier. Sigismond Auguste le retint captif à Rawa jusqu'à ce qu'il abdiqua en 1566. Dans l'intervalle le duc de Mecklembourg, frère de Christophe, avait obtenu du roi de Pologne l'archevêché de Riga pour son propre fils, qui portait le même nom que le roi; le duc lui-même avait été nommé administrateur jusqu'à ce que le nouvel évêque, né en 1560, aurait quinze ans, mais le roi ayant conçu quelques soupçons contre le duc, déclara, le 26 décembre 1566, l'archevêché de Riga éteint, et, du consentement des trois chanoines du chapitre qui vivaient encore et des États du pays, le réunit au grand-duché de Lithuanie. La plupart des chanoines embrassèrent le protestantisme, et se partagèrent les biens du chapitre.

Enfin, en 1582, la ville de Riga, après avoir reçu la confirmation de beaux privilèges, se soumit au roi de Pologne. Fin de la république de Riga, 1582.

Ici finit l'histoire de la Livonie comme état particulier; ce pays devint dès-lors une pomme de discorde entre les quatre souverains qui s'étaient partagés la dépouille de l'Ordre. A la suite de guerres qui se prolongèrent jusqu'en 1660, la Suède réussit à s'y maintenir exclusivement des autres. Maîtresse de l'Esthonie depuis 1561, elle conquit, dans la guerre de 1563, une partie de la Livonie danoise, et la garda parce que la condition à laquelle la paix de Stettin de 1570 avait attaché sa restitution ne fut pas accomplie; elle se fit céder la partie russe ou Narwa par la paix de

Teusin, en 1595; la Russie renonça à la Livonie en faveur de la Pologne, par la paix de Kiverowahorca, de 1582; l'île d'Œsel fut abandonnée à la Suède par la paix de Bröscmbrœ, en 1645; enfin la Pologne céda la Livonie à la Suède par la paix d'Oliva de 1660.

Changemens dans la constitution de la Livonie.

Avant de quitter la Livonie, nous devons faire mention d'un changement que la réformation a opéré dans la constitution politique de ce pays. Jusqu'alors il avait été gouverné par le maître provincial et les États; ceux-ci se composaient des évêques, des dignitaires de l'Ordre et des villes; la nombreuse noblesse se composait de sujets privilégiés de l'Ordre, les uns possesseurs de terres allodiales (si toutefois il y en avait), les autres (et c'était le grand nombre) vassaux soit de l'Ordre, soit de l'archevêque et des évêques, mais ne formant pas de corporation, et ne jouissant pas de droits politiques. Depuis la réformation nous les voyons paraître comme corps politique faisant partie des États du pays; ils profitèrent des circonstances pour changer leurs prétentions en droits, et, lors des négociations de Wilna, des députés du corps équestre de Livonie se présentèrent, furent admis et stipulèrent pour les intérêts de leurs commettans avec un tel succès que le privilège de Sigismond-Auguste imprima le sceau de la légitimité à des droits acquis à la faveur des circonstances.

Si le corps de la noblesse obtint de grands privilèges, les paysans ne s'élevèrent pas au-dessus du dernier degré d'abjection et de misère. L'esclavage de ces malheureux qui remonte probablement à la conquête,

consommé, et les propriétaires des terres se regarèrent aussi comme les maîtres des personnes depuis qu'il n'existait plus au-dessus d'eux une puissance tutélaire qui pût les retenir dans des bornes.

Les fiefs devinrent entièrement héréditaires par le changement que le gouvernement éprouva. Déjà, en 1397, un privilège accordé par Conrad d'Iungingen, grand maître de l'Ordre Teutonique, à la noblesse de Harrie et de Wirland, et, en 1457, un autre que l'archevêque Sylvestre conféra à la noblesse des diocèses de Riga, d'Œsel, de Dorpat avait déclaré les fiefs héréditaires, mais seulement jusqu'à la cinquième génération. Sigismond-Auguste étendit ces privilèges et supprima la restriction; il accorda à la noblesse le droit de disposer librement de ses biens et changea ainsi les fiefs en alleux.

Les descendans de Gotthard de Kettler régnèrent comme ducs de Courlande jusqu'à la quatrième génération, et s'éteignirent en 1737. Leur histoire se confond avec celle de la Pologne, et rarement il fut question d'eux dans les contrées de l'Europe, qui n'étaient pas en contact avec la Courlande. Nous allons recueillir un petit nombre de faits particuliers à ce petit pays ou personnels à ses ducs, dont nous n'aurons pas d'autres occasions de parler. Histoire des ducs de Courlande.

Aussitôt que *Gotthard* fut installé comme souverain et qu'il eut déposé l'habit et les emblêmes de son Ordre, il se déclara Protestant et prit à cœur d'introduire la réformation. Mais ce n'est pas un simple changement de rit qu'il voulait; il mit tous ses soins à Gotthard, 1562-1587.

Teusin, en 1595; la Russie renonça à la Livonie en faveur de la Pologne, par la paix de Kiverowahorca, de 1582; l'île d'Œsel fut abandonnée à la Suède par la paix de Brösembrœ, en 1645; enfin la Pologne céda la Livonie à la Suède par la paix d'Oliva de 1660.

Changemens dans la constitution de la Livonie.

Avant de quitter la Livonie, nous devons faire mention d'un changement que la réformation a opéré dans la constitution politique de ce pays. Jusqu'alors il avait été gouverné par le maître provincial et les États; ceux-ci se composaient des évêques, des dignitaires de l'Ordre et des villes; la nombreuse noblesse se composait de sujets privilégiés de l'Ordre, les uns possesseurs de terres allodiales (si toutefois il y en avait), les autres (et c'était le grand nombre) vassaux soit de l'Ordre, soit de l'archevêque et des évêques, mais ne formant pas de corporation, et ne jouissant pas de droits politiques. Depuis la réformation nous les voyons paraître comme corps politique faisant partie des États du pays; ils profitèrent des circonstances pour changer leurs prétentions en droits, et, lors des négociations de Wilna, des députés du corps équestre de Livonie se présentèrent, furent admis et stipulèrent pour les intérêts de leurs commettans avec un tel succès que le privilège de Sigismond-Auguste imprima le sceau de la légitimité à des droits acquis à la faveur des circonstances.

Si le corps de la noblesse obtint de grands privilèges, les paysans ne s'élevèrent pas au-dessus du dernier degré d'abjection et de misère. L'esclavage de ces malheureux qui remonte probablement à la conquête,

t consommé, et les propriétaires des terres se regar-
èrent aussi comme les maîtres des personnes depuis
'il n'existait plus au-dessus d'eux une puissance tu-
laire qui pût les retenir dans des bornes.

Les fiefs devinrent entièrement héréditaires par le
angement que le gouvernement éprouva. Déjà, en
397, un privilège accordé par Conrad d'Iungingen,
and maître de l'Ordre Teutonique, à la noblesse de
arrie et de Wirland, et, en 1457, un autre que
rchevêque Sylvestre conféra à la noblesse des dio-
ses de Riga, d'Œsel, de Dorpat avait déclaré les
efs héréditaires, mais seulement jusqu'à la cinquième
énération. Sigismond-Auguste étendit ces privilèges
supprima la restriction; il accorda à la noblesse le
roit de disposer librement de ses biens et changea
insi les fiefs en alleux.

Les descendans de Gotthard de Kettler régnèrent Histoire des ducs de Courlande.
omme ducs de Courlande jusqu'à la quatrième géné-
ation, et s'éteignirent en 1737. Leur histoire se con-
nd avec celle de la Pologne, et rarement il fut ques-
ion d'eux dans les contrées de l'Europe, qui n'étaient
as en contact avec la Courlande. Nous allons recueil-
ir un petit nombre de faits particuliers à ce petit pays
u personnels à ses ducs, dont nous n'aurons pas
d'autres occasions de parler.

Aussitôt que *Gotthard* fut installé comme souverain Gotthard, 1562–1587.
et qu'il eut déposé l'habit et les emblêmes de son Or-
dre, il se déclara Protestant et prit à cœur d'intro-
duire la réformation. Mais ce n'est pas un simple
changement de rit qu'il voulait; il mit tous ses soins à

rotthard établit alors sa résidence à Mitau,
: anciennement fait partie de la dotation du
l de l'Ordre.

é toutes les peines que le duc se donna, il ne
'enir à la possession de l'évêché de Pilten, où
se maintint jusqu'à sa mort en 1583. Alors le
Danemark s'empara de ce pays. Le différend
'va entre ce monarque et la Pologne, au sujet
ccession de Magnus, fut arrangé, le 10 avril
ar le traité de Kronenborg, conclu sous la mé-
de George-Frédéric, régent de Prusse. Le roi
:mark abandonna l'évêché à la Pologne contre
nent d'une somme de 30,000 rixthalers; et,
le régent avança cet argent, le pays lui fut engagé
toutes les protestations du duc de Courlande.

rès le testament de Gotthard, ses fils, *Frédéric* Frédéric et Guillaume, depuis 1587.
'laume lui succédèrent par paréage, de ma-
:pendant que le cadet eût sa résidence particu-
Goldingen.

aire de Pilten fut arrangée en 1597; des juges-
ssaires, nommés par le roi de Pologne, adju-
aux ducs le droit de retirer ce district des
du régent de Prusse, en lui remboursant la
avancée, et à condition que la république
it entrer en lieu et place des ducs. Les ducs de
nde n'obtinrent pourtant pas la possession du
ils transigèrent, en 1598, avec le régent de
, auquel ils en abandonnèrent la jouissance sa
rant. Nous aurons encore plus d'une occasion
enir sur cette affaire.

répandre l'instruction et la connaissance du christianisme ; car les Curons et les Lettons, ses sujets, croupissaient dans la plus profonde ignorance, et avaient si peu de notions claires de la religion qu'ils professaient, qu'elle ne les empêchait pas d'adorer dans les forêts les idoles auxquelles leurs ancêtres avaient sacrifié. Gotthard ne trouva dans tout le duché que trois églises, à Mitau, Banske et Doblehn, indépendamment de quelques chapelles particulières où des moines disaient la messe. Il n'existait pas un livre élémentaire dans la langue du peuple. Gotthard donna ses ordres pour la construction de cinquante-sept églises de quelques écoles, et fixa de bons traitemens aux ministres; mais ses vues bienfaisantes furent souvent contrariées par les vices et les excès des prédicateurs qui n'étaient guère moins rudes que ceux qu'ils devaient instruire. Il fréquenta souvent lui-même les écoles pour les surveiller.

Gotthard ne se maria qu'en 1566; l'épouse qu'il choisit, mais qu'il n'obtint pas sans peine, fut Anne fille d'Albert le Beau, duc de Mecklembourg, princesse de beaucoup de mérite qui l'assista souvent de conseils salutaires. La fermeté avec laquelle il maintint la noblesse de Livonie dans l'obéissance déplut tellement à ses anciens égaux que, renonçant spontanément à un des plus beaux priviléges que Sigismond-Auguste leur avait accordés, ils demandèrent que le duc fût remplacé dans le gouvernement de la Livonie par un étranger, Jean Chodkiewicz, grand maréchal de Lithuanie. Le roi accorda leur demande au mois d'ao

1566; Gotthard établit alors sa résidence à Mitau, qui avait anciennement fait partie de la dotation du maréchal de l'Ordre.

Malgré toutes les peines que le duc se donna, il ne put parvenir à la possession de l'évêché de Pilten, où Magnus se maintint jusqu'à sa mort en 1583. Alors le roi de Danemark s'empara de ce pays. Le différend qui s'éleva entre ce monarque et la Pologne, au sujet de la succession de Magnus, fut arrangé, le 10 avril 1585, par le traité de Kronenborg, conclu sous la médiation de George-Frédéric, régent de Prusse. Le roi de Danemark abandonna l'évêché à la Pologne contre le paiement d'une somme de 30,000 rixthalers; et, comme le régent avança cet argent, le pays lui fut engagé malgré toutes les protestations du duc de Courlande.

D'après le testament de Gotthard, ses fils, *Frédéric* et *Guillaume* lui succédèrent par paréage, de manière cependant que le cadet eût sa résidence particulière à Goldingen. Frédéric Guillaume puis 1587.

L'affaire de Pilten fut arrangée en 1597; des juges-commissaires, nommés par le roi de Pologne, adjugèrent aux ducs le droit de retirer ce district des mains du régent de Prusse, en lui remboursant la somme avancée, et à condition que la république pourrait entrer en lieu et place des ducs. Les ducs de Courlande n'obtinrent pourtant pas la possession du pays, ils transigèrent, en 1598, avec le régent de Prusse, auquel ils en abandonnèrent la jouissance sa vie durant. Nous aurons encore plus d'une occasion de revenir sur cette affaire.

Les deux frères eurent à lutter contre l'esprit factieux de leur noblesse. Il y avait parmi celle-ci deux frères de la maison de Nolden, vrais boute feux qui traitèrent les ducs d'une manière peu respectueuse. Le 11 août 1615, ils eurent l'imprudence de vouloir passer la nuit à Mitau, après avoir dans un endroit public, vomi des injures contre le duc Guillaume. Celui-ci, qui se trouvait par hasard à Mitau, fit enlever les deux gentilshommes couchés dans leurs lits; on les transporta au château, où deux officiers du duc les assommèrent de coups. Après cet acte de violence, Guillaume quitta le pays et se réfugia auprès de Gustave-Adolphe, roi de Suède. Les deux ducs furent cités à Varsovie, où on leur fit le procès sur une foule de crimes imaginaires. Le 4 mai 1616, la sentence fut prononcée contre le duc Guillaume, et le 31 contre Frédéric. Les deux frères furent privés de leur dignité ducale; néanmoins le roi, par une grâce particulière, rétablit Frédéric dans sa part du duché, et envoya des commissaires pour prendre possession de la part de Guillaume; car on affectait de supposer que les deux princes avaient partagé le duché, ce qu'ils n'auraient pu faire sans se rendre coupables de félonie. La conduite des commissaires envoyés en Courlande fut une suite d'actions arbitraires et vexatoires. Ils se mirent entre autres en possession de l'évêché de Pilten, y rétablirent la religion catholique, et allouèrent le pays à la veuve de George-Frédéric, qui y formait quelques réclamations. Cette princesse l'engagea sur-le-champ à un gentilhomme courlandais nommé Hermann May-

[margin note: ...scription ... Guil... 1616.]

del, et celui-ci obtint du roi de Pologne qu'il lui fût conféré à titre de starostie.

Tout le reste de ce qui était censé faire la part du duc Guillaume fut abandonné par le roi à son frère Frédéric, par un acte du 26 mars 1618, et le 31 août ce prince signa avec les États du pays un récès qui régla la constitution du duché, telle qu'elle a subsisté jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

Les ducs de Courlande, tout en reconnaissant le roi de Pologne pour leur seigneur direct et leur protecteur, étaient regardés comme des princes souverains et indépendans, et jouissaient dans toute l'Europe des honneurs et avantages attachés à cette qualité.

Les différends qui s'élevaient soit entre eux et les États, soit dans le sein des États, les plaintes des sujets contre la personne des ducs étaient jugés par le roi de Pologne ou par un tribunal nommé *cour des relations*. Le duc devait à la république le service féodal. La noblesse formait le seul État du pays et jouissait de grands privilèges. Comme État elle avait voix délibérative dans toutes les affaires de finances; la diète devait être convoquée tous les deux ans. Les nobles, propriétaires de terres, exerçaient une grande puissance sur leurs sujets.

CHAPITRE XXII.

Pologne et Lithuanie, depuis 1447 *jusqu'en* 1621[1].

...t politique ... Pologne. « La Pologne, dit M. KOCH, présente dans cette période une aristocratie vicieuse qui dégénéra insensiblement en anarchie. Les nobles seuls y jouissaient des droits de cité; ils étaient seuls représentés dans les diètes par des nonces qu'ils choisissaient dans les diétines; les honneurs, les dignités soit ecclésiastiques soit séculières leur étaient réservés, ainsi qu'en général toutes les prérogatives, pendant que les bourgeois et les paysans supportaient seuls toutes les charges. Cette constitution avait en même temps quelque chose de démocratique en ce que les nobles étaient parfaitement égaux en droits. » Nous allons voir de quelle manière ce régime vicieux fut introduit ou consolidé.

...simir IV, ...-1492. *Casimir IV*, fils cadet de Jagellon, après avoir gouverné la Lithuanie comme grand-duc depuis 1440, avait été couronné roi de Pologne en 1447. L'événement le plus important de son long règne fut la guerre avec la Prusse : elle commença en 1454 et fut terminée par la paix de Thorn du 18 octobre 1466, qui

...quisition ... Prusse.

[1] Suite du vol. XI, p. 207 Nous rappelons une fois pour toutes que le *c* polonais se prononce toujours comme *ts*, et le *ch* comme *kh* ou comme le *ch* allemand. Aucun nom polonais ne se termine en *ky*; *ki* est la terminaison des adjectifs qui, en polonais, remplace le *de* qui précède le nom de famille; ainsi Lesczinski veut dire le seigneur de Leszno ou Liessa; Poniatowski le seigneur de Poniatow. C'est à cause de cela que, pour les dames, la syllabe finale est changée en *ka*.

valut à la Pologne la suzeraineté de la Prusse orientale (700 m. c. géogr.) et la propriété de l'occidentale (473 m. c. géogr.), sauf les seigneuries de Bülow et de Lauenbourg que Casimir avait données, en 1460, à titre de fiefs aux ducs de Poméranie. Le récit de cette guerre a trouvé sa place dans le chapitre précédent [1].

Casimir IV, 1447-1492.

Acquisition du duché d'Auschwitz, 1457.

Casimir fit une autre acquisition moins importante, mais très-convenable à la Pologne. Du côté de Cracovie, mais sur la rive opposée de la Vistule, il existait une de ces principautés piastes que nous avons vu prendre naissance à la fin du douzième siècle; nous voulons parler du duché d'Auschwitz (Oswieczyn) et Zator, démembrement du duché de Teschen. Le Piast Janus II vendit, en 1487, au roi son duché d'Auschwitz pour 60,000 marcs, en se réservant Zator.

Droit de nommer un cardinal.

On trouve que Casimir IV est le premier roi de Pologne qui ait exercé la prérogative de proposer au pape un candidat pour la dignité de cardinal. Tous les rois de Pologne, ses successeurs, en ont joui depuis, de même que quelques autres rois catholiques; néanmoins c'est un droit que la cour de Rome n'a jamais reconnu à aucun de ces monarques, quoique par suite de ces ménagemens qui sont habituels à sa politique, elle ne l'ait jamais contesté.

Casimir partage le pouvoir législatif avec la diète.

Casimir IV s'engagea, en 1454, à ne faire aucune loi et à ne commencer aucune guerre sans le consentement de la noblesse, et ce fut ainsi que la diète polonaise acquit le pouvoir législatif qui jusqu'alors ap-

[1] Voy. p. 53 de ce vol.

[...]IMIR IV, [14]47–1492. partenait au roi et au sénat exclusivement, et même une part au pouvoir exécutif. Comme la guerre de Prusse avait forcé le gouvernement à contracter une dette de 270,000 ducats, et qu'une guerre avec la Hongrie, qu'on prévoyait, nécessita de nouvelles impositions, on permit, en 1468, à la noblesse (conformément à un cas analogue qui avait eu lieu en 1404), d'envoyer à la diète des nonces particuliers pour consentir à cette dépense. Jusqu'alors la diète ne s'était composée que des sénateurs, dignitaires de la couronne, et des députés des villes; mais, depuis ce moment, la noblesse prétendit au droit d'y envoyer des nonces, sans toutefois que les nobles eussent perdu le droit d'assister individuellement à la diète, de troubler par leur turbulence et leur violence toute délibération, et de vendre leur voix au plus offrant. Au reste, c'est par l'usage d'appeler des nonces que le système représentatif fut introduit en Pologne, et que la diète acquit une existence constitutionnelle. Elle exerça le droit de voter les subsides, et s'arrogea celui de convoquer la noblesse pour le service militaire qui, par la nature des choses, appartenait au monarque; la perte de cette prérogative affaiblit beaucoup le pouvoir du roi.

[Ch]angement [de] la forme [de] la diète, [...]

[P]remier traité [avec] la Porte, [...]

Nous avons eu occasion de raconter que Wladislaw, fils aîné de Casimir IV et d'Élisabeth d'Autriche, fut élu, en 1471, roi de Bohême, et en 1490, roi d'Hongrie[1]. Cette même année, Casimir conclut un traité d'amitié avec Bajazet II, sultan des Ottomans. Cette transaction, dont nous ne connaissons que l'exis-

[1] Voy. vol. XIII, p. 213, XXI, p. 54; et vol XX, p. 402.

ence, est remarquable comme ayant été la pre- nière qui eut lieu entre la Pologne et la Porte. Casimir IV, 1447-1492.

Casimir IV mourut le 7 juin 1492, à l'âge de soixante-cinq ans, peu regretté des Polonais qui l'accusaient de leur préférer les Lithuaniens. De son épouse Élisabeth, fille de l'empereur Albert, il laissa cinq fils, Wladislaw, roi d'Hongrie et de Bohême; Jean-Albert, Alexandre et Sigismond, qui l'un après l'autre lui succédèrent sur le trône de Pologne, et le cardinal Frédéric, qui fut ensuite archevêque de Gnesne.

Jean-Albert fut élu roi de Pologne à Petrikau, le 7 août 1492. Il acheta, en 1494, de Janus II, ci-devant duc d'Auschwitz, le duché de Zator pour une somme de 80,000 ducats, et une pension viagère; Janus se réserva la possession du duché sa vie durant. *Jean-Albert*, 1492-1501. Acquisition du duché de Zator, 1494.

L'événement le plus remarquable du règne de Jean-Albert est son expédition contre Étienne, vayvode de Moldavie, dont nous avons raconté la malheureuse issue [1]. Par cette guerre, la paix avec la Porte que Jean-Albert avait renouvelée pour trois ans, en 1493, fut rompue, et depuis le royaume fut plusieurs fois dévasté par les incursions des Turcs. Jean-Albert mourut le 17 juin 1501, sans avoir été marié. Guerre de Moldavie.

On lui donna pour successeur son frère *Alexandre*, dont le couronnement se fit le 12 décembre. Ce prince était depuis 1492, grand-duc de Lithuanie; car les Lithuaniens l'avaient élu immédiatement après la mort de son père; et ainsi, malgré l'union, la Pologne et la Lithuanie avaient été encore une fois sépa- *Alexandre*, 1501-1506.

[1] Voy. vol. XXI, p. 199.

ALEXANDRE, 1501–1506. rées. La prérogative royale souffrit un grand échec à l'époque de l'élection d'Alexandre. Le roi perdit le droit d'aliéner ses domaines et de frapper monnaie; son influence sur l'autorité judiciaire fut diminuée, et il fut statué que sans le consentement des nonces il ne pourrait être fait aucun changement dans la constitution du royaume. Ce fut ainsi que l'exemple donné en 1468, devint un réglement constitutionnel. Il fut interdit à la noblesse, sous peine de perdre les droits de sa naissance, d'accepter le droit de bourgeoisie dans des villes et d'exercer le commerce ou quelque métier.

Nouvelle limitation de l'autorité royale.

Au chapitre XIX de ce livre, il a été question des transactions politiques qui eurent lieu entre Alexandre, avant son avénement au trône de Pologne, et Iwan III Wassiliéwitsch, le premier qui ait pris le titre de grand-duc de toutes les Russies. Nous y avons parlé de la guerre de 1492, suivie, le 5 février 1494 de la paix de Moscou qui coûta plusieurs sacrifices à Alexandre; de son mariage avec Hélène, fille d'Iwan de la perte de la Sévérie, et de la malheureuse bataille de la Wedrokha en 1500[1].

Surface de la Pologne.

Les divers démembremens que la Pologne essuya alors faisaient une surface de 1117 m. c. géogr., et réduisirent celle de Lithuanie à 11,097 m. c. géogr. et comme celle de Pologne était de 7,838, tout l'état au moment où Alexandre monta sur le trône de Pologne, avait 18,935 m. c. géogr., surpassant encore la superficie de la France et de l'Espagne réunies.

Sigismond I, 1506–1548.

Alexandre mourut le 9 août 1506. Son frère, Si

[1] Voy. vol. XXI, p. 223 et suiv.

ıond Ier, fut élu son successeur, d'abord en ıuanie, et ensuite en Pologne. Michel Glinski, ıce de Touroff et Mozyr, d'une famille tatare, élevé ɔrmé en Allemagne à l'école d'Albert, duc de e, avait été le premier général et le principal mire d'Alexandre. Les courtisans jaloux de son méet de son influence, le calomnièrent auprès de Siıond Ier, qui par ses dédains le dégoûta[1]. Glinski ıa au service de Wassileï Iwanowitsch et lui rendit ıportans services dans ses guerres avec la Lithua-; il l'aida entre autres à prendre Smolensk, en 4[2]. Mais la même année le transfuge fut totaleıt défait à Orja par Constantin Ostrowski, le héros Polonais. Cette guerre fut terminée, en 1522, par trève de cinq ans. La perte de Smolensk avait diıué le territoire de la Lithuanie de 1,008 m. c. g.

SIGISMOND I, 1506-1548.

Perte de Smolensk.

ous le règne de Sigismond la Pologne fut contillement exposée aux dévastations des Moldaviens, Turcs et des Tatars de la Crimée. Les victoires lantes qu'Ostrowski et les autres généraux polo- ı remportèrent sur eux, restèrent sans fruit, parce le défaut de places fortes et d'une milice réglée leur aurait opposé une barrière insurmontable, r permettait de revenir sans cesse, et de mettre oyaume et le grand-duché à feu et à sang. En vain ismond conclut-il, en 1511, à Brzesc, avec le khan Tatars un traité de subsides par lequel il s'engagea ıi payer annuellement 15,000 ducats; le traité ne pas observé. Enfin un homme de la lie du peuple

Origine des Cosaques Zaporogues.

[1] Voy. vol. XX, p. 248. [2] Voy. vol. XXI, p. 249.

Sigismond I, 1506-1548. imagina un moyen de tenir ces barbares dans le res et devint le sauveur de sa patrie. Cet homme éta sujet du prince Constantin Ostrowski, qui s'ap Ostapheï (Eustache) Dasskiéwitsch. Ayant d avec Michel Glinski, il était ensuite revenu en l gne, avait obtenu son pardon, rendu d'utiles se contre les Tatars et avait été gratifié des sarost Tcherkassy et de Kaniew. Il trouva les îles pr inaccessibles du Dniepr, peuplées par une d'hommes dont les ancêtres, fuyant les Tata avaient d'abord cherché un asile et s'étaient ad ensuite à une vie de brigands, dans laquelle descendans se plaisaient. Dasskiéwitsch réun hommes entreprenans en un seul corps qu'il div régimens et compagnies, leur donna de bonnes a les assujettit à la discipline militaire et leur a l'île de Chortica pour place d'armes et poi ralliement. Il les accoutuma au travail et à la fa leur inspira le plus grand mépris de la mort, en une obéissance aveugle aux ordres de leurs of qu'ils nommaient eux-mêmes et qui distrib également parmi eux le butin qu'on faisait su Tatars. Telle est l'origine des *Cosaques Zaporo* Celle du mot de Cosaque est obscure; on dit qu tatar et signifie une troupe irrégulière et indiscip Les Cosaques du Dniepr [1] furent nommés Zaporo parce que l'île de Chortica est placée au-desso cataractes; car c'est ce qu'exprime ce mot. I 1516, que Dasskiéwitsch et son ami Predislaw I

[1] Nous écrivons indifféremment Dnepr et Dniepr, Dnestr et

(Lantskorontski) formèrent cette milice, elle la terreur de tous les ennemis de la Pologne. Sigismond I. 1506-1548.

ıi les nombreuses incursions des Tatars, celles 9 et 1521 sont particulièrement remarquables, [u'elles ont donné lieu à deux batailles célèbres. ıût 1519, ces barbares gagnèrent la bataille de à laquelle l'impétueuse ardeur des Polonais ntraîné Ostrowski, en le forçant d'attaquer ni avec des forces très-inférieures. En 1527, ce général prit sa revanche à Olchenica près où il fit 7,000 prisonniers, et délivra 40,000 :ns de l'esclavage auquel on les entraînait. Les ıes et Dasskiéwitsch se distinguèrent dans cette brillante. Réuni à Ląskoronscki, Ostaphei , en 1528, ses déprédations jusqu'à Otchakoff amena 30,000 pièces de bétail. Bataille de Sokal. Bataille d'Olchenica, 1527.

.532, le khan Sadeb-Guéraï assiégea Ostaphei éwitsch, pendant treize jours, à Tcherkass; le es Cosaques se rendit enfin dans le camp des , gagna Sadeb, et en fit un allié. Il est vrai que ı des Tatars avait besoin d'assistance pour se nir contre un concurrent qui lui disputait le nement.

s pouvons nous dispenser de revenir sur la qui éclata, en 1519, entre Sigismond et Albert ndebourg, grand maître de l'ordre Teutonique, e fut terminée par la paix de Cracovie du 8 525. La Prusse orientale devint alors un duché taire, fief de la couronne de Pologne[1]. Origine du duché de Prusse.

. p. 66 de ce vol.

Sigismond I, 1506-1548.

Réunion de la Masovie.

Indépendamment des ducs Piasts en Silésie Liegnitz, Brieg et Wohlau, Oppeln, Tesche existait encore en Pologne même une branche d maison, descendue de Boleslaw III, duc de Po mort en 1138; c'était la dynastie des ducs de vie, qui résidaient à Varsovie : elle s'éteignit en Les Masoviens voulurent alors se donner un prince; mais Sigismond les engagea à le reco comme souverain et à souffrir qu'on les réun Grande-Pologne. La Masovie devint un p particulier, dont le titulaire prenait la qua vice-roi.

Commencement de la réformation en Pologne.

La réformation qui faisait le tour de l'Europ nétra, sous Sigismond Ier, en Pologne, où elle le sol préparé par les Hussites; elle fut surto reçue dans la Prusse polonaise. Fabien de Lu qui, de 1512 à 1523, fut évêque de Warmie vorisait. Tiedemann Giese, évêque de Culm, suite de Warmie, était un ami d'Érasme; lui, sans se déclarer pour Luther, il s'éleva co abus qui s'étaient glissés dans l'Église. Son succ Jean Dantiscus (ou de Dantzig), célèbre comm me d'état et comme poëte latin, était en corr dance avec les docteurs luthériens les plus dist

Les progrès que firent, dès le premier mom opinions religieuses de Luther, engagèrent Sig à publier, en 1520, à la diète de Thorn, une nance défendant, sous peine d'exil et de conf de biens, d'introduire en Pologne, de vendr lire les écrits de Luther. Jean Laski, archev

Sigismond I, 1506-1548.

sne et primat du royaume, tint, la même année, synode à Petrikau, où l'on prit, ainsi qu'aux as-blées du clergé, tenues en 1527 et 1530, des me-s contre les progrès de l'hérésie; mais le plus antagoniste des novateurs fut André Krzyki, ncelier de Bonne de Sforce, seconde épouse de ismond, et, depuis 1524, évêque de Przemysl, , en 1522, publia, sous le titre d'*Encomia Lu-ri*, un recueil de satires contre le réformateur de ittenberg. Ce qui est remarquable, c'est qu'un des rages de ce zélateur fut mis à l'*index* de Rome; st son Apologie du roi, pour avoir permis que la usse fût changée en un duché luthérien. Les anta-nistes de l'Église de Rome ont aussi remarqué avec malin plaisir que, parmi les poésies de Krzyki, il en a plusieurs qui n'annoncent pas une grande pu-té de mœurs dans leur auteur. Le dernier acte du c de Masovie fut un édit rédigé par Raphaël esczynski, évêque de Plock, qui défendait l'hérésie, us peine de mort.

Le premier qui enseigna publiquement en Pologne e protestantisme, fut un moine apostasié de Dantzig, ommé Jacques Knade, qui, ayant été arrêté par ordre u roi, trouva moyen de s'évader. Après lui, et dès 1520, parurent dans la même ville Jean Bœschenstein, uteur d'une grammaire hébraïque; un Frère Mineur, ommé Alexandre, et le Carme Bienewald, tous im-us des nouveaux principes. Comme les chefs de la ommune, effrayés par l'édit de Thorn, s'opposaient l'introduction d'un nouveau culte, le peuple se ré-

SIGISMOND I, 1506-1548.

volta en 1525, destitua ces chefs, en nomma d'autres et donna aux églises des ministres luthériens. Sigismond y vint en 1526, punit les auteurs du tumulte et rétablit tout sur l'ancien pied. Il ordonna que tous les citoyens non catholiques eussent à quitter la ville dans l'espace de quinze jours; les religieux et religieuses apostasiés, ainsi que les prêtres mariés, dans vingt-quatre heures. Mais ici comme ailleurs, le torrent des nouvelles opinions renversa toutes les digues qu'on lui opposa; la population entière de Dantzig se déclara protestante; et comme il était à craindre que cette ville puissante ne se soumît aux ducs de Prusse, Sigismond ne l'inquiéta plus pour sa croyance, et, en 1557, son fils Sigismond-Auguste y autorisa l'exercice de la religion protestante. La réformation y fut alors consommée par l'ex-Jacobin Pancrace Klein. Thorn et Elbing ne montrèrent pas moins d'attachement au protestantisme. En 1536, il fut fondé dans la dernière ville un gymnase luthérien, dont Guillaume Gnapheus, ancien professeur à la Haye[1], échappé des prisons de l'inquisition, fut le premier recteur.

Tout favorisait la réformation dans une province dont la principale population était allemande; mais la Pologne même eut, depuis 1525, des prédicateurs luthériens. On nomme comme les premiers Martin Glossa, ex-professeur de l'université de Cracovie, Jean Seclutianus à Posnanie, écrivain fécond qui a publié des catéchismes, des livres de cantiques, et le

[1] Voy. vol. XIX, p. 96.

emier essai d'une traduction polonaise de la Bible [1]; Sigismond I, 1506-1548.
Jacobin Samuel et Bernard de Lublin.

Pour mettre des bornes aux progrès de la réforma- Introduction de l'inquisition, 1527.
n, le synode de Lenczic de 1527 ordonna que dans
aque diocèse il y aurait des inquisiteurs pour re-
ercher et punir les hérétiques. Le synode de Pe-
kau de 1530 répéta ce décret, et, en 1532, Mathieu
zewicki, archevêque de Gnesne, prescrivit aux
quisiteurs d'agir avec la sévérité usitée en Espagne,
ordonna que dans chaque chapitre il y aurait un
anoine chargé de veiller à l'extirpation de l'hérésie.
n synode tenu, en 1542, sous la présidence du pri-
it Gamrat, ordonna qu'il ne serait institué des in-
isiteurs que par les évêques; c'était anéantir le pou-
ir des inquisiteurs pontificaux.

La réformation fut portée en Lithuanie par Abra- Progrès de la réformation en Lithuanie.
m Ciëlva, prédicateur allemand qui, en 1539,
nda une école à Wilna; elle y fut propagée par le
le du grand-maréchal et chancelier Nicolas Radzi-
l, duc d'Olyka, qui ouvrit son palais à Wilna à
s prédicateurs appelés d'Allemagne. En 1562, il
a y faire distribuer publiquement à cinq cents per-
nnes la communion d'après le rit de Genève; bien-
t après il fit construire à Wilna une église réformée.
est vrai qu'après sa mort, en 1565, ses fils se dé-
arèrent Catholiques et fermèrent l'église; mais son
ousin Nicolas III Radzivil [2], duc de Dubrinski et

[1] Il ne donna que l'Évangile de S. Mathieu.

[2] Surnommé le Roux, prince d'Empire. Il était d'une autre ligne que les ducs d'Olyka.

Sigismond I, 1506-1548.

Birse, en fit bâtir une autre. Beaucoup de seig lithuaniens des maisons Sapieha, Chodkiewic, I de plusieurs autres familles illustres, embrassèr réformation.

Election de la de Sigismond.

Sigismond Ier qui de sa première épouse, Ba Zapolya, n'avait que deux filles, Hedwige et An romaria, en 1518, à Bonne Sforce, fille de Jea léaz-Marie[1], duc de Milan, princesse fière, imp et avide qui prit un empire absolu sur le ro lui donna, en 1520, un fils, Sigismond-Au que les Lithuaniens nommèrent grand-duc dè octobre 1529, et qui, deux mois après, fut élu Pologne, de manière cependant que toute l'a devait rester entre les mains du père. Les P accusaient la reine de donner une mauvaise édu au jeune prince; ce qui est sûr c'est qu'elle t enfant sous une surveillance continuelle, pro ment pour empêcher que ses mœurs ne se co pissent dans la société d'hommes dont les ha devaient paraître bien barbares à une princes lienne. Bonne gouvernait le royaume, vend charges et les emplois à son profit, et, pour a son pouvoir, elle sema la désunion entre le personnages les plus considérés, Jean Tarn grand-général de la couronne, illustré par s toires sur les Moldaviens, et Pierre Kmitha,

Factions polonaises.

de Cracovie. Il se forma un parti de mécont refusa à Sigismond le subside qu'il demanda faire la guerre au vayvode de Moldavie. Le ro

[1] Voy. vol. XX, p. 110.

avoqué, en 1537, le ban et l'arrière-ban, plus de 0,000 nobles vinrent au rendez-vous qui était à opol; mais ils déclarèrent qu'ils ne marcheraient ntre l'ennemi que quand le roi aurait fait droit à ırs griefs, et formèrent une confédération contre le i et contre le sénat. Le 22 août, il y eut une conféıce en plein champ entre le sénat et la noblesse qui it par une de ces insurrections contre le roi qui, à tte époque, étaient de vrais actes de révolte, mais i par la suite furent déclarées mesures constitutionlles, et sanctionnées sous le nom de Rokosz. Sigisınd renvoya les nobles et ajourna ses projets de erre. A la diète de Petrikau de 1538, le jeune roi t enlevé à sa mère, et Sigismond en confia l'éducaın à Opalinski, castellan de Gnesne.

SIGISMOND I, 1506-1548.

A la diète de Wilna de 1530, il fut publié une coltion de lois qui est connue sous le nom de *statut Lithuanie*. Elle est rédigée en langue polonaise. 1544 Sigismond céda le gouvernement de la Liuanie à son fils. En 1545, le jeune roi perdit son ouse, Élisabeth d'Autriche, fille de l'empereur rdinand I[er], et il plane un violent soupçon sur la ine Bonne d'avoir fait empoisonner une bru dont le craignait l'influence sur le cœur du jeune roi. lui-ci épousa secrètement, en 1547, Barbe de Radvil, sœur de Nicolas de Radzivil, duc de Dubrinski Birse, et veuve de Stanislas Gastold, palatin de roki. Ce mariage qui fut bientôt connu, aliéna à gismond-Auguste la noblesse jalouse de la maison : Radzivil.

Code de 1530.

igismond II
guste, 1548-
l.

Sigismond I[er] mourut le 1[er] avril 1548, et *Si mond II Auguste* publia aussitôt son mariage. Il e par là de grands troubles que l'ambitieuse Bonn mère, eut soin d'entretenir. Cette princesse voulut forcer le roi, par la première diète qu'il assembl répudier son épouse; le roi qui l'aimait à l'excè poussa la demande des nonces, et l'insubordin fut portée au point que le royaume fut livré narchie.

ntroduction
nouvelles
les reli-
uses.

Elle fut augmentée par les progrès que fit la mation et par l'introduction de nouvelles sectes que les frères Bohémiens, les Calvinistes et les taires. Lorsqu'en 1547 Ferdinand I[er] chassa [1] les Bohémiens, un millier d'entre eux vint s'établi bord à Posnanie, et ensuite en Prusse où plusie leurs coreligionnaires avaient trouvé un accueil rable. D'autres, pour pouvoir rester en Polog joignirent aux adhérens de la confession d'Augsl quelques-uns aux Calvinistes. Les opinions des mateurs de Genève s'étaient insensiblement rép dans le royaume. Macieiowski, évêque de Cra avait, en 1550, appelé ou au moins placé d ville épiscopale François Stancaro de Mantoue [2] y enseigner la langue hébraïque; mais cet homm savant y enseigna aussi la religion de Calvin. de Cracovie, il trouva un asile auprès de Nicolas nicki à Kinczow, et ensuite auprès de Stanisla nicki, seigneur de la petite ville de Dubieczko, établit une école pour trois cents jeunes gentil

[1] Voy. vol. XV, p. 145 [2] Voy. vol. XX, p. 86.

les. Il professa une doctrine réprouvée par les Lu- Sigismond II Auguste, 1548-1572.
ériens orthodoxes. Combattant Osiandre qui soute-
ait que Jésus-Christ a été médiateur selon la nature
ivine, il tomba dans l'extrême opposé, en disant que
ésus-Christ n'est médiateur que selon sa nature hu-
aine; doctrine qui tient à l'arianisme contre lequel
tancaro s'élevait cependant.

Quant aux Unitaires, troisième secte qui vint en Origine des Unitaires.
ologne dans le seizième siècle, comme nous n'en
vons pas encore parlé [1], nous saisissons cette occa-
ion pour en faire connaître l'origine. Quoique, comme
ecte particulière, les Unitaires soient peu nombreux
ujourd'hui et qu'ils ne jouissent d'une existence lé-
gale que dans la seule Transilvanie, ils se trouvent en
oule cachés sous les noms de Luthériens et de Réfor-
nés, principalement en Allemagne. Leur histoire est
ntéressante, non à cause des troubles qu'ils ont exci-
és, du sang que leur doctrine a fait répandre, des
évolutions qu'elle a amenées, car on ne peut leur
aire aucun de ces reproches; elle est intéressante par
'importance de cette doctrine repréhensible aux yeux
les Chrétiens, par le talent des écrivains qui l'ont dé-
endue, par la modération dont ils ont fait preuve et
u'il faut peut-être attribuer à la circonstance que
lusieurs d'entre eux n'étaient pas ministres, mais
ppartenaient à la classe des hommes du monde, des
urisconsultes, des médecins.

Les Unitaires se donnent la qualification de Chré-
iens qui peut leur être contestée. En effet, si elle

[1] Si ce n'est en passant, vol. XX, p. 90.

SIGISMOND II AUGUSTE, 1548-1572.

n'appartient pas à ceux qui rejettent un dogme fondamental du christianisme, on est autorisé à leur refuser ce beau titre; car ils nient le mystère de la Trinité. Mais si le caractère du Chrétien est d'admettre, indépendamment de la révélation de Moïse et des prophètes, celle du Nouveau-Testament, les Unitaires dont nous parlons sont chrétiens [1]; ils reconnaissent l'autorité de la Bible. Ils y trouvent les doctrines de la venue du Christ, de la rédemption des péchés et de la résurrection des morts; ils pratiquent le baptême et chôment un jour de la semaine, le dimanche. Ils appartiennent à cette classe de Chrétiens qui, en matière de religion, ne reconnaissent d'autre autorité que celle de la Bible, se distinguant ainsi de l'Église d'Orient qui reconnaît l'autorité de certains conciles comme *tels*, c'est-à-dire comme ayant prononcé par inspiration divine, et de l'Église latine qui admet une continuité de la révélation par le S. Esprit que Jésus-Christ a laissé à son Église. Les Unitaires se trouvent ainsi dans une même classe avec toutes les sectes qui, dans le seizième siècle, se sont séparées de l'Église latine, et qu'on peut ranger sous trois divisions : 1°. *Protestans*, soit Luthériens, soit Calvinistes, soit Luthériens

[1] Il y a quatre sortes d'Unitaires : 1.° les Unitaires philosophes; 2.° les Juifs; 3.° les Ariens, qui admettaient que Jésus-Christ est engendré du Père de toute éternité, mais soutenaient qu'ainsi que le S. Esprit il est subordonné au Père; 4.° les Unitaires dont nous parlons, qui admettent la Bible comme seule source de la religion : mais n'y trouvent pas le dogme de la Trinité, et n'admettent aucune interprétation des termes dont le livre divin se sert.

Calvinistes unis sous le nom d'Évangéliques; soit Frères Bohémiens, avec les branches des Calvinistes qu'on nomme Arminiens et Presbytériens; 2°. *Anglicans* ou Épiscopaux; 3°. *Mystiques* et Enthousiastes, tels que Mennonites ou Anabaptistes, Quakers, Piétistes, Frères Moraves ou Herrenhutes, Méthodistes, etc. Les Unitaires, nous le répétons, se distinguent de tous les Chrétiens qui n'admettent d'autre source de la foi que la Bible, en ce qu'ils nient la Trinité et les mystères. SIGISMOND II AUGUSTE. 1548-1572.

Sans regarder comme Unitaires le célèbre Capucin Bernardin Ochino de Sienne [1], ni Capito, le plus ancien réformateur de Bâle [2], ni quelques autres disciples de Luther ou de Calvin qu'on a quelquefois soupçonnés de douter du dogme de la Trinité, nous trouvons le premier qui ait publiquement attaqué ce dogme dans Louis Hetzer, prêtre de Zurich, qui adopta d'abord la réformation de Zwingli, donna ensuite dans le fanatisme des Anabaptistes; plus tard, quitta cette secte, écrivit contre la divinité du Christ, et fut décapité, en 1529, à Constance, non comme hérétique, mais, selon toute apparence, à cause de plusieurs adultères dont il s'était rendu coupable. Sa traduction allemande des saints prophètes, d'après le texte hébreu, est remarquable parce qu'elle était antérieure à celle de Luther.

S'il n'est pas sûr que Hetzer ait été condamné à mort pour ses opinions religieuses, les Antitrinitaires

[1] Voy. vol. XVIII, p. 186; XX, p. 86.
[2] Voy. vol. XV, p. 70, 371, 375.

[illegible] II [illegible], 1648-1672.

sont fondés à regarder comme martyr de leur cause le célèbre Espagnol Michel Servet (Serveto), né, en 1509, à Villa-Nueva en Aragon, qui, envoyé à Toulouse pour y étudier le droit, s'y occupa, à ce qu'il paraît, de théologie, conçut l'idée d'une réformation, et publia, en 1531, à Haguenau, son fameux livre *De Trinitatis erroribus*, qui excita contre lui les Catholiques et les Protestans. Se trouvant, en 1535, à Lyon, comme correcteur d'épreuves (métier très-honorable que ne dédaignaient point alors les plus grands savans), il publia, sous le nom de Villa-Novanus, sa fameuse édition de la Géographie de Ptolémée. En 1536, il professa à Paris la géographie mathématique et étudia la médecine. Au bout d'une année, il pratiqua cet art; mais son esprit caustique lui attira une guerre avec la faculté qui, accusée d'ignorance, récrimina en lui reprochant d'enseigner l'astrologie. Une sentence du parlement de Paris qui lui fut défavorable, l'engagea à se retirer à Charlieu, où il exerça la médecine, et enfin à Vienne en Dauphiné. Il continua toujours ses travaux littéraires, donna, en 1542, une nouvelle édition de Ptolémée, et s'occupa principalement de son projet de réformer le christianisme, avec un zèle qui allait jusqu'à l'enthousiasme. Enfin il publia le fruit de ses recherches, sous le titre de *Christianismi restitutio*, mais sans se nommer et sans indiquer le lieu de l'impression. Néanmoins il fut découvert et dénoncé : Calvin n'est pas libre du soupçon d'avoir été le véritable auteur de la délation. Servet fut arrêté et condamné au feu;

ais il avait trouvé moyen de s'évader. Voulant se rendre en Italie, il passa par Genève, où il observa incognito; mais le zèle de Calvin le déterra, le fit enfermer, et engagea la république à lui faire le procès. On le traita fort durement, et il fut condamné au bûcher[1] : exemple mémorable d'intolérance de la part d'une religion qui n'admet aucune autorité humaine et soumet le dogme au jugement de la raison. La sentence fut exécutée le 27 octobre 1553 avec tout le raffinement de la cruauté. Sigismond II, Auguste, 1548-1572.

La plupart des Antitrinitaires suivans furent des Italiens, et il est remarquable que presque tous les adhérens que la réformation trouva parmi cette nation, non contens de s'arrêter aux limites que Luther et Calvin avaient posées aux innovations, se soulevèrent contre tous les mystères du christianisme que les réformateurs avaient respectés. Tels furent Jean-Valentin Gentile de Cosenza qui, après avoir séjourné à Genève, en France, en Pologne et en Suisse, d'où on l'exila, fut décapité, en 1566, à Berne ou dans le pays de Gex, pour avoir rompu son ban[2]; Mathieu Gribaldi ou Giribaldi de Padoue, professeur en droit à Tubingue, ensuite établi dans une campagne près de Berne, où il aurait été exécuté avec son ami Gentile, s'il n'était mort en prison; Jean-Paul Alciati, Milanais, qui appartenait aussi à la réunion antitrinitaire de Genève, et mourut, vers 1565, à Dantzig[3]; et surtout le fameux Lelio de' Socini de Sienne,

[1] Voy. vol. XV, p. 395. [2] Voy. vol. XX, p. 90.

[3] Il est faux qu'il se soit fait Musulman en Turquie et y soit mort.

SIGISMOND II AUGUSTE. 1548-1572. d'une famille de célèbres jurisconsultes. A l'â vingt-un ans, en 1547, Lelio se rendit en Suisse Allemagne, se lia d'amitié avec les plus fameux mateurs, passa les années 1548 à 1551 à Witten dans la maison de Melanchthon, où il s'occupa cipalement de l'étude des langues orientales. De alla en Pologne, où il se lia avec François Lism natif de Corfou, confesseur de la reine Bonne, il fit connaître et approuver non-seulement le sy de Calvin, mais en même temps les opinions trinitaires qui lui étaient personnelles. Il retour suite en Suisse, et, après divers voyages, mou Prusse, vers 1563. Averti par le sort de Servet prudent, il ne manifesta pas publiquement so tème; ses ouvrages, en petit nombre, ne furer primés que plus tard, par son neveu.

La semence que ces Antitrinitaires avaient r due en Pologne, comme en passant, y fructifia cipalement dans la classe des nobles. Leur nombre accrut au point que bientôt ils purent se sépar Protestans, comme une secte particulière. Mais nécessaire que nous rétrogradions.

Le trône est déclaré électif, 0. Stanislas Orzechowski, connu, comme histo sous le nom d'Orechovius, chanoine de Przemys avait été un des auditeurs de Luther et de Ca après avoir résigné son canonicat, se préparait marier. L'ordinaire l'ayant menacé de l'excomm cation, il s'en plaignit à la diète de Petrikau de : L'intérêt que sa plainte excita parmi les nonces, p quels progrès les principes du réformateur avaien

ous les palatinats. Les nonces déclarèrent la te de l'évêque attentatoire à l'autorité du roi et pits de la noblesse, et requirent le roi de répri- udace du prélat, afin de leur éviter le désagré- l'être obligés de prendre des mesures pour la vation de leurs droits. Cette affaire devint la e beaucoup de troubles, à la suite desquels le sentit à une loi portant qu'à l'avenir, personne it couronné roi de Pologne qui n'eût été élu les États. Une diète tenue en 1552, défendit ques de traduire les nobles à leur tribunal; en même temps soustraire la noblesse aux tri- des inquisiteurs qui tenaient leur autorité des s; c'était porter un coup mortel à l'inquisition ème qui, dès ce moment, n'eut plus d'autres bles que des paysans ignorans. Aussi disparaît- l'histoire de Pologne, sans qu'on sache com- lle a fini, seulement on trouve qu'en 1567, ıs Radwan et Melchior de Mostiz sont nommés *iers* inquisiteurs.

Sigismond II Auguste. 1548-1572.

Fin de l'inquisition.

ıe autre diète tenue à Petrikau en 1555, les proposèrent la tenue d'un concile national qui présidé par le roi et auquel il inviterait quelques étrangers d'assister comme juges; outre les s on devait y entendre de célèbres théologiens ans, tels que Calvin, Melanchthon, Théodore ; le concile devait prononcer sur les questions ses et dresser un formulaire de foi. Sigismond- e approuva ces demandes; il envoya, en 1556, bassadeurs à Rome pour prier le pape Paul IV

Suite des troubles religieux.

SIGISMOND II AUGUSTE, 1548-1572. de permettre la célébration de la messe en la vulgaire, la communion sous les deux espèces, mariage des prêtres; de renoncer aux annates e convoquer un concile national en Pologne. On p bien que cette réquisition fut très-mal accueil Rome.

Pie IV envoya à Varsovie un nonce, le premie ait paru en Pologne, dans la personne de Louis I man, né à Venise, évêque nommé de Vérone prélat violent ne réussit pas à concilier les espri fut remplacé, en 1563, par Jean-François Com done [2], d'un caractère tout opposé, qui fit rec en Pologne les décrets du concile de Trente.

Loi de 1563 faveur des Protestans. A une diète lithuanienne tenue la même an Wilna, Sigismond-Auguste publia un acte par l les Chrétiens de tous les partis étaient déclarés h à remplir les places de sénateurs, nonces et autre emploi. Cet acte qui reçut la forme d'un d de la diète, fut signé entr'autres par les évêqu Wilna, Luck, Brzesc et Kiow. La diète de Gr de 1568 le confirma.

Séparation des Unitaires d'avec Protestans. En 1556, il se trouva pour la première foi Pologne, un homme assez hardi pour prêche principes antitrinitaires : ce fut Pierre Gonez de niącz de la Podlachie. Aux synodes tenus à Pir en 1563, et à Petrikau, en 1565, les Unitaires parèrent des Protestans. La petite ville de Pin était le rendez-vous des principaux Unitaires appelait des *Pinczowiens*. Nicolas Radzivil, di

[1] Voy. vol. XIX, p. 294. [2] Voy. vol. XV, p. 192.

se, y entretint pendant six ans une réunion de sa- ns par lesquels il fit faire une traduction polonaise la Bible; elle fut imprimée, en 1563, à Brzesc. rmi les collaborateurs il y eut des Unitaires. En 69, Jean Sieninski, palatin de Sendomir, assigna x Unitaires des habitations dans la ville de Rakow 'il venait de bâtir; leur nom de *Rakowiens* vient -là. Vers la même époque, Stanislas Tarnovius se para des Unitaires d'origine italienne, et fonda à ndek une église et une école qui devinrent fameuses; r la suite ses adhérens se réunirent aux autres Uni- ires, ainsi que firent ceux de Simon Budnæus qui vait aussi été chef d'une secte séparée.

Sigismond II Auguste, 1548-1572.

Cependant les Luthériens, les Calvinistes et les Frères Bohémiens établis en Pologne, d'accord sur n seul point, leur haine pour la religion catholique, e faisaient la guerre et vomissaient des injures les uns nvers les autres. Les Frères Bohémiens se distinguaient par la pureté de leurs mœurs, par l'orgueil avec le- quel ils méprisaient les Luthériens et les Calvinistes, et par la considération dont ils jouissaient auprès des grands. Comme les deux autres ne pouvaient mécon- naître les avantages que leurs adversaires avaient sur eux, ils s'en rapprochèrent. Après plusieurs tentatives infructueuses pour opérer une réunion, un synode des Calvinistes tenu, en 1555, à Cosminec, auquel assistèrent des députés du duc de Prusse, après avoir examiné la doctrine et la discipline ecclésiastique des Frères, prononça l'union des deux sectes. Érasme Gliezner, premier surintendant ou chef des Luthériens

Réunion des trois sectes réformées.

SIGISMOND II AUGUSTE, 1548-1572. en Pologne, se donna beaucoup de peine pour venir à réunir toutes les trois sectes, c'est-à-dire faire adopter par toutes, la confession d'Augs des Luthériens; mais les Calvinistes formaie prétentions semblables et voulaient faire pr leur système. Enfin les trois partis tinrent, en un synode général à Sendomir. Le vayvode Zborowski qui y présidait, réussit par ses éloq exhortations à fléchir l'entêtement des Luthéri à les faire consentir à la rédaction d'une con commune. Cet acte qui fut signé le 14 avril, est sous le nom d'Accord de Sendomir (*Consensu domiriensis*). Un autre synode tenu la même a Posnanie y ajouta encore quelques articles s mentaires.

Barbe Radzivil, l'épouse adorée de Sigismor guste, mourut en 1551, et c'est encore au po Bonne Sforce qu'on attribue cette mort. Apré pleuré pendant deux ans sa perte, le roi, pre les magnats de se procurer un héritier, se mari la troisième fois en 1553, avec Catherine d'Au sœur de sa première épouse, qui était veuve d çois III, duc de Mantoue. Cette union ne fut p féconde que les deux premières, et le roi se dég son épouse. Il sollicita à Rome la cassation mariage; n'ayant pu l'obtenir, il renvoya, en Catherine à son frère. L'année où il s'était mar la troisième fois, en 1553, la reine Bonne, s peut-être pour cacher au monde la vie dissolue menait avec deux Italiens, Papagoda et Bran

la Pologne et se retira dans le duché de Bari possédait comme patrimoine de sa mère, Isa- 'Aragon [1]. Elle y mourut le 20 novembre 1557, ippe II confisqua le duché de Bari, qu'il pré- ui avoir été légué par testament de la reine. Sigismond II Auguste, 1548-1572.

quisition de la Livonie et de la suzeraineté sur :lande est l'événement politique le plus impor- ı règne de Sigismond-Auguste. Elle est, ainsi us l'avons raconté dans le précédent chapitre[2], née 1561, et enveloppa la Pologne dans une avec la Russie dont il a été question [3]. Cette est mémorable parce qu'elle donna naissance à ngement dans la constitution militaire de la Po- Sigismond-Auguste n'ayant pu obtenir que la ıe contribuât au paiement d'une milice perma- ›our la défense de la frontière, établit, en 1563, ıilice à ses frais, et assigna pour son paiement t du produit net des domaines royaux; d'après le de paiement, on appela ces soldats *Quar-* C'est avec cette nouvelle armée que Nicolas il envahit la Russie, en 1564. Acquisition de la Livonie, 1561. Origine de la milice des Quartians.

ımond-Auguste travailla pendant tout son règne ılider l'union entre la Pologne et le grand-du- Lithuanie qui, quoique gouvernés par le même , avaient des diètes différentes et des législations ılières; mais il éprouva de grandes difficultés de t de quelques nobles des deux pays, qui trou- plus de moyens de satisfaire leur ambition dans Union de la Pologne et de la Lithuanie.

[1] V. vol. XX, p. 110. [2] Voy. p. 103 de ce vol.
[3] V. vol. XIX, p. 290.

Sigismond II Auguste. 1548-1572.

un état divisé que dans une grand... sure que le roi perdait l'espoir d... sort futur de sa chère Lithuani... tage. Il craignait que lorsqu'à s... tion de lui donner un successeu... se séparassent, et que la Lithua... seules forces, ne tombât bien... voisins, les Moscovites. Cette ... pour opérer l'union. Il y parvin... moyens de persuasion, moin... qu'il tint à Lublin, en 1565, ap... autorité pour décider en faveur ... cipale question litigieuse entre ... de savoir à laquelle étaient cens... la Wolhynie et la Podlachie. Il... décision les Lithuaniens gagn... soustraits à la charge d... défend... les Tatars.

L'acte d'union dit q... Lithuanie ne formeron... gouverné par une seule... chef de l'état qui, en ver... de Pologne et grand-duc... firma tous les privilèges de... niens. Il s'ensuit que le privil... Protestans fut également main... en moment la Pologne ...

ges) furent capables, en Pologne, de parvenir aux es hautes dignités. Sigismond II Auguste. 1548-1572.

Après l'union de 1569 on remarque un changement portant dans la constitution; c'est que les villes rales qui jusqu'alors avaient fait constamment une rtie intégrante des diètes, n'y furent plus appelées, ce n'est aux diètes électorales auxquelles même elles prirent part à aucune délibération législative. Exclusion des villes de la diète.

Le 2 mai 1572, Sigismond-Auguste signa un document qui par son contenu n'a rien d'important, mais il nous paraît remarquable par son *considérant*; lorsque nous remarquons qu'il a été signé dans le moment même où l'on aiguisait en France les couteaux pour la S. Barthélemy. C'est un privilège par lequel prince autorise les Protestans à bâtir un temple à Kovie. « Considérant, y dit-il, les calamités et les maux que les royaumes les plus puissans et les plus florissans de la chrétienté ont éprouvés dans ces derniers temps, parce que leurs rois et princes se sont forcés d'opprimer diverses opinions religieuses récemment nées, nous avons cru devoir, pour la tranquillité et la sûreté de notre royaume, prévenir ces dangers qui menacent toute la chrétienté, mais qui sont imminens pour notre royaume à cause de la proximité des barbares et des ennemis des Chrétiens, et empêcher que l'exaspération des esprits ne produise une guerre civile; ayant au surplus, par l'exemple d'autres pays où tant de sang chrétien a été versé sans produire le moindre effet salutaire, acquis la conviction qu'une telle sévérité non-seulement est parfaite- Acte de tolérance de Sigismond-Auguste.

SIGISMOND II AUGUSTE, 1548-1572. ment inutile, mais qu'elle est très-nuisible, etc. reste est indifférent pour nous.

Extinction de la dynastie de Jagellon, 1572. Sigismond-Auguste mourut, le 7 juillet 15 Knychin, à l'âge de cinquante-deux ans. C'éta prince instruit, affable, aimant la bonne comp lent dans ses résolutions et surnommé pour ce *crastinus*, le roi du lendemain; mais actif et p vérant dans leur exécution. Avec lui s'éteignit da mâles la maison Jagellonne, après avoir donné rois à la Pologne; cependant Sigismond-Auguste quatre sœurs, dont trois mariées; Anne seul seconde, âgée de cinquante-sept ans, ne l'était Une cinquième qui avait été mariée à Jean de Za roi d'Hongrie, ne vivait plus, et le fils qu'elle laissé était également mort.

Factions polonaises. Avec l'extinction de la maison de Jagellon com ça, pour la Pologne, une époque de décadence malheurs. Toutes les factions se déchaînèrent mort de Sigismond-Auguste; factions des g factions nationales, factions religieuses, faction dues à l'étranger. Il y avait jalousie de pouvoir le grand-maréchal de la couronne Jean Firley, primat Jacques Uchanski, archevêque de G prélat que les Catholiques accusent d'avoir été cret adhérent du luthéranisme et d'avoir eu l' tion de faire scission avec Rome en faisant no un patriarche en Pologne. Le puissant palatin d domir, Jean Zborowski, formait un tiers part par sa coalition avec l'un des deux premiers, p faire pencher la balance en sa faveur. La jalo

uvoir se manifesta entre les deux familles lithua- Interrègne de 1572.
nnes de Radzivil et de Chodkiewic. Les Lithua-
ens avaient un intérêt opposé à celui des Polonais ;
étaient d'accord sur un point : les uns et les autres
étestaient ou méprisaient les Prussiens. Les Catholi-
ues étaient en minorité au sénat et parmi la noblesse ;
s visaient à se donner un roi qui pût faire triompher
ur parti ; les sectes protestantes étaient décidées à
rofiter de la vacance du trône pour s'assurer le libre
xercice de leur religion. Firley pensait que cela pour-
ait se faire par le moyen d'une paix de religion dans
e genre de celle qui, en 1555, avait été établie en
llemagne et qui garantissait à tous les partis une
arfaite égalité de droits. Il forma une confédération
e nobles de son parti pour délibérer sur les moyens
e se procurer cette garantie.

Dans ce combat d'intérêts chaque grande province
nt des assemblées particulières. Le primat convoqua
s nobles de la Grande-Pologne à Lowicz, et fixa le
0 août 1572 pour la diète de convocation qui serait
nue à Knychin. Le grand-maréchal protesta contre
ette mesure qu'il traita d'usurpation, parce que, d'a-
rès lui, le droit de convoquer la diète pendant l'in-
erregne appartenait aux prérogatives de sa charge, et
ullement au primat : tous les Protestans et les Li-
huaniens furent du même avis. Ainsi il se forma deux
artis politiques. Les Prussiens qui n'avaient pas été
ppelés à l'élection, se tenaient neutres, et chacun des
eux partis cherchait à les gagner. Dans cette vue les
tats de la Grande-Pologne s'assemblèrent, le 7 sep-

INTERRÈGNE DE 1572. tembre, à Srzoda (Cheroda), annulèrent tout avait été résolu à Lowicz et à Knychin, et d dèrent que le primat fût chargé de convoquer l d'élection. Zborowski, et avec lui une partie Petite-Pologne et de la Lithuanie accédèrent à résolution. Enfin une assemblée tenue à Kasl mois d'octobre, par les États de la Grande-P et par ceux de la Petite, fixa la diète de convo au 6 janvier 1573, et décida qu'on y inv les Lithuaniens, les Livoniens, les Prussiens Russes, c'est-à-dire les habitans des provinc devant russes, comme Halicz, Wolodimir, Kio

Paix des Dissidens, 1573. La diète s'assembla à Varsovie : après avoir d'abord que le droit d'annoncer le résultat de tion et celui de couronner le roi appartenaient a mat, celui de le proclamer au maréchal, elle s' de l'affaire de la religion. Stanislas Karkowski, de Cujavie, ayant dressé le formulaire d'une p religion qui accordait une égale protection de tous les partis *dissidens dans leur croyance*, t sénateurs et la plupart des nonces le signèrent ; ne fut approuvé que par un seul évêque, celui c covie, nommé Krasinski. On appela cet acte des Dissidens. Ce fut la première fois que le te dissidens fut employé pour désigner des Chréti ne s'accordent pas dans leurs opinions relig les uns reconnaissant l'autorité de l'Église, les la rejetant. Cette signification primitive du été changée deux fois par la suite. On emploj le dix-septième siècle et dans les trois premiers

u dix-huitième, le terme de *dissidens* pour désigner INTERRÈGNE DE 1572.
ar une dénomination générale tous les partis non atholiques, tels que les Luthériens, Calvinistes, recs, etc. Dans un des actes du 15 mai 1775, nous e trouverons pour la première fois employé dans une roisième signification; il indiqua dès-lors tous les hrétiens qui ne sont ni Catholiques, ni Grecs.

La diète de 1573 s'occupa ensuite des conditions, Premiers Pacta conventa
ou de la capitulation, ou comme on dit en Pologne, des *Pacta conventa* dont on exigerait l'acceptation du roi qui serait élu. Il y fut statué : 1.° que le roi ne demanderait pas que de son vivant son successeur fût nommé, ni ne proposerait un candidat au trône; 2.° qu'il ne recevrait des envoyés des puissances étrangères, ni n'en enverrait sans le su du sénat; 3.° qu'il aurait soin d'obtenir aux diètes l'unanimité des voix, et accéderait de préférence aux avis qui se montreraient plus favorables aux droits et aux libertés de la nation; 4.° que chaque diète nommerait seize sénateurs pour être toujours auprès de la personne du roi, afin de veiller au maintien des libertés nationales et à la conservation des lois du royaume; 5.° que la régale des mines et des salines appartiendrait dorénavant aux nobles sur leurs terres; 6.° que les emplois, charges et dignités, ainsi que les domaines devenant vacans, ne seraient conférés qu'à des indigènes.

On convint encore qu'au serment que le nouveau roi prêterait, il serait ajouté une clause par laquelle il relèverait d'avance ses sujets de leur serment de fidélité pour le cas où il violerait les Pacta conventa et agirait

Interrègne en 1573.

d'une manière contraire aux libertés nationales, la confédération protestante, ayant le grand maréchal à sa tête, résolut de faire jurer aussi au roi la paix des Dissidens. Elle jugea cette mesure d'autant plus nécessaire qu'elle s'était vue forcée à renoncer à son premier projet de conférer la couronne à un prince protestant, et à consentir qu'elle fût portée par celui de tous les princes catholiques dont elle abhorrait le plus le fanatisme religieux.

Candidats de [illegible]

Le premier compétiteur qui avait été proposé fut Iwan IV Wassiliéwitsch II, tsar de Russie. La réunion de la Pologne, de la Lithuanie et de la Moscovie sous le sceptre du même prince offrait d'immenses avantages. Elle mettait à jamais fin aux guerres qui depuis si long-temps divisaient ces pays slavons ; elle leur donnait une supériorité décidée sur les Ottomans et les Tatars, leurs ennemis naturels. Iwan avait manifesté à l'ambassadeur Théodore Vorojaï le désir d'être élu roi de Pologne, et promis d'observer scrupuleusement les lois de ce pays et de respecter les libertés nationales ; mais sa morgue ne lui permit pas d'envoyer des ambassadeurs à la diète d'élection : ce sont les Polonais, disait-il, qui ont besoin de moi. En effet on chargea Harabourda, qui avait été envoyé à Moscou, d'entrer en pourparler avec Iwan, et de lui offrir la couronne soit pour lui-même, soit pour le tsaréwitsch Feodor, son fils, à condition que les provinces conquises sur la Lithuanie lui fussent rendues, au moins en grande partie. Le tsar balança pendant quelque temps, enfin il renvoya Harabourda avec une triple

roposition; 1.° de l'élire roi de Pologne et grand-duc INTERRÈGNE EN 1572.
Lithuanie; dans ce cas il demandait que Kiow et la
ivonie sans la Courlande, fussent cédées à la Russie;
u'on lui accordât le droit de construire partout des
glises grecques, et qu'on n'exigeât pas qu'il se fît cou-
onner par un évêque catholique; de son côté il offrait
a restitution de Polotsk; 2.° de l'élire grand-duc de
ithuanie seulement; il ne demandait alors d'autre
ession que celle de Kiow; 3.° d'élire le fils de l'empe-
eur; dans ce cas il demandait Kiow et la Livonie et
'engageait à contracter une alliance intime avec le
ouveau roi. La diète de Varsovie rejeta unanime-
ment toutes les trois propositions, et le nom d'Iwan
ut rayé de la liste des prétendans.

Le second candidat aurait eu par sa naissance quel-
ues droits au trône [1], si la couronne avait été hérédi-
aire encore; c'était le jeune Sigismond, fils de Jean III,
oi de Suède, et de Catherine, quatrième sœur de Si-
ismond II Auguste, qui l'avait recommandé pour
tre son successeur; mais ce prince, que nous verrons
uinze ans plus tard monter sur le trône de Pologne,
'était âgé alors que de sept ans, et son élection aurait
écessité une régence. D'ailleurs Sigismond était Pro-
estant ou passait pour tel; car on ignorait le soin
vec lequel sa mère l'élevait secrètement dans la reli-
gion catholique. On le rejeta, quoique l'union de la

[1] Toutefois Jean-George, électeur de Brandebourg, fils d'Hed-
wige, sœur aînée du dernier roi; la princesse Anne, sa seconde
sœur, et Jules, duc de Brunswick-Wolfenbüttel, fils de la troi-
sième sœur, auraient précédé le prince de Suède.

ÉTRANGERS EN 1575. Pologne avec la Suè eût été infiniment avantag aux deux pays qui avaient un ennemi commun, le de Russie. Les Protestans proposèrent alors soit lecteur de Saxe, soit le duc de Prusse, soit le marg d'Anspach; mais tous les trois étaient entachés d double vice, d'être Protestans et Allemands; ils r nirent peu de suffrages.

Un autre candidat trouva des dispositions plus vorables; c'était l'archiduc Ernest, second fils l'empereur Maximilien II, prince alors âgé de v ans[1]. Nous avons vu que le tsar de Russie l'avait commandé, on ne sait pas trop pourquoi. On con mieux les motifs qui engagèrent le grand-seigne protester contre son élection. La lenteur et la fi avec lesquelles la cour de Vienne traitait cette af importante, et la peur qu'on inspira aux grand voir un jour la Pologne réunie aux possessions d maison d'Autriche, comme l'étaient la Hongrie Bohême, firent manquer l'élection de l'archi On prétend qu'il aurait été facile à Guillaume Ursins de Rosenberg[2], un des ambassadeurs in

[1] Le même qui fut gouverneur des Pays-Bas. Voy. vol. p. 175.

[2] Les comtes de Rosenberg, grands maîtres héréditaires (O. *Erb-Land-Hofmeister*) de Carinthie, sont une branche de la son des Ursins ou Orsini, dont nous avons souvent parlé. N sommes pourtant pas en état d'établir cette filiation qu'on dit vée. Cette déclaration pourra peut-être engager la maison à n fournir de ses archives. Le chef de la maison porte, depuis cen quante ans, le titre de prince d'Empire.

aux, de réunir lui-même tous les suffrages, s'il avait é ou plus ambitieux ou moins loyal. INTERRÈGNE DE 1572.

Un parti qu'on appelait celui des Piasts, voulait ue le trône fût décerné à un indigène; mais comme y avait une trentaine de nobles qui, à ce titre, y prétendaient, et qu'on ne s'accorda pas sur un seul andidat, ce parti qui aurait pu devenir respectable 'il avait été uni, n'obtint aucune influence.

Un certain Jean Krasoski était récemment revenu 'un voyage qu'il avait fait en France. C'était un omme d'une taille si petite que quelques écrivains, enant à la lettre les exagérations des contemporains, it supposé qu'il était nain. Il avait infiniment plu à aris, par son esprit et son bon ton; « car, dit Jean oisnin, historien du temps, en parlant des Polo-is, il faut confesser que cette nation surmonte en vilité et courtoisie toutes les autres. » Krasoski avait ouvé un accueil favorable à la cour de Catherine de édicis; il s'était attaché au duc d'Anjou, frère de harles IX, dont les talens lui avaient fait illusion. e retour dans sa patrie, il vantait les qualités bril-ntes de Henri; et ses compatriotes, aussi curieux ue crédules, ne doutant pas du mérite de ce prince, nçurent l'idée de mettre la couronne de Pologne ır sa tête. Krasoski fut renvoyé à Paris pour sonder terrain; il donna les nouvelles les plus satisfaisantes ır l'objet de sa mission. Charles IX, jaloux des lau-ers que son frère avait cueillis dans les guerres ci-les, saisit avec empressement une occasion si favo-ıble pour se débarrasser d'un rival. Le roi n'était pas

[illegible] à 1576. encore mort, que Jean de Montluc, sieur de Balagni, fils de l'évêque de Valence [1], fut envoyé en Pologne, pour préparer l'élection du duc d'Anjou. Balagni était alors jeune et peu connu; ce fut précisément pour cela qu'on le choisit pour cette mission; car il put se rendre en Pologne sans que ce voyage fît grande sensation [2]. Après la mort de Sigismond-Auguste, l'évêque de Valence lui-même, prélat doué d'un esprit fin et délié, fut envoyé comme ambassadeur pour négocier l'élection. Ce prélat, par son amabilité et sa libéralité, gagna un parti très-nombreux au prince français. Une seule chose le contrariait: parti de Paris huit jours avant la S. Barthélemy, Montluc fut témoin de l'indignation que cet événement malheureux avait causée en Allemagne et dans tous les pays qu'il traversa, et il faillit en être lui-même la victime. En Pologne, le nom de Henri de Valois inspirait de l'horreur, parce qu'on le regardait, et avec raison, comme un des auteurs de cette tragédie sanglante. Il fallut tout le talent de l'évêque de Valence pour vaincre la mauvaise opinion qu'on avait de celui qu'il prônait comme un héros. Trahissant la vérité, Jean de Montluc fit passer la journée de la S. Barthélemy pour l'effet d'un tumulte; il soutint que le duc d'Anjou s'était opposé de toutes ses forces au massacre. Choisnin, l'historien de cette ambassade, avoue que

[1] Le même qui fut ensuite prince de Cambrai et épousa en seconde noce Diane d'Estrées, sœur de la duchesse de Beaufort. Voy. vol. XVII, p. 144.

[2] Choisnin l'accompagna.

ntluc dut son succès à l'éloquence du discours 'il prononça à la diète, après que l'ambassadeur duc de Prusse, le légat Commendon et l'ambassaur impérial[1] eurent parlé; ce qui est certain, st que ce succès fut complet. HENRI DE VALOIS, 1573-1575.

La diète d'élection eut lieu le 5 avril 1573, près de arsovie : elle se composait de 100,000 électeurs. Le 7 mai, Henri de Valois fut proclamé par une grande ajorité de voix; excepté celles des villes de Prusse, archiduc n'en eut que peu. Le parti du grand maéchal ne se prononça pour ri qu'après que Montac eut promis que les Hugu ts jouiraient en France les mêmes droits que la pai des Dissidens reconnaisait à leurs confrères en Pologne. Cet ambassadeur qui craignait des retards, passa par toutes les conditions, dans la persuasion que son maître trouverait es moyens d'en éluder l'observation. On convint 'une alliance éternelle entre la France et la Pologne. e nouveau roi s'engagea à faire venir tous les ans en ologne 450,000 florins, provenant des revenus qu'il vait en France, de maintenir les libertés de la naion, etc. *Henri de Valois*, 1573-1575.

Une ambassade brillante, dont le célèbre Jeanarius Zamoyski[2] était un des membres les plus disingués par ses talens, son érudition et son éloquence, ut envoyée à Paris, pour présenter au nouveau roi es Pacta conventa, et en recevoir la ratification. Elle e pressa de venir bientôt en Pologne et de conclure

[1] Choisnin l'appelle l'abbé Cyre.

[2] Qui fut ensuite grand chancelier, et porta le surnom de *Grand*.

HENRI DE VALOIS, 1573-1575. son mariage avec Anne, sœur du dernier roi,
Montluc avait demandé la main en son nom. C
les IX refusa la ratification de ce que son amb
deur avait consenti, relativement aux Hugueno
France, et de la part des Polonais on renonça
article. L'affaire du mariage fut écartée, parce q
ambassadeurs de Pologne n'avaient pas de pou
pour le conclure; après quoi, les deux rois de F
et de Pologne jurèrent les Pacta conventa, le 10
tembre 1573.

A peine Henri eut-il accepté la couronne, q
maladie de son frère lui ouvrit la perspective
trône à côté duquel celui de Pologne n'avait qu
de charmes. Il chercha des prétextes pour ret
son départ; sa conduite donna de l'humeur à Char
qui le força de se mettre en route; il voyagea l
ment, n'arriva en Pologne que le 25 janvier 15
fut couronné le 21 février. Il ne fit pas de difficu
jurer les Pacta conventa, mais ne montra pas la
facilité à l'égard de la paix des Dissidens. *Si non*
bis, non regnabis, lui cria le grand-maréch
faisant mine de vouloir emporter la couronne.
céda, mais il ajouta au serment la clause salvat
sans préjudice d'un tiers.

Les grâces de ce prince, l'aménité de ses m
l'élégance avec laquelle il parlait latin, lui gagr
tous les cœurs; mais les usages et la manière de
des Polonais ne convenaient pas à un prince éle
cour de Catherine de Médicis. Seulement il pri
aux banquets polonais suivis de longues orgies. I

puis quatre mois en Pologne, quand la couronne française lui échut par la mort de Charles IX. Dès ce moment le désir de retourner dans sa patrie prévalut sur toutes les autres considérations, même de décence. Craignant de ne pouvoir partir avec le consentement des Polonais, il s'évada, dans la nuit du 18 juillet, de Cracovie, monta à cheval et prit la route de Vienne. On ne tarda pas à s'apercevoir de sa fuite et on courut après lui. Il fut atteint à Zamoski, à quelques milles de Cracovie; mais ni les prières ni les larmes des magnats ne purent l'engager à retourner. Il prétexta les affaires importantes qui le rappelaient en France pour quelque temps. Henri de Valois, 1573-1575.

Le primat Uchanski convoqua, pour le 24 août 1574, une diète à Varsovie : cette assemblée fixa au roi le terme du 12 mai 1575 pour son retour, en décrétant qu'à défaut par ce prince d'y satisfaire, on délibérerait sur l'élection de son successeur. Deux députés nommés par la diète furent chargés de faire connaître à Henri cette résolution. Le monarque promit de revenir en Pologne aussitôt qu'il aurait apaisé les troubles de France; comme il ne revint pas, la diète s'assembla, le 12 mai, à Stenzyca, et, le 26, la majorité des États déclara le trône vacant. Le primat tint, avec sept sénateurs seulement et avec un petit nombre de nonces, la diète de convocation à Varsovie le 3 octobre; on y fixa au 7 novembre la diète d'élection. Henri de Valois est déposé.

Les candidats qui se présentèrent par ambassadeurs furent l'archiduc Ernest, fils de l'empereur; l'archiduc Ferdinand, son frère; Jean III, roi de Suède, Candidats au trône.

INTERRÈGNE DE 1575. soit pour lui-même, soit pour Sigismond, son Alphonse d'Este, marquis de Montechio [1]. Un de candidat avait demandé la couronne par lettre tait Étienne Bathory [2], prince de Transilvanie; peu connu alors, mais destiné à une grande célé Il était appuyé par un suffrage puissant, par cel Sélim, sultan de la Porte-Ottomane, qui recom dait Étienne comme un prince doué de grands t et dont les liaisons d'amitié avec la Porte ga raient à la Pologne la conservation de la paix. « proposition frappa les esprits; car le sultan étai gardé comme le plus redoutable ennemi du roy de Pologne, et bientôt Varsovie, Cracovie retent du nom d'Étienne; il ne devait à ses ancêtres ni l neur d'être prince souverain ni sa puissance; devait à son génie, à son noble caractère, au cho peuple de Transilvanie; il avait rétabli la pai tranquillité publique, la tolérance dans ce pays sauvage, peuplé d'hommes turbulens, différens gine ainsi que de croyance. » Quoique catholiqu même, il s'était concilié par sa modération l'a des Luthériens, des Calvinistes et des Unitaire s'étaient persuadés qu'en secret il était Protestan même. Il avait su à la fois rendre des services à pereur et acquérir la confiance du sultan. Égale distingué par sa bravoure, son esprit éclairé, son quence, son extérieur plein de majesté, il cons

[1] Frère d'Hercule II, duc de Ferrare et de Modène, et p César d'Este, duc de Modène. Voy. vol. XX, p. 130.

[2] Voy. vol. XXI, p. 26.

quarante-deux ans une beauté mâle; en un mot, aux des Polonais qui, songeaient à la prospérité de l'état, ne pouvaient désirer un plus digne monarque. Leur parti se grossissait à la voix de Samuel Zborows-ki, d'une des grandes familles du royaume, qui, exilé par Henri de Valois pour un meurtre commis dans une rixe, s'était rendu en Transilvanie, où il avait été comblé de bienfaits par Étienne. Un événement qui arriva pendant l'interrègne contribua à augmenter le crédit de Bathory en faisant voir la nécessité où étaient les Polonais d'avoir un prince guerrier à leur tête. Au mois de septembre, 110,000 Tatars, sous la conduite d'Adel-Guéraï, frère du khan de la Crimée, étaient entrés en Pologne, où, selon l'expression des historiens, leur arrivée fut annoncée par celle de troupeaux de gibier chassé de ses gîtes, et par les cris des vautours qui les précédaient. Ne trouvant pas d'armée régulière à combattre, ils commirent, selon leur coutume, d'horribles excès, et, d'après le témoignage de l'historien Stryikowski, réduisirent en esclavage 55,340 hommes en état de travailler qui furent emmenés avec 150,000 chevaux, 500,000 bêtes à corne et 200,000 moutons et brebis. Interrègne de 1575.

Le jour de l'élection étant arrivé, les électeurs ne s'accordèrent pas, et il y eut schisme. Le primat et les évêques se déclarèrent, non pour le fils ou le frère de l'empereur, mais pour Maximilien II lui-même, qui n'avait pas demandé la couronne. Le reste des sénateurs se partagea entre l'empereur et son fils : le palatin de Cracovie vota pour Guillaume des Ursins de Élection schismatique.

ÉTIENNE BATHORY, 1575–1586.

Rosenberg; les Palatins de Lublin et de Belcz laient un Piast; le maréchal de la couronne, Opalinski nomma Étienne Bathory. Parmi la nol le parti des Piasts, à la tête duquel se trouvait l'i Jean Zamoyski, formait la majorité; tous ce désiraient exclure l'Autriche se réunirent à eux. il se forma deux factions, l'autrichienne et la et chacune élut un roi. La faction autrichienne quelle se réunit Opalinski, quitta le champ d'él s'approcha de Varsovie, et proclama, le 12 déc 1575, l'empereur Maximilien. La faction piaste tagea entre Jean Kostka et André Tenczin, P de Sendomir et de Belcz, qui tous deux le refus Une voix se fit entendre : « Nous voulons Bat il nous donnera la paix avec les Turcs et la v sur tous nos ennemis. » Aussitôt la noblesse r grands cris : Bathory! Bathory! En vain quelqu des plus fiers voulurent-ils représenter qu'il ét butaire des Infidèles, et que choisir un esclave d tans pour chef d'une république chrétienne, ser chose honteuse: les cris de Bathory! Bathory! pétèrent; mais pour ménager l'orgueil nation élut, le 14 décembre, non le prince de Transil mais la princesse Anne et Étienne Bathory, so époux. A défaut d'évêque, la proclamation se Jean Sienenski qui par la suite fut nommé vêque de Léopol.

Étienne Bathory, 1575–1586.

On arrangea les Pacta conventa avec un pl tentiaire que le vayvode de Transilvanie avait e Étienne épouserait la princesse Anne. Néanm

e mourait avant la célébration du mariage ou refu- ÉTIENNE BATHORY, 1575-1586.
t d'y consentir, il n'en porterait pas moins la cou-
nne; il confirmerait tous les droits et privilèges de
nation, y compris tout ce qui avait été stipulé au
m de Henri de Valois, ainsi ce que les États de-
anderaient encore à la diète de couronnement. Si
s États résolvaient la guerre contre la Russie, il em-
oierait ses troupes à recouvrer tout ce que cette
uissance avait conquis sur la Lithuanie; il renouvel-
rait l'alliance avec la Porte-Ottomane, rétablirait la
aix avec les Tatars, garnirait les frontières, ferait
n personne toutes les guerres du royaume, enverrait
n Pologne 200,000 florins avant son arrivée, déli-
rerait par son autorité ou à ses frais les individus
erniérement emmenés par les Tatars, ne prendrait
ucun soldat étranger à son service, et ne conduirait
as les troupes nationales hors des frontières, sans le
nsentement des États.

Le parti qui avait élu Bathory, convint de se réu-
ir, le 18 janvier 1576, à Andrzeïow, dans le pala-
nat de Cracovie, et pressa Étienne d'arriver. Le
arti adversaire transmit des *Pacta conventa* à
ienne, et le primat convoqua une diète à Lowicz,
our le 28 février 1576. L'élection d'Anne et d'É-
enne fut confirmée à Andrzeïow. Bathory jura, le
février, les Pacta conventa à Medwisch ou Medgyks
n Transilvanie, et arriva, le 22 avril, à Cracovie,
ù la reine, sa future épouse, l'attendait. Le 1er mai,
tanislas Karnkowski, évêque de Cujavie, qui, après
voir reçu d'Étienne la promesse de rester fidèle à la

ÉTIENNE BATHORY. 1575-1586. religion catholique, avait quitté le parti autri
couronna le couple royal; et, le lendemain, l
riage fut célébré. Quand le roi, en prononça
serment, en vint à la phrase par laquelle il p
tait d'observer la paix des Dissidens, l'évêque d
nanie interposa une protestation au nom du c
qui n'empêcha pas Étienne de prononcer la f
telle que le castellan de Gnesne la lut.

La première occupation d'Étienne fut de te
le schisme politique. Le parti autrichien dimin
jour en jour, et la diète de Lowicz n'avait pas
résultat. Étienne se rendit à Varsovie, où il in
primat de venir. Celui-ci s'étant excusé sur son
son état valétudinaire, le roi lui fit savoir qu'
lui-même le visiter à Lowicz. Cette menace e
le prélat à se transporter à Varsovie, où il p
serment de fidélité, ainsi que firent André Op
maréchal, et Czarnkowski, général de la cou
Les Lithuaniens firent aussi leur soumission
que les États de Prusse, à l'exception de la v
Dantzig. Toute contestation avec l'empereur ce
la mort de ce prince, qui arriva le 12 octobre

Guerre de Dantzig. Néanmoins la ville de Dantzig persévéra da
refus de reconnaître Étienne, qui, dès le 24 septe
l'avait déclarée rebelle et commencé les hostilit
événemens de cette guerre prouvent que cette vil
affectait de se regarder comme impériale, était
nue à un haut point de puissance et de richess
prit à son service un capitaine dont le nom ét
venu fameux dans la guerre de Magdebourg

nkelbruch, de Cologne, que l'électeur de Saxe lui ÉTIENNE BATHORY, 1575-
a. Le 17 avril 1577, les citoyens de Dantzig, au 1586.
pris des avis de cet officier, attaquèrent, près de
rschau, Jean Zborowski, castellan de Gnesne; ils y
rdirent en tués et prisonniers plus de 3,000 hommes
toute l'artillerie: au mois de juin, Étienne lui-même
bona la ville avec des boulets rouges, invention nou-
lle dont on fit usage pour la première fois en cette
scasion : mais le roi fut obligé de retirer ses troupes
mois de septembre, parce que les pertes qu'il avait
rouvées avaient trop diminué ses forces. Les Dant-
gois firent des incursions jusqu'en Warmie et brû-
rent les faubourgs d'Elbing. Le 11 décembre la ville
soumit par une capitulation signée à Marienbourg;
roi déclara que ses privilèges étaient confirmés par
serment qu'il avait prêté à son couronnement, puis-
le la Prusse y avait été comprise. Dantzig paya au roi
0,000 florins et 20,000 pour rebâtir Oliva qu'elle
ait détruit au commencement des troubles.

L'année 1578 est marquée par une institution te- Établissement des cours sou-
nt au droit public polonais : c'est celle d'une cour veraines en Po-
uveraine composée de juges nommés par la noblesse logne et en Lithuanie.
ur juger en dernier ressort les appels de tous les
ibunaux de la noblesse à laquelle le roi abandonna la
ridiction civile : il se réserva la justice criminelle et la
ridiction sur les villes. Les membres de cette cour
evaient être choisis pour une année seulement dans
s divers palatinats et n'être rééligibles qu'au bout de
uatre ans, à moins que l'unanimité des suffrages
e la noblesse d'un palatinat ne les confirmât dans

ÉTIENNE BATHORY, 1575-1586.

l'exercice de leurs fonctions. Le tribunal devait siéger en hiver à Petrikau pour la Grande-Pologne et à Lublin pour la Petite. En 1581, la Lithuanie obtint un tribunal semblable.

Guerre de Russie, 1580.

La guerre de Russie est l'événement le plus glorieux du règne d'Étienne Bathory; elle valut à la Pologne Wielisch, Witepsk et tout ce que les Russes possédaient encore en Livonie. Le grand chancelier, Jean Zamoyski, nommé grand général de la couronne, s'illustra principalement pendant la guerre dont nous avons donné les détails au chapitre XIX, où nous avons également parlé des négociations de Kiwerowa-Horka et de la paix qui y fut signée le 15 janvier 1582.

Paix de Kiwerowa-Horka, 1582.

Nouvelle organisation des Cosaques.

Les dégats horribles que les Tatars avaient commis en Pologne pendant l'interrègne qui précéda l'élection d'Étienne Bathory, convainquirent celui-ci de la nécessité de donner aux Cosaques une nouvelle organisation pour en faire un corps toujours prêt à combattre ces brigands. Ce fut un des premiers soins de son gouvernement. Il forma, en 1576, six régimens de Cosaques, chacun de 1,000 hommes divisés en compagnies et en pelotons de dix hommes. On établit un registre où les noms de tous les individus composant ces régimens furent inscrits; ce qui les fit nommer Cosaques enregistrés. Pour les commander, Étienne nomma un hetman qui fut placé sous les ordres du grand général de la couronne. Le premier hetman royal fut le prince Bogdan Roujinski, qui déjà était leur chef. Étienne lui envoya, comme emblèmes de sa dignité, une massue (*boulawa*), une bannière, une queue de

ıeval et un sceau. Il accorda aux Cosaques un arse-
al pour y déposer l'artillerie et les armes qu'ils en-
weraient aux Turcs, et à chacun une solde annuelle
'un ducat avec une pelisse. Pour les rapprocher de
iow, le roi leur donna la ville et le couvent de Te-
ekchtemiroff avec un district de trente lieues, le long
e la rive orientale du Dnepr. Étienne n'atteignit pas
omplétement le but qu'il s'était proposé. Il est vrai
ıe les Cosaques rendirent d'utiles services dans la
erre de Russie; mais les incursions qu'ils ne lais-
rent jamais de faire sur le territoire des Tatars at-
rèrent à Étienne Bathory des désagrémens avec la
orte, et l'exposèrent au danger d'avoir une guerre à
utenir de ce côté-là.

Étienne Bathory, 1576–1586

Sous le règne d'Étienne, les principes du protes-
ntisme ne firent pas de grands progrès en Pologne.
e collège des Jésuites, établi en 1578, à Polock, y
pposa une barrière, et le clergé développa un grand
le pour étouffer les nouvelles doctrines. Il aurait
en voulu que le roi employât des moyens de rigueur
our les extirper; mais ses exhortations ne purent
en sur un prince qui avait l'habitude de dire que
ieu s'était réservé trois choses dont il ne fallait pas se
êler; c'était de créer quelque chose de rien, de sa-
oir l'avenir et de diriger les consciences.

État du protestantisme.

Constantin, prince d'Ostrog (Ostrowski), un des capi-
ines les plus distingués de sa nation et de son temps,
availla avec toute l'ardeur de son patriotisme à pro-
rer aux Russes, qui se trouvaient sous la domination
olonaise, une instruction religieuse analogue à leurs

[illegible] 1575-1580.

facultés; il fonda à Ostrog une école pour des Grecs non unis, dont Érasme Smotriski fut nommé recteur. Le prince fit faire imprimer sous les yeux de ce savant la traduction de la Bible en langue slavonne, que Methodius et Cyrillus avaient anciennement faite, non sur le texte original, mais sur les Septante. Cette édition parut à Ostrog, en 1581. En 1588, il fut aussi établi à Kiow une école qui par la suite devint une académie.

Unitaires nommés [illegible]

Avec les Protestans et les Grecs, les Unitaires jouissaient toujours de la protection des lois. En 1574, ils firent imprimer à Cracovie leur catéchisme, rédigé par George Schomann, et, en 1577, à Rakow, une traduction polonaise du Nouveau-Testament. Dans le catéchisme, Jésus-Christ est nommé « un homme, notre médiateur auprès de Dieu, annoncé par les prophètes, né du sang de David, élevé par le Père au rang de Seigneur et de Christ, c'est-à-dire du plus grand parmi les prophètes, le plus saint des sacrificateurs, le plus invincible des rois, par lequel Dieu a créé un monde nouveau, régénéré, réconcilié et pacifié l'univers, et donné la vie éternelle à ses élus, afin qu'après Dieu, nous croyions en lui, l'adorions, l'écoutions et l'imitions. Le Saint-Esprit est une force divine, dont la plénitude a été donnée par Dieu le père à son fils unique, afin qu'en notre qualité d'enfans adoptifs, nous puisions dans cette plénitude. »

Tel était le système des Unitaires, lorsque Fausto Socino, neveu de Lelio [1], y fit une réforme et y causa une révolution. Né à Sienne, en 1539, Fausto reçut

[1] Voy. vol. XX, p. 90.

ÉTIENNE BATHORY, 1575-1586.

sa première éducation par son oncle qui, tout en lui inspirant des doutes sur la foi catholique, ne lui fit pas entièrement part de ses opinions antitrinitaires. Il étudia la jurisprudence, se rendit ensuite à Lyon, pour s'occuper des sciences, et hérita, en 1562, des écrits de son oncle, qui lui servirent de matériaux pour élaborer son système religieux. La même année, il se rendit à Florence, et remplit pendant douze ans diverses fonctions à la cour de Toscane. En 1574, il prit congé de l'Italie, se fixa à Bâle, et publia divers ouvrages, sans toutefois se nommer. En 1578, il fut en Transilvanie; en 1579, il arriva en Pologne. Le synode de Rakow refusa de le recevoir dans la communion des Unitaires, parce que ses opinions différaient des leurs sur quelques points essentiels. Il n'en resta pas moins en Pologne, et gagna successivement tant d'adhérens parmi les Antitrinitaires, qu'ils adoptèrent sa doctrine au point que toute la secte fut nommée Sociniens, d'après lui. Il mourut à Luclawicze, en 1604. C'était un homme d'une grande éloquence, de mœurs polies, parlant bien et écrivant avec un talent distingué.

Les écrits de Socin ont été insérés dans la collection que son petit-fils André Wissowatius a publiée en 1656, en 6 vol. in-fol., sous le titre de *Bibliotheca Fratrum Polonorum*. Voici les dogmes qui distinguent son système de tous les autres semblables.

« La Bible est d'origine divine, et les passages de l'Ancien Testament qui, d'après l'opinion des Catholiques, renferment des prophéties relatives à Jésus-

[illegible]ienne Ba-[illegible]ry, 1575-1586.

Christ, doivent en effet être entendus ainsi. Il n'y a qu'une seule personne dans la divinité. Jésus-Christ ne possède pas par lui-même le gouvernement de la terre et la majesté souveraine, inférieure seulement à celle de Dieu même; elles lui ont été attribuées par Dieu; il les a acquises par et pour sa mort, son obéissance et sa résurrection. Dieu veut qu'on lui rende les honneurs divins. Il fut homme par son essence, conçu par la force du S.-Esprit, susceptible de douleurs, et mortel jusqu'à ce qu'ayant rempli l'office dont il avait été chargé, il fut reçu au ciel. Admettre que Jésus-Christ a existé avant le temps (ainsi que faisaient les Ariens) et n'est devenu homme que dans le temps, ce serait dire qu'il n'a pas été un vrai homme. L'homme a été mortel avant sa chute; si la mort avait été un effet du péché, Jésus-Christ l'aurait abolie. Il n'y a pas de péché originel. L'homme jouit, après sa chute, du libre arbitre. La doctrine de la prédestination est subversive de toute religion. L'omniscience divine ne s'étend pas sur toutes les actions humaines. Jésus-Christ n'a pas satisfait pour les péchés des hommes, Dieu les avait pardonnés avant Jésus-Christ. Les bonnes œuvres sont nécessaires pour notre justification. Jésus-Christ n'a pas institué le baptême par l'eau; le mot de baptême veut dire initiation, ou bien il a un sens allégorique. »

Le système complet du socinianisme, tel que Fausto l'avait conçu et que ses adhérens l'ont adopté, est consigné dans le second catéchisme de Rakow. Cet ouvrage a été rédigé par lui-même et par Pierre

…oïnski (*Statarius*), prédicateur dans cette ville, …ur remplacer le premier catéchisme de 1574; mais … deux amis étant morts avant de l'avoir achevé, …rôme Moskorzowski, noble polonais, grand pro-…cteur des Sociniens et fondateur de l'église de …arkow, et Valentin Schmalz de Gotha, prédica-…ur à Rakow, l'achevèrent et le publièrent en 1608 …n polonais, en 1610 en allemand : Moskorzowski en …t une traduction latine qui parut en 1609. ÉTIENNE BATHORY, 1575 1586.

Après la paix de Kiwerowa-Horka, Étienne Bathory …était rendu à Riga avec le grand chancelier Zamoyski …t un grand nombre de sénateurs. Le P. Antoine Pos-…sevin[1] l'accompagna, et n'oublia rien pour porter le roi à rétablir la religion catholique dans la Livonie. D'après le conseil de ce Jésuite, Étienne y institua, le 3 décembre 1582, un nouvel évêché qui eut son siége à Wenden, et enjoignit aux autorités du pays de ne gêner en rien l'exercice du culte catholique. La ville de Riga qui, dans le premier moment avait été traitée avec quelque rigueur, obtint la confirmation de tous ses priviléges, ainsi que de la possession du palais archiépiscopal et des maisons des chanoines; le roi réserva seulement deux églises pour le culte catholique. Néanmoins le feu du mécontentement couvait sous les cendres; il éclata lorsqu'on vit paraître à Riga une mission de Jésuites. On prétend que le bourguemaître Gotthard Wellinger forma un complot pour livrer la ville à la Suède qui, à cette époque, faisait revivre toutes sortes d'anciennes prétentions sur Mort d'Étienne Bathory.

[1] Voy. vol. XXI, p. 316, 328.

FRANÇOIS... 1686. la Livonie. Quand le roi en reçut la nouvelle, la lère lui attira, dit-on, un coup d'apoplexie, e mourut le 13 décembre 1586.

Troubles de l'interrègne, 87. Ce monarque s'était donné des peines inutiles p faire régler de son vivant la succession au trône, e espérait peut-être porter son neveu, Sigismond thory, prince de Transilvanie. Déjà la noblesse appris à goûter les fruits d'une vacance du trône; qui eut lieu après la mort d'Étienne, fut extrêmen orageuse, et jamais les factions ne s'étaient mon avec une pareille audace. De nombreux candida présentèrent; c'étaient deux frères de l'empereur dolphe II, les archiducs Ernest et Maximilien; S mond, prince royal de Suède, que sa mère avait dans la religion catholique et dans la connaissan la langue polonaise; Feodor Iwanowitsch, tsa Russie; Alexandre Farnèse, duc de Parme; Cha Émanuel, duc de Savoie; Sigismond, princ Transilvanie. La noblesse polonaise, sans les Lit niens qui observaient une sorte de neutralité partageait en deux factions, les Zborowski e Zamoyski. A la tête de la première, se trouv Étienne Gorka, palatin de Posnanie; Nicolas lowiecki, staroste de Suiatin, et le primat Sta Czarnkowski. Quoique ce parti fût presqu'ent ment composé de non-catholiques, néanmoi nonce du pape le soutenait. Jean Zamoyski, g chancelier et grand général de la couronne, étai puyé par la reine douairière et par des amis puis tels que Stanislas Zolkiewski, palatin de la Ru

ouge. Ce parti était bien supérieur en nombre au rti contraire, qui en revanche pouvait compter sur ssistance de l'Autriche. Les Zborowski voulaient ommer un archiduc; Zamoyski, désespérant de pouoir porter sur le trône un Piast, se déclara pour le rince de Suède, qui était Piast par sa mère.

Intrigues de 1586.

La diète de convocation s'assembla le 2 février 587; les évêques en corps, à l'exception de l'évêe de Kaminiec, se retirèrent, parce que tous s nobles laïcs demandaient que la paix des Disidens fût signée. A la diète d'élection qui eut lieu rès de Varsovie, le 30 juin, les partis se présentèrent la tête de leurs troupes, et l'on prévoyait le moment ù les deux armées allaient se battre, et que le prix e la victoire serait le trône. Pendant six semaines, les furent en présence, attendant chacune le signal e l'attaque. Enfin le primat, que le parti de Zaoyski avait gagné, proclama, le 18 août, le prince e Suède, pour lequel aussitôt le plus grand nombre es sénateurs et de la noblesse se déclara. Le 22 suiant, la faction de Zborowski, à laquelle il n'apparnait plus que quatre sénateurs et un faible nombre e nobles, fit proclamer l'archiduc Maximilien par acques Woronicki, évêque de Kiow. Les Lithuaiens qui avaient occupé un camp à part, s'en retourèrent chez eux, sans prendre part à l'élection.

Élection schismatique.

Il est nécessaire, avant que nous allions plus loin, e faire connaître les conditions des *Pacta conventa*, ue les ambassadeurs de Suède, le chancelier Éric parre et Éric Brahe signèrent, le 19 août, au nom

Pacta conventa de 1587.

INTERRÈGNE DE 1586.

de Sigismond et du roi Jean III. En voici la subst
Il y aura alliance entre la Pologne et la Suède ;
mond conservera son droit à la couronne de S
où son fils aîné lui succédera et où ses fils puiné
vront leurs apanages d'après les lois de ce pay
filles recevront une dot dans les deux pays ;
pourra, du consentement des États, se rend
Suède, lorsque sa présence dans ce pays sera
nécessaire ; mais ses conseillers polonais ou lithu
ne se mêleront pas des affaires de ce royaume ; la
douairière garantit par toute sa fortune que
réunira à la couronne de Pologne la partie de
vonie que la Suède possède (c'est-à-dire l'Esth
la Suède renonce à toutes les prétentions qu'ell
formées jusqu'alors à la charge de la Pologne ;
de guerre, la Pologne sera soutenue par des ar
une flotte suédoise ; le roi n'amènera pas de
étrangère (à l'exception de quelques domestique
chés à son service personnel), et sa garde sera
posée d'indigènes ; les charges et emplois ne
accordés qu'à des naturels ; le roi construira à s
cinq forteresses sur les frontières, et les garnir
samment de tout l'attirail nécessaire ; il jur
maintien de la confédération des Dissidens (l
des Dissidens), et celui de toutes les libertés, i
nités, privilèges et statuts du royaume, et n
ment les articles que le roi Henri a sanctionné
couronnement, ainsi que ceux qu'on lui sou
au sien. L'archevêque de Gnesne et les évêq
Przemysl et de Kaminiec, qui se trouvaient par

:es de ces Pacta conventa, exceptèrent le point ant la religion. INTERRÈGNE DE 1580.

nond balança d'accepter, à ces conditions, le e Pologne; finalement il s'y décida, mais on départ il signa à Calmar une convention les rapports qu'il y aurait entre les deux es. Elle appartient plutôt à l'histoire de Suède le de Pologne : en voici quelques articles qui ent le dernier royaume. Les deux états seront cette alliance est offensive contre la Russie, aquelle ils agiront de concert, mais séparé- chacun à ses frais et avantages; Sigismond ne en aucun temps aliéner le territoire de la quand il sera roi de Suède, il viendra au ous les deux ou trois ans dans ce royaume; il Pologne une chancellerie suédoise; son second vra un apanage en Suède; les plus jeunes se- urvus de bénéfices en Pologne; les filles nées en ecevront une dot dans ce royaume; les autres : en Pologne.

ndant les deux partis, celui de Sigismond et Guerre contre l'archiduc Maximilien. e Maximilien, après avoir en vain tenu des le pacification, se préparèrent à la guerre. Za- fortifia Cracovie; l'archiduc, à la tête de hommes, entra en Pologne du côté de la Silé- mois d'octobre il établit son quartier général à e de Claratomba ou Mogila sur la Vistule, à es lieues de Cracovie, d'où il somma les diffé- autorités qui se trouvaient dans cette ville de re- tre son autorité. Enfin, le 25 novembre il atta-

Sigismond III, 1587-1632. qua Cracovie; mais Zamoyski le battit, lui prit 1, hommes et huit canons, lui tua beaucoup de mo et le força de se réfugier en Silésie, d'où l'archi demanda des renforts en Hongrie et de l'argent en pagne. Philippe II lui envoya 300,000 ducats.

Sigismond III, 1587-1632. Jean III avait beaucoup de peine à laisser partir gismond; de noirs pressentimens l'avertirent des sastres qui menaçaient ce fils bien-aimé. Enfin flotte suédoise conduisit Sigismond Wasa, que n nommerons à l'avenir *Sigismond III*, à Dantzig il jeta l'ancre le 28 septembre; mais il refusa de m pied à terre avant que l'article des *Pacta conven* relatif à l'Esthonie, ne fût changé. Après de l pourparlers qui furent tenus sur le vaisseau am les magnats envoyés pour recevoir le roi, consenti à ce que cette affaire fût ajournée jusqu'à la mor roi de Suède. Vingt-trois jours après son arri Sigismond se rendit à Oliva, parce que l'évêqu Cujavie ne voulut pas permettre qu'il prêtât ser dans l'église de Dantzig, à la condition que la exigeait, qui était la signature de lettres révers portant que cet acte ne préjudicierait pas aux d en vertu desquels les habitans possédaient l'églis 11 octobre, le serment eut lieu, avec la restri convenue à l'égard de l'Esthonie. Immédiatem après, Sigismond se rendit à Cracovie, où le pr le couronna le 27 décembre 1587. A la diète de ronnement, le 8 janvier 1588, le roi confirma e nouvela tous les engagemens qu'il avait contr envers la nation.

Aussitôt après cette cérémonie, Sigismond ordonna Sigismond III, 1587-1632.
amoyski de poursuivre l'archiduc qui avait reçu à
chin en Silésie un renfort de troupes. Le 24 jan-
r 1588, il y eut près de cette ville une bataille qui
rna au désavantage de Maximilien. Ce prince se
a dans Bitchin; mais le grand chancelier canona si
tement cette ville, que l'archiduc fut obligé de se
ndre prisonnier, le 28, avec le palatin de Posnanie,
ec Jacques Woronicki, évêque de Kiovie; André
orowski et d'autres seigneurs de son parti. Maxi-
lien fut conduit au château de Krassnoslaw près
ublin. Cette victoire affermit la puissance de Sigis-
ond qui fut généralement reconnu roi de Pologne.
a maison d'Autriche ne s'occupa plus que des moyens
e procurer la liberté à l'archiduc. Le pape envoya le
ardinal Hippolyte Aldobrandin qui, par la suite,
onta sur le siège de Rome, sous le nom de Clé-
ent VIII, pour négocier la paix. Elle fut signée à Paix de Beuthen, 1589.
euthen, le 9 mars 1589, à condition que l'archiduc
enoncerait au titre de roi de Pologne; mais aussitôt
ue ce prince se vit en liberté, il refusa de ratifier le
raité, et cette affaire traîna jusqu'en 1598. Alors
eulement la ratification fut donnée. C'est ainsi que la
maison de Wasa parvint au trône de Pologne, auquel
elle donna successivement trois monarques.

Sigismond III profita de la première réunion des États, pour leur faire des représentations très-sages sur les calamités de la patrie, dont il indiqua la vraie cause qui était la corruption de la noblesse. En effet, deux ou trois élections avaient suffi pour développer

SIGISMOND III, 1587-1632.

dans ce corps tous les vices qui résultent d
forme de succession, l'ambition des grands, u
dité insatiable et l'extinction de tout sentiment
tique. Il rendit cette noblesse attentive au
qu'elle courait de voir ces libertés auxquelles el
tait tant de prix, anéanties d'un seul coup pa
que voisin qui viendrait conquérir, les arm
main, un trône que les factions se disputaient
ne s'appuyait pas sur la loyauté d'une caste
taire. Cette exhortation fit l'effet que fait tou
morale dans la bouche des grands; elle attira
beaucoup de complimens, et les nobles expri
leur espérance que la durée de son règne leur
rait le temps de perdre les habitudes que les é
trop rapprochées avaient fait prendre à quelq
d'entr'eux. Ce pronostic se vérifia; le roi n'a
vingt ans, et la Providence lui avait destiné u
de quarante-cinq ans; mais quel règne, gran

Entrevue de Réval, 1589.

A peine Jean III eut-il été informé de la nég
qui avait eu lieu sur le vaisseau de son fils,
Dantzig, que, s'abandonnant de nouveau à d
sentimens sinistres, il lui expédia un courrier
conjurer de renoncer à une couronne qui de
faire perdre celle de son père, d'abandonner le
nais à leur turbulence et aux vices de leur c
tion, et de revenir en Suède. Ce fut trop tard
mond, qui ne reçut le courrier qu'après s'être
un serment, continua sa route. Jean III ne p
porter long-temps la séparation; il pressa so
venir le voir; et enfin le père et le fils se réun

ois d'août 1589, à Réval, où le jeune roi versa son chagrin dans le sein paternel. Déjà il avait perdu l'affection de ses sujets; sa mère avait eu soin de l'instruire dans la religion et la langue des Polonais, mais elle ne l'avait pas accoutumé à leurs mœurs, et Sigismond ne sut cacher le dégoût qu'elles lui inspiraient. Il faut cependant qu'il ait donné quelque autre sujet de mécontentement à la nation, puisqu'il paraît sûr qu'un patriote comme Zamoyski fut fréquemment dans le cas de blâmer sa conduite. La prolongation du séjour de Sigismond à Réval, et l'envie qu'il témoigna de suivre son père en Suède, sous prétexte de s'y faire couronner du vivant de Jean III, déplurent beaucoup en Pologne. La malveillance inventa et la crédulité accueillit le bruit que Sigismond traitait avec l'archiduc Ernest pour lui céder la couronne de Pologne avec la main de la princesse Anne, sa sœur, en se réservant la Livonie et les péages de la Prusse. SIGISMOND III, 1587-1632.

Pendant l'interrègne, les Cosaques avaient fait une incursion sur le territoire ottoman et dévasté Otchakoff et Bielgorod ou Akerman. Aussitôt les Tatars avaient pris une revanche sanglante et poussé, au mois d'août 1589, leurs dévastations jusqu'à Tarnopol et Léopol. Zamoyski les défit, il est vrai, à Laworow, mais la Porte menaça d'une guerre si on n'avisait aux moyens de mettre un frein aux violences des Cosaques. Cette circonstance engagea la diète à publier, au mois de mars 1590, une nouvelle constitution des Cosaques par laquelle ils perdirent le droit d'avoir un hetman particulier, et furent soumis au général de la cou- Constitution des Cosaques de 1590.

SIGISMOND III, 1587-1632. ronne. On leur interdit de recevoir dans leur co des paysans polonais parmi lesquels la désertion é devenue très-fréquente depuis que la chute de l'au rité royale avait privé cette classe malheureuse d'u puissante protection contre les vexations de la no blesse. On prit des mesures qui devaient réprimer l'in subordination des Cosaques et leur assurer une sold réglée.

Cette ordonnance produisit si peu d'effet que la même année les Cosaques entrèrent dans la mer Noire, s'emparèrent d'une escadre turque qui ne s'attendait pas à une attaque, débarquèrent en Asie-Mineure, pillèrent et incendièrent les villes de Sinope et de Trébisonde et saccagèrent le pays à l'entour. Lorsque cette nouvelle arriva à Constantinople, une ambassade polonaise qui s'y trouvait fut insultée; et Mourad III exigea une indemnité considérable. Zamoyski entra en négociation, mais en même temps il assembla l'armée polonaise et 20,000 Cosaques. Cisowski qui avait négocié avec la Porte en rapporta un *ultimatum* par lequel le grand seigneur demandait qu'on lui fournît 4,000 peaux de martes zibelines, que les chefs des Cosaques fussent punis de mort, que leur institution fût supprimée et que leurs forteresses fussent rasées.

Pour être en état d'accomplir ces conditions même modifiées, ou pour faire la guerre aux Turcs, il aurait fallu que Zamoyski eût une armée à laquelle il pût fournir une solde. La diète du mois de mars 1590, avait décrété un impôt sur les boissons dont le produit devait être employé à la guerre, mais telle était l'im-

prévoyance du gouvernement polonais qu'aussitôt que le danger de la guerre cessa, la diète révoqua la levée de la contribution, et qu'ainsi Zamoyski fut obligé de licencier ses troupes sans pouvoir réformer l'institution des Cosaques qui menaçaient de perdre la république; nous disons la république, parce que ce fut à peu près depuis cette époque qu'on affectât de se servir de préférence de ce mot qui, en latin surtout, est synonyme de celui d'état, sans égard à la forme d'après laquelle il se gouverne. Sigismond III, 1587-1632.

Zamoyski se préparait cependant à exécuter la constitution de 1590, relative aux Cosaques. Il y avait alors en Ukraine un parti qui, excité par le père Antoine Possevin, Jésuite, travaillait à rétablir l'union entre les Églises d'Orient et d'Occident, et les zélateurs accusaient le célèbre Constantin, prince d'Ostrog, et palatin de Kiovie, de s'être laissé gagner par ce parti. Les Cosaques détestaient également l'union des deux Églises et la constitution de 1590; ils jurèrent haine aux Ostrowski et aux Zamoyski. Un certain Kosinski, Polonais, profita de leurs dispositions pour, en 1593, les engager à la révolte. La plus grande consternation régnait en Pologne où l'on se crut à la veille d'une guerre civile, lorsque Constantin, prince d'Ostrog, et son fils, Janus, livrèrent aux rebelles un combat dans lequel ils en tuèrent 3,000 et prirent leur artillerie. Kosinski ayant été tué dans une affaire suivante, les Cosaques se donnèrent un autre chef dans la personne d'un certain Loboda, entrèrent à main armée dans la Valachie et poussèrent jusqu'à Giurgewo qu'ils pil- Union des deux Églises de Pologne.

ISMOND III. 1587-1632.

lèrent. Il paraît qu'on regardait en Pologne l'u des deux Églises comme un moyen efficace pou tous ces désordres et réduire les Cosaques à l' sance. Un synode convoqué pour le 2 décembre à Brzesc, sous la présidence du primat Czarnk la signa, le 12 juin 1595, d'après les principe noncés au concile de Florence. Le prince d' approuva d'abord l'union comme devant éta paix religieuse entre les différens partis; mais l du roi d'accorder voix et séance à la diète à l'e résidant à Ostrog, et quelques décrets du syno rendaient les évêques indépendans de la puissa culière et ordonnaient la restitution de tous le injustement enlevés aux Églises, déplurent à Co tin, au point qu'il se déclara contre l'union. G Balaban, évêque de Léopol, et Michel Kopyst évêque de Przemysl, qui avaient signé l'acte d'u protestèrent, le 1er juillet 1595, contre leur adl comme leur ayant été arrachée par la force. Te l'origine d'une discorde qui pendant deux si troublé la république.

Premier synode de Brzesc, 94.

Après avoir, par une victoire remportée à So apaisé les troubles qui s'étaient élevés en Mol Zamoyski chargea Stanislas Zolkiewski, son l nant, de réduire les Cosaques rebelles. Ce géné força à repasser le Dniepr, traversa lui-mên fleuve, les cerna près de Lioubni, et les obligea soumettre aux conditions qu'il leur dicta. Toute armée dut se disperser; ils livrèrent leurs chefs, canons, munitions et caisses, et restituèrent to

'ils avaient enlevé aux Polonais dans une affaire an- rieure. Immédiatement après, le 6 septembre 1596, ans un second synode tenu à Brzesc, l'union fut con- rmée. Les actes de ce synode furent ratifiés par des lettres) *universales* du roi, du 15 décembre 1596. SIGISMOND III, 1587-1632.

La grande autorité dont jouissait Zamoyski ayant xcité la jalousie du roi, il pensa à se donner un appui ar un mariage avec une archiduchesse d'Autriche. Le 1 mai 1593, il épousa Anne, fille de l'archiduc Charles, ésidant à Grætz. Cette union déplut beaucoup à la na- ion, et, à la diète du mois de septembre de cette année, se montra un parti d'opposition, ayant Zamoyski à sa ête. On produisit une lettre que le roi devait avoir crite à l'archiduc Ernest au sujet de la cession de la ouronne. Sigismond III en nia l'authenticité, et pro- nit de ne jamais quitter la Pologne sans le consente- ment de la diète. Il ne tarda pas d'avoir besoin de ce consentement, Jean III, son père, étant mort le 19 octobre de la même année. La diète assemblée le 4 mai 1593, à Varsovie, autorisa Sigismond à s'absenter pendant une année. Il s'embarqua à Dantzig, le 16 eptembre 1593, et revint en Pologne le 18 août 1594. Les troubles de Suède l'obligèrent à y retour- ner au mois d'août 1598; ses affaires ayant pris une mauvaise tournure dans ce pays, il le quitta au bout de quelques mois et arriva, le 30 octobre, sur les côtes de Prusse. Sa couronne héréditaire fut dès-lors per- due pour lui. Sigismond acquiert et perd la couronne de Suède.

En 1600, Zamoyski fit une expédition qui, plus que ses anciens faits d'armes, illustra son nom. Par la Guerre de Moldavie de 1600.

Sigismond III, 1587-1632.

victoire de Soczawa, il avait établi, en 1595, J
Mohila dans la principauté de Moldavie,
Étienne Rezvan, son compétiteur; mais, en
Michel, vayvode de la Valachie, expulsa ce va
la couronne, et fit une incursion en Pocutie.
avait pas d'argent dans le trésor pour lever u
mée; Zamoyski s'en procura par son crédi
sonnel, débloqua Choczin que Michel ass
et attaqua avec 20,000 hommes 50,000 (
postés sur le Sereth; Michel fut défait et se s
Transilvanie, et de là à Vienne. Jérémie Mo
rétabli en Moldavie, et Siméon, son frère, o
Valachie, l'un et l'autre sous la suzeraineté po
Les services que les Cosaques rendirent dan
guerre engagèrent la diète de 1601 à les
comme corps de milice, à condition de servir
guerre de Suède.

Guerre de Livonie de 1601.

Cette guerre fut une suite de la révolution
1600, priva Sigismond III de la couronne s
Ce prince fit alors volontairement, mais d
époque intempestive, ce que pendant douze
avait refusé aux sollicitations des Polonais.
acte du 12 mars 1600, il déclara la province d
nie réunie au royaume de Pologne et au grand
de Lithuanie. Rien ne pouvait être plus agré
régent de Suède que cet acte qui lui fournit u
pour faire la guerre à la Pologne. Il débarqu
août 1600, à Réval, à la tête de 9,000 homm
États d'Esthonie firent aussitôt scission d'a
autres Livoniens, renoncèrent à l'obéissance d

d et reconnurent le roi Charles IX, comme nous SIGISMOND III; 1587-1632.
»ellerons, quoiqu'il n'ait porté ce titre que depuis
l. Par suite de l'imprévoyance ou, pour mieux
, de l'impuissance de leur gouvernement, les Polo-
n'avaient pris aucune mesure de défense. Occu-
lu côté de leurs frontières méridionales, ils ne
endaient pas à une attaque du côté du nord.
:les, qui ne voulait pas paraître l'agresseur, répan-
e bruit que George Farensbach, général polonais
avec un petit corps de cavalerie, gardait les fron-
s de la Livonie, avait violé le territoire de l'Es-
ie, et envahit lui-même la Livonie. Telle fut l'o-
e d'une guerre longue et riche en révolutions et
strophes, dont nous ne verrons pas la fin dans
: période, car elle dura soixante ans. Nous ne la
luirons dans ce livre que jusqu'à la trève de 1618.
es Livoniens, dont la noblesse était entièrement
estante, favorisèrent l'entreprise des Suédois, qui
essaient la même religion qu'eux. Charles IX s'em-
de Pernau, dont la garnison prit en partie ser-
dans son armée; ensuite de Fellin et Karkaus;
pat lui fut vendu après un siège de quatre se-
nes, par son commandant, Hermann Wrangel;
aden, Wolmar, en un mot toute la Livonie, ex-
é Riga et le château de Kockenhausen, tombèrent
e les mains des Suédois. Le 20 mai 1601, la no-
se livonienne conclut avec Charles un traité par-
lier de soumission; Charles Gyllenhielm, son fils
rel et son premier général, fut battu le 16 juin
1, près de Kockenhausen, par Christophe Radzi-

SIGISMOND III, 1587-1632. vil, palatin de Wilna [1], et perdit 2,000 hommes. Jean, comte de Nassau-Dillenbourg, célèbre capitaine qui s'était formé dans les guerres des Pays-Bas, vint au secours de Charles avec un corps de troupes qu'il avait enrôlé en Allemagne, et obtint le commandement général, lorsque Gyllenhielm fut fait prisonnier.

Le sexagénaire Zamoyski, épuisé par les fatigues de ses nombreuses campagnes, céda aux sollicitations du roi et des États pour se mettre encore une fois à la tête de l'armée. Il reprit Wolmar, Wittenstein et plusieurs autres places, et pénétra jusqu'en Esthonie; mais il fut arrêté dans ses succès par l'impossibilité de maintenir la discipline dans une armée qui manquait du nécessaire et ne recevait pas de solde régulière. Dégoûté du commandement, ce grand homme le remit, en 1602, à Charles Chodkiewic, grand général de la Lithuanie, et s'en retourna en Pologne, où il fut reçu avec des honneurs extraordinaires. Comme l'armée suédoise n'était pas mieux disciplinée que celle des Polonais, la Livonie fut impitoyablement dévastée. Les campagnes de 1603 et 1604 n'offrent que deux événemens importans : le 3 avril 1603, Chodkiewic prit Dorpat, et, en octobre 1604, les Suédois ayant fait une tentative pour reprendre Wittenstein, furent battus avec une perte de 3,000 hommes.

En 1605, Charles IX revint lui-même en Livonie avec une flotte de 40 gros vaisseaux de guerre et des renforts considérables. Il prit sur-le-champ Dunamunde et assiégea Riga. Chodkiewic approcha de

[1] Petit-fils de Nicolas, prince de Birse. Voy. p. 128.

tte place, aussitôt le roi leva le siège et alla à la rencontre des Polonais. Il les attaqua, le 27 septembre, près de Kirchholm, avec des troupes fatiguées par une marche nocturne. La position des Polonais resserrés entre le fleuve et une armée supérieure en forces, était dangereuse; au moment critique ils reçurent un secours inespéré qui, quoique peu nombreux, était décisif dans la circonstance : 500 cavaliers que le duc de Courlande amenait à Chodkiewic ne pouvant le joindre, parce que la Duna les en séparait, se précipitèrent dans les flots, et ayant trouvé un endroit guéable se rangèrent de son côté et parurent une armée à l'ennemi étonné de leur hardiesse. Le roi fut défait, perdit près de 9,000 hommes, la moitié de son armée, avec onze canons. Parmi les tués étaient André Linnardson, son principal général, qu'il avait insulté parce que cet homme expérimenté l'avait dissuadé de livrer bataille; et Frédéric prince de Brunswick dont il allait faire son gendre. Lui-même eut un cheval tué sous lui, et ne dut son salut qu'au noble dévouement de Henri de Wrede, Livonien, qui lui donna le sien, et fut à l'instant même haché en pièce par les Polonais. Charles retourna en Suède, après avoir nommé le comte Joachim-Frédéric de Mansfeld pour commander l'armée en son absence.

SIGISMOND III, 1587-1632.

Une victoire si brillante ne profita pas aux Polonais, grâce à la discorde qui régnait parmi eux. Sigismond III ne savait pas faire respecter son autorité. Dévot jusqu'à la superstition, il était plongé dans les voluptés et gouverné par ses maîtresses; son amour pour les arts, sa passion pour la musique étaient aux

Rokoss de 1606.

SIGISMOND III, 1587-1632. yeux de ses sujets des preuves d'un caractère efféminé. Ils avaient raison quand ils se plaignaient qu'au lieu de lui servir de délassemens, ces occupations l'empêchaient de consacrer son temps aux affaires politiques. Son mariage avec l'archiduchesse Anne avait indisposé la nation ; cette princesse étant morte le 10 février 1598, lui laissant un fils nommé Wladislaw, il voulut la remplacer par l'archiduchesse Constance, sa sœur. Ce projet était blâmé par Zamoyski qui craignait toute alliance avec l'Autriche; il indignait la nation qui y voyait un inceste. Le pape Clément VIII refusa au roi la dispense nécessaire pour contracter une telle union. Zamoyski mourut le 3 janvier 1605, âgé de soixante-trois ans, et le pape deux mois après. Paul V se montra plus complaisant que son devancier. Sans égard pour l'opinion publique, Sigismond célébra, le 11 décembre, son mariage avec Constance, qui était âgée de dix-sept ans. Pendant les fêtes le roi offensa, sans le vouloir probablement, Nicolas Zebrzydowski, palatin de Cracovie, ami de Zamoyski, ayant les mêmes principes, mais les manifestant avec plus d'impétuosité. Pour se venger, Zebrzydowski alluma une guerre civile, convoqua à Stężycka tous ceux qui avaient des griefs à faire valoir contre le roi; il n'y avait pas un noble qui ne crût être dans ce cas, mais aucun ne montra plus d'exaspération que Jean Radzivil [1], échanson de Lithuanie qui se plaignait d'un de ces manques de parole habituels aux princes et aux ministres faibles qui sont toujours libé-

[1] De la ligne de Klecka.

en promesses. Les nobles réunis à Stężycka con- Sigismond— 1587-
èrent pour le 4 juin 1606, une confédération à
in où Radzivil fut nommé maréchal. La confédé-
n publia un rokoss pour être tenu le 6 août à
omir.

'tymologie du mot de *rokoss* est inconnue. Go-
i Lengnich, publiciste polonais, définit le rokoss
réunion de la noblesse contre le roi et le sénat
la défense de ses droits. Ce publiciste regarde le
s comme légitime; mais il ajoute qu'il n'en a ja-
existé de véritable en Pologne, parce que les
vemens que, dans quelques occasions, des séna-
et une partie de la noblesse ont excités contre le
ous prétexte de vouloir défendre leurs droits, et
a nommés rokoss ne méritaient pas ce nom; ces
iations ayant eu lieu, non conformément au droit
c, mais contre ce droit. Quel est donc, deman-
is-nous, le juge qui prononcera si une insurrec-
est conforme au droit ou si elle n'est qu'une ré-
? C'est sans doute le succès.

ioi qu'il en soit, la confédération de 1606 a été
née un rokoss, et elle est sans doute un de ces
vemens que Lengnich avait en vue, et qu'il con-
nait. Le rokoss de 1606 formait une réunion ar-
de 100,000 hommes, auxquels le roi n'aurait eu
poser que 3,000 hommes de troupes qui étaient
ur de sa personne, si le fidèle Stanislas Zolkiewski
i avait amené 7,000 Quartians de la Petite-Russie.
rès le conseil de ce général, Sigismond s'assura
raçovie avant que le rokoss qui présumait qu'il se

Sigismond III, 1587-1632.

retirerait en Prusse, n'eut songé à l'empêcher.
mond députa aux rebelles deux sénateurs pour
dre connaissance de leurs griefs; ils lui firent
par ces deux magnats qu'il eût à congédier son
et comparaître avec le sénat devant le rokoss,
délai de cinq jours, à défaut de quoi on ferai
sa coopération, ce qu'on jugerait nécessaire
bien de la patrie. Le roi, de son côté, conv
Wislica une assemblée des États, et provoq
arbitrage. Les États déclarèrent les rokossiens
bateurs du repos public, et ordonnèrent
contre eux. Deux fois les deux armées, celle d
celle du rokoss, se rencontrèrent; la premiè
le 4 octobre, à Ianova sur la Vistule, où quel
nateurs empêchèrent l'effusion du sang, en
mettant entre les deux partis et engageant les r
soumettre leurs demandes aux États; mais ce
vinrent bientôt à leur premier dessein, et co
rent, pour le 28 mars 1607, une nouvelle ass
Andreïow, où tout ce qui avait été convenu
fut cassé. Le 25 juin, le rokoss renonça form
à l'obéissance du roi, et déclara ses adhérens
de l'état. La seconde fois, les deux armées
vèrent en présence, près de Warka; mais cel
refusa de combattre des compatriotes, et es
Zolkiewski et Chodkiewic essayassent encore
la voie des négociations. Pendant la nuit, l
siens se retirèrent. Après avoir purgé son a
malveillans, et fait exécuter Gabriel Lesnicki
livré la *parole* aux ennemis, Zolkiewski p

i, les atteignit, le 6 juillet, près de Guzowo, et sr
vra une bataille sanglante. L'armée du roi souf-
e grande perte, mais resta maîtresse du champ
aille. Comme la discorde s'était mise parmi les
érés, Zebrzydowski le premier, et ensuite les
sollicitèrent leur pardon. Sigismond ne le leur
a que sur les sollicitations réitérées du sénat, et
rokoss fut dissous, et la guerre civile terminée
18.

dant ces troubles, la guerre de Livonie avait Suspensi la guerre de vonie, en 1
ué avec des succès variés. En 1607, Mansfeld
mportante place de Wittenstein, et, en 1608,
et Dunamunde, que les Polonais reprirent, en
avec Pernau. Les généraux des deux armées
rent un armistice à un temps indéfini, de ma-
que chacun pourrait le dénoncer à son gré.
e-Adolphe qui, en 1611, avait succédé à
s IX, consentit à ce que l'armistice fût changé,
janvier 1614, en une trève formelle de deux
son expiration, la guerre se renouvela; mais,
is de septembre 1618, une seconde trève la sus-
encore pour deux ans.

s avons rapporté [1] de quelle manière éclata, en Guerre d Russie de 1
la guerre entre la Pologne et la Russie. Elle
ença au mois d'octobre par le siège de Smo-
que Sigismond III, trompé par de faux rap-
entreprit d'abord sans grosse artillerie, de ma-
qu'il traîna en longueur. Zolkiewski, vainqueur
in 1610, à Clusin, se rendit maître de Moscou,

[1] r. vol. XIX, p. 353.

SIGISMOND III, 1587-1632.

où Wladislaw, fils aîné du roi de Pologne, fut p mé tsar le 4 août 1610, à condition qu'il embra la religion grecque. Cette condition fut une des qui retardèrent la résolution de Sigismond d'e son fils en Russie : l'autre était son désir de s'en avant tout de Smolensk, qu'il voulait incorpor Lithuanie. Il prit cette ville d'assaut, le 13 1611, mais il la trouva déserte; de 80,000 h qu'elle renfermait en 1609, il n'en restait pl 8,000; Sigismond entra en triomphe à Wilna nant à sa suite l'ancien tsar Wassileï Iwano Chouiskoï et ses frères Dmitri et Iwan. Pendan poussait encore le siège de Smolensk, ses t avaient perdu et incendié Moscou.

Le nouveau tsar que les Russes s'étaient do 1613, ayant assiégé Smolensk, la diète polon 1616 accorda enfin à Wladislaw des fonds pour cette ville et pour faire valoir ses droits sur le tr Moscou; mais elle les accorda avec une grande monie, et décréta que les opérations de la gue raient dirigées par deux commissaires civils. (commanda à ceux-ci de ne pas dépasser les destinés à cette entreprise, et de ne négliger occasion pour conclure la paix. Zolkiewski aya fusé, sous de telles restrictions, le comman de l'armée, Chodkiewic s'en chargea et se marche vers l'automne de 1617. Gąsiewski f taché pour forcer les Russes à lever le siège d lensk, et exécuta cette commission avec un plei cès; Chodkiewic força Dorogobouje à se ren

›bre; le 29 Wiasma ouvrit ses portes à Wladis- n prit alors des quartiers d'hiver, et il y eut au nps et pendant l'été de 1618 des négociations ımenèrent aucun résultat. Le 26 septembre, law s'avança jusqu'à Tousin, près de Moscou. ıne tentative sur cette capitale, elle ne réussit ais elle répandit la terreur parmi les Russes qui les ouvertures de paix. Des conférences eurent près de la rivière de Presna, près de Moscou, fin du mois d'octobre. Selon l'usage des deux s, on fit réciproquement des prétentions exa-

endant le mauvais état de leurs troupes, qui, nal payées et mal disciplinées, se mutinaient à e instant, et quittaient leurs drapeaux par ban- ngagea les Polonais à adopter des voies de con- on propres à terminer la guerre. Des lettres de i, vice-chancelier de Pologne, qu'ils ne con- t que par les Russes qui les avaient interceptées, èrent de les décider. Elles enjoignaient aux plé- entiaires polonais de finir promptement la guerre, ar une paix perpétuelle, soit par une trève, s'ils uvaient parvenir à faire agréer Wladislaw par ısses. En conséquence, les plénipotentiaires ex- rent ce prince à renoncer à ses droits au trône ussie. Wladislaw n'y consentit que sous la con- ı expresse que les Russes lui enverraient une tation pour lui demander pardon de leur rébel- qu'ils restitueraient à la Pologne les châteaux et lles dont ils s'étaient emparés sous les règnes des

SIGISMOND III, 1587–1632. rois Alexandre et Sigismond Ier, et qu'ils feraient à l et à ses héritiers la cession de la ville et de la provi de Pskoff.

Les Russes rejetèrent ces propositions, n'offrant leur côté qu'une trève de vingt ans, pendant lesq les Polonais garderaient Smolensk, en restituant t tefois les places dont ils venaient de s'emparer. Russes consentirent ensuite à laisser encore entr mains des Polonais les villes et châteaux de Starod Tchernigow, Mouromsk, Poczapoff, Newel, Siebi Les Polonais ayant exigé en outre la cession de Bı avec le territoire de Comarzin, celle de Nowgo Sewerskoi et de Troubiesk, les conférences fi rompues.

Wladislaw, résolu de prendre ses quartiers d' en Russie, s'avança vers Moscou, mit son arm ordre de bataille devant cette capitale, et alla e établir son camp au-delà du couvent de la T (Troitzkoi Serghieff monastyr), entre Rokhatc Pereiaslaff et Swathowice, à dix-huit lieues de cou. Les Cosaques eurent ordre de pousser courses dans l'intérieur de la Russie, et d'y n tout à feu et à sang.

Ils exécutèrent avec ardeur cet ordre sanguin répandirent partout la dévastation. Pour y mett les Russes firent de nouvelles instances aupr commissaires polonais pour les engager à renou conférences. Ceux-ci, du consentement de Wlad envoyèrent trois députés à Moscou, pour y dis avec des commissaires russes, tous les objets liti

tte négociation ne laissa pas d'éprouver des len- Sigismond III, 1587-1632.
rs, soit que les Polonais portassent trop haut leurs
tentions, soit que les Russes, encouragés par les
itions toujours renaissantes au camp des Polonais,
ardassent à dessein la conclusion.

On s'accorda finalement sur les points principaux. Trève de Diwilina, 1618.
ne s'agissait plus que du château de Bransk, dont
Polonais continuaient à exiger la cession, ainsi que
terme auquel la trève devait être fixée. Les Polo-
s qui n'avaient voulu accorder que dix ans, s'étant
in relâchés sur ces deux articles, les préliminaires
ent convenus à Moscou, et, pour mettre la der-
ère main au traité, les plénipotentiaires des deux
rties se réunirent à Diwilina, village situé dans le
isinage du camp des Polonais; la trève y fut si-
ée, le 11 décembre 1618 [1], aux conditions sui-
ntes :

La trève durera pendant quatorze ans, à compter
ı 3 janvier 1619 jusqu'au même jour 1633; elle sera
plus prolongée de six mois, pendant lesquels on
aitera, par des commissaires respectifs, de la conti-
ıation de la paix. Dans l'intervalle, et pendant tout
temps que durera la paix, on n'exercera aucune
ostilité de part ou d'autre.

Les Polonais resteront en possession de Smolensk,
iala, Roslaw, Dorogobouje, Sierpiersk, Trubiesck,
lowogorod-Sewerskoï, avec leurs territoires, tant en
eçà qu'en delà de la rivière de Desna, de Tchernigoff,
Ionastersk, Mouromsk; ils restitueront aux Russes

[1] Voy. vol. XXI, p. 360.

SIGISMOND III, 1587-1632. Borissoff, Kosielsk, Mojaïsk, Mechersk, Wiaz avec leurs dépendances.

Ces derniers accordent en compensation aux lonais Starodoub, Poczapo, Poponagora, Ne Sicbiez, Krasno et les districts de Toropez Wielisch.

Tous les châteaux et villes seront délivrés leur artillerie, munitions de guerre, et avec l toyens, les territoires et districts avec tous leurs tans, à l'exception des marchands, auxquels libre de se transporter ailleurs.

Le tsar Mikhaïl ne se servira point des titres vonie, de Smolensk et de Tchernigoff; mais il e sera jouir le roi de Pologne.

L'image de S. Nicolas que les Polonais avaie levée de Mojaïsk, sera restituée.

Les prisonniers seront rendus de part et d'aut nommément Philaret, métropolite de Rost père du tsar.

Guerre de Choczim, 1617-1621. En 1612, le sultan Achmet I[er] avait destitué tantin Mogila, fils de Jérémie, vayvode de la M vie, et nommé Étienne Tomsa à sa place. É Potocki, beau-frère de Constantin, sans y être risé par Sigismond III, se mit à la tête de 6,000 mes, et entra en Moldavie. Cette troupe indisci fut cernée, près de Sassovi-Rog, par 30,000 que Tomsa commandait, et forcée à se rendre quoi les Tatars inondèrent la Podolie. Les Co profitèrent de ce moment pour faire, sous la co de Pierre Konachewicz, surnommé Sagaïdat

›nquête de Caffa, d'où ils revinrent chargés de Sigismond III, 1587-1632.
n. Cette expédition engagea la diète de 1613 à
ıre un décret ordonnant la dissolution du corps
Cosaques, la suppression de leurs atamans parti-
ers, l'impunité de quiconque tuerait un Cosaque
›ris en flagrant délit. Ce décret ne fut pas exécuté,
s Cosaques continuèrent, en 1613 et 1614, d'infec-
a Mer Noire. En 1615, ils brûlèrent l'arsenal de
bisonde et la ville de Sinope, dont tous les habi-
furent massacrés. Pour apaiser le grand-seigneur,
envoya vers la Podolie une armée commandée par
ader-Bassa, Zolkiewitsch conclut, en 1617, près Paix de Bussa, 1617.
Bussa, avec une précipitation qui lui a été souvent
rochée, un arrangement par lequel il promit de
er aux Turcs Choczin, et d'empêcher à l'avenir
irruptions des Cosaques. Il engagea ceux-ci à en-
, en 1618, au nombre de 20,000, en Russie, pour
ıdre l'armée polonaise sous les murs de Moscou.
dévastations qu'ils exercèrent dans les contrées si-
es sur l'Okka contribuèrent à faire conclure la trève
Diwilina.

En 1618, le vayvode Tomsa fut remplacé par
spard Gratiani, ainsi nommé parce qu'il était natif
Grætz en Styrie; mais, en 1620, le nouveau sul-
Osman résolut de le déposer. Gratiani appela les
lonais à son secours. Le vieillard Zolkiewski, brû-
t d'envie d'effacer la tache qu'aux yeux de ses en-
mis la convention de Bussa avait imprimée à sa
ommée, entra en Moldavie avec 8,000 hommes :
vayvode avait promis de le joindre avec 15,000;

SIGISMOND III, 1587-1632. mais il ne put réunir que 600 hommes. Zolkie
fut attaqué, le 21 septembre, à Zozora, par des f
infiniment supérieures. Sa retraite était une sui
combats qui dura dix-sept jours; il était arrivé,
octobre, à quelques lieues de Mohileff, lorsq
terreur panique dispersa toute son armée. Zolkie
Mort du héros Zolkiewski. voyant que tout était perdu, demanda un prêt
lieu d'un cheval qu'on lui offrait, et, après
dévoué à la mort, le héros vendit chèrement sa
il succomba sous le nombre des coups. Il avait
soixante-treize ans, et mourut comblé de gloi
tête fut placée comme trophée sur la porte du se

La diète polonaise ordonna la levée générale
noblesse et la formation d'une armée soldée de 6
hommes; mais ce ne fut qu'avec des efforts ext
dinaires qu'on put en réunir 35,000 n'ayan
28 canons. Charles Chodkiewic, grand général
Lithuanie, en reçut le commandement général
nislas Lubomirski, grand échanson de la cour
le joignit à Rzepnice avec les régimens polonais.
mée passa le Dnestr le 16 août 1621, jeta une g
son dans Choczin qu'elle avait trouvée déserte
prit une position très-avantageuse. La diète avai
mis une solde à tous les Cosaques qui prend
part à cette guerre; il en vint 30,000 sous leur
man, Pierre Konachewicz; leur arrivée doubl
tillerie de Chodkiewic. Le 30 août, Wladislav
de Sigismond, joignit encore l'armée avec 1
hommes. Le 2 septembre, le sultan Osman arr
présence des Polonais avec une armée qu'on fait

à 400,000 hommes, y compris 80,000 à 100,000 'ars. Depuis ce moment les Turcs dirigèrent des ıques journalières sur le camp retranché des Polo- ı. Le 18, les Cosaques surprirent pendant la nuit amp du grand-seigneur, dont ils se seraient rendus tres, si leur manque de discipline n'avait laissé Turcs le temps de se rallier. Cependant l'armée Polonais souffrait beaucoup par la disette et les lémies, et le vieux Chodkiewic se vit continuel- ent contrarié par les commissaires civils que la e lui avait adjoints. Le chagrin et une maladie ent fin à son existence le 24 septembre. Il est pro- ıle que l'armée turque souffrit des mêmes calamités affligeaient celle des Polonais, et on assure qu'elle dit 80,000 hommes dans trente-quatre jours. Les ıx partis étant venus ainsi à des dispositions paci- ues, Radoul, vayvode de la Valachie, se chargea rôle de médiateur. Les préliminaires de la paix fu- ıt signés à Choczin le 9 octobre. Ils étaient, pour fond, la répétition de celle de Bussa. On promit ciproquement de prendre des mesures pour que les itars ne fissent plus d'incursion en Pologne, ni les saques en Tatarie et en Turquie. Le droit de nom- er le prince de Moldavie appartiendra à la Porte, ais elle nommera toujours un Chrétien qui soit ami la Pologne. Chotchin sera rendu à la Moldavie. hristophe prince Zborowski [1], fut nommé ambas- deur à la Porte pour l'échange des ratifications. Les

Sigismond III, 1587-1632.

Préliminaires de Choczin, 9 octobre 1621.

[1] Fils de Jean Zborowski, dont il a été question (p.161). Le jour- il de son voyage à Constantinople a été publié, en 1822, dans le

SIGISMOND III, 1587-1632. révolutions qui arrivèrent dans l'empire ottom
rent cause que Zborowski n'arriva qu'au mois d
vembre 1622. La paix fut signée le 18 février 1
sur les bases des préliminaires de 1621.

Un des signataires de ceux-ci, Jacques Sol
qui fut ensuite castellan de Cracovie et père d'
de Pologne, a écrit l'histoire de cette guerre
connue sous le nom d'*Histoire de la guer
Choczin*.

Le reste des événemens du règne de Sigismo
appartient au livre suivant.

Zbior, etc., ou Choix de Mémoires historiques, que M. JULI
SIN NIEMCEWICZ a fait imprimer.

CHAPITRE XXIII.

iers rois de l'union des trois royaumes du Nord, 1448—1523 [1].

Charles VIII Knutson est élu roi de Suède, 1448.

union des trois royaumes scandinaves, c'est-à-du Danemark, de la Norvège et de la Suède, lue, en 1397, sous les auspices de la *Sémiramis Nord*, et faiblement maintenue sous les règnes ic IV ou XIII le Poméranien et de Christophe de ère, fut rompue pour un instant après la mort de e dernier prince, arrivée le 5 janvier 1448.

es États de Suède, assemblés à Iönkiöping, où istophe les avait convoqués, ayant reçu une invi-in de la part de ceux de Danemark de se joindre à à Halmstad, pour l'élection d'un roi de l'Union, ièrent le gouvernement du royaume à deux indi-s tenant à la fois à la famille d'Oxenstierna et à de Wasa, savoir Bengt Jönsson (Oxenstierna) Salestad [2], marié à une fille de Christer Nielsson asa), et son beau-frère Niels Christiersson de Diurs-n (Wasa), dont l'épouse était une Oxenstierna ; élu-t une réponse positive, ils s'ajournèrent à Stock-n. L'union de Calmar avait un antagoniste actif s la personne du connétable ou maréchal Charles itson, ce même ambitieux qui avait administré le

[1] Suite du vol. XI, p. 353.

[2] Bengt eut pour fils, outre Jöns, dont il va être question, Chris-

royaume de 1439 à 1441 [1]. Par ses intrigues, n l'opposition de Jöns, archevêque d'Upsal, f Bengt, l'un des administrateurs du royaume, il la diète à se décider pour l'élection d'un roi de S indépendant de l'union. Quatre électeurs, choi égale portion dans le clergé et la noblesse, chargés de proposer aux États trois candidats liste renfermait les deux administrateurs et le chal du royaume. Le 20 juin 1448, le dernier, tenu par les familles Bonde et Bielke, fut élu Suède, par une majorité de soixante-deux voix huit. Il fut couronné à Upsal, le 29, et prit le n Charles II; mais est plus connu dans l'histoire nom de Charles VIII, d'après une suite fabul rois de Suède, qu'on forgea au seizième siècle, les historiens adoptèrent.

Avénement la maison Oldenbourg trône de Danemark. *Christian I*, 48-1481.

Les Danois offrirent leur couronne à Adolph dernier duc de Sleswick et comte de Holstein d cienne maison de Schauenbourg [2], descendant Christophe, par les femmes, d'Eric VII Gl Ils le préférèrent à Ulric, duc de Mecklem Stargard, à qui sa naissance paraissait donn de droits au trône; car il descendait d'Eric Gli au même degré qu'Adolphe, mais d'une bran née; la raison de la préférence accordée à A

ter de Salestad, qui devint la souche des comtes d'Oxenst Südra Möre, et des autres branches de cette maison.

[1] Proprement Bonde. Voy. vol. XI, p. 344 suiv.

[2] Voy. vol. XIV, p. 246.

[3] Voy. vol. VI, p. 340.

ait la perspective de réunir le Sleswick et le Holstein Danemark, auquel la nature paraît avoir destiné s deux provinces. Adolphe, qui avait quarante-sept s et manquait d'enfant, proposa aux Danois de oisir plutôt Christian, comte d'Oldenbourg et de elmenhorst, qui était dans la force de l'âge, et, en ualité de son neveu, serait un jour son héritier. Pour onner du poids à ce conseil, Adolphe se rendit à openhague, et prit dans le sénat la place qui lui appartenait comme duc de Sleswick.

Le comte d'Oldenbourg signa, le 1er septembre, à adersleben, une capitulation, par laquelle le sénat btint la confirmation de plusieurs prérogatives qu'il était attribuées depuis l'élection de Christophe, au étriment de l'autorité royale. Christian confirma ussi la constitution de Waldemar V de 1326, par quelle la réunion du Sleswick à la couronne était éfendue. Après ces formalités préliminaires, le comte ut proclamé roi le 29 septembre, sous le nom de Christian Ier. Ce prince, dont nous avons fait connaître ailleurs[1] la généalogie, est la souche de tous les ois de Danemark, depuis 1448; des empereurs de Russie, depuis 1762; des rois de Suède qui ont régné depuis 1751, et de toutes les branches de la maison le Holstein. Il épousa la veuve du roi Christophe, Dorothée, fille de Jean l'Alchimiste, margrave de Brandebourg.

Christian I est reconnu roi de Norvège.

La couronne de Norvège et la possession de l'île de Gothland devinrent deux objets de contestation entre

[1] Voy. vol. XIV, p. 250; XXI, p. 383.

Charles VIII et Christian Ier. Les Ét[illegible] la Norvège, convaincus « que Dieu et la nature vo[illegible]nt que leur patrie et la Suède fussent gouvernées par le même monarque[1], » résolurent de conférer leur couronne à celui que les Suédois s'étaient donné pour roi; néanmoins il y eut une élection schismatique : un parti nomma Christian, le 3 juillet, à Marstrand; Charles fut élu par l'autre, à Hammer, le 21 octobre. Christian et Charles signèrent des capitulations. Les deux partis convinrent à la fin que l'assemblée des États des trois royaumes, qui avait été convoquée pour Halmstad, déciderait entre les deux rois. Cette assemblée eut lieu le 1er mai 1450. On y décréta que lorsqu'un des rois alors élus décéderait, ses sujets auraient le choix, ou de reconnaître l'autre monarque, ou, s'ils ne le voulaient pas, de nommer des régens pour gouverner jusqu'à la mort de celui qu'ils auraient rejeté; que ce cas arrivant, on élirait en commun un roi qui devrait nécessairement être un indigène. Le royaume de Norvège fut adjugé à Christian, comme lui appartenant par droit héréditaire.

Guerre entre Christian I et Charles VIII.

L'île de Gothland était toujours entre les mains du roi Éric le Poméranien qui, après avoir été déposé en 1439, s'y était retiré et continuait de là d'infecter les côtes de Suède. Charles et Christian y envoyèrent des troupes, chacun pour prévenir son rival; les Suédois, arrivés les premiers, le 29 juillet, prirent Wisby de force, le 4 décembre

[1] Lettre des États de Norvège du 24 novembre 1449, citée par Geyer.

48 ; mais le 1er janvier suivant, Éric remit son châ-
au de Wisborg par transaction aux Danois et alla se
er pour toujours en Poméranie. La ville de Wisby,
lis si riche et si célèbre, à laquelle on doit la législa-
n du commerce maritime [1], fut presqu'entièrement
truite dans cette guerre. Les généraux des deux
rtis, Olof Axelsson Tott, de la part du Danemark,
Magnus Grens, de celle de la Suède, conclurent
e trêve pendant laquelle des arbitres devaient pro-
ncer sur la possession de l'île. Les événemens qui
ivirent ne permirent pas que ce prononcé eût lieu.
La guerre éclata entre Charles et Christian, et di-
rses assemblées tenues pour les réconcilier, tels que
s congrès de Halmstad du 1er mai 1450, et de Run-
eby de 1453, ne firent qu'augmenter leur animosité.
harles qui avait contre lui les deux familles puis-
ntes de Wasa et d'Oxenstierna, au lieu de s'efforcer
e gagner l'affection des Suédois, les aliéna complète-
ent par une conduite qu'on représente comme arbi-
aire, mais qui ne fut peut-être qu'imprudente. On
accuse d'avoir été ingrat envers ceux qui lui avaient
endu des services, et d'avoir réuni à la couronne les
hâteaux et domaines que ses adhérens avaient espéré
recevoir de ses mains ; d'avoir été avide d'argent, et
d'avoir souffert que ses receveurs vexassent le peuple
de toutes les manières. Peut-être ces plaintes n'avaient-
elles d'autre fondement que les efforts de Charles de
détruire la faction oligarchique qui travaillait à anéan-
tir l'autorité royale, en transférant au sénat le droit

[1] Voy. vol. VII, p. 285.

de disposer des fiefs vacans. Charles avait un e
irréconciable dans la personne de l'archevêque
sal, Jœns Oxenstierna, fils de Bengt, l'ancien
nistrateur. L'archevêque s'était opposé à son éle
et quoiqu'il y eût ensuite une réconciliation, le
se trouva très-offensé d'un ordre que le roi donn
la fin de l'année 1453 aux tribunaux, d'inform
la nature des possessions du clergé. En 1456,
tian envahit la Finlande, brûla Wibourg, pri
suite d'un siège de six semaines, Borgholm da
d'OElande et fit un butin immense. Charles ent
au commencement de 1457, une expédition po
racher à Christian ces conquêtes. A peine fut-il
que l'archevêque publia un manifeste par leque
gérant beaucoup les fautes du roi, il en fit de
délits. S'étant rendu dans son église métropoli
il endossa la cuirasse en présence du public
qu'il ne déposerait pas les armes avant d'avoir
les forfaits de Charles : ensuite, s'étant mis à la
l'arrière-ban d'Uplande que celui-ci avait
il marcha contre le roi, qu'il surprit dans la n
du 9 février avant le lever du soleil, dans son
près de Strengnæs. Charles se sauva avec un se
mestique à Stockholm, où l'archevêque le pour
Il voulut négocier, mais on lui déclara qu'il
Première expulsion de Charles VIII, 1457. qu'il abdiquât. Se voyant abandonné par les ha
de la capitale, sur la fidélité desquels il avait co
il confia ses trésors à deux couvens, et s'évad
tamment sur un vaisseau, abandonnant deux
filles qui n'étaient pas mariées. Le 22 février 1

ıvrit ses portes à l'archevêque, qui prit le titre d'administrateur du royaume. Le 15 mars la forteresse rendit également. Charles alla à Dantzig. Ce ne fut ı'alors que l'archevêque osa avouer à la nation qu'il 'ait travaillé pour un étranger, pour un Allemand, our Christian, roi de Danemark et de Norvège. près avoir confirmé les privilèges des Suédois et reoncé aux îles d'Œlande et de Gothland, ce prince int recevoir les hommages des Suédois à Stockholm e 24 juin, et se fit couronner à Upsal le 29. Le pape Callixte III approuva la conduite de l'archevêque, et ı rébellion contre « l'ennemi de l'Église et le tyran u peuple. » Christian conféra à la métropole d'Upsal a forteresse de Stæke. On joua la comédie de faire ubliquement assigner Charles pour comparaître de ant un tribunal de quatre évêques et seize seigneurs aïcs, afin de se justifier des délits qu'on lui imputait. Comme il ne se présenta pas, le tribunal déclara toutes es accusations prouvées, et la fortune considérable de Charles Knutson confisquée au profit du roi. Celui-ci e fit remettre l'argent qu'en quittant Stockholm Charles avait déposé chez les dominicains. Le 17 juillet 1458 l'union entre les trois royaumes fut de nouveau confirmée.

Christian I est reconnu roi de Suède, 1457.

Le 8 juin 1455, au moment de sa naissance, Jean, fils de Christian Ier, avait été proclamé successeur au trône de Danemark; en 1458, les Norvégiens et les Suédois le reconnurent également, et ainsi les trois couronnes du Nord furent affermies sur la tête des princes de la maison d'Oldenbourg.

Extinction de maison de Holstein-Schauenbourg. Union de Sleswick et Holstein à la couronne de Danemark. 1459.

Le 4 décembre 1459, Adolphe VIII, duc de Sle wick et comte de Holstein, mourut. Nous avons ra porté ailleurs [1] les difficultés qu'éprouva le roi Chri tian pour recueillir cette succession, qui lui était co testée par ses propres frères et par les comtes Schauenbourg. Pour éluder l'article de sa capitulati qui lui ordonnait de disposer du duché de Sleswic s'il devenait vacant, il se fit élire duc par les États pays. Cette circonstance donna lieu par la suite à u contestation sur la nature du lien vassalitique entr duché et la couronne du Danemark. Par la réunion Holstein, les rois de Danemark devinrent États d'E pire, et nous les verrons par la suite intervenir d'u manière brillante dans les affaires d'Allemagne.

Il arriva, en 1464, en Suède, une révolution su but et les circonstances de laquelle il règne de l'o curité, parce que les écrivains qui la rapportent, m quant de l'esprit observateur qui est nécessaire p écrire l'histoire pragmatique du temps où l'on croyaient avoir tout fait s'ils racontaient les événem tels qu'ils se sont passés aux yeux du vulgaire, scruter les mobiles qui ont mis les acteurs en mo ment, et sans chercher une liaison entre des faits lés. Cette révolution est le pendant de celle de 1 par laquelle Charles VIII avait été chassé, mais el partage en trois époques : dans la première, C les VIII fut rappelé et Christian I[er] privé du tr dans la seconde, Charles VIII perdit encore une le trône, sans que Christian I[er] pût y remonter;

[1] Voy. vol. XIV, p. 249.

roisième on vit de nouveau Charles sur la scène. Christian Ier se rendit, en 1463, en Finlande, pour e la guerre, soit aux Russes, soit aux indigènes ichés encore à Charles. Avant son départ, il confia l'archevêque d'Upsal l'administration du royaume Suède. Dans ce pays, comme en Danemark et en rvège, on se plaignait du fardeau des impositions. iristian, très-généreux par caractère, était mauvais onome; ses finances étaient délabrées, et, pour les mettre, il eut souvent recours à la bourse de ses suts. Pendant qu'il était en Finlande, il y eut en Upnde un soulèvement que l'archevêque apaisa, soit ir sa modération, soit par une faiblesse coupable. roi blâma sa conduite, l'accusa de trahison et le arrêter. Il éclata alors un soulèvement plus sérieux; iristian le réprima, fit couler le sang des chefs, et, partant pour le Danemark, il traîna avec lui son isonnier. Deux nouveaux chefs remplacèrent l'arievêque; ce furent Kættil, évêque de Linköping, de maison de Wasa, et cousin du prisonnier, et Sten ure, d'une famille qui, depuis six ou sept généraons, fournissait des sénateurs à la Suède. Sten Sture ait neveu, par sa mère, du roi détrôné. Kættil fut oclamé, à Wadstena, administrateur du royaume. a guerre civile éclata; Christian revint avec une arée; tous les Dalécarliens joignirent les rebelles; le i fut battu à Harake, en Westmanie, et se sauva en anemark en 1464. On rappela Charles VIII; il revint avec des troupes allemandes (prussiennes); le 13 ptembre Stockholm lui ouvrit ses portes.

Expulsion de Christian I de la Suède; retour de Charles VIII, 1464.

sonde ex-
on de Char
III, 1466

Christian I[er] se réconcilia avec son prisonnier,
renvoya en Suède. L'archevêque se joignit aux p
sans de Christian; détestant Charles, il travailla
le plus grand zèle à lui aliéner les amis qui l'av
rappelé. Ses efforts réussirent : Charles fut aband
et assiégé à Stockholm. Les Dalécarliens qui ven
à son secours ayant été battus ou engagés à la ne
lité par l'évêque Kættil, Charles capitula. Il fit p
quement amende honorable de ses prétendus ex
délia la nation du serment de fidélité qu'elle lui
prêté. On lui assigna un établissement en Finlan
on lui laissa, sa vie durant, le titre de roi.

œns, archo-
ue d'Upsal,
ninistrateur
Suède

Tel fut le premier acte de cette révolution
amis de Christian s'attendaient alors à ce que l'a
vêque rétablirait le roi; mais le prélat le tin
moins en apparence, dans l'inaction; l'administ
Kættil fut chargé de la direction des affaires. Au
de février 1466, des ambassadeurs danois vin
Iœnköping pour conférer avec les Suédois; on
vint d'une paix durable entre les trois royaum
l'arrangement conclu entre Christian I[er] et l'a
vêque fut confirmé; on ajourna à une réunio
États des trois royaumes, qui aurait lieu le 29 ju
Halmstadt, tout ce qui regardait l'union. La qu
de savoir à qui appartenait la couronne, resta ind
Kættil étant mort le 10 août 1466, l'archevêq
nommé administrateur du royaume. Le bruit s
répandu qu'il allait ramener Christian, il décla
bliquement qu'il ne remettrait le gouvernemen
la personne que les États lui désigneraient pou

: nouvelles factions se formèrent; d'autres chefs :ent sur le théâtre des intrigues. Éric Axelsson fut nommé administrateur à la place de l'arche-:. La guerre civile se renouvela; Éric Axelsson se t maître de Stockholm; l'archevêque ayant cher-les secours en Danemark, assiégea cette ville, var Axelsson, frère d'Éric, débloqua. L'arche-:, battu en plusieurs affaires, se réfugia dans l'île lande. Alors Éric Axelsson appela Charles VIII, ttendait en Finlande une occasion de remonter : trône.

Éric Axelsson Tott, administrateur de Suède, 1467.

. commence le troisième acte. Charles VIII arri-: 12 novembre 1467, à Stockholm, et y fut reçu ne souverain légitime. Jöns Bengtsson mourut l'île d'Œlande, avant la fin de l'année. La guerre : Charles et Christian recommença avec une fu-redoublée. Un nouveau chef de parti se pré-; c'était Éric Carlsson de Norrby de la maison Vasa, frère de Kættil, ci-devant évêque de Linkö-et administrateur du royaume [1]; Éric employa m de Christian pour former une armée, déclara les déchu du trône, et défit ses troupes à Arboga; Sten Sture avec Niels Sture, qui était d'une autre lle de ce nom, appelèrent les Dalécarliens aux s, et mirent, au commencement de 1470, l'ar-d'Éric dans une déroute complète, près de Hede-a, en Dalie. Ils battirent aussi Christian, qui était a assiéger Œresten, dans le Bohus, et s'empa-

Second retour de Charles VIII, 1467.

[1] Kættil et Éric étaient petits-fils de Christer Nielsson, dont il a uestion p. 197.

Mort de Charles II (VIII), 70. rèrent de Calmar. Dans ce moment Charles VIII
rut, le 13 mai 1470. Sur son lit de mort, il d
aux Suédois et à Sten un conseil salutaire; aux
dois de confier le gouvernement à Sten Sture
celui-ci de ne jamais accepter la dignité royale
propre exemple lui avait appris que si les Suéd
pugnaient à être gouvernés par un étranger, ils
encore moins disposés à obéir à un roi pris
leurs égaux. Quelles que soient les fautes que C
avait commises pendant sa première administ
sa conduite fut irréprochable depuis son ret
Dantzig; néanmoins il ne put pas se maintenir
les factions. Il était bien supérieur à son adv
l'ignorant Christian, par un esprit cultivé et
connaissances variées; il était excellent latinist
vant mathématicien.

La mort de Charles VIII ne mit pas fin aux t
Éric Carlsson soutenait toujours le parti de Cl
et la guerre continua. Le 10 juillet 1471, le r
avec une flotte de 70 vaisseaux dans les g
Stockholm, et y perdit sept semaines en négoc
enfin Sten Sture approcha avec une armée d
holm, où le roi avait débarqué ses troupes, e
octobre, il y eut, sur la hauteur dite Brun
une bataille décisive. Christian fut défait et b
danebrog ou le drapeau national défendu par
bles jusqu'à la dernière goute de leur sang, t
Sten Sture, administrateur du royaume de Suède, 1471. pouvoir du vainqueur, qui fut proclamé
jour administrateur du royaume. Depuis ce
Christian Ier dut renoncer à l'espoir de con

e. Il eut recours à des négociations. Le 2 juillet
, il fut conclu à Calmar une convention qui éta-
ıne paix perpétuelle entre les trois royaumes du
; douze sénateurs danois ou norvégiens et autant
édois devaient s'assembler le 8 juillet 1473, pour
ler à qui devaient appartenir les provinces dont
ssession était depuis long-temps litigieuse. C'é-
a Scanie, la Hallande, Gothland, etc. L'assem-
de 1473 n'eut pas de résultat; on convint de se
ir encore une fois en 1474, et Christian devait se
'er en personne à Calmar; mais un grand voyage
entreprit à cette époque l'en empêcha. Des dé-
s suédois vinrent trouver le roi après son retour
ınneby en Blekingie. Christian s'épuisa vaine-
t en promesses pour obtenir la soumission des
lois. Pour se justifier aux yeux de la postérité, il
donner, le 24 juin 1477, par le sénat de Dane-
:, une déclaration, portant qu'il avait employé
les moyens pour disposer la nation à se soumettre,
que ses tentatives avaient complètement échoué.
hristian Ier avait fait vœu d'entreprendre un pé- Pèlerinage de Christian I à Rome, 1474.
ıage à Jérusalem. Comme les circonstances ne lui
nettaient pas de l'accomplir, il partit, le 8 janvier
4, pour Rome, afin d'obtenir une dispense du
:. Il trouva à Rothenbourg-sur-le-Tauber l'empe-
r Frédéric III, au service duquel il avait été dans
remière jeunesse.

'empereur signa, le 18 février, un acte par lequel il Érection du Sleswick et de Holstein en duchés, 1474.
nit le comté de Holstein et le canton de Stormarn en
seul corps d'état, en y joignant le pays des Ditmarses,

peuple vivant sous un régime républicain et excita
par ses brigandages continuels les plaintes de ses voi-
sins. Ces trois pays réunis furent érigés en un duché,
fief de l'Empire, dont les ducs recevraient toujours
l'investiture au nom de l'empereur, mais par l'évêque
de Lubeck. Par un autre diplôme, antérieur de cinq
jours, Frédéric avait accordé à Christian pour ses
comtés le droit *de non evocando*, et l'exemption de
tous les péages qui seraient établis par la suite en Al-
lemagne.

Sixte IV reçut à Rome, le 3 avril, avec une grande
magnificence, le descendant des anciens conquérans
de cette ville (comme le peuple le nommait), arrivant
en costume de pélerin. Il lui accorda plusieurs bulles,
renfermant des privilèges pour des églises de Suède,
et pour lui-même le droit de patronage dans tous les
bénéfices ecclésiastiques de Suède et de Danemark. Il
confirma aussi une association que Christian Ier avait
fondée, en 1462, sous le titre de *confraternité de la
sainte Trinité, de la passion de Jésus-Christ et de
la Vierge Marie*. Cette fondation consacrée à la dé-
fense de la religion chrétienne, devint l'origine de
l'ordre de l'Éléphant : les membres portaient, suspen-
due à une chaîne d'or, une médaille représentant d'un
côté un éléphant.

A son retour, Christian vit encore l'empereur à
Augsbourg, et prit place à la diète parmi les princes
d'Empire; il obtint le privilège pour l'établissement
de plusieurs péages, et le diplôme d'investiture de la
Ditmarsie. Il ne se mit pas sur-le-champ en possession

de ce pays, parce qu'il venait de conclure avec les habitans une alliance triennale, portant confirmation de leurs privilèges pendant sa durée.

En vertu d'un privilège du pape du 19 juillet 1475, Christian érigea une université à Copenhague. En 1480, il appela les Ditmarses comme ses vassaux aux États de Rendsbourg. Ils refusèrent de reconnaître la concession de Frédéric III comme fondée sur une erreur, puisqu'ils se trouvaient déjà soumis aux archevêques de Brème, possesseurs du comté de Stade. Il est vrai qu'avant le quatorzième siècle, et pendant quelques années du quinzième ils avaient reconnu la domination de la métropole de Brème [1], mais ils s'y étaient soustraits ensuite pour se constituer en république [2]. Dès qu'ils virent le danger qui les menaçait de la part du Danemark, en 1475, ils s'empressèrent de retourner sous la domination de l'archevêque. Cette affaire ne fut terminée qu'en 1559. Fondation de l'université de Copenhague, 1475.

Une année après l'établissement de l'université de Copenhague, c'est-à-dire en 1476, l'administrateur de Suède en établit une à Upsal, qui est devenue célèbre et a produit de grands savans. L'université d'Upsal n'est pas le seul monument du gouvernement de Sten Sture. Cet homme sage voyait très-bien que la noblesse tendait à établir son autorité aux dépens du trône et des libertés nationales; il résolut d'opposer à ce corps puissant l'influence du peuple lui-même, en appelant aux États des députés des villes et des paysans, et devenant ainsi le créateur d'un Tiers-État, destiné à Fondation de l'université d'Upsal, 1476.

[1] Voy. vol. IV, p. 121. [2] Voy. vol. XIV, p. 240.

tenir la balance entre le chef de l'état et les deux castes privilégiées, comme entre ces castes mêmes. La Suède lui doit plusieurs institutions utiles et de bons réglemens ; il fonda de nouvelles cités et supprima les abus qui s'étaient glissés dans l'organisation et dans l'administration des anciennes ; il ouvrit de nouvelles mines et augmenta le produit de celles qu'on exploitait déjà ; il mit les monnaies sur un meilleur pied et défendit l'exportation des espèces d'or et d'argent ; il protégea le commerce et maintint la sûreté publique. Le luxe qui faisait journellement des progrès effrayans dans un pays aussi pauvre que la Suède, occupa sa sollicitude ; il y opposa comme digue des lois somptuaires, et, ce qui sans doute était plus efficace, son propre exemple. Il veilla à l'administration de la justice et parcourut fréquemment le royaume pour réprimer les abus. Aux mœurs des peuples civilisés du Midi, l'administrateur réunissait la simplicité de ceux du Nord, à la finesse du politique, les talens et la bravoure du général.

Si Sten Sture déplut à la noblesse, en appelant le Tiers-État aux assemblées nationales, il s'attira la haine de cette classe en diminuant l'influence du sénat. Ce corps était originairement limité au nombre de douze membres ; mais, par les soins que se donnèrent tantôt les rois, tantôt les sénateurs, d'augmenter l'influence de leur parti, ce nombre avait été augmenté jusqu'à soixante. Sten Sture le réduisit, en ne disposant pas des places qui devenaient vacantes, et travailla à laisser successivement tomber le sénat dans une nullité absolue. Il ne mit pas moins de soin à étouffer

tout esprit de parti, et à réconcilier toutes les factions avec le gouvernement. Il se montra généreux envers ceux qu'il espérait gagner par l'intérêt. Pour empêcher que Iwar Tott, frère et héritier d'Éric Axelsson, ne livrât aux Russes et aux Danois la Finlande et l'île de Gothland dont il était le maître, il racheta la première province en conférant à cet homme puissant des fiefs considérables situés en Suède et en Œland.

Christian Ier mourut le 21 mai 1481 et fut enterré à Roschild, dans la chapelle de la confédération. Il eut pour successeur en Danemark son fils *Jean Ier*, prince âgé de vingt-six ans, auquel, du vivant du père, les Danois et les Norvégiens avaient prêté serment de fidélité. Comme toutes les raisons que les Suédois avaient alléguées pour ne pas se soumettre à Christian Ier étaient personnelles au père, on pouvait espérer qu'ils ne refuseraient pas d'obéir au fils. Dans cette supposition le sénat de Danemark appela les États de Norvège et de Suède à une diète d'élection à Halmstad. Sten Sture se mit en route pour y assister, mais une maladie vraie ou feinte le força à s'arrêter en chemin, ou lui fournit un prétexte pour ne pas avancer. Il était naturel qu'on soupçonnât Sture de vouloir mettre des entraves à l'élection d'un roi; il régnait comme un souverain en Suède, mais sa position le forçait à la dissimulation; en se montrant toujours prêt à se désaisir d'un pouvoir qui lui avait été confié pour un temps, il devait éloigner le moment où on le lui redemanderait. L'unique moyen pour cela était d'empêcher une élection, ou de l'ajourner jusqu'à ce

Jean I, roi de Danemark, 1481-1513.

qu'il eût ruiné dans l'opinion publique celui qu'elle portait au trône. L'art de la calomnie si bien connue aux chefs de parti, aurait fourni des armes contre un autre prince ; mais les excellentes qualités de Jean Ier, sa piété, sa justice, la simplicité de ses mœurs, sa modestie, sa charité en rendaient l'emploi très-difficile et promettaient peu de succès. L'ambitieux Sten essaya d'abord de brouiller le jeune roi avec les Norvégiens ; il se servit pour cela, comme d'un instrument docile, de l'archevêque de Norvège, son parent. Ce prélat irrita tellement ses compatriotes contre les Danois, que non contens de ne pas se soumettre à leur roi, Jean Ier, ils lui déclarèrent la guerre, en revendiquant la possession du fief de Bohus. Les Danois fixèrent une nouvelle diète d'élection au 22 août 1482 : elle devait se tenir à Calmar. Sten Sture s'y rendit, parce qu'il savait bien que les Norvégiens n'y viendraient pas. Prétextant leur absence, il refusa toute participation aux travaux de la diète, excepté pour la confirmation de la paix. Les Danois résolurent alors de proclamer définitivement Jean Ier et de lui remettre la pleine autorité royale et les places fortes que la reine douairière et le sénat avaient fait occuper à la mort de Christian Ier. Cette cérémonie se fit en 1482, à Kallundborg.

Jean I est reconnu en Norvège, 1483.

Jean entra en négociation avec les Norvégiens et gagna l'archevêque par des présens. S'étant ainsi assuré son suffrage, il fit de nouveau convoquer à Halmstad les États des trois royaumes pour le 1er février 1483. Cette fois-ci les Suédois ne parurent pas ; mais

a présenta en leur nom un projet de capitulation ue l'administrateur avait concerté avec les États de orvège, dans la persuasion que Jean ne le signerait as. Outre toutes les conditions renfermées dans les apitulations précédentes, le prince devait s'engager à éder à la Suède l'île de Gothland, Skiordalen et oartequerre, et à procurer à la Norvège le péage de ohus qui était engagé aux Suédois; autoriser les trois oyaumes réunis à lui faire la guerre, s'il ne faisait pas roit à leurs griefs; promettre d'établir pour chaque oyaume une trésorerie particulière à Kallundborg, à tockholm et à Bergen, lesquelles seraient placées ous la surveillance de deux sénateurs de chaque oyaume, un ecclésiastique et un laïc; s'engager à ne ommer sénateur aucun laïc qui ne fût pas noble, ou ue les autres membres de ce corps n'agréeraient pas; asser alternativement une année dans chaque royaume, nommer dans les autres des régences temporaires, omposées de quatre sénateurs. Tous les ans un évêque et deux sénateurs de chaque royaume devaient se éunir pour terminer les différends qui se seraient evés entre ces royaumes. La noblesse était autorisée construire des châteaux forts dans ses terres, et à ercer sur ses sujets les mêmes droits que le roi exerit sur chaque royaume.

Au grand chagrin de Sten Sture, Jean I[er] signa tte capitulation, après avoir obtenu qu'on en retranât seulement l'article qui changeait les nobles en ais souverains. En conséquence, les Danois et les orvégiens le proclamèrent, le 1[er] février 1483, roi

de l'Union. Ainsi le plan de Sten Sture fut traver mais son génie, fertile en ressources, n'y renonça encore. Voyant qu'en Suède, l'opinion publique prononçait pour l'union, il céda prudemment torrent, demandant seulement, pour le bien peuple confié à ses soins, que quelques articles r tifs à la Suède fussent ajoutés à la capitulation du
Recès de Calmar de 1483. Jean Ier les agréa, et les États des trois royaume gnèrent, le 8 septembre 1483, le recès de Calmar les renferme. Cet acte consolida l'oligarchie suéd en réduisant à peu de chose l'autorité royale. Rie s'opposait plus en apparence à ce que Jean Ier n proclamé en Suède; cependant l'administrateur tr moyen de retarder encore pendant quatorze ans complissement du traité. Dans l'intérêt de la Su il exigea qu'avant tout, la condition du recès, re à l'île de Gothland, fût exécutée, et que cette î remise aux Suédois. C'était difficile, parce que Axelsson Tott était toujours en possession de (land, que Christian Ier lui avait conféré comm danois, mais qu'il gouvernait en souverain ind dant. Il possédait aussi l'île d'Œland, que Sture lui avait donnée pour ses villes et château Finlande. Ces deux îles étaient devenues entr mains des repaires de brigands; il exerçait la pir dans la mer Baltique. Jean, dont la patience poussée à bout, voulait prendre les armes; sa Dorothée de Brandebourg, l'empêcha de comm une guerre dont le succès était incertain, tandi la jalousie de la noblesse suédoise contre l'adm

nteur lui promettait un triomphe prochain qui ne coûterait pas de sang.

Ce conseil était très-sage. La reine qui le donna, était une princesse douée d'un grand mérite, à laquelle on ne reprochait qu'une excessive économie et une prédilection pour Frédéric, son fils cadet, qui la rendait souvent injuste envers l'aîné. Christian Ier lui avait engagé le Holstein pour sûreté de son douaire. Sur son lit de mort, ce prince, cédant aux instances de la reine, avait légué à Frédéric le Sleswick et le Holstein, et nommé Dorothée et le sénat du royaume tuteurs et régens pendant la minorité de ce fils qui n'avait pas encore atteint sa dixième année. Frédéric ne fut pas satisfait de son lot; il demandait encore la moitié de la Norvège, royaume patrimonial. Jean Ier ne lui accorda pas même l'apanage que Christian Ier lui avait destiné. La reine se rendit en Holstein, dans l'intention d'engager les États à se prononcer pour Frédéric. Le roi ayant fait échouer ce dessein, elle négocia un arrangement entre les frères. Les deux duchés furent partagés par moitié; Jean fit le partage, et Dorothée choisit un des deux lots pour le mineur. Les États du pays prêtèrent serment aux deux frères, en novembre 1482, et il fut convenu que le roi exercerait la régence jusqu'en 1490. Frédéric, parvenu à la majorité, ayant témoigné son mécontentement du partage, Jean Ier, prince doux et équitable, consentit à en faire un autre. Il eut lieu le 10 août 1490. Non-seulement le roi laissa à son frère le choix entre les deux parts; il poussa la condescendance jusqu'à lui

Premier partage du Sleswick et du Holstein.

laisser quatre ans pour se raviser. Ce fut là le pre
exemple de ces partages des duchés de Sleswick
Holstein, qui devinrent la cause d'une longue sui
troubles et de guerres. Cependant ce premier pa
n'eut pas d'effet durable, parce que le fils de Je
ne laissa pas d'hoir mâle.

Guerre d'OEland de 1487. L'administrateur de Suède, résolu de mettre fi
déprédations qu'Iwar Axelsson Tott ne cessait d'
cer, profita de la glace dont l'hiver avait couv
Baltique, pour passer, au mois de février 1487, l
troit de Calmar, qui sépare l'île d'OEland de la
ferme. Iwar, qui était à Borgholm, se sauva nu
ment en Gothland, abandonnant son épouse,
de Sten Sture qui vint l'assiéger à Borgholm.
prit alors le parti de céder, par un traité du 9 j
1487, l'île de Gothland au roi de Danemark, c
d'autres terres en Scanie. Jean Ier vint aussitôt pr
possession de Wisborg, après quoi il jeta l'ancr
de l'île d'OEland, envoya des ôtages à Sten S
et l'invita à une entrevue. L'administrateur, a
Jean fit remettre Borgholm par Iwar, promit
plus s'opposer à l'exécution du recès de Calm
cessa en effet d'y mettre directement des entr
mais il fit naître une suite de difficultés qui r
dèrent l'affaire jusqu'en 1494. Au mois d'août de
année, il se forma contre l'administrateur un
puissant, ayant à sa tête Jacques Ulsson, archev
d'Upsal; il força l'administrateur à consentir à ce
le 29 septembre, il fût tenu à Calmar une assen
pour terminer l'affaire de l'union. Le temps ven

arriva devant Calmar avec une flotte. L'administeur y parut aussi avec une force navale; on s'atten- à de grands événemens, lorsqu'une tempête dis- les vaisseaux du roi, et le força de s'en retourner Danemark. Bientôt après, le 25 novembre 1495, eine Dorothée mourut, et Jean Ier se décida à la rre.

Déjà depuis plusieurs années l'administrateur était veloppé dans une guerre contre Iwan III Wassiliésch, grand-duc de Russie, que les suggestions de Ier lui avaient attirée [1], en le présentant au nd-duc comme l'allié de la ligue Hanséatique, pour uelle celui-ci était très-mal disposé. Les prépara- du roi furent cause que Sten Sture négligea cette erre, et laissa sans secours Suante Sture, fils de ami Niels Sture qui commandait l'armée en Finde. Cette imprudence le perdit; Suante ayant dé- é le commandement, il fut obligé de se transporter i-même sur le théâtre de la guerre; mais la jalousie e lui inspiraient les préparatifs de Jean Ier, ne lui rmirent pas de rester en Finlande; il revint à Stockolm sans avoir rien fait. Suante Sture avait proté de son absence pour décrier son administration; sénat le cita, au mois de janvier 1497, à Sigtuna, our rendre compte de sa conduite. Comme il ne se ésenta pas, il fut destitué; mais Sten contesta au séat le droit de lui retirer une autorité qu'il tenait des tats.

Guerre ent la Suède et la Russie.

Destitution Sten Sture, 1497.

Jean Ier avait pris à sa solde un corps de troupes,

Jean I est

[1] Voy. vol. XXI, p. 236.

Jean roi de Suède, 1497. fameux alors sous le nom de *grande garde sax* parce que le duc Albert l'avait commandé d Pays-Bas et s'en était servi contre les Frison réunit une armée en Blekingie et équipa un formidable. Au printemps 1497 il envahit la de deux côtés, et prit Elwisburg en Westrog Calmar en Smâland. L'administrateur assiég chevêque à Stæke et s'empara d'Œrebro dont était le maître. Les Dalécarliens qu'il avait ras attaquèrent, le 28 septembre, les Danois po le Brunkeberg, près Stockholm, et furent Lui-même, ayant le lendemain éprouvé un alla trouver le roi et lui fit sa soumission. J confirma le recès de Calmar, promit de proté Sture contre toutes les recherches que ses voudraient faire à l'égard de son administr lui conféra Åbo, Wibourg, Tawasthuus et terres en Finlande pour en jouir sa vie duran octobre 1497 Stockholm ouvrit ses portes à J 25 novembre il fut élu roi de Suède, et le 26 c à Stockholm. Jean Ier observa avec loyauté qu'il avait promis; son cœur ne connaissait ressentiment. Il n'en fut pas de même des suédoises; Sten Sture et l'archevêque qui se ha mutuellement, continuèrent à se faire la gue un acharnement qui devait les conduire à leu Jean Ier s'interposa et opéra entre eux une r liation sincère. Sa conduite noble engagea les à élire, le 22 juillet 1499, comme roi futur,

¹ Voy. vol. XIV, p. 170.

ristian, que les Danois avaient déjà nommé tel le août 1489, et les Norvégiens le 25 juillet de la me année.

Il ne suffisait pas aux Ditmarses de s'être soustraits domination danoise; ils provoquèrent la colère Jean Ier en assistant les villes de Hambourg, Brême Stade dans un différend qu'elles avaient avec lui. Le et son frère résolurent de faire un effort pour soumettre ce peuple indocile. Toute la force des Ditmarses consistait en 6,000 hommes en état de porter armes, auxquels se réunissaient dans l'occasion presqu'autant de femmes habituées au métier de la guerre. Leur pays était naturellement défendu par des marais impénétrables. Jean prit de nouveau à sa solde grande-garde saxonne, que commandait George Slentz, gentilhomme de Cologne; elle était forte de 6,000 hommes. L'ensemble des forces avec lesquelles il envahit la Ditmarsie était de 34,000 hommes et surpassait de beaucoup toute la population. Aussi son armée allait-elle à la guerre comme à une partie de plaisir. Le 13 février 1500, le roi prit Meldorf, principale forteresse des Ditmarses. De là il avança imprudemment vers Hemmingstedt sur une digue étroite où à peine trois cavaliers pouvaient marcher de front. Son armée tomba dans une embuscade; exposée au feu de 400 Ditmarses cachés derrière un retranchement, elle ne put ni se défendre ni reculer; les ennemis percèrent les digues qui retenaient les eaux de la mer; la chaussée sur laquelle marchait l'armée du roi en fut couverte. La plus grande partie de cette

Guerre des Ditmarses, 1500.

armée, et notamment la f..... garde saxonne, noyées; le roi et son frère se sauvèrent avec Immédiatement après, le roi conclut la paix Ditmarses, auxquels il accorda quelques avant une petite augmentation de leur territoire du l'Eider.

L'échec que Jean avait éprouvé inspira, à paraît, à Sten Sture, le projet de le perdre, ou tifia plutôt dans celui qu'il avait conçu de tomber dans un piège. Il trouva un prétexte p gager ce prince à venir en Suède, accompagné de monde. Les historiens danois accusent S voir dressé au roi une embûche et d'avoir faire tuer par 3,000 paysans qu'il avait cachés défilé. Ce fait n'est pas suffisamment prouv nous avons vu que Sten ne dédaignait pas d'e la calomnie quand elle pouvait être utile à ses néanmoins son caractère n'était pas assez pour nous autoriser à ajouter foi légèreme bruit qui lui reproche une si noire perfidie. C vrai, c'est que le roi conçut des soupçons; a prendre la route que Sten lui indiquait, il tourna sur-le-champ à Stockholm, où il acc Sture de trahison.

Expulsion de Jean I de Suède; Sten Sture administrateur pour la seconde fois, 1501.

Celui-ci organisa une insurrection général de nouveau nommer administrateur du roya vint mettre le siège devant la capitale. Jean Ier au commencement de l'année 1501, cette vill laissa son épouse, Christine de Saxe [1], avec un

[1] Fille de l'électeur Ernest.

de 1,000 hommes : il se rendit en Danemark pour ›cher des renforts. Il ne put en revenir assez vite ›ur sauver le château, qui fut obligé de se rendre le mars 1502; ainsi la reine tomba entre les mains rebelles, qui l'enfermèrent au couvent de Wad-›na.

Guerre des villes Hanséatiques, 1502.

Sten Sture obligea le roi à partager ses forces, en attirant une guerre avec les villes Hanséatiques et excitant les Norvégiens à la révolte. Ainsi que son ›re, Jean I[er] regardait les Hanséates comme le vrai ›au de ses états. Il ne leur pardonnait pas cette avi-›té qui leur faisait mépriser toutes les convenances, ›and il y avait quelque gain à faire. Ils n'avaient ›ssé de soutenir ses ennemis en leur fournissant des ›vres et des armes. Il avait usé de représailles en leur ›isant enlever des vaisseaux. Enfin, en 1502, il dé-›ara les Lubeckois ennemis de l'état et cassa tous les ›rivilèges dont ils jouissaient en Danemark et en Nor-›ge. Raymond Peraud, cardinal de Gurck, qui, en ›503, vint en qualité de légat à Lubeck, rétablit la ›aix. La ville de Lubeck s'engagea à procurer la liberté la reine Christine; elle l'obtint effectivement par es négociations.

Première action de Christian II.

Quant à la Norvège, l'homme que le roi choisit pour ›aiser les troubles que Sten Sture y avait excités, fut ›n propre fils, l'héritier de ses couronnes, Christian ou ›hristiern, alors âgé de trente-deux ans. L'éducation de prince d'un esprit ardent et d'un caractère inflexible ›ait été confiée à des gouverneurs peu propres à éle-›r un souverain. C'étaient des hommes systématiques

qui voulaient peut-être lui inspirer des principe
raux en lui permettant de vivre dans la soci
jeunes gens de la lie du peuple, qui corrompire
mœurs en lui faisant fréquenter les cabarets et le
de prostitution; ou des pédans qui croyaient qu
n'était plus essentiel pour l'éducation d'un prin
de lui faire apprendre le latin. Christian fit e
des progrès dans cette langue, dont la connai
est sans doute utile à un prince, ne serait-ce qu
lui inspirer le goût des occupations littéraire
place de délassemens peu dignes de sa naissanc
sa destinée future. La méthode qu'on employ
apprendre cette langue au jeune Christian pr
un effet contraire; elle lui inspira du dégoû
toute littérature et pour toute instruction. En
père l'envoya, sous la direction de Beldenack,
d'Odensee, en Norvège, où il montra du cou
des talens, mais aussi une sévérité extraordin
soumit les rebelles, traduisit les coupables dev
tribunaux qui leur appliquèrent toute la rigu
lois : la plus grande partie de la noblesse du ro
impliquée dans la révolte, fut condamnée et ex
Après avoir ainsi purifié la Norvège, le prin
duisit une armée en Suède et dévasta l'Ostro
Jean lui ayant confié le gouvernement de la N
il s'acquitta de cette fonction avec beaucoup
dence, en suivant les sages avis de Beldena
mentor. Nous verrons cependant que ce fut
vège qu'il fit une connaissance malheureuse,
cida du sort de sa vie.

Sten Sture avait conduit la reine Christine sur la ontière de la Scanie où elle fut remise entre les mains s commissaires danois. Pendant le voyage qu'il fit ur s'en retourner à Stockholm, il tomba malade et pira, le 13 décembre 1503, à Iönköping. Les séna-urs cachèrent sa mort au peuple jusqu'à ce que son ccesseur fût nommé. Suante Sture fut élu, le 21 nvier 1504, administrateur du royaume de Suède, t on résolut de continuer la guerre contre Jean I[er]. emming Gadds, évêque de Linköping par une lection que le pape avait cassée, eut dès ce moment ne grande influence sur la direction des affaires et spira à ses compatriotes la haine fanatique qu'il ait vouée aux Danois. Comme les armateurs danois isaient beaucoup de tort au commerce des Suédois, n convint de tenir, le 10 juin 1505, un congrès de aix à Calmar, auquel le roi ou le prince royal assis-rait en personne. Le congrès se réunit, Jean I[er] s'y ndit avec une flotte formidable; mais les Suédois ui s'étaient approchés de la ville, n'osèrent y entrer. es sénats de Danemark et de Norvège furent alors hargés de procéder contre les rebelles; Suante Sture t les héritiers de Sten furent déclarés contumax et ondamnés comme traîtres à la perte de leurs biens. 'our justifier la procédure aux yeux du monde entier, t pour empêcher qu'il ne fût loisible aux villes Han-éatiques d'assister les Suédois, le sénat de Danemark oumit la sentence à l'empereur Maximilien, et le pria le défendre sous la peine du ban de l'Empire de por-er des secours aux Suédois. L'empereur renvoya le

Suante Sture, administrateur de Suède, 150?–1512.

dossier de la procédure à la chambre impériale, qui, par jugement du 2 octobre 1506, mit les accusés au ban et défendit aux membres de l'Empire tout commerce avec les Suédois. Dans cette sentence Sten Sture est compris, probablement parce que la procédure avait commencé de son vivant.

...erre avec ...ue Han-...que, 1504.

Comme les villes Hanséatiques continuèrent à soutenir en secret les Suédois, Jean Ier leur interdit tout commerce avec le Danemark et la Norvège, ce qui leur fit un tort si considérable qu'après avoir bien balancé les avantages qu'elles tiraient du commerce suédois, avec la perte de celui du Danemark et de la Norvège, elles réglèrent leur politique sur leur intérêt et signèrent, le 2 juillet 1507, à Nyckiöbing, dans l'île de Falster, un traité de paix, par lequel elles renoncèrent au commerce suédois. Comme la Suède manquait de sel et de quelques autres objets de première nécessité que les Hanséates lui amenaient, l'interruption de leur commerce lui fut très-sensible et engagea les États de ce pays à entrer en négociations avec le roi. On convint d'abord d'une trêve pendant laquelle le roi devait rester en possession d'Œland et de Calmar, et les députés que le sénat de Suède avait envoyés à Copenhague signèrent, le 19 août 1508, un traité portant qu'en attendant le rétablissement parfait de l'union, la Suède paierait annuellement au roi, en cuivre, fer ou argent, la valeur de 12,000 marcs de Stockholm, et à la reine celle de 1,000.

...ié de Nyc-...ing, 1507.

...ité de Co-...ague du 19 ...1508.

...uvelle ...e avec la ...Hanséa-

Les Hanséates avaient contribué à faire conclure cet arrangement; mais ils ne purent se décider à ob-

ver la condition onéreuse du traité de 1507; ils étèrent leur pavillon aux Suédois pour un trafic de ntrebande avec Réval. Il en résulta un renouvellement de la guerre. Les Hanséates dévastèrent, en 1509, le de Bornholm; Jean Ier prit sa revanche en faisant cuper la bouche de la Trave et saccager le territoire Lubeck. Le 13 février 1509, l'administrateur de ıède avait publié un manifeste dans lequel il cassait traité de Copenhague du 19 août 1508, sous prétte que les ambassadeurs suédois avaient outrepassé ırs pouvoirs. La guerre recommença avec vigueur; an Ier avait pour alliés le roi de Pologne, celui d'Écse et les villes des Pays-Bas dont il favorisait le mmerce au préjudice de celui des Hanséates: à l'exption de Hambourg et de Dantzig, toutes les villes anséatiques prirent fait et cause pour les Suédois. eux-ci firent des irruptions dans les provinces danoises; les Danois envahirent la Suède.

Le sang coula sur le continent, dans les îles et dans s ondes de la Mer Baltique. Cette guerre tourna au ésavantage des villes Hanséatiques, non-seulement arce que les Danois leur enlevèrent un grand nombre e bâtimens et dévastèrent les territoires de Wismar t de Stralsund, mais principalement parce que les lollandais et les Flamands formèrent beaucoup d'éablissemens en Danemark et en Norvège, et plus en:ore parce que les citoyens de ces deux royaumes s'habituèrent de plus en plus à faire eux-mêmes le commerce. Les Hanséates ouvrirent finalement les yeux, et conclurent, le 22 novembre 1511, à Flens-

Paix de Hens-burg du 22 novembre 1611.

bourg, la paix avec Jean Ier, lui payèrent 30,000 florins du Rhin, et renoncèrent à leur alliance avec les Suédois. Cette paix fut consolidée par le traité de Malmoë, le 23 avril 1512.

Sten Sture le Jeune, administrateur de Suède, 1512–1520.

Lorsqu'il fut signé, Suante Sture ne vivait plus; il était mort le 2 janvier 1512. Il se forma dans la nation suédoise deux factions, dont chacune voulait porter son chef au gouvernement : le parti danois, le vieux Éric Trolle ; la multitude, Sten Sture, fils de Suante, et surnommé le Jeune. On s'accorda enfin, pour éviter la guerre civile, et Sten fut élu administrateur du royaume, le 23 juillet 1512. Pendant cette espèce d'interrègne, des ambassadeurs de Suède s'étaient rendus à Malmoë, et y avaient signé aussi, le 22 avril 1512, un traité portant qu'à la S. Jean 1514, vingt-quatre sénateurs des trois royaumes s'assembleraient à Copenhague et rétabliraient la paix, soit en reconnaissant pour monarque le roi Jean ou son fils, soit en lui payant la liste civile convenue (pour nous servir d'une expression plus moderne). Après l'élection de Sten Sture le Jeune, le parti de l'archevêque et de Trolle conclut une confédération pour faire exécuter, dans tout son contenu, le traité de Malmoë. L'opinion publique se prononça de plus en plus en faveur de Jean Ier; déjà des ambassadeurs suédois s'étaient rendus à Copenhague, pour prendre les derniers arrangemens avec lui, lorsque ce prince mourut à Aalborg, le 21 février 1513, vivement regretté par ses sujets, quoique dans les dernières années de sa vie, il eût des attaques d'une sombre mélancolie qui

a faisaient commettre des injustices et des actes de violence.

Christian II ou, comme il s'appelait lui-même, *Christiern*, fut reconnu roi, le 22 juillet, par les Danois et les Norvégiens. Les ambassadeurs de Suède qui se trouvaient à Copenhague, conclurent avec lui une convention provisoire, d'après laquelle le congrès fixé à la S. Jean 1514 devrait avoir lieu pour que, sous la médiation de la ligue Hanséatique, le recès de Malmoë fût exécuté. La capitulation que les Danois et les Norvégiens lui firent signer, était conçue de manière que ses articles pouvaient s'adapter également à la Suède. Deux des articles sont remarquables, celui par lequel le roi accordait aux nobles la juridiction criminelle dans tous les délits qui n'entraînaient pas une amende supérieure à quarante marcs, et celui par lequel il s'engageait à ne rien faire pour assurer la succession de la couronne à un de ses fils ou à quelque autre personne.

Christian II 1523-1523 ou 1532.

Peu de souverains jouent dans l'histoire un rôle plus odieux que Christian II. Son nom s'est perpétué dans la bouche des peuples du nord, accompagné des épithètes de tyran, de monstre et de telles autres qui ont paru assez énergiques pour exprimer la haine publique. La passion avec laquelle les historiens en parlent, nous avertit de nous méfier de leurs jugemens. Loin de nous de vouloir justifier l'auteur du massacre de Stockholm; le simple récit de cet événement fait frémir, sans qu'il soit nécessaire d'y joindre une observation, et sans qu'il soit possible de diminuer l'hor-

Caractère de ce prince.

de la nation suédoise qui soutenait l'usurpa
Léon X requit d'abord l'administrateur de re
l'archevêque d'Upsal dans sa métropole; Sten n'
pas obéi, il confirma le 12 mars 1520, l'excom
cation dont l'archevêque de Lund l'avait frappé
tendit sur toute la nation, condamna celle-ci
amende de 100,000 ducats, et chargea Christ
d'exécuter cette sentence.

te et
, Sten
, Jeune, Au moyen de fortes contributions par lesq
Christiern indisposa les Danois, il réunit une
composée d'hommes de toutes les nations, et
autres de 2,000 Français que François Ier lui
envoyés sur une escadre commandée par Jacq
Valle. Otton Krumpe, noble danois, avait le
mandement général de l'armée, qui, au mois d
vier 1520, entra par Helsingborg en Suède, et
rigea vers la Westrogothie. L'administrateur, à
d'un corps choisi de nobles et de 10,000 paysa
més à la hâte, marcha à la rencontre des D
arrivé dans les environs de Bogesund (aujou
Ulricæhamn), il se retrancha derrière des bl
glace, où Krumpe l'attaqua. Au commencem
l'affaire Sture fut blessé; cet accident décida
taille; les Danois la gagnèrent. Les Suédois s
vèrent à Strengnæs, d'où l'administrateur, q
sa blessure fût mortelle, ordonna encore des m
qui pouvaient arrêter les progrès des ennemis.
mée suédoise se retrancha près de la forêt de Ti
elle y fut attaquée le 2 février; elle ne put ré
l'impétuosité des Français, qui forcèrent tous l

les, et les Danois furent encore vainqueurs. L'administrateur fit un dernier effort pour sauver la Suède la domination étrangère; il se réconcilia avec Gusve Trolle; après quoi il mourut le 9 février 1520, r les glaces qui couvraient le lac de Mælar, qu'il alait passer en traineau pour se faire transporter à ockholm.

On ne sait si en se réconciliant, le 3 février, avec lministrateur, l'archevêque joua la comédie, ou si, orant encore l'issue de la bataille de Tiwede ou Ramdaboda du 2, il avait véritablement voulu se mir au parti opposé aux Danois. Ce qui est certain, t qu'après la mort de Sten Sture le Jeune, il se lara pour l'armée chargée d'exécuter les ordres du pe. Le clergé suivit son exemple, et exhorta le peuple l'obéissance. Avec la mort de l'administrateur tout nthousiasme qui avait animé le parti national paissait éteint. Une femme s'efforça de le ranimer, en mettant à la tête des bourgeois de Stockholm : c'éit Christine Gyllenstierna, veuve de l'administrateur. ndant qu'elle formait une nouvelle armée et appeit la ville de Lubeck à son secours, Gustave Trolle le chancelier Mathias Lilie, évêque de Strengnæs, availlèrent à rétablir la paix. Une assemblée de la blesse réunie à Upsal, traita avec Otton Krumpe, ii avait des pleins pouvoirs du roi, et lui fit sa souission, après qu'au nom de son maître il eut accordé ne capitulation. Christian II ayant ratifié ce traité, peuple des provinces fut invité à déposer les armes t à obéir aux ordres du roi.

La cause de l'indépendance avait encore ses j
sans. A la voix de Christine les paysans accour
de diverses parties du royaume et formèrent une
velle armée qui fut renforcée par un corps de
beckois. Le vendredi saint, 6 avril, cette arméeat
un corps danois et le mit en déroute; mais les p
s'étant trop tôt débandés pour se livrer au pilla
Danois se rallièrent et la victoire des Suédois fut
gée en une défaite complète.

Christian II se rend maître de la Suède.

Au mois de mai, Christiern arriva avec de
velles forces, et se réunit à son armée près d'
Son grand désir était de se rendre maître de Stock
où la courageuse Christine se maintenait toujo
y parvint enfin à force de négociations. Une c
lation fut conclue le 6 septembre 1520; le roi a
une pleine amnistie, confirma tous les privilège
ville et assigna un douaire à la veuve de l'admi
teur. Le lendemain il fit son entrée solennelle
capitale de la Suède. Peu de jours après, la n
de congédier ses troupes le rappela pour quelq
maines à Copenhague.

Ce séjour devint funeste à la Suède et à Ch
lui-même. Ce fut alors que, d'après le récit
les historiens, le roi et Sigbrit concertèrent
infernal de renverser la constitution et d'exte
la noblesse suédoise. Deux évêques furent chois
servir, sans le savoir, d'instrumens à l'exécu
ce complot; l'un était Gustave Trolle, arch
d'Upsal, l'autre ce même Beldenack, évêque d
sée, qui avait été le conseil de Christiern penda

uvernait la Norvège. Il avait éprouvé l'ingratitude son élève qui l'avait forcé de payer par une grosse mende et d'expier par la prison une prétendue faute l'il devait avoir commise sous Jean I[er] en négociant n traité avec la ville de Lubeck. Sigbrit adjoignit aux eux prélats un aide qui était dans le secret et connaissait toute la machine. C'était Thierry Slaghœck, Vestphalien et ancien barbier, qui, après avoir paruru l'Italie, les Pays-Bas et l'Allemagne, et avoir ppris à Rome la chirurgie, s'était procuré un diplôme de docteur [1] en droit canon, et avait été donné u roi par Sigbrit, comme confesseur. Toutes les mesures furent convenues avec cet homme astucieux et immoral; et il fut nommé pour accompagner le roi n Suède où Sigbrit n'osait se montrer.

Christian II revint, le 20 octobre, à Stockholm, à les évêques, la noblesse, les villes avaient été convoqués. Le sénat prit, le 28 octobre, un arrêté, par quel il fut reconnu roi légitime par droit héréditaire, comme descendant de Magnus Ladulas par Ingeburge ou Anne, sœur d'Albert de Mecklembourg, laquelle avait épousé en secondes noces Henri II de 'er, comte de Holstein [2]. Le 1[er] novembre, l'évêque 'Odensée harangua le peuple pour soutenir cette déclaration et finit par demander si l'on reconnaissait Christian pour souverain. Toute l'assemblée ayant répondu affirmativement, le roi se fit prêter serment

Massacre de Stockholm du 8 novembre 1520.

[1] Proprement de *Magister*.

[2] Ingeburge était arrière-petite-fille de Magnus Ladulas. Henri de Fer, était fils de Gérard le Grand et bisaïeul de Christian I.

et fut couronné le 4 novembre. On remarqu
cette cérémonie les joyaux de la couronne furen
tés par des Danois; et que parmi les chevaliers
roi créa il ne se trouvait pas un seul Suédois. L
durèrent trois jours; le quatrième Gustave T
présenta devant le roi, revêtu de ses habits arc
copaux, accompagné d'une suite nombreuse
tres, pour jouer le rôle dont Slaghœck l'avait
en le menaçant de la mort s'il ne s'en acquitta
la satisfaction du roi. Trolle accusa la veuve
ministrateur, le sénat entier et le magistrat de
holm de s'être rendus coupables de violence
sa personne et de sacrilège en faisant détruire
teresse de Stæke, bien de l'église. Il ne dema
que la bulle d'excommunication que le pape a
minée fût exécutée; elle n'imposait aux c
qu'une amende pécuniaire; il demanda la m
coupables et la confiscation de leurs biens. Le
une apparence de modération, refusa d'être j
cette affaire; il la renvoya à l'archevêque de L
l'évêque d'Odensée que le pape avait chargés d
la bulle d'excommunication en exécution. Le
parurent, le 7 novembre, devant ce tribunal
tine montra moins de courage qu'elle n'en
veloppé à la tête des troupes; pour justifier s
défunt, elle produisit un arrêt des États d
vembre 1517 qui avait prescrit à l'admin
tout ce qu'il avait fait contre l'archevêque. I
communication elle perdit tous ses amis acc
plutôt elle fournit à leur bourreau un prét

ier le crime qui était résolu d'avance. Le tribunal ra que tous les signataires de l'arrêt étaient con- us d'hérésie et condamnés par la bulle du pape. it grâce à un seul, Jean Brask, évêque de Lin- ng qui, au moment de signer, avait glissé sous ceau un petit papier où il protestait contre la si- ıre comme lui ayant été arrachée par la force : s avoir brisé le sceau, on trouva ce témoin de son cence. Aussitôt que le jugement eût été prononcé, oi s'éloigna, et ses gardes se précipitèrent sur stine, sur les évêques, les sénateurs et toutes les es personnes dévouées à la mort. On ne les re- luisit pas en prison, ils furent gardés au château, de là être menés à l'échafaud.

e 8 novembre, fête des saintes reliques, fut un de deuil et de terreur; Stockholm y vit com- re un forfait dont le monde chrétien n'avait pas d'exemple encore. On annonça aux prisonniers ls allaient mourir : on poussa la barbarie jusqu'à refuser l'assistance de prêtres et l'usage des sacre- s, dont ils s'étaient rendus indignes, disait-on, me hérétiques. Les habitans de Stockholm igno- ıt ce qui se passait; ils ne s'attendaient pas au tacle qu'on leur préparait; car depuis le 6 les es du château avaient été tenues fermées. Des hé- s, qui à la pointe du jour parcoururent les rues, lamèrent la défense de sortir des maisons. Le si- e de la mort régna dans la ville toute la matinée; e fut interrompu que par le cliquetis des armes, que des soldats garnirent d'une double haie les

rues et les places publiques. Vers midi, on vit
cendre du château quatre-vingt-quatorze perso
toutes distinguées par leur naissance, leurs dig
leurs talens et leurs vertus; des évêques, des
teurs, des fonctionnaires, tous revêtus encore d
bits de gala dans lesquels ils avaient assisté au b
royal, et décorés des marques de leur dignité.
ce cortège fut arrivé sur la place du marché
Syke, sénateur danois, annonça au peuple, qu
avait obtenu la permission de quitter ses habit
que tous ces hommes illustres, les chefs des pr
familles du royaume, s'étaient rendus coupab
vers l'Église, et que le roi avait été requis de fa
cuter les peines auxquelles ils avaient été cond
Vincent, évêque de Skara, qui un des premier
déclaré pour la cause du roi, éleva la voix,]
de son innocence, accusa Christiern de menson
perfidie, et dévoua sa tête à la colère céleste; a
deux magistrats de Stockholm, Anders Rut et
Carlsson, exhortèrent les assistans de secouer
du tyran; mais le bruit que firent les soldats
ordre du roi mirent fin aux harangues. Vincen
collègue Mathias Lilie, évêque de Strengnæs
décapités les premiers. Les têtes de tous les
tombèrent ensuite; un Leïonhufvud (Lœwenl
un Brahe, Éric Gyllenstierna, frère de Christ
Ryning, un Gren, Éric Johansson, père de
Wasa, tous des familles les plus illustres, pér
jour-là: le nombre de ces victimes fut de quatr
quatorze. Le sang inonda la place du marché

s les rues voisines. Les exécutions continuèrent le lemain. Les domestiques des condamnés et une le de citoyens, accusés d'être les ennemis des Da-s, furent pendus à des potences qu'on avait érigées. ıdant quarante-huit heures, les cadavres restèrent osés à la voracité des chiens et des vautours. On y ta aussi le corps presque réduit en poudre de Sten ıre le Jeune, que Christiern avait fait retirer de sa ıbe. Quand les miasmes commencèrent à empester r, les corps et les lambeaux laissés par les bêtes ent portés hors de la ville, où l'on avait érigé un cher rempli de poix et de goudron, on y jeta ces tes sanglans que le feu consuma.

La veuve de Stenon Sture, un des deux fils qui ıtaient à cette femme d'autant plus malheureuse, 'elle pouvait se croire la cause de la mort de ses ıis, ses filles et Sigfrid Baner, sa mère, l'aïeule de ıstave Wasa, furent conduits dans les prisons du ınemark. Quelques grands qui avaient échappé à la reur du roi, parce qu'ils étaient absens, furent re-erchés et exécutés. Des soldats danois parcoururent ı provinces pour désarmer les paysans : la haine na-ınale qui divisait les deux peuples se manifesta par ı excès de la soldatesque et par l'insolence des per-nnes de la suite du roi. L'esprit de faction qui gnait en Suède, trouva aussi à se satisfaire par d'in-mes dénonciations. Christiern publia un manifeste ıur faire connaître au monde qu'il n'avait fait que ·êter son autorité pour l'exécution d'une sentence ndue par l'Église contre des hérétiques et de grands

coupables; que, par cet acte de justice, la nation avait été soustraite à l'excommunication, et que, débarrassé des méchans, il espérait pouvoir dorénavant gouverner le royaume d'une manière conforme aux lois. Après avoir nommé l'infâme Slaghœck, évêque de Skara et son lieutenant, et lui avoir adjoint comme conseillers Beldenack, nommé évêque de Strengnæs, le vieux Éric Trolle et l'archevêque Gustave, son fils, le sanguinaire Christiern se mit en route pour retourner en Danemark. Claus Holst, un de ses ministres, le précéda, et, par les gibets qu'il fit dresser dans toutes les villes de son passage, annonça la prochaine arrivée du roi, comme des vautours avaient jadis annoncé celle des Mongols. Les plus riches habitans de ces villes y furent accrochés. Au lieu de guirlandes et de fleurs, les cadavres de six cents hommes garnissaient la route de Stockholm à Suderköping, que Christiern parcourut. Arrivé en cette ville, il donna ordre de conduire au supplice l'homme qui lui avait préparé cette marche triomphale.

oi ecclésias- ie de Chris- II, de 1521.

Christian II revint à Copenhague avec la tranquillité d'âme d'un juge sévère qui aurait fait son devoir et avec la conviction d'avoir affermi sur sa tête la couronne de Suède. Il travailla avec un zèle digne d'un excellent prince à améliorer la police du royaume de Danemark, à corriger les mœurs du peuple, à faire fleurir le commérce. Il commença dès-lors à favoriser les progrès du luthéranisme. Nous ajournons à un chapitre suivant tout ce qui tient à la réformation re

gieuse ; n ns seulement mention ici de la *loi ecclésiasti* , le roi publia le 26 mai 1521. Elle renferme divers articles fort sages sur la discipline ecclésiastique ; mais ell prépara l'introduction du nouveau système religieux, par un article qui interdit aux prêtres l'acquisition de biens immeubles, excepté cas où ils se marieraient ; c'était les inviter par une récompense à transgresser la loi du célibat.

Une loi de Christiern sur le commerce, renferme des dispositions sur la police des marchés et des métiers, et interdit au clergé et à la noblesse, ainsi qu'aux paysans, tout trafic autre que la vente des fruits de leurs terres. Une troisième ordonnance, et celle-ci était dictée par de vrais principes d'humanité, supprime le droit de varech, branche lucrative des revenus du roi et de ceux des évêques de Jutlande ; aussi Christiern trouva-t-il ces prélats très-récalcitrans.

Gustave Wasa s'érige en libérateur de la Suède.

Les occupations pacifiques du roi furent troublées par les événemens qui se passèrent en Suède. Déjà l'homme que la Providence avait choisi pour être le vengeur du massacre de Stockholm, avait paru. Il était issu du sang innocent qui avait coulé dans la journée des Stes Reliques ; c'est Gustave Éricson Wasa, né le 12 mai 1490, à OEkestad, à cinq ou six lieues de Stockholm, dans une famille qui avait fourni des sénateurs à la Suède depuis le commencement du treizième siècle, et qui portait le surnom de Wasa, d'après une terre qu'elle possédait en Uplande [1]. Gustave

[1] Le château, ou plutôt la maison de Wasa, existe encore. La ville de Wasa, en Finlande, n'a été bâtie qu'en 1611.

se distingua, comme nous avons vu, dans la g
civile de sa patrie, et fut un des six otages que C
tian II enleva en 1518. Le roi voulait les sacrifi
vengeance; Sigbrit conseilla de les conserver p
sûreté : leur danger devait retenir dans le devoi
auxquels ils étaient liés par le sang. Gustave
dont le roi redoutait particulièrement les tale
confié à la garde d'un de ses parens, nommé
propriétaire du château de Calloé en Jutlande,
cautionna pour une somme alors très-consi
dans le nord, pour 6,000 reichsthalers. L'imp
de revoir sa patrie et de la servir dans la lutte
tait élevée, tourmenta tellement Wasa dans
tude, qu'au mois de septembre 1519, il éch
son geôlier, s'engagea comme valet auprès de q
marchands de bœufs allemands, qu'il renc
Flensbourg, et arriva avec eux à Lubeck. Il se
naître au sénat de cette république, et réc
protection. Baner le suivit de près, et requit
tradition. Le sénat balança pendant sept moi
parti à prendre. Enfin, le bourguemaître Bro
l'avis de ses collègues, lui fournit les moyen
rendre en Suède.

Il arriva, au mois de mai 1520, à Calmar,
encore entre les mains des Suédois. Voyant
garnison allait se rendre à Severn (Severin)
amiral danois, qui l'assiégeait, il quitta la vi
un travestissement. Il avait cru trouver part
patriotes animés du même enthousiasme q
même; il ne trouva que des hommes froid

férens. Le massacre de Stockholm n'avait pas en-
·e couvert la Suède de deuil et éveillé la nation de
léthargie. A travers mille dangers, poursuivi par
satellites de Christiern qui avait mis sa tête à prix,
ustave parcourut les provinces du nord, sans pou-
ir arracher le peuple, ni même sa propre famille, à
pathie dans laquelle toute la nation était tombée;
peine lui accorda-t-on un asyle pour se cacher. Ses
nis s'efforcèrent de le dissuader de l'entreprise qu'il
éditait. Les braves Dalécarliens mêmes, ces habitans
une contrée peu riche, à demi-sauvages, vivant
·esque dans une indépendance parfaite, sur lesquels
avait compté, lui refusèrent leur concours, parce
n'on leur avait promis l'immunité des contributions,
·ul bien qui manquait à leur liberté. Il fallait que la
urnée du 8 novembre eût rempli toutes les classes de
ı nation de frayeur, et que l'annonce d'une nouvelle
nposition et la nouvelle d'une prétendue résolution
u roi de faire couper à chaque paysan un bras et une
ımbe, afin de prévenir toute révolte, vinssent troubler
es hommes simples dans leur sécurité, pour que les
xhortations patriotiques de Gustave les décidassent à
rendre les armes. L'insurrection étant résolue, on
ıe pouvait lui donner un meilleur chef que celui qui,
ndépendamment des malheurs publics, avait la mort
l'un père à venger.

A la tête de 200 hommes, Gustave surprit le châ-
eau où demeurait le directeur des mines de cuivre de
a Dalécarlie; il y trouva une somme d'argent dont la
épartition entre ses compagnons attira promptement

6,000 autres paysans sous ses drapeaux. C'est premier exploit qui conduisit la famille de Was le trône de Suède. La ville de Gefle et la Ge furent les premiers districts qui s'associèrent à treprise des Dalécarliens. La journée de Hedemo d'Utsunde fut la première bataille de la guerre liberté. Suenson, un des lieutenans de Gusta gagna sur une armée avec laquelle Beldenack, hœck et Gustave Trolle s'étaient mis en marche étouffer la rébellion. Ces trois prêtres s'enfui Stockholm.

Cependant Gustave Éricson eut à lutter con graves obstacles. Il devait s'attendre à ce qu'il à combattre des troupes exercées et disciplinée n'avait à leur opposer que des paysans auxque sage des armes à feu était encore étranger. Il tâ moins de donner à celles dont ils se servaient le de perfection dont elles étaient susceptibles; apprit à s'en servir avec plus d'avantage, leur une organisation régulière et une discipline Hedemora devint la capitale de sa domination, de son gouvernement; il y établit des manufa d'armes et une monnaie : toute l'argenterie de mille y fut fondue. Gustave donna à tous ses donnés l'exemple du travail et de la résignatio armée s'étant élevée à 15,000 hommes, il pub mois de mai 1521 un manifeste déclarant la g Christian II, « usurpateur du trône de Suède le prétexte d'un droit héréditaire qui n'ava existé, ayant perdu par la violation de sa ca

n celui qui pouvait dériver de son élection. »
Gustave entra en Westmanie. Son lieutenant, Olof-
ı, s'empara, le 29 avril, de Westeræs, mais il ne
t empêcher les paysans de pénétrer dans les caves
de s'enivrer d'eau-de-vie. Les Danois battus revin-
ıt à la charge et massacrèrent cette troupe qui était
rs d'état de se défendre. Dans ce moment Gustave
riva avec le corps de bataille de son armée, rétablit
rdre, tomba sur les ennemis et les força de se retirer
. château. Par cet avantage ses forces prirent un ac-
oissement considérable; de tout côté il lui arriva de
ouveaux renforts. Ce n'était plus de simples paysans
ı'il commandait et il put diviser son armée en cinq
ırps, dont trois furent détachés en différentes pro-
nces, le quatrième poursuivit le siége du château de
Vesteræs, pendant que lui-même et Olofson, à la tête
u cinquième, se dirigèrent sur Upsal. Cette ville fut
rise d'assaut le 18 mai 1521; mais grâce aux progrès
ue la discipline avait faits dans l'armée des insurgés,
n'y eut pas de pillage. Au mois de juin suivant,
ustave qui n'était resté à Upsal qu'avec 700 hommes,
arcequ'il avait renvoyé son monde pour faire la mois-
on, y fut surpris par l'archevêque Gustave Trolle
ui était parti inopinément de Stockholm avec 3000
ommes. Un moment d'irrésolution de la part de l'ar-
hevêque laissa à Gustave le temps de se retirer; ayant
eçu des renforts, il repoussa Trolle d'Upsal et le pour-
uivit dans sa retraite vers Stockholm qu'il n'atteignit
u'avec 600 hommes, Éricson l'y suivit et établit son
amp sur le Brunkenberg. Massenius, auteur sans cri-

tique, et qui a écrit quatre-vingts ans après cet é
ment, et un grand nombre d'historiens mod
qui l'ont copié, racontent qu'ayant reçu la
velle de cet événement, Christian II fit mou
mère[1] et les deux sœurs de Gustave Wasa, ca
en Danemark, et qu'il força les autres prison
suédoises de coudre les sacs dans lesquels elles de
être noyées, supplice dont elles furent préservé
l'intercession de la reine. Ce récit ne repose sur
fondement que la critique puisse admettre. La
chose vraisemblable, c'est que Christian menaç
tave de la mort de sa mère. Au reste celui-ci q
vait pas les moyens d'assiéger la capitale, qui
bout de quelque temps la position sur le Brunke

istave Wasa nommé administrateur du ume de le.

Gustave ne portait encore d'autre titre que
de général en chef que son armée lui avait
Dans une assemblée de la noblesse, tenue le 2
à Wadstena, quelques personnes lui offrirent l
ronne; il la refusa. « Réunissons-nous, dit-il
mettre fin à la tyrannie; il sera temps après ce
lire un prince pour nous gouverner. » Il acc
titre d'administrateur du royaume qui lui éta
cessaire pour mettre de l'union dans ses opéra
On lui prêta serment en cette qualité.

L'administrateur s'occupa avec la plus gran
gueur à réduire les places fortes qui étaient enc
pouvoir des Danois. Bientôt il ne resta plus à c
que Stockholm, Calmar et Åbo. Gustave en pe
entreprit le siège de la capitale, l'amiral Nor

[1] Cécile d'Eka.

de la ravitailler; néanmoins il s'y répandit des lies épidémiques, et les régens manquant d'argent payer la solde aux troupes et pour apaiser leurs neries, se permirent de graves excès. Finalement, yant plus de sûreté pour sa vie, Slaghœck s'embua pour le Danemark, où ses deux collègues le rent pour l'accuser. La protection de Sigbrit fut issante, que Slaghœck fut nommé archevêque de l, malgré les protestations du chapitre contre dégradation de la dignité archiépiscopale.

ais l'heure de la punition de cet indigne prélat sonner. La nation suédoise avait envoyé à Rome hanoine de Linkœping, pour demander la punition massacre de Stockholm. Comme ce forfait avait été mis pour ainsi dire en son nom, Léon X ne poue se dispenser d'accueillir la plainte. Il envoya un mineur, Jean François de Polentia, pour infor-; comme il voulait ménager l'empereur Charlesnt, beau-frère de Christian II, il ordonna, dit-on, légat de chercher les moyens de justifier celui-ci; le moine trouva les circonstances si aggravantes, jugea impossible de diminuer la faute du roi, à ns de l'imputer uniquement à ceux qui avaient eillé et ordonné le massacre. Trolle et Beldenack ivèrent qu'ils avaient été par ignorance les instrus de l'archevêque de Lund et furent acquittés; nmoins le roi fit emprisonner Beldenack pour avoir té Stockholm sans permission. Slaghœck fut saé. Une sentence du 24 janvier 1522 le condamna peine de la corde et du feu; elle fut immédiate-

ment exécutée. Le roi fut déclaré innocent du m
des deux évêques; mais il consentit à révoque
ecclésiastique du 26 mai 1521. Après en avoi
les dispositions sentant l'hérésie, elle fut publi
une nouvelle forme et sous le titre de *loi civil*
janvier 1522. Le roi, s'arrogeant le pouvoir l
que d'après la capitulation il n'exerçait que c
tement avec les États, établit par cette loi sou
de tribunal de la chambre une haute cour d
au moyen duquel le chancelier et le sénat cess
juger en dernier recours.

Guerre de Lubeck. La ville de Lubeck qui jusqu'alors avait bal
se déclarer contre le roi de Danemark, envoya
en Suède une flotte de dix vaisseaux de guerr
mandée par Frédéric Brun, qui, de concert av
Flemming, un des lieutenans de l'administrat
manquer plusieurs tentatives de l'amiral Norl
ravitailler Stockholm. Le 22 mai 1522, une flo
considérable sortit de la Trave et fit la con
l'île de Bornholm. Elle cingla alors vers la See
brûla, le 24 août, Elseneur. Cette expédition
quoiqu'indirectement, la cause de la ruine de
tian II.

En 1521, ce monarque avait eu une entrev
les Pays-Bas, avec l'empereur Charles-Qui
beau-frère. Par un diplôme du 21 juillet,
transféra aux rois de Danemark le droit réser
rieurement aux évêques de Lubeck [1], de don
nom de l'empereur, l'investiture du duché

[1] Voy. vol. XIV, p. 248.

. Christian II avait sollicité cette faveur, parce le devait luï servir à mettre son oncle dans sa délance. Frédéric protesta contre cette concession fusa de recevoir l'investiture du roi. D'autres dé:s qui subsistaient entre les deux princes engant le duc à s'allier aux villes Hanséatiques quand il 'it disposées à attaquer Christian dans le cœur de états. Le roi entama des négociations avec son e; mais comme celui-ci soupçonnait, peut-être raison, qu'on lui avait dressé des embûches, il int pas aux rendez-vous qui lui étaient proposés. 'oi réclama alors la médiation de quelques princes npire, qui firent signer, au mois d'août 1522, à disholm, une transaction, par laquelle Christiern)nça au droit d'investiture qui fut rendu à l'évêque Lubeck, et le duc de Holstein sortit de la ligue : les villes.

Transaction de Bordisholm, 1522.

hristian II qui voulait lever une grande armée r la conquête de la Suède, convoqua, pour le décembre, à Kallundborg, les États de Jutland, s l'intention de leur demander un subside; mais ieu de s'y rendre, les évêques d'Aarhuus, de Ru- et de Wiborg, et sept sénateurs se confédérèrent 2 décembre, déclarèrent Christiern déchu de la ronne pour avoir violé de mille manières sa capiition, et élurent à sa place Frédéric, duc de Slesk-Holstein, son oncle. Celui-ci accepta la couronne mois de janvier 1523, s'engagea à défendre le Jut1 contre Christian II, à maintenir les privilèges pays, et à consentir à ce que tous les anciens alleux

qui sous le règne de la reine Marguerite et son
d'Éric le Poméranien avaient été changés en
fussent de nouveau allodifiés.

Destitution de Christian II en Jutland, 1523.

Christian II avait ajourné au 25 janvier à A
l'assemblée qui n'avait pas eu lieu à Kallund
10 décembre, parce que personne n'y était
mais les sénateurs confédérés empêchèrent la t
cette seconde assemblée, en invitant toute la
du Jutland à se rendre, le 20 janvier, à V
Cette réunion confirma la destitution du roi
envoya une déclaration, par laquelle elle ren
son obéissance.

Christian II quitte le Danemark, 1523.

Le 13 février, le duc Frédéric conclut une
intime avec la ville de Lubeck, qui déclara la
au roi. Celui-ci qui dans d'autres circonstanc
développé beaucoup de courage, montra de
moment le plus grand trouble; peut-être ses
furent-ils la cause de la terreur qui l'avait
Maître encore de toutes les îles du Danemar
moitié des duchés de Sleswick et de Holstein,
la Norvège et de quelques places fortes en S
s'embarqua, le 20 avril 1523, à Copenhague
épouse, ses enfans et quelques amis, parmi
était la fameuse Sigbrit qu'on avait cachée
tonneau pour la soustraire à la fureur du peu
archives du royaume, les joyaux de la couron
trésors et les meubles de Christiern furent cha
vingt vaisseaux. Cette flotte se rendit à Ter V
l'île de Walcheren.

Frédéric I.

Frédéric avait reçu, le 26 mars 1523, à V

ment de fidélité des habitans du Jutland, après signé une capitulation qui mettait tant d'en-s à l'autorité royale qu'elle devint presque subor-iée à celle des États. Il promit de maintenir dans yaume la religion catholique, cassa et brûla la use loi ecclésiastique de Christian dont nous avons plus haut [1]. Le 30 mars, il conclut une alliance ie avec les Ditmarses, dont il confirma tous les ms droits. Les commandans des places royales en vick et Holstein ayant fait leurs soumissions, éric, à la tête d'un corps de 6,000 Jutlandais à et de trois compagnies de cavalerie, auquel les ckois joignirent 2,000 fantassins et deux cents aux, se rendit en Fionie, et, après y avoir reçu les mages, passa en Scelande. Cette île le reconnut; eules places de Copenhague et de Kallundborg it quelque résistance. Le 5 août, il fut élu roi de vège, mais on ne lui remit le diplôme qu'après par une capitulation signée à Rypen, le 5 no-bre, il eût renoncé pour lui et ses successeurs au d'héritier de Norvège, et reconnu que ce royaume une monarchie élective.

roi de Danemark et de Norvège, 1523.

ette révolution fut la cause de la perte de Calmar, e que l'amiral Norby, qui protégeait cette ville du de la mer, resté fidèle à Christian II jusqu'au iier moment, avait quitté sa station pour venir ndre son souverain en Danemark. Il était à pré-que Stockholm, réduit à l'extrémité, suivrait tôt cet exemple. Le 6 juin, il fut tenu une diète

Gustave Wasa est élu roi de Suède.

[1] Voy. p. 243 de ce vol.

suédoise à Strengnæs; le nouvel archevêque d
l'ouvrit par un discours où il s'efforça de dén
la nécessité d'élire un roi de Suède. Il ne nom
celui qu'il jugeait digne de cet honneur, mais
trait qu'il en traça personne ne pouvait méc
Gustave. D'une voix unanime l'assemblée
couronne au jeune héros. Il la refusa long-te
rien ne nous autorise à attribuer sa conduite
simulation plutôt qu'à sa modestie ou au se
du danger auquel il s'exposait en acceptant le
nement d'une nation aussi passionnée pour la
que celle qui le lui offrait, et la soumission d'
blesse aussi turbulente que celle qui consenta
connaître pour chef un de ses égaux. Il céd
jura la capitulation et reçut les hommages des

A cette même diète les députés des citoyen
beck, auxquels la politique ne fit jamais p
vue les intérêts de leur commerce, présen
liquidation de leurs frais, dont ils deman
prompt remboursement, à moins que le roi r
rât les indemniser du retard pour lequel ils n
teraient pas d'intérêts, en leur accordant de
privilèges. Pressé par les circonstances, Gust
donna alors la charte extrêmement onéreuse
Suède, dont il a été question au chapitre I
livre [1]. L'amitié des Lubeckois n'était pas ind
à cette époque; ces républicains pouvaient fa
quer le plan de Gustave au moment où il s
près du but. La garnison de Stockholm ne v

[1] Voy. vol. XV, p. 299.

ux Lubeckois, parce qu'elle se flattait que .ésaisiraient de la ville plutôt en faveur du i de Danemark que de celui de Suède.

Reddition de Stockholm.

que Gustave se fut arrangé avec les Luconsentit à ce que la ville de Stockholm mise. En conséquence Henri Slaghœck, it de la garnison, signa le 19 juin une ca- Les Lubeckois s'engagèrent à le transpor- . troupe dans tel port d'Allemagne qu'il)eux jours après, les députés de Lubeck copie des demandes dont les habitans dé- ɜnir la concession par le roi de Suède, leur et leur garantirent son consentement; ?ierre Olafson Hard prit possession de la n de Gustave. Ce monarque lui-même y :e le 23 juin, et fut reçu par des acclama- selles.

›acte de Calmar de 1397 fut déchiré; mais révoqué, et nous verrons que par la suite a encore comme subsistant, nommément 'élection d'un roi de Danemark et de Nor- :fois la Suède fut à jamais séparée de la danoise. Leur union avait été une époque s pour les trois royaumes; elle avait en- haine nationale et des factions qui retardè- ɜs deux peuples les progrès de la civilisation. ›ns jeter un coup d'œil sur l'état politique · la Suède pendant la durée de l'union; le ıatériaux nous empêche de donner de sem- ıils sur celui du Danemark et de la Nor-

vège en particulier, mais une grande partie de c
nous dirons de la Suède s'applique aussi aux
autres royaumes.

État politique et moral de la Suède pendant l'union.

Le pouvoir du roi était extrêmement borné pa
lui du sénat, sans lequel il ne pouvait prendre au
résolution, ni donner aucun ordre. Ainsi il était
possible d'exécuter la moindre mesure qui exig
unité d'action, quelqu'utile qu'elle pût être. To
fois le droit de nommer les sénateurs appartenait
clusivement au monarque; il pouvait donner à l
chevêque d'Upsal, sénateur né du royaume, au
de collègues ecclésiastiques qu'il jugeait à propos
nombre des sénateurs laïcs était borné à douze; n
il fut souvent outrepassé. Le sénat ne formait pas
conseil permanent; il ne se réunissait que lorsqu
roi le convoquait. Cependant dans les temps de t
bles il se rassemblait quelquefois sans attendre l'o
du souverain. En se qualifiant de représentant
peuple, il ne cessa de travailler à étendre ses dr
sous prétexte de maintenir les libertés national
s'arrogea le droit de gouverner quand il n'exista
de roi couronné et sacré. Les dignités de drost
maréchal perdirent successivement leur ancienne
portance.

Il règne beaucoup d'incertitude sur les reven
roi pendant le quinzième siècle. Les anciens dom
de la couronne avaient été gaspillés et se trou
pour la plupart entre les mains de la noblesse.

Cette circonstance força les rois de demande
quemment des subsides au peuple, et fut un

ses du mécontentement général et de la révolution amena la dissolution de l'union. La moitié de tous revenus des villes appartenait au roi. Une partie de ortune consistait dans la perception des droits réiens, principalement du produit des mines, des endes pécuniaires, du droit d'aubaine et du droit varech. Quand le roi voyageait, il était défrayé, si que sa suite. L'entretien des maisons royales, des emins, ponts et auberges se faisait par corvées. Les iciers ne recevaient pas de traitement; les fiefs leur tenaient lieu; les juges percevaient une part des endes.

Pour l'administration de la justice, le royaume était visé en *hårads*[1]. Les tribunaux du hårad, composs du juge ou *hœfding* et de douze prud'hommes, rmaient la première instance; ils s'assemblaient à ois époques de l'année, chaque fois pendant plueurs semaines. On en appelait aux tribunaux des gmans (*lagmansdœmer*), siégeant une fois par an ans chaque hårad[2]. Le tribunal royal ou la dernière nstance, était chargé de prononcer dans les crimes apitaux, et de réviser les procès civils; il se divisait, l'après ces attributions, en deux sections, le *Råfstaing* ou la section criminelle, et le *Rœttareting* ou la our de révision.

Les punitions prescrites par les lois étaient la roue,

[1] Dans les derniers temps du dix-huitième siècle, et avant la perte de la Finlande, le nombre des hårads était de 102.

[2] Avant la perte de la Finlande, il y avait vingt-deux lagmansdömer.

la décollation, la strangulation; les femmes é[illegible] enterrées vivantes. Tout crime contre la sûreté [illegible]blique, était qualifié de crime contre le sermen[illegible] roi, et puni de l'exil et de la confiscation des b[illegible] Aucun délit commis par une femme n'apparte[illegible] cette catégorie. Le meurtre ne pouvait plus être [illegible] par mode de composition. Tout vol de la valeu[illegible] marc était puni de mort; les moindres vols é[illegible] réprimés par la fustigation ou la perte des oreill[illegible]

Le clergé jouissait de grandes richesses. La [illegible] et le Nordland (les Nordelles) formaient trois dio[illegible] ceux d'Upsal, Strengnæs et Westeræs; la Gothie [illegible] des évêques à Linköping, Wexiœ et Skara; la [illegible]lande ne formait qu'un seul diocèse dont le siège [illegible] à Åbo. Le clergé ne contribuait aux besoins de [illegible] que par dons gratuits. La noblesse, introduite [illegible] besoin d'une cavalerie, jouissait avant l'union d[illegible] de prérogatives. Le système féodal établi en [illegible] mark, était originairement étranger à la Suède: [illegible] les rois issus des maisons de Mecklembourg, d[illegible] méranie et d'Oldenbourg, et le grand nombre [illegible] milles allemandes et danoises qui se fixèrent en S[illegible] y introduisirent des idées féodales sur la préémi[illegible] de la caste noble. Chaque noble était obligé [illegible] tretenir un cheval et d'avoir une armure com[illegible] Chaque paysan pouvait se faire recevoir noble, [illegible] présentait à la revue annuelle, et s'y qualifi[illegible] prouvant son habileté à monter à cheval et à se[illegible] de ses armes.

Quand le roi avait besoin d'une armée, il en[illegible]

chaque district une espèce de bâton nommé
:*afle ;* aussitôt chaque huitième homme, entière-
t armé et pourvu des moyens de subsistance né-
ıires, se transportait au lieu du rendez-vous. La
le manquait de marine; celle du Danemark la lui
lait superflue.

omme le système féodal ne prédominait pas en
le, il ne s'y forma pas non plus de Tiers-État dans
ens où ces mots désignent une classe d'hommes
is de l'esclavage et ayant acquis des droits poli-
es et civils qui leur assignent un rang à côté du
gé et de la caste nobiliaire. La Suède connaissait
i peu la servitude qu'une noblesse séparée du reste
a nation. Les villes et les campagnes étaient habi-
par des hommes libres, qui entraient quand ils
roulaient dans l'ordre de la noblesse. Les villes
ient un régime municipal, modelé sur celui des
es d'Allemagne. Dans celles qui devaient leur ori-
e à la ligue Hanséatique, une partie des officiers
nicipaux se composait d'Allemands. Le commerce
t entièrement entre les mains de ceux-ci, et le
nque total de sel et de houblon, plante dont un
's sans vignobles ne saurait se passer, tenait les Sué-
s dans une dépendance perpétuelle de l'étranger.

CHAPITRE XXIV.

La Suède, depuis 1523 *jusqu'en* 1618.

Gustave Wasa, 1523–1560. Commencement de la réformation en Suède.

La Suède est le premier pays de l'Europe où formation religieuse, commencée en Allemag Martin Luther, a été introduite d'une manière car tandis qu'en Allemagne, elle n'a reçu un tence constitutionnelle qu'en 1555, et dans la chie danoise en 1539, nous la verrons, dès 1527, établie en Suède par une assemblée nat La réformation prit aussi dans ce pays un ca qui la distingue de celle d'Allemagne. Ici elle f duite par l'élan que les prédications d'un moin nèrent subitement à la masse du peuple, quel contre le gré des princes, ou au moins sans qu ci aient beaucoup fait pour imprimer ce mouve leurs sujets; en Suède, au contraire, elle a été de la politique; elle y a été non protégée et fav mais appelée et introduite contre le penchant grande partie de la nation, par un monarque regardait comme un moyen de consolider sa sance, et qui, pendant tout son règne, avait à contre la répugnance de ses sujets à renoncer à de leurs pères.

Gustave Wasa connut la réformation, lor 1519 il séjourna pendant sept mois, comme f à Lubeck. Soit qu'il la regardât comme un mo

isation pour son peuple, soit qu'il en pénétrât
nptement l'esprit qui est favorable à la monarchie,
ine se trouva-t-il à la tête du gouvernement, qu'il
lut de l'introduire en Suède. Il cacha cependant
;—temps son intention, afin de préparer les esprits
tte révolution.

In 1517 [1], Jean-Ange Arcimboldi, protonotaire stolique, avait paru en Scandinavie comme légat pape, chargé de prêcher les indulgences. Chris- . Il lui vendit, pour la somme de 1,100 florins du in, la permission de parcourir les royaumes du rd, pour annoncer l'objet de sa mission. Ce prince ut trouver dans les talens de l'Italien un moyen de ablir son autorité en Suède, où Sten Sture le Jeune it alors à la tête des affaires. Ses largesses ou plutôt promesses gagnèrent le légat qui s'engagea d'autant us volontiers à travailler pour ce but, que Léon X, confirmant la sentence d'excommunication que rger, archevêque de Lund, avait prononcée contre dministrateur, avait chargé Arcimboldi de l'exécu- r; ce qu'il ne pouvait faire qu'en se réunissant au i. Cependant Sten Sture entendait mieux que Chris- rn la manière de se concilier l'amitié d'un prélat trigant et avide, comme les historiens nous peignent légat Arcimboldi; il ne le chargea pas de promesses, mme avait fait le roi; il lui acheta, à bons deniers mptant, une quantité d'indulgences, engagea ses is à suivre cet exemple, et renvoya le légat avec de Le légat Arcimboldi, 1517.

[1] Non 1515, comme dit VERTOT. Un diplôme qu'il expédia en 6, à Wurzen, prouve l'inexactitude de cette date.

riches présens. On lui fit même entendre qu'on l geait digne d'occuper le siège d'Upsal, et la vani l'Italien en fut très-flattée. Il poussa la compla envers l'administrateur jusqu'à approuver à la d'Arboga de 1519, les procédés violens qu'on observés contre Gustave Trolle, archevêque d'U Cette conduite partiale, que Léon X impr brouilla le légat avec Christian II, qui fit e le vaisseau sur lequel Arcimboldi avait char effets précieux et tout l'argent que la vente des gences avait produit. On estima la valeur de cet ture à 20,000 ducats.

Olef et Lars Peterson et Laurent Anderson, les réformateurs de la Suède.

La conduite d'Arcimboldi ne produisit pas nation suédoise la même indignation que les p tions de Tetzel avaient causée à la même époq Allemagne. Les idées de liberté religieuse que l ciles de Constance et de Bâle avaient répand quelques parties de l'Europe, n'avaient pas parmi un peuple très-attaché à sa liberté po mais dont la civilisation était restée en arri principes de la réformation furent portés en par deux fils d'un maréchal-ferrant d'Œrebr ou Olaüs et Lars ou Laurent Phase, surnomr et l'autre Péterson ou Pétri, d'après le nom père. En 1515, ainsi deux ans avant le com ment des troubles religieux, ces deux indivic se destinaient aux études, s'étaient rendus à velle université de Wittemberg. Ils y suiviren çons de Luther, et, dans les derniers temps, l de Melanchthon qui arriva, en 1518, à Witt

1519, les deux frères s'en retournèrent dans leur
ie. Un naufrage les ayant jetés à Wisby, ils y trou-
nt Antonello Arcimboldi, frère du légat, qui y
hait les indulgences. Olof s'éleva contre lui et le
hasser de l'île. L'année suivante, Mathieu Lilie,
vêque de Strengnæs qui fut une des victimes sa-
ées au massacre de Stockholm [1], le nomma son
icelier, et en même temps chanoine et diacre à
église cathédrale. Dans cet emploi Olof enseigna
gèse sacrée d'après les principes des réformateurs
Wittemberg. Après la mort de leur protecteur,
deux Péterson trouvèrent un ami dans Laurent
lerson qui, en sa qualité d'archidiacre, adminis-
quelque temps le siége de Strengnæs. Ce fut pen-
la diète qui se tint en cette ville et qui déféra le
e à Gustave, qu'Olof Péterson prêcha pour la pre-
e fois publiquement contre les dogmes de l'Église,
onçant que lui et son frère étaient venus pour
lre au christianisme sa pureté primitive qu'il avait
lue depuis les temps où Anschaire avait annoncé
angile dans les contrées septentrionales. A ce dis-
s il s'éleva une grande rumeur parmi les membres
a diète; le clergé se plaignit au nouveau roi qui fit
r en sa présence le hardi prédicateur et l'archi-
re, son protecteur. Gustave ne leur cacha pas ses
imens secrets, mais leur imposa un silence pru-
t. Anderson fut élevé à la dignité de chancelier.
oi prit secrètement auprès de Luther des infor-
ions sur les deux Péterson, ensuite desquelles Olof

[1] Voy. p. 246 de ce vol.

fut nommé prédicateur à la grande église de St holm, et Laurent, professeur de théologie à l'un sité d'Upsal.

Comme une partie des évêchés était vacante, tave mit tous ses soins à y placer des prélats coopération desquels il pût compter. Cependan trompa dans quelques choix. Pierre Sunnanw évêque de Westeræs, accusa le roi d'usurpatio sacrilège; ce dernier reproche se fondait sur u que ce prince avait fait rendre à la diète de Stre et qui l'autorisait à s'emparer de l'argenterie des pour l'employer aux besoins de l'état. Knut cet archevêque d'Upsal qui avait contribué nommer Gustave roi de Suède [1], prit part aux gues de son collègue. Gustave leur fit faire à t deux le procès et ils furent déposés. Jean Magnu dois et légat du pape, fut élu archevêque : Ad confirma la sentence et l'élection de ce pré vant, modéré, et nullement attaché au pro tisme : le roi avait sollicité l'approbation du rain pontife par une lettre remplie d'expressi dévouement et de protestations d'orthodoxie. après, Gustave prit une mesure qui paraissait saire pour préparer la réussite de son plan. Skytte, prieur des Dominicains de Sigtuna, Luthérien, chargé de la visitation des couv royaume, lui dénonça l'ordre auquel il a nait lui-même, comme récalcitrant contre l'a royale : Gustave ordonna sur-le-champ à t

[1] Voy. p. 254 de ce vol.

les dominicains étrangers de quitter le royaume.
uoique le nouveau roi de Danemark eût requis Traité de Malmoe, de 1523.
s le premier moment les Suédois de le reconnaître,
amoins il s'établit bientôt des rapports pacifiques
re les deux royaumes. Frédéric renvoya en Suède
femmes ou filles prisonnières, et Gustave l'assista
troupes dans le siége de Malmoë. Il existait cepen-
nt une contestation entre les deux royaumes, au
et de la Blekingie et de la Wyke ou du pays de Bo-
s, provinces danoises dont Gustave s'était emparé
ns la guerre avec Christiern, et pour l'île de Goth-
nd où l'amiral Norby [1] s'était rendu indépendant.
ustave l'ayant fait assiéger dans son château de Wis-
burg, l'amiral s'était déclaré vassal du Danemark.
es villes Hanséatiques s'entremirent comme média-
ices. Les deux monarques se virent à Malmoë où le
oi de Danemark fit d'abord une tentative pour faire
econnaître sa suzeraineté sur la Suède. N'y ayant pas
éussi, il conclut, le 1er septembre 1524, un arrange-
ment provisoire d'après lequel la Blekingie fut rendue
u Danemark, et les prétentions réciproques sur la
Wyke et sur Gothland furent renvoyées à l'arbitrage
le la Hanse. Cet arbitrage n'eut pas lieu, mais, le 29 Traité de Warberg, de 1530.
uillet 1530, il fut conclu à Warberg un nou-
veau traité qui laissa la Wyke, pour six ans, à la
Suède. Enfin, le 20 mai 1532, dans un moment
où Gustave et Frédéric Ier avaient besoin d'une assis-
ance mutuelle contre Christiern qui s'était rendu
maître de la Norvège, le roi de Suède restitua la

[1] Voy. p. 244 de ce vol.

Wyke[1] avant le terme convenu, contre le pa
d'une somme de 1200 florins d'Empire.

Progrès de la réformation.

Cependant la réformation ne discontinuait
faire des progrès en Suède, quoiqu'avec moins
pidité que dans quelques autres pays, parce
clergé avait inspiré au peuple une horreur p
nom de Luther, que ses disciples eurent beauc
peine à vaincre. N'ayant pu exciter le zèle
contre les hérétiques, les évêques employèrent
eux les armes qui étaient à leur disposition. Le
frères Péterson furent cités devant le tribunal
chevêque, et excommuniés. De tous les prélat
en avait pas un qui montrât plus de zèle co
novateurs que Jean Brask, cet évêque de Lin
qui avait échappé au massacre de Stockholm[2].
à son instigation que l'archevêque Magnus av
contre les deux chefs des Réformés. Une circo
malheureuse pour la cause des novateurs fut l
d'un vaisseau hollandais qui apporta à Sto
deux Anabaptistes fanatiques, Melchior Rin
Bernard Knipperdolling, qui par la suite acq
malheureuse célébrité comme ministre du *roi*
Leide[3]. Ces deux hommes s'annoncèrent aussi
restaurateurs du vrai christianisme, mais ils
saient la connaissance principalement dans l'
lypse. Pendant que le roi faisait la tournée m
née dans le royaume, ces forcenés causèr
troubles dans la capitale. Ils s'emparaient des

[1] Kongshall, Marstrand, Uddewalle.

[2] Voy. p. 230 de ce vol. [3] Voy. vol. XV, p. 90.

ils débitaient une doctrine nouvelle qui plut
tant mieux à la multitude qu'elle était plus intel-
ble, brisaient les images, les orgues et les autres
emens des églises, et faisaient naître dans la masse
habitans le sentiment de leurs forces. Les riches
es nobles tremblaient du danger dont la fermenta-
n générale menaçait leur fortune. Le roi fut très-
ecté de cet événement qui fournissait au clergé un
otif fondé pour exciter l'autorité séculière à la ré-
ession des nouvelles doctrines, et pour inspirer aux
ns de la campagne une violente haine pour le lu-
éranisme. Gustave revint en hâte, fit bannir les
nabaptistes du royaume sous peine de mort s'ils y
venaient, et rétablit le calme.

Il résolut alors de porter à la religion catholique un
oup décisif. Il était naturel que dans tous les pays où
réforme pénétra, ses apôtres fussent en général su-
érieurs aux prêtres catholiques en talens et en éru-
ition; ceux-ci qui jouissaient en toute sécurité de
aisance et des honneurs attachés à leurs places, né-
ligeaient facilement l'étude des sources de la religion;
andis que les novateurs, jouant le rôle d'agresseurs,
urent obligés de se procurer de nouvelles armes par
ne étude plus suivie. Dans aucun pays ce cas n'exis-
ait plus généralement qu'en Suède dont le clergé
tait plus profondément plongé dans l'ignorance que
elui d'aucun autre pays. Gustave qui intérieurement
e réjouissait de l'infériorité des théologiens catholi-
ques, se trouvant, vers la fin de l'année 1524, à Up-
al, siège de l'érudition du Nord, ordonna un col-

loque ou une dispute publique sur les principes religion entre Pierre Galle, grand chantre de l' métropolitaine, qui était le plus savant profess théologie à l'université, et Olof Péterson qu'il fait venir de Stockholm. La dispute eut lieu e sence du roi et de la cour. On peut facilement les auteurs protestans quand ils assurent qu champion se montra supérieur à son advers talens et dans l'art de la dialectique. Cet acte comme aucun acte de ce genre, dans aucun ne convertit personne, puisque les deux cha ne s'accordaient pas sur le premier principe mental, qui est le degré d'autorité qu'on doit der aux saintes écritures en matières de foi. Néa le roi se déclara convaincu par les raisons d'O ordonna que chacun des deux théologiens r par écrit, en suédois et par forme d'abrégé, le cipaux points qu'il avait soutenus et la quint de ce qu'il avait avancé. Il en résulta un opusc le roi fit répandre en profusion, et qui gag foule de prosélytes à la cause protestante. Au vêque accusa-t-il l'archevêque Magnus d'une plaisance coupable pour avoir permis que la r fût compromise de cette manière.

Les États assemblés à Stockholm, en 1525, dèrent au roi presque toutes les dîmes ecclésia de cette année; ce qui naturellement indisposa ment le clergé. Gustave ordonna la célébration bilé; mais la même année Olof dit la messe en vulgaire, et, au grand scandale de l'évêque de I

se maria. Le roi honora la noce de sa présence. ...ôt l'exemple donné par Péterson fut suivi par plu-...s moines et religieuses. Luther ayant traduit le ...veau Testament, Gustave désira qu'il fût aussi mis ...e les mains du peuple suédois une version de la ...e. Le chancelier Anderson l'entrepirt pour le Nou-... Testament au moins; sa traduction parut en ... 6. Les deux frères Petri travaillèrent ensuite à une ...sion de la Bible entière qui ne parût qu'en 1541 : ... est connue sous le nom de *traduction de Gustave*, ...ce qu'elle avait été entreprise par ordre de ce ...nce.

Le 1er janvier 1526, les sénateurs du royaume as-...mblés à Wadstena, accordèrent au roi pour son ...uronnement et pour le remboursement des sommes ...es aux villes Hanséatiques, un subside payable par ...s villes, et deux tiers des dîmes ecclésiastiques. En ...vanche, le roi qui avait besoin d'un appui contre le ...ergé dont le mécontentement ne faisait qu'augmen-...r, confirma à la noblesse tous ses anciens privilèges ... lui en accorda quelques nouveaux. Comme les sub-...les votés à Wadstena ne se trouvèrent pas suffisans, ... fut imposé, au mois d'août de la même année, une ...uvelle imposition au clergé.

Augmentat... des privilège... la noblesse.

Fidèle à son plan d'humilier le clergé, Gustave ...mmit, en 1527, une action que le but, admettant ...'il fût louable, ne saurait excuser. Après avoir per-...is ou provoqué sous un prétexte honorable, l'éloi-...ement de l'archevêque d'Upsal, il désirait punir ...rchevêque Knut et l'évêque Sunnanwæder qu'il avait

Dégradati... des évêques.

fait déposer en 1523. Ces deux prélats avaient fait
tentative de soulever les paysans de la Dalécarli
roi l'avait fait manquer, non sans peine, et les
rebelles s'étaient sauvés en Norvège. Knut, se co
à des assurances trompeuses que l'archevêq
Drontheim lui donna au nom du roi, rentra en
et demanda à être jugé ; son ancien collègue fu
par le gouvernement de Norvège. Gustave se
lui-même accusateur de ces prélats qui furent
damnés par le sénat. Quoique les sénateurs ec
tiques eussent refusé de les déclarer coupables,
saurait cependant douter qu'ils ne le fussent ;
grand Gustave se conduisit dans cette circo
avec infiniment de passion. Il ordonna que le
évêques habillés de soutanes déguenillées fusse
cés, la tête en arrière, sur de mauvaises rosses
cien évêque de Westeræs portait une cour
paille et était armé d'un sabre de bois ; on ava
sur la tête de l'archevêque une mitre de bois
leau. Dans cet accoutrement on les conduisit
vers les huées de gens masqués, par les principal
de Stockholm jusqu'à la place du marché, où l
prélats furent obligés de boire avec le bourreau
avoir langui encore cinq à six mois dans les p
Sunnanwæder fut décapité le 18 février 1527 à
Knut le 21 à Stockholm.

Révolte du Dajunker.

Il restait deux fils de Sten Sture le Jeune
Sture, né en 1513, et Suante Sture, plus je
quatre ans. Nous aurons par la suite occasion
ler de Suante ; l'aîné mourut vers la fin de

…kholm où vivait sa mère, remariée au sénateur Thureson, cousin-germain du roi[1]. Aussitôt un e imposteur parut dans la partie orientale de la ·carlie, se donna pour Niels Sture et réclama l'as-nce des paysans pour rentrer dans les droits de père dont la mémoire était chère à la nation. ique désavoué par la veuve de l'ancien adminis-eur qui déclara que son fils était mort sous ses x, l'aventurier soutenu par les prêtres et par plu-rs sénateurs de Norvège, fit beaucoup de dupes. stave réussit à étouffer la révolte à l'aide des villes a province d'Uplande qui envoyèrent des députés Dalécarlie et négocièrent la soumission des paysans ondition que le prétendu Sture pourrait impuné-nt quitter le royaume. Les paysans avaient encore nandé que rien ne fût changé dans la religion, que nouvelle mode de porter des habits découpés fût scrite et que tous ceux qui mangeraient de la viande endredi, seraient brûlés.

Le moment était venu où Gustave allait exécuter le nd plan qu'il avait préparé depuis quatre ans. nnée 1527 devint la plus mémorable de sa vie, a fondé sa grandeur et celle de sa famille; elle a s fin en Suède à la domination du souverain pon-. Comme de différens côtés il s'était élevé des intes contre le gouvernement de Gustave, il convo-a pour le mois de juin, à Westeræs, une assemblée nposée de toute la noblesse, des évêques, du bour- Diète de Westeræs de 1527. Introduction légale du luthéranisme.

[1] Anne Wasa, tante de Gustave I, était l'épouse de Thure Jœns-af tre Rosor, dont il va être question, et mère de Jean Thureson.

...maître et ... n officier municipal de chaque v
de six paysans de chaque juridiction et de tr
quatre chanoines de chaque chapitre. La nobles
depuis les dernières concessions ... entièremen
vouée au roi, fut sous mains avertie de se présen
armes et accompagnée d'une suite nombreus
banquet royal qui précéda l'ouverture des déli
tions, le haut clergé reçut une mortification q
pour ce corps d'un mauvais augure. Les places d
neur que les évêques avaient toujours occupées
du roi, furent assignées cette fois-ci aux ...na
après lesquels on plaça les principaux membres
noblesse. Après ce déboire, les ecclésiastiques t
une assemblée sous la présidence de l'évêque d
kœping et signèrent un engagement par lequel
promirent réciproquement de ne céder au roi s
cun point. Ils se coalisèrent avec Thure Jœnsso
Rosor (des trois Roses), grand maître de la cou
du parti d'opposition de la noblesse, quoiqu'il
lié à la famille de Gustave.

Laurent Anderson, chancelier du roi, ouvr
semblée de Westeras par la lecture des propo
royales. Gustave y rappelait aux États les dif
contre lesquelles il ... is s
qu'il était à la
de voi

Que si les églises et les couvens [illegible] aient été fo[illegible]s contribuer a[illegible] besoins de l'état, cela s'était fait consenteme[illegible] 'es sénateurs. On l'accusait d'être nemi de la [illegible]igion; c'était un reproche bannal le clergé fais[illegible] à tout prince qui ne lui montrait la déférenc[illegible]'il croyait lui être due. C'était plu- le clergé q[illegible] par son avidité avait causé la détresse roi, des nobles et du peuple. Il était temps de rir les maux de l'état en assignant au roi des re- us suffisans, et en restituant aux nobles les terres it l'im[illegible]nce de leurs ancêtres avait dépouillé s familles pour enrichir les églises et les monas- es.

L'évêque de Linköping répondit sur-le-champ que lergé était lié par serment au souverain pontife, à la vérité il devait obéissance au roi, en tant que commandemens étaient conformes aux lois de l'É- e, et qu'il ne pourrait jamais consentir à la spolia- des églises. Thure Jœnsson et son parti ayant éré à ce discours, le roi dit d'une voix émue : ans ce cas ma résolution est prise; je renonce dès moment au gouvernement, et ne vous demande la [illegible] de mon patrimoine que j'ai [illegible] [illegible] J'irai terminer mes jours [illegible] [illegible] le pied sur le sol [illegible] [illegible]arts dans [illegible] [illegible]nds lui en [illegible] [illegible] pour [illegible] [illegible]t être [illegible] [illegible]

mots, le roi quitta la salle, les yeux remplis de larmes et se retira au château.

La plupart des historiens prétendent que cette abdication de Gustave et tout ce qui se passa les jours suivans, fut une comédie préparée d'avance. Si cela était le cas, il est probable que le roi ne confia pas son secret aux personnes, sur l'autorité desquelles les historiens se fondent; ainsi la vraisemblance du récit de ces écrivains dépend de la connaissance qu'on peut avoir du caractère de Gustave. Que Tacite accuse de mauvaise foi Tibère refusant l'empire! Le caractère dissimulé de ce prince et toute l'histoire de son règne appuient ce reproche. Il n'en est pas de même de Gustave Wasa. Les motifs pour l'accuser d'une fourbe si grossière ne sont pas plus puissans que ceux qui font croire qu'il fut entraîné à ce mouvement généreux par le sentiment de l'indignation, sans qu'il fut aucunement prémédité. Nous avons appris à compter pour peu de chose l'*opinion* des historiens; nous leur demandons des *faits*.

Le départ du roi causa une grande consternation dans l'assemblée qui, sans doute, était composée d'hommes bien simples ou de flatteurs bien misérables, s'il est vrai que Gustave ait joué la comédie. Le chancelier les exhorta d'opter entre deux partis; ou de condescendre aux vœux de Gustave, ou de procéder à l'élection d'un autre roi. Cette proposition fut accueillie par un grand tumulte, au milieu duquel l'assemblée se sépara. Le roi dont le cœur était, sans doute, navré de soucis, affecta la plus

ande sérénité, et reçut ses intimes à un banquet
yeux.

La seconde séance fut très-orageuse ; un discours de
agnus Samnar, évêque élu de Strengnæs, peignit
ec de fortes couleurs le danger que pourrait avoir
ur la patrie la retraite de Gustave dans ce moment ;
discours persuada beaucoup de députés bien inten-
nnés des villes et des campagnes. Tout d'un coup
délibération fut interrompue par une demande
ttendue de la noblesse et des bourgeois, tellement
animе, qu'on est tenté de croire qu'ils s'en étaient
cordés auparavant ; ils exigèrent que le procès entre
deux religions fût jugé sans désemparer. On appela
deux champions qui avaient été en présence à Up-
, Pierre Galle et Olof Peterson. Le premier voulut
rler latin ; le grand nombre des députés décida que
colloque aurait lieu en suédois. La dispute eut le
sultat ordinaire.

Les bourgeois et les paysans étaient fatigués ; déjà
s avaient offert leur bras au roi. Thure vit son parti
fondre. Le troisième jour on envoya successivement
eux députations au château, pour supplier le roi de
eprendre le gouvernement. Sa résolution paraissait
nébranlable. Cependant il promit à la fin de venir
ncore une fois à l'assemblée.

Il tint parole le lendemain, et se laissa fléchir après
que toutes ses propositions avaient été accordées. Voici
e contenu du fameux décret de Westeræs et du régle-
nent sur la discipline ecclésiastique qui y fut joint :
a noblesse, les bourgeois et les paysans s'engagent à

étouffer toutes les séditions. Les châteaux et les te
des évêques, chapitres et couvens seront réunis au
maine de la couronne. La sustentation des évê
sera réglée par le roi, aussi bien que l'entretien
églises et des couvens, selon leurs besoins. La nobl
est autorisée à poursuivre devant les tribunaux la
titution des biens qui depuis le roi Charles VIII
été aliénés à titre onéreux ou gratuit par ses ancê
On démentira le bruit qui accusait le roi de vou
introduire une fausse religion; tout le peuple pr
sera la pure parole de Dieu, telle qu'elle est ensei
par les prédicateurs évangéliques, et s'opposera
que l'ouvrage des hommes ne soit préféré à la pa
de Dieu. Le roi est autorisé à instituer et à dépose
prédicateurs. La circonscription des paroisses lui
partient. L'excommunication ne sera pas légère
prononcée. Il sera rendu compte au roi du produi
amendes ecclésiastiques. Le casuel des curés ser
duit à une taxe modérée. Il sera permis de faire
jours de fête, des travaux nécessaires. Les perso
des prêtres ne seront pas plus inviolables que
des laïcs; en affaires civiles ils seront sous la jur
tion des juges séculiers. Les moines mendians ne
ront parcourir le pays pour demander l'aumôn
cinq semaines en été et autant en hiver. La succe
des prêtres n'appartiendra plus aux évêques; ell
sera aux héritiers légaux; ils ne pourront en di
par testament au préjudice de ceux-ci. Les am
pour cohabitation prématurée des époux cesse
L'Évangile sera lu dans toutes les églises. On n'e

ra les ordres qu'à ceux qui se sont rendus habiles à prédication.

Les évêques accédèrent au décret de Westeræs, par acte séparé; on ne peut douter qu'ils n'y aient été cés, quoique les historiens ne le disent pas. Ils demadèrent aussi à être dispensés de siéger dorénavant sénat, en se fondant sur ce que la perte dont ils ent menacés ne leur permettrait plus de faire honr à leur dignité. Il est probable que le rang que stave leur avait assigné après les nobles, fut un des tifs qui les porta à déserter le sénat.

Par les constitutions de Westeræs, la religion pro:ante se trouva légalement établie; le roi la professa puis cette époque : il se trouva maître du clergé, et ıtorité du pape était anéantie. Néanmoins l'exercice la religion catholique ne fut pas aboli; on conserva me dans le nouveau culte une partie de l'organisaı ecclésiastique et des cérémonies de la religion holique. Trente couvens furent supprimés; on en sa subsister quelques-uns pour les religieuses. On uva que les évêques avaient possédé 13,000 grandes res ou fermes. Personne ne fut forcé de renoncer à religion qu'il avait professée jusqu'alors, et le nom: des Catholiques resta encore long-temps fort nsidérable. En 1529, le roi convoqua à OErebro concile national, qui fut un singulier mélange de tholiques et de Protestans. Laurent Anderson, adnistrateur de l'archevêché d'Upsal, le présida au n du roi : on y vit paraître les évêques de Skara, engnæs et Westeræs, des prédicateurs de tous les

Conciles nationaux d'OErebro, de 1529 et 1537.

diocèses, des moines. On y fit divers réglemens de
cipline. Le nombre des fêtes fut réduit et les pè
nages furent défendus. Comme les églises protest
d'Allemagne n'étaient pas encore organisées su
pied où elles le furent par la suite, et que par co
quent Gustave ne connaissait que l'hiérarchie de
glise catholique, le gouvernement épiscopal fut
servé. Laurent Péterson, plus savant que son f
fut nommé, en 1531, premier archevêque luth
d'Upsal, malgré le chapitre dont la plus grande
était catholique. Pour sa sûreté, le roi lui donn
garde de soixante hommes : il le maria aussi
de ses parentes (sa nièce à la mode de Bretagne[1]
second concile, tenu à Œrebro, en 1537,
presque toutes les cérémonie du culte catholiq
le premier avait conservées : l'exorcisme, les
pour les morts et l'élévation de l'hostie dans l'
ristie, furent les seules qu'on permit encore. I
de la langue latine fut entièrement proscrit.

Gustave qui avait peut-être appris par Georg
mann de la maison de Dubitz, qu'il avait donn
gouverneur à son fils, les vrais principes du lu
nisme, d'après lesquels le chef de l'état (*prince*
en même temps chef et souverain de l'Égli
bientôt à lutter contre les prétentions des no
prélats qui tendaient à s'arroger le même p
qu'on avait tant envié à leurs devanciers. Le r
lait opérer la réformation d'une manière succ

[1] Descendante au quatrième degré de Christer Nilsson,
descendait au troisième.

our prévenir toute commotion violente. Le nouvel rchevêque, fougueux comme Luther, son modèle, oulait tout renverser; se voyant arrêté dans ses proets par la modération du roi, il suspecta les sentinens religieux de Gustave, jusqu'au point de déclaner contre lui en pleine chaire. Gustave, si prudent réformer le culte, se montra très-actif dans la sécuarisation des fondations ecclésiastiques, qui, il faut 'avouer, avait été son principal but. L'avidité du roi :hoqua l'orgueil de l'archevêque; désintéressé pour sa ersonne, l'emploi des biens ecclésiastiques à des isages profanes, lui parut un sacrilège, depuis que le patrimoine de l'Église était devenu la propriété des Luthériens. Son frère et le chancelier partageaient es sentimens, et il en résulta une aigreur entre le roi et les trois réformateurs, qui eut des suites sérieuses.

Gustave fit, en 1539, un sage réglement qui prouve qu'il avait profité des leçons de Normann. Il établit un conseil de religion, qui, à l'instar des consistoires par l'organe desquels les princes luthériens d'Allemagne exercent leur pouvoir épiscopal, eut l'inspection sur les évêques et la direction de toutes les affaires du culte. Normann fut nommé président, sous le titre d'*ordinator*.

Gustave ayant vaincu tous les obstacles qui s'étaient opposés à ses projets, rompu le pouvoir du clergé, gagné par des privilèges la faveur de la noblesse, et par des manières populaires celle de la multitude, résolut de satisfaire aux demandes souvent répétées de ses sujets, en se faisant couronner. Il est probable Couronnement de Gustave, 1528.

qu'il avait retardé cette cérémonie, afin de ne pas prêter le serment de maintenir des institutions qu'il avait résolu de renverser. Après avoir exigé des trois évêques élus d'Åbo, de Skara et de Strengnæs, qui devaient assister au couronnement, de se faire consacrer par Pierre Magnusson, évêque de Westeræs, qui avait reçu l'institution canonique du pape, Gustave se fit couronner le 12 janvier 1528.

Sévérité du roi contre les Dalécarliens.

Bientôt après, le prétendu Niels Sture, ou comme on l'appelle le *Daljunker* [1], reparut en Dalécarlie, et y excita de nouveaux troubles. Le roi se convainquit de la nécessité de réprimer cette révolte par la sévérité, et on ne peut le blâmer d'y avoir eu recours; mais on regrette qu'il ait employé la perfidie pour se rendre maître des coupables. Il convoqua les Dalécarliens à Tuna dans le Medelpad, en accordant des saufs-conduits, même aux plus coupables; il annonça qu'à Tuna, il ferait droit à leurs griefs. A la tête de 14,000 hommes, il s'y rendit au mois de février 1528. Après avoir fait cerner par ses soldats la troupe des paysans, et avoir fait braquer le canon contre eux, il exigea qu'on lui livrât les chefs: ils furent sur-le-champ condamnés à mort et exécutés en présence de leurs complices. Leur sang répandu produisit une telle terreur, que tous tombèrent à genoux, et implorèrent la clémence du roi. Le Daljunker se sauva en Norvége, d'où ses amis le transportèrent à Rostock. La vengeance du roi l'y poursuivit : un délit que ce jeune homme avait commis avant de jouer son rôle

[1] Le damoiseau de la Dalie.

litique, fournit au sénat de la ville un prétexte pour faire décapiter.

A peine une révolte était-elle apaisée qu'il en éclata e autre, et Gustave eut jusqu'à la fin de sa vie à ter contre les entreprises du clergé catholique, qui yait en lui un tyran plus exécrable que Christiern, contre la jalousie de quelques nobles qui ne pou-ent se réconcilier à l'idée d'être soumis à la domi-tion d'un de leurs égaux. La plus dangereuse de ces tentes fut celle de Thure Jœnsson, son parent, que, à diète de Westeræs, nous avons vu à la tête de l'op-sition catholique. Ce seigneur croyait avoir un otif personnel de mécontentement contre le roi, irce que celui-ci l'avait forcé à la restitution d'une irtie de la succession de Sten Sture l'aîné, dont ustave était sans contredit l'héritier légitime, comme :tit-neveu de cet administrateur du royaume. Révolte de Thure des trois Roses.

Le roi parvint encore, par son activité, à réduire s insurgés à l'obéissance; les principaux chefs furent mis de mort; Thure Jœnsson se sauva par la fuite. prit ensuite part aux entreprises de Christiern, qui 'avait pas perdu l'espoir de reconquérir, soit le Da-emark, soit la Suède. Il périt, en 1532, par ordre, ce qu'il paraît, de ce prince, qui punissait sur lui la iauvaise réussite d'une expédition qu'il avait con-illée. On trouva un matin, dans une rue de Kongs-all, capitale de la Wyke, son cadavre et sa tête sé-arés l'un de l'autre.

Un des objets qui tenait le plus à cœur à Gustave, 'était de délivrer son peuple du monopole des Lu- Brouillerie avec les Lubeckois.

beckois. Il fallait pour cela se procurer les 77,
marcs de Lubeck, que la république avait à prêter
Parmi les moyens qu'il imagina pour cela était
d'enlever une cloche aux églises qui en avaient
sieurs, en ayant soin toutefois de leur laisser la
grande. Cette mesure excita un mécontentement
vif que toutes les impositions précédentes. Les D
carliens surtout ne pouvaient pas se séparer de
cloches, et il éclata une révolte très-sérieuse que l
réprima par la force des armes et punit avec la
nière rigueur, en faisant rouer cinq des plus muti
exécuter d'une autre manière trois autres. Ces
plices, auxquels le peuple montagnard n'était pa
coutumé, causèrent une terreur salutaire, et
cesser les troubles.

Les Lubeckois, avec lesquels le roi se trouva
des rapports très-désagréables depuis qu'il s'éta
cupé avec succès du remboursement de sa dett
suscitèrent d'autres troubles. Ils profitèrent pou
de l'interrègne qui eut lieu en Danemark ap
mort du roi Frédéric. Les deux démagogu
étaient à cette époque à la tête des affaires de la
publique, Wullenwever et Marx Meyer, avaient
le projet de subjuguer le Danemark. Il fallait d
à Gustave une occupation qui l'empêchât de se
de ce qui se passait dans ce royaume. Comme l
sard avait mis entre leurs mains le jeune Suante
fils de Sten Sture le Jeune, l'ancien administrate
envoyèrent en son nom et à son insu, en Suèd

[1] Voy. vol. XV, p. 300.

ttres incendiaires; mais ce jeune homme sans ambi-on protesta contre l'abus qu'on avait fait de son om, et se plaignit de la captivité où il était retenu. s réussirent mieux à séduire le comte George de loya, qui avait épousé Marguerite, sœur de Gustave[1], t auquel ce monarque avait formé un établissement n Suède. George se laissa entraîner dans une conspi-ation contre son bienfaiteur : elle fut découverte, et e comte de Hoya obligé de quitter le royaume. Dès que la tranquillité fut rétablie en Danemark par l'é-ection de Christian III, les deux monarques travail-èrent à terminer les différends qui divisaient leurs royaumes; en 1541 ils eurent une entrevue dans une île du Brœmsebro, rivière qui sépare la Blekingie du Småland. Ils convinrent d'une alliance défensive; toutes les contestations subsistantes entre eux furent renvoyées à des arbitres.

La république de Lubeck étendit, dit-on, ses pro-jets ambitieux sur la Suède, et on la regarda comme l'âme d'une conspiration que quelques Allemands for-mèrent, en 1536, contre la vie de Gustave. On en eut connaissance à temps et les conjurés furent punis de mort. Par la suite le roi apprit qu'Olof Péterson et Laurent Anderson avaient su quelque chose du complot, et on leur fit leur procès en 1540. Ils avouè-rent que les conspirateurs leur avaient communiqué leur projet, mais qu'ils n'avaient pas cru devoir le trahir, parce que cette révélation avait eu lieu sous le

[1] Veuve de Joachim Brahe, une des victimes du 8 novembre 1520.

sceau de la confession. Ils furent condamnés à mort, mais reçurent leur pardon. Quant à la ville de Lubeck, Gustave s'en vengea en interdisant, en 1548, à ses sujets tout commerce avec les Hanséates [1]. La puissance de la Ligue était tellement déchue que Gustave n'avait plus leur colère à craindre.

[M]ariages de [Gus]tave I.

La diète de 1526 avait invité ce prince à se marier; elle promit la succession à l'aîné des fils qu'il aurait, et à son défaut aux puînés. Le roi retarda ce mariage jusqu'en 1531. Le 6 décembre de cette année, il épousa Catherine, fille de Magnus Ier, duc de Saxe-Lauenbourg. Il avait alors quarante-un ans. Cette union ne fut pas heureuse; Catherine ne sut pas gagner l'affection du roi qui est accusé de l'avoir traitée avec dureté. Elle mourut le 23 septembre 1535, laissant un fils nommé Éric. Le 10 octobre 1536, Gustave Wasa se remaria à Marguerite, fille d'Éric Leïonhufvud [2], dont les charmes l'avaient captivé. Il pensait qu'après tout ce qu'il avait fait pour la Suède, il était autorisé à demander pour sa famille quelque chose au-delà des assurances qu'il avait obtenues en 1526. En effet, la diète d'Œrebro de 1540, déclara le royaume héréditaire dans la famille de Wasa et prêta serment sur l'épée du roi, à lui-même et à ses deux fils; car Marguerite Leïonhufvud lui en avait donné un : ces deux princes étaient présens à la cérémonie qui les rendait héritiers d'une couronne.

[L]e royaume [de S]uède de[vien]t hérédi[taire], 1540.

[Diè]te de We[steraa]s sur l'or[dre] de succes[sion], 1544.

L'ordre de succession fut réglé, en 1544, à la diète

[1] Voy. vol. XV, p. 300.

[2] Une des victimes de la journée du 8 novembre 1520.

e Westeræs. On y introduisit celui qu'on nomme li-
'al agnatique qui exclut entièrement les femmes [1].

Un événement politique du règne de Gustave Ier est remarquable, non à cause de son importance ni de ses suites, mais parce qu'il mit pour la première fois la Suède en rapports politiques avec l'Europe civilisée et nommément avec la France qui depuis fut si souvent et si long-temps l'amie de ce royaume septentrional. C'est un traité d'alliance qui fut conclu, le 1er juillet 1542, à Ragny [2], avec François Ier. On se promit réciproquement un secours de 6,000 hommes. Par un article séparé, la Suède obtint le droit de tirer de France du sel pour la valeur de 6,000 écus d'or au soleil, sans payer de droit de sortie. En 1543, Gustave Ier fut décoré de l'ordre de S. Michel. Par lettres-patentes, datées d'Amboise le 26 mars 1560, François II accorda aux Suédois un privilège général pour le commerce. Alliance de Ragny de 1542.

Marguerite Leïonhufvud étant morte en 1551, mère de dix enfans, Gustave passa, en 1552, à une troisième union avec Catherine Stenbock, jeune personne de seize ans qui ne lui donna pas d'enfans. Il mourut le 29 septembre 1560, laissant quatre fils : Éric qui lui succéda ; Jean, duc de Finlande ; Magnus, duc d'Ostrogothie ; Charles, duc de Sudermanie, Néricie et Wermeland ; ainsi que cinq filles ou demoiselles (c'est le titre qu'elles portaient), mariées dans Mort et famille de Gustave.

[1] Ce qu'on appelle en France loi salique.

[2] C'est le nom que donne DUMONT à l'endroit où ce traité fut conclu.

les premières maisons d'Empire. De ses quatre fil
y en a trois dont les noms rempliront les pages s
vantes. Le quatrième, Magnus, d'un esprit faibl
d'une humeur tranquille, ne prit que peu de part
événemens qui agitèrent la Suède après la mort
Gustave Ier. Il finit par tomber dans une mal
mentale et mourut le 21 janvier 1595, laissant d
filles naturelles : il n'avait pas été marié.

Caractère de Gustave. Voici le portrait qu'un biographe moderne[1]
Gustave en trace : « Ce prince qui devait le trône
prudence, sa bravoure et ses talens relevés par plusi
vertus, était d'une stature plus que médiocre et d
figure agréable. Il était blond et avait un teint an
Quoique très-emporté et ne sachant pas toujours
dérer sa colère, il était naturellement doux et d
humeur joviale. Il se distinguait de sa nation pa
esprit cultivé et orné de diverses connaissances
manières étaient gracieuses et il possédait à un d
éminent le don de la parole. Il savait donner à sa
toutes les inflexions pour gagner, toucher ou effr
ses auditeurs. Le peuple aimait à l'entendre, et i
riva plus d'une fois à la diète ou dans d'autres o
sions solennelles, qu'un sénateur ou quelque hom
de marque s'étant levé pour parler, les députés
peuple demandassent à entendre le roi sur la ma
qui se traitait. Jamais Gustave ne refusa cette sa
faction à ses Suédois. En société il était gai, affab
ami de la plaisanterie. Il savait se mettre au nivea
chacun, et plaire aux grands et aux petits : peut-

[1] JEAN GUIL. D'ARCHENHOLZ.

ais aucun roi de Suède n'a-t-il été aimé, comme par la nation. L'ignorance dans laquelle la nose était plongée, et la barbarie générale des Sué-, l'obligèrent à attirer à sa cour des étrangers. Il ait les habits somptueux et tout ce qui pouvait ver la majesté de la royauté; néanmoins il n'estit pas les décorations et ne se servit pas de l'ordre Séraphins, qui avait été fondé dans le quatorzième le, et qui ne fut renouvelé qu'au couronnement ric XIV, son fils. Son palais était ouvert à tous ses ets qui avaient une grâce ou le redressement d'un t à demander, ou qui avaient besoin de conseils. n penchant pour le luxe et la magnificence, qui deis l'exploitation des mines de l'Amérique avaient portés aux cours européennes, allait jusqu'à l'exs; jamais on n'avait vu en Suède de banquets comme s siens, de fêtes comme celles qu'il donnait. Grand mateur de musique, il fabriquait lui-même, dans sa unesse, les instrumens dont il jouait; avec l'âge, son umeur devint plus sérieuse, et il renonça alors à ce laisir. Il ne cessait d'avertir ses fils d'être en garde ontre l'orgueil : Un homme est comme l'autre, vait-il coutume de dire, et, quand le drame sera fini, ous les acteurs seront égaux. »

« Les bonnes qualités de Gustave n'étaient pas sans ombre. Une partie de ses défauts tenait aux vices de son caractère; il devait les autres aux préjugés et aux idées de son siècle. Zélé Luthérien, il n'estimait pour rien les bonnes actions; la foi était bien préférable à es yeux..... »

« On peut regarder Gustave comme le vrai fo teur de la monarchie suédoise, puisque sous son r tout fut organisé sur un nouveau pied. Politique térieure, religion, législation, finances, comm forces de terre et de mer, industrie, éducati mœurs, tout fut changé. Son économie qui s'i souvent le reproche de l'avidité, le mit en état de l à sa mort quatre grands caveaux remplis de li d'argent. Les domaines furent augmentés, et les tières garnies de forteresses; une armée régulière toujours prête à marcher, une flotte considéral trouvait dans les ports, les arsenaux étaient re d'armes et de munitions. »

Il suffira d'ajouter quelque peu de détail à ce tal

Une des qualités les plus estimables de Gustave une persévérance inébranlable dans l'exécution projets; sans elle la nature lui aurait vaineme cordé tous les talens dont elle l'avait doué. D jeunesse il avait fait preuve de bravoure; comm il n'eut pas d'occasion de montrer des talens taires. Quoiqu'il fût en général doux et équital méfiance, son principal défaut qui augmenta l'âge et s'étendait même sur ses enfans, le renda vent dur et injuste. Sa sévérité était sans doute saire. Parmi ses vertus on doit remarquer la cl et la fidélité avec laquelle il respecta le lien con quoiqu'il n'aimât pas sa première épouse. L qu'il avait pour la musique, était nouveau da pays. Tous les historiens anciens ont remarqué gulière défaveur dans laquelle cet art était cl

édois; leur haine pour la musique allait jusqu'à orreur. Ce trait caractéristique est d'autant plus sinlier, que ce peuple avait des bardes et une espèce musiciens qui faisaient métier de chanter leurs poés en s'accompagnant de la harpe ou de quelque tre instrument; mais cette occupation était regare comme abjecte, et méprisée au point que le meure d'un musicien n'était pas puni aussi sévèrement ne celui d'un autre individu.

Sous Gustave les assemblées nationales reçurent la orme qu'elles ont conservée depuis, puisqu'il y apela des députés des villes, des paysans et des mineurs; cependant leur composition, produit du temps, n'avait encore rien de régulier. Le roi était obligé de confier ordinairement les places de chancelier et de secrétaires à des étrangers, parce que son pays ne lui fournissait pas de sujets propres à ces fonctions.

Gustave dut à la réformation religieuse l'état brillant dans lequel, après de longs embarras, il put mettre ses finances. On prétend que le clergé possédait les deux tiers de la fortune publique. Le roi assigna aux ecclésiastiques des traitemens suffisans pour leur entretien et pour celui de leurs familles; comme il les fixa en denrées dont le prix a considérablement augmenté, il en est arrivé qu'aujourd'hui les salaires des ministres sont proportionnellement bien supérieurs à ceux des autres fonctionnaires. Gustave gagna aussi beaucoup d'argent par le commerce, surtout par celui du sel.

Gustave fut le premier roi de Suède qui eut des

idées justes sur l'importance du commerce à l'étranger, et il fit des efforts pour donner à sa nation le goût de la navigation et des entreprises mercantiles. Il voulait attirer en Suède tout le commerce de la Russie dont l'entrepôt, qui était à Réval, devait être établi à Helsingfors qu'il avait fait construire. Ce projet fut abandonné lorsque Réval devint une ville de Suède.

Éric XIV, 1560-1568. Au moment où Gustave Ier mourut, son fils aîné qui, comme roi de Suède, porte le nom d'*Éric XIV*, était absent. Ce prince s'était mis sur le rang des prétendans à la main d'Élisabeth, reine d'Angleterre[1]. Son frère Jean, qui avait été envoyé à Londres pour en faire la demande, avait été si bien accueilli qu'Éric s'était mis en route pour finir lui-même cette affaire, qui flattait infiniment son ambition. Avant d'atteindre Elfsbourg, il reçut la nouvelle de la mort de son père, ce qui l'engagea à revenir sur ses pas.

Testament de Gustave I. Éric XIV fut un des souverains les plus malheureux qui aient régné en Suède. Trois causes concoururent pour le jeter dans l'abîme de l'infortune : le caractère soupçonneux qu'il avait hérité de son père, l'ambition de Jean, son frère, et le testament que la prédilection pour les enfans d'une épouse chérie au détriment du fils de celle qu'il n'aimait pas, avait fait signer à Gustave Wasa. Par ce testament ses trois fils cadets, Jean, Magnus et Charles, ducs de Finlande, d'Ostrogothie et de Sudermanie, devaient conserver à titre de fiefs héréditaires de la couronne de Suède les vastes districts

[1] Voy. vol. XVIII, p. 227.

nt ils portaient les noms, avec des prérogatives qui rendaient presque indépendans. Que dis-je? réunis r un intérêt commun, ils pouvaient tenir leur aîné ns une véritable dépendance, et l'on était sur le int de voir se renouveler les troubles dont la Suède ait été le théâtre par suite du partage tout aussi impolitique que Birger de Biälbo avait fait anciennement. ric ne pouvait permettre que ce testament fût exécuté ns toute son étendue : il le fit modifier par un acte ssé, au mois d'avril 1561, à la diète d'Arboga. Les inces conservèrent leurs duchés, mais ils furent obligés de renoncer à l'exercice de plusieurs droits régaens et prérogatives qui étaient incompatibles avec autorité royale.

Gustave Ier aimait la splendeur et développait dans l'occasion une grande magnificence; mais ordinairement sa cour ressemblait à la maison d'un riche particulier. Éric, né sur le trône, donna à la sienne l'appareil de la royauté, et y introduisit l'étiquette usitée ux cours du midi. On s'en aperçut pour la première fois à son couronnement qui eut lieu à Upsal, le 29 juin 1561. La Suède ne connaissait pas les titres de noblesse; tous les nobles non reçus chevaliers étaient égaux, et la distance du noble au citadin était si petite, qu'il dépendait de chacun de la franchir. Éric XIV créa trois comtes et neuf barons qui parurent pour la première fois dans leur nouvelle dignité au couronnement. Par cette institution, deux grades intermédiaires élargirent la distance entre les ducs et la noblesse. Les trois comtes furent Suante Sture, Pierre

Introduction d'une noblesse féodale.

Brahe, et Gustave af tre Rosor, cousins du roi: barons furent pris dans les familles de Stenb Leïonhufvud, Grip, Oxenstierna, Flemming, Ge Horn. Ces comtes et barons reçurent des dotat auxquelles leurs titres furent affectés, et qui fu déclarées fiefs de la couronne, genre de biens q n'avait pas encore connus en Suède. Ainsi ce pay un commencement de noblesse féodale. Éric XI nouvela, à l'occasion de son couronnement, l'o des Séraphins [1], ou, selon d'autres, en instit nouveau, sous le nom d'ordre du S. Sauveur [2]. Il des chambellans qu'il choisit dans les premiére milles du royaume : neuf d'entr'eux étaient tou de service. Il institua un sénat permanent de membres, et un conseil privé, composé des q premiers sénateurs, savoir du chancelier qui était grand maître, du grand maréchal, du grand c bellan et du grand trésorier. Du moment que le devint un conseil permanent, siégeant aupr prince, il perdit son ancienne importance. Il d'être un corps intermédiaire entre le souverain nation ; son caractère représentatif s'effaça, et vint un instrument dans la main du roi. La con tion du royaume se rapprocha ainsi du gouvern monarchique, renfermant cependant un princi

Le sénat perd [s]on importance [con]stitutionnelle.

[1] On fait remonter l'existence de cet ordre à l'année 1282. vrai qu'Éric XIV le renouvela, il ne put lui donner de la du ordre fut renouvelé en 1748.

[2] Qu'il ne faut pas confondre avec l'ordre religieux du S. S institué par Ste Birgitte. Voy. vol. XI, p. 312.

cratique qui siégeait dans les États ou les assemblées de la nation, composées des sénateurs, des nobles [1], des évêques et des députés des villes et de la campagne.

L'ambition qui avait fait rechercher à Éric la main la reine d'Angleterre, s'était changée en une vraie passion amoureuse pour cette princesse qu'il n'avait jamais vue. Au mois de septembre 1561, il s'embarqua pour l'Angleterre; mais une tempête qui l'assaillit, le rejetant sur les côtes de Suède, réfroidit l'attachement que les charmes de la reine-vierge lui avaient inspiré; il conçut une telle haine pour le comte de Leicester, qu'elle lui préféra, qu'il voulait, dit-on, faire assassiner ce favori.

Éric XIV n'avait pas encore été couronné, lorsqu'il fit d'une manière pacifique une acquisition importante, qu'on peut regarder comme la source des guerres qui, avec des interruptions, se prolongèrent pendant plus d'un demi-siècle, et dont la Suède, le Danemark, le nord de l'Allemagne, la Prusse, la Pologne et la Russie, ont été tour à tour le théâtre; guerres qui, après avoir élevé la Suède au pinacle de la grandeur et avoir couvert de gloire quelques-uns de ses rois, finirent par sa ruine totale. Acquisition de l'Esthonie, 1561.

Ne trouvant plus de protection contre les progrès des Russes et la puissance du grand maître de l'ordre de Livonie, et ne voulant pas de celle de la Pologne, la noblesse esthonienne se soumit volontairement à Éric XIV, le 4 juin 1561; la ville de Réval suivit cet

1. C'est-à-dire du chef (*hufvudman*) de chaque famille.

exemple le surlendemain [1]. Il importait à Éric d'o
l'acquiescement du tsar à cet arrangement; il ne l
tint qu'avec restriction; mais au moins il fut con
qu'amies partout ailleurs, la Russie et la Suède n
feraient la guerre que si elles se rencontraient en
vonie, province dont Iwan IV possédait une gr
partie, et sur laquelle Éric avait jeté un dévolu.

Révolte et pu-ition de Jean, ère du roi, 163.

La Pologne aussi prétendait s'attribuer la Liv
après cette conquête, il lui serait facile d'expuls
Suédois de l'Esthonie qui en était une dépend
Ce fut dans ces circonstances que Jean, duc de
lande, frère d'Éric, épousa, le 4 octobre 15
l'insu du roi, Catherine Jagellonne, sœur de
mond II Auguste, roi de Pologne, dont elle p
devenir l'héritière. Cette démarche ne fit qu'aug
ter les soupçons que la conduite équivoque de
avait inspirés au roi. Cité à comparaître pour
ner des explications devant le sénat de Suède,
arma. Les États le déclarèrent, le 7 juin 1563, t
à la patrie, et le condamnèrent à mort, pour
manqué à la fidélité envers le roi, être entré en
ligence avec les ennemis de l'état, et ne s'êt
rendu aux ordres de son souverain. Une armée
en Finlande pour mettre cet acte en exécution.
s'enferma dans Åbo; mais, le 12 août, il fut
de se rendre. On le transporta à Stockholm,
fut tenu dans une étroite prison au châte
Gripsholm. Séquestré de toute société humai
reçut une preuve touchante de l'attachement

[1] Voy. p. 104 de ce vol.

duchesse, son épouse, qui sollicita et obtint la permission de s'enfermer avec lui. Au reste, on pourvut tout ce qui pouvait adoucir la dureté de sa captivité. Catherine accoucha en prison d'une fille qui mourut jeune, et d'un fils, nommé Sigismond, qui par la suite régna en Pologne et en Suède.

L'acquisition de l'Esthonie par Éric ne causa pas plus de jalousie à la Russie et à la Pologne, qu'au roi de Danemark. Possédant les évêchés de Pilten, de Wieck ou Réval, et d'OEsel, Frédéric II désirait se rendre maître de toute la province, d'autant plus qu'il avait à craindre que son frère Magnus auquel il avait cédé ces évêchés, ne fût troublé dans sa possession par un voisin aussi puissant que la Suède. Sans avouer ses secrets sentimens, il cherchait un prétexte plausible, auquel il pût intéresser l'honneur de sa nation. La paix de Brœmsebro ayant réservé aux deux puissances leurs droits respectifs, Christian III avait fait joindre à ses armes un écusson portant trois couronnes, mais il avait déclaré que cet emblème ne devait servir qu'à conserver le souvenir historique de l'ancienne réunion des trois royaumes du Nord. Gustave Ier s'était contenté de cette explication; mais elle ne suffit pas à Éric. Les trois couronnes étaient les armes propres à la Suède; Éric y joignit les léopards d'azur au champ d'or du Danemark, et le lion d'or couronné au champ de gueules de la Norvège, sous prétexte que l'un de ces écussons signifiait Réval, et que l'autre devait conserver le souvenir de l'ancienne réunion des trois couronnes. Frédéric protesta contre cette usurpation, Guerre pour les trois couronnes, 1562.

comme il l'appelait; cependant la guerre parais
prévenue par la signature d'articles préliminaires
eut lieu à Copenhague, le 30 janvier 1562. L'allia
de Brœmsebro fut confirmée; Éric promit de s'ab
nir des armoiries du Danemark et de la Norvège
Frédéric devait faire de même à l'égard de celle
Suède, aussitôt que les ambassadeurs de cette p
sance auraient fourni la preuve diplomatique qu
térieurement à la reine Marguerite, les rois de S
avaient porté les trois couronnes dans leurs ar
Cette preuve fut fournie, mais les Danois déterr
quelques vieux diplômes de leurs rois, où l'on v
aussi trois couronnes [1]. Frédéric se servit de ce
texte pour proposer que toute la question relative
armoiries fût ajournée, et que le traité du 30 ja
fût confirmé avec cette modification : cela eut li
25 août.

La paix ne dura pas long-temps; elle fut inter
pue par un événement que les deux partis raco
diversement. Éric, sans avoir absolument reno
l'espoir d'obtenir la main d'Élisabeth, négocia
mariage avec Marie Stuart, et en même temps un
avec la fille de Philippe, landgrave de Hesse. Une
bassade brillante envoyée de Stockholm à Cassel
par Copenhague : on l'arrêta pendant quelques
en alléguant pour motif qu'il lui fallait un pass
signé par le roi lui-même qui était absent. Les
vains danois disent que cela se fit par suite d'une

[1] Voy. SPENERI *Hist. Insign. Illustr.*, lib. III, cap. 12, p. 606.

e générale; mais comme ils rapportent en même ps que Frédéric avait conçu des soupçons sur les seins du roi de Suède, on est tenté de supposer il y a quelques liaisons entre ces soupçons et l'ordre nné à l'égard de tous les ministres qui passeraient · Copenhague. Ces historiens ajoutent que le roi de nemark envoya sans tarder le passeport, mais que baron de Leïonhufvud, chef de l'ambassade, impanté du léger retard qu'il éprouvait, essaya, le 17 rier 1563, de forcer la consigne, présenta son pisct à la sentinelle qui le retenait, et vomit un tornt d'injures contre le roi et la nation danoise.

Quand Frédéric fut averti de ce qui s'était passé, il donna d'enfermer l'ambassadeur au château de Kalndborg, en donna avis au roi de Suède, et demanda punition de Leïonhufvud.

Éric refusa de donner satisfaction de l'insulte faite un souverain dans sa capitale; il prétendit être ofnsé par l'affront fait à son ambassadeur. Néanmoins omme les doubles préparatifs de son voyage et la trile négociation pour son mariage avaient épuisé le ésor laissé par son père, et que la captivité de son ère avait excité un grand mécontentement, il désiit éviter la guerre et entra en négociation. Un accint rendit la guerre inévitable. Le 30 mai 1563, miral Jacques Bagge, conduisant une nouvelle amssade suédoise à Rostock, d'où elle devait aller à assel, rencontra près de Bornholm une escadre daoise, commandée par Jacques Brokkenhuus. Chacun s deux amiraux prétendit aux honneurs du salut;

dans la rixe à laquelle cette double prétention de lieu, les Danois tirèrent sur les Suédois; ce fut, qu'ils ont toujours assuré, par suite d'un accid Les Suédois ripostèrent; un combat naval s'enta et les Danois perdirent trois vaisseaux. Ce fut le si de la guerre.

Sigismond, roi de Pologne, fit tout ce qu'il pour irriter Frédéric, et conclut une alliance lui; on entraîna aussi la ville de Lubeck dar guerre. Éric lui avait interdit tout commerce Narva, parce qu'il se donnait autant de peine à centrer le commerce de Russie à Réval, que son s'en était donné pour l'attirer à Helsingfors.

Frédéric confia le commandement de son ar Gonthier, comte de Schwarzbourg, capitaine renommé, et prit à son service beaucoup de mil allemands. Les Danois entrèrent en Westrogot s'emparèrent d'Elfsborg, position importante mer. Pour délivrer cette province d'hôtes si i modes, Éric se mit à la tête de ses troupes et en Hallande. Il échoua dans une entreprise sur Hel qui en est la capitale, et se mit en retraite. Les I l'attaquèrent le 10 novembre 1563, dans sa m près de Marekærr; la bataille fut sanglante san décisive.

En 1564 l'empereur offrit sa médiation, et les der puissances belligérantes à un congrès avait o rt à Rostock; mais le roi de Suède d'y prendre part, parce qu'il prétendait qu'un entre les deux états contigus devait être conclu

[illegible]e ville située sur la frontière. Le 28, 29 et 30 mai, la flotte suédoise livra bataille près d'OEland à la flotte réunie danoise et lubeckoise; un vaisseau suédois de deux cents canons (ce qui veut peut-être dire seulement qu'il était percé pour ce nombre), fut pris et sauta en l'air par un accident avec huit cents Suédois qui en formaient l'équipage, et un plus grand nombre d'ennemis qui étaient montés à l'abordage. Cette perte fut réparée par une victoire que Clæs Horn, amiral suédois, remporta le 12 août, également dans les parages d'OEland. Éric XIV fit une guerre de dévastation en Blekingie.

Le 27 mai 1565, la flotte suédoise se présenta devant Copenhaque et répandit la terreur dans cette capitale. Elle se fit payer le péage du Sund par les vaisseaux neutres qui y passaient, et s'empara de beaucoup de bâtimens lubeckois chargés de sel. Le 4 juin, elle défit à la hauteur de Buchow sur la côte du Mecklembourg la flotte combinée, dont l'amiral, Hertuf Trolle, fut blessé à mort. Son successeur, Otto Rud, fut battu et fait prisonnier, le 7 juillet, dans un combat que l'amiral Horn lui livra entre Bornholm et Rügen. Outre le vaisseau amiral, les Danois perdirent dans cette journée six vaisseaux. Ils furent obligés de se retirer dans leurs ports et d'abandonner aux Suédois l'empire de la mer Baltique.

Par terre les Suédois prirent, le 28 [illegible] et le 15 septembre, la ville et le château de Wa[illegible]rg en Hallande : ils y firent prisonnier Ponce baron de la Gardie, Français, qui, étant ensuite entré au service de

la Suède, illustra son nom par tant de victoires[1].
28 octobre suivant, les Danois remportèrent une v
toire brillante à Axtoma, dans la même province. I
niel Ranzau[2] les commandait; ils ne se monta
qu'à 4,000 hommes, mais occupaient une excell
position sur une hauteur où Jacques Hastke, gén
suédois, les attaqua avec 26,000 hommes. Il fut b
et perdit 6,000 hommes avec 30 canons.

En 1566, la marine danoise fut ruinée par un
rible ouragan qui la surprit dans les parages de Wi
La mer engloutit seize vaisseaux sur lesquels se t
vaient 6,000 hommes et les deux amiraux, savoir
Lorenzon, amiral danois, et Tinappel, amiral
beckois.

En 1567, l'empereur Maximilien II, le roi de Fi
et l'électeur Palatin ouvrirent à Stralsund un co
de pacification; mais Éric XIV n'y envoya p
plénipotentiaires, parce que, trompé par que
aventuriers qui se donnaient pour des députés
Norvège et de l'Islande, il espérait que les habita
ces deux pays se soumettraient volontairement
sceptre. Les Danois profitèrent des malheureux t
bles qui éclatèrent cette année, pour se venger, e

[1] Descendant de Robert de la Gardie, seigneur de Russol
vécu au quatorzième siècle, Ponce était né à Peiregoux, seig
du diocèse de Carcassonne. Il avait servi dans les troupes fra
en Écosse. Il épousa ensuite Sophie Gyllenhielm, fille natur
Jean III, et devint la souche d'une des plus illustres famil
royaume.

[2] Souche des comtes de ce nom.

stant le continent, des désastres qu'ils avaient éprouvés par mer. Ranzau entra le Ier novembre en Småland et le 10 en Ostrogothie, brûla Iönköping, Wadstena, Linköping et Söderköping, et pénétra jusqu'à Kenninge. Le dérangement d'esprit d'Éric XIV fut cause que d'abord il n'ajouta aucune foi aux nouvelles qu'on lui apportait des progrès des Danois, parce qu'il regardait ces nouvelles comme des inventions de son frère; quand il ne put plus douter de la vérité, il offrit le commandement à plusieurs généraux qui n'osèrent s'en charger; enfin il força le sénateur Hogenskiold Bielke, homme de cabinet, d'accepter une commission si dangereuse; mais à peine ce général fut-il parti, que les soupçons du roi tombèrent sur lui; il défendit à l'armée d'obéir à ses ordres jusqu'à ce qu'il serait arrivé lui-même. Cependant Ranzau était dans une très-mauvaise position parce qu'il manquait de vivres. George Meerswin lui en amenait, mais l'armée suédoise, désobéissant aux ordres du roi, l'attaqua et le défit. Cet échec réduisit Ranzau à la dernière extrémité. Dans cette situation désespérée il résolut de se frayer une route à travers l'armée suédoise, et de rentrer en Danemark par les forêts et les défilés du Småland. Il commença sa retraite le 15 janvier 1558, et arriva le 14 février en Scanie, après avoir détruit un corps suédois qui s'était opposé à sa marche, et fait prisonnier le général Bielke lui-même. Son arrivée sur terre danoise, traînant à sa suite nombre de prisonniers et divers trophées, causa une joie d'autant plus vive qu'on croyait que depuis long-temps il avait

péri avec son armée. Une médaille fut frappée pour conserver le souvenir de cette retraite glorieuse.

Illégalités de l'Éric V. N'ayant pas réussi dans ses recherches d'une épo appartenant à une maison illustre, Éric XIV se donner par la diète de Stockholm de 1565, une as rance que telle personne qu'il jugerait digne d'occu avec lui le trône, quand même il la choisirait dans dernières classes de la société, serait reconnue et norée comme reine. Son intention était de donne main à sa maîtresse, Catherine Måns, fille d'un ha bardier, laquelle l'avait rendu père de plusieurs enf La noblesse montra publiquement combien une pa alliance lui serait désagréable. La méfiance natu du roi lui causa des alarmes qui troublèrent sa ra Il conçut des soupçons, peut-être fondés, sur l délité de Suante, fils de l'ancien administr Sten Sture le Jeune, que le jour de son couro ment il avait créé comte et qu'on accusait de assez mal conduit dans la guerre du Danemark. I tôt ses soupçons acquirent un tel degré de vrai blance qu'Éric communiqua à la diète des docu qui paraissaient prouver qu'il avait forgé une co ration contre sa vie. On ne peut rapporter qu une grande circonspection tout ce qui concern événemens qui nous occupent dans ce momen d'un côté il faut se méfier des fantômes créé l'imagination troublée d'Éric XIV, il est néces aussi de considérer que le parti vainqueur qui fu lui de la révolte, eut intérêt à justifier tous ceu avaient pris part à la rébellion. La diète trouv

:uves assez fortes pour ordonner, le 19 mai, une
uête contre les auteurs du complot. Suante Sture,
fils Éric, cinq ou six autres personnes de marque
ent arrêtés, ainsi que Niels, autre fils de Suante,
dans ce moment revenait d'Allemagne. Le roi se
uvait dans une agitation singulière; tourmenté par
crainte et par les soupçons qu'une noire mélancolie
gendrait, voyant dans le jeune Niels celui qu'un rêve
son imagination lui avait annoncé comme devant
re son meurtrier, il se précipite dans la chambre où
prisonnier était détenu et le poignarde. Sur-le-
hamp les furies s'emparèrent de son âme; il entre
hez Suante, embrasse ses genoux et, sans lui dire ce
ui venait d'arriver, il implore le pardon du malheu-
eux père. « Je vous pardonne tout, répondit Suante,
nais si vous n'avez pas respecté la vie de mon fils, vous
n'en rendrez compte devant le souverain juge. » Ces
nots terribles sont un coup de foudre pour le meur-
rier; il fuit l'aspect de Suante. Hors de lui-même, il
st poursuivi par Denys Beurréus, son ancien gouver-
neur, qui veut empêcher les effets de son désespoir.
)ans son trouble le roi ne voit en lui qu'un vengeur
le son crime, et crie à ses gardes de le sabrer. L'ordre
st exécuté. Suante, son fils Éric et deux autres conju-
és furent immolés le lendemain à sa rage. Toutes ses
ctions furent alternativement celles d'un fou fréné-
ique ou d'un homme tombé dans une noire mélan-
olie. Il croyait être entouré d'esprits infernaux.
Toutes les victimes de ses soupçons furent honorable-
nent ensevelies et un héraut proclama leur innocence.

lvrance du frère du 567.

Le comte Pierre Brahe et le baron Leïonhufvud saisirent du gouvernement pendant la maladie du et s'occupèrent à réconcilier les deux frères. Qu Jean vint en présence d'Éric, celui-ci tomba à pieds et le nomma son roi ; il croyait avoir été p de la couronne. Revenu à lui-même, il accorda à une restauration complète : leur pacte fut conf le 1er mars 1567. Jean jura à son frère une fid inébranlable.

riage d'É- ...IV.

Pendant ses accès de mélancolie, Éric avait t des consolations auprès de la fidèle Catherine qu quitta envers lui de tous les devoirs d'une é tendre. Le 28 février 1568, elle lui donna un fi Gustave dont il a été question dans l'histoire de sie [1]. Le roi résolut alors de lui accorder un ho dont elle s'était montrée digne. Elle fut anobli mariée le 4, et couronnée à Stockholm le 5 1568. Elle avait alors dix-neuf ans.

onspiration Jean, frère roi.

Ce mariage accéléra la chute d'Éric, parce augmenta le mécontentement de la noblesse et f à ses frères, Jean et Charles [2], un prétexte p précipiter d'un trône qu'il venait de partage une femme de basse extraction. Le duc de Finl après s'être rendu maître du château de Wad convoqua le peuple de l'Ostrogothie et l'excit révolte. Les deux frères jurèrent l'un à l'autre un chêne, que si la fortune les favorisait, ils raient conjointement. Une feuille de l'arbre, t

[1] Voy. vol. XXI, p. 344.

[2] Magnus n'entra pas dans la conspiration de ses frères.

e leurs sermens, devint le signe de ralliement de leur parti qui grossissait à vue d'œil. Ponce de la Gardie rit le commandement de leur armée. Éveillé de sa léthargie, Éric convoqua les États qui déclarèrent ses deux frères coupables de trahison. Lui-même marcha leur rencontre; mais toutes les villes se déclarèrent pour eux, et, le 17 septembre 1568, les princes parurent devant Stockholm. Les habitans forcèrent le roi à sacrifier à la haine des nobles son fidèle ministre George Péterson qui fut exécuté d'une manière barbare. Le 29 septembre, les bourgeois firent secrètement entrer les troupes des rebelles. Éric se sauva d'abord au château; mais bientôt il se remit à ses frères sans avoir rien stipulé pour sa sûreté. Jean le fit enfermer dans un misérable cachot où, manquant souvent du nécessaire, il était exposé aux injures de ses ennemis assez méprisables pour abuser de sa situation déplorable. Tel fut le sort d'un prince dont l'exemple a prouvé la vérité de ce qu'a dit Bayle [1], savoir que pour l'ordinaire ce n'est point la tyrannie, mais le peu de capacité de se faire craindre qui ôte aux rois leurs sceptres et leurs couronnes.

Le duc de Finlande monta sur le trône sous le nom *Jean III*, 1568–1592. de *Jean III*, sans le partager avec le jeune Charles, son frère. Il récompensa tous ceux qui s'étaient déclarés ses partisans et tâcha de gagner l'affection du peuple en lui accordant des privilèges et lui remettant une partie des contributions. Une assemblée des États tenue en 1569 approuva la révolution, condamna le

[1] Dictionnaire, art. *Ampharès*.

roi déposé à une prison éternelle, priva ses héritiers de la succession et promit de reconnaître comme roi, après la mort de Jean, son fils Sigismond qui n'avait que trois ans. Un acte de cette diète déclara qu'un noble vendant ses terres ne perdait pas pour cela la noblesse. C'est par ce décret que la noblesse devint une prérogative héréditaire, tandis qu'auparavant elle se fondait sur la possession territoriale et le service militaire.

Le 10 juillet, Laurent Péterson couronna Jean à Upsal. Le roi nomma à cette occasion de nouveaux barons et fonda un ordre, ou peut-être renouvela seulement celui des Séraphins sous le nom d'ordre de l'*Agneau de Dieu*.

Bientôt après, le roi prétendit avoir découvert une conspiration qui voulait replacer Éric sur le trône. Elle servit de prétexte pour faire transférer ce malheureux prince dans une prison plus étroite à Åbo, et pour soumettre aux sénateurs une question captieuse, savoir si, en cas d'une émeute, il était autorisé à faire mourir son frère. A la honte du sénat suédois dégradé, il faut dire que la plupart de ses membres répondirent, selon le désir du roi, par l'affirmative.

Suite de la ...rre au sujet l'écusson des ...s couronnes.

Jean III s'empressa de terminer la guerre avec le Danemark. Ses ambassadeurs acceptèrent la paix telle que Frédéric voulut la dicter : ils la signèrent à Roskild, le 18 novembre 1568, aux conditions suivantes. Les deux états continueront de se servir de l'écusson des trois couronnes, sans fonder là-dessus aucun droit; la Suède renonce à toute prétention à la Nor

ge et aux provinces de Gothland, Hallande, Scanie Blekingie; l'Iemptie et l'Heriédalie appartiendront la Norvége; la Suède cède au Danemark ou au duc Magnus, frère du roi, toutes ses possessions en Livonie Esthonie; les deux nations pourront faire librement le commerce de la Baltique et de Narva; on se rendra réciproquement l'artillerie et les vaisseaux enlevés; du jour où les négociations ont commencé, la Suède paiera la solde de l'armée danoise; le roi de Danemark recevra une indemnité que des arbitres auront fixée.

Une armée danoise qui se serait rendue maîtresse de Stockholm n'aurait pas pu prescrire à la Suède des conditions plus dures. Jean III dut naturellement refuser la ratification d'un traité que ses ambassadeurs n'avaient peut-être signé que pour lui procurer pendant quelques mois une cessation d'hostilités, afin qu'il pût affermir son trône. Il avait d'autant plus de motifs de rejeter le traité, qu'au mois de juillet les Suédois avaient eu en Livonie un grand succès dont il leur aurait fait perdre tout l'avantage : c'était la prise de Sonnenbourg, principale forteresse danoise dans ce pays.

Les hostilités recommencèrent en 1569. Le Danemark se ressentait déjà des améliorations que Pierre Oxe, ministre de Frédéric II, avait faites depuis 1566 dans ses finances et son armée. Malgré les échecs que la marine danoise avait essuyés dans les campagnes précédentes, une flotte de 30 vaisseaux mit en mer sous le commandement de Pierre Munk, et alla bom-

qu'avait prise la guerre de Livonie lui faisait ré
ment désirer d'être débarrassé de cette province
un paiement que l'empereur n'avait ni moyens n
térêt de faire. Enfin, les affaires ayant pris une t
nure plus favorable pour la Suède, Jean III déc
en 1579, qu'il ne reconnaissait plus la suzeraine
l'empereur sur la Livonie. Le Danemark fut ains
pouillé de ce qu'il possédait dans ce pays, à l'e
tion de l'île d'Œsel et de l'évêché de Pilten, que
nus conserva jusqu'à sa mort.

La paix stipula pour les Danois et les Lubecl
liberté de faire le commerce en Suède, en Rus
Narva, et pour les Suédois la réciprocité. La st
tion relative à Narva ne fut pas exécutée; les Da
les Hanséates ayant lézé la condition à laquel
était attachée, en continuant d'amener des
aux Russes à Narva, les Suédois interceptèr
trafic.

Guerre de Russie, 1572.

La guerre avec la Russie, que Jean III avait p
commença effectivement en 1572 : nous en avon
porté les principaux événemens, tels que la bat
Lode, de 1573 [1]; la trève de la Sestra, de 157
siége de Réval par les Russes, en 1577 [3]; la co
de la Carélie russe par Ponce de la Gardie, en 1
celle de Wieck ou de l'évêché de Réval, ainsi
Narva et de l'Ingrie, en 1581, et la trève de

Trève de Plusmunde, 1583.

münde, conclue, le 10 août 1583, pour troi

[1] Voy. vol. XXI, p. 309.
[2] Voy. ibid. p. 310.
[3] Voy. ibid. p. 310.
[4] Voy. ibid. p. 315.
[5] Voy. ibid. p. 320.

Les Suédois conservèrent leurs conquêtes en Livonie, en Ingrie et en Carélie.

Catherine Jagellonne, fille de Sigismond I[er], roi de Pologne, que Jean avait épousée étant encore duc de Finlande, avait été ensuite son ange consolateur dans le château de Gripsholm. Tirant les motifs qui devaient soutenir son courage de la religion qu'elle professait avec ardeur, comment n'aurait-elle pas réussi à inspirer les mêmes sentimens à celui dont elle formait l'unique société? Elle travailla à la conversion de Jean avec un zèle qu'entretenait et que stimulait sa correspondance avec le cardinal Stanislas Hosius, évêque de Warmie, un des prélats les plus illustres de l'Église au seizième siècle [1]. Parvenu au trône, Jean n'osa pas d'abord manifester son penchant pour la religion catholique, parce que le peuple était attaché au luthéranisme avec le même fanatisme qu'une quarantaine d'années plus tôt il avait montré pour le catholicisme. Trois hommes qui vivaient à sa cour, ne cessaient de l'exciter à entreprendre enfin le rétablissement de la religion catholique, qui tardait trop à leur gré : ce furent Nicolas Mylonius, précepteur de son fils, Pierre Fecht, secrétaire du roi, et le P. Jean Herbst, Jésuite, son aumônier. Projet de rétablir la religion catholique en Suède.

Jean III préluda à ses desseins en 1571. Laurent Péterson, qui était toujours à la tête de l'Église de Suède, ayant rédigé un réglement pour la discipline ecclésiastique, le roi demanda qu'avant la publication ce réglement lui fût soumis. Il y fit quelques additions

[1] Voy. vol. XIX, p. 313.

qu'avait prise la guerre de Livonie lui faisait vi-
ment désirer d'être débarrassé de cette province
un paiement que l'empereur n'avait ni moyens ni
térêt de faire. Enfin, les affaires ayant pris une t
nure plus favorable pour la Suède, Jean III décl
en 1579, qu'il ne reconnaissait plus la suzeraine
l'empereur sur la Livonie. Le Danemark fut ainsi
pouillé de ce qu'il possédait dans ce pays, à l'ex
tion de l'île d'Oesel et de l'évêché de Pilten, que
nus conserva jusqu'à sa mort.

La paix stipula pour les Danois et les Lubeck
liberté de faire le commerce en Suède, en Russie
Narva, et pour les Suédois la réciprocité. La sti
tion relative à Narva ne fut pas exécutée; les Dan
les Hanséates ayant lésé la condition à laquelle
était attachée, en continuant d'amener des
aux Russes à Narva, les Suédois interceptère
trafic.

Guerre de Russie, 1572.

La guerre avec la Russie, que Jean III avait pr
commença effectivement en 1572 : nous en avons
porté les principaux événemens, tels que la batai
Lode, de 1573 [1]; la trêve de la Sentra, de 1575
siége de Réval par les Russes, en 1577 [2]; la con
de la Carélie russe par Ponce de la Gardie, en 15
celle de Wiesk ou de l'évêché de Réval, ainsi q

Trêve de Plusmonde, 1583.

Narva et de l'Ingrie, en 1581, et la trêve de P
münde, conclue, le 10 août 1583, pour trois

[1] Voy. vol. XXI, p. 309.
[2] Voy. ibid. p. 310.
[3] Voy. ibid. p. 310.
[4] Voy. ibid. p. 315.
[5] Voy. ibid. p. 320.

Les Suédois conservèrent leurs conquêtes en Livonie, en Ingrie et en Carélie.

Catherine Jagellonne, fille de Sigismond I[er], roi de Pologne, que Jean avait épousée étant encore duc de Finlande, avait été ensuite son ange consolateur dans le château de Gripsholm. Tirant les motifs qui devaient soutenir son courage de la religion qu'elle professait avec ardeur, comment n'aurait-elle pas réussi à inspirer les mêmes sentimens à celui dont elle formait l'unique société? Elle travailla à la conversion de Jean avec un zèle qu'entretenait et que stimulait sa correspondance avec le cardinal Stanislas Hosius, évêque de Warmie, un des prélats les plus illustres de l'Église au seizième siècle [1]. Parvenu au trône, Jean n'osa pas d'abord manifester son penchant pour la religion catholique, parce que le peuple était attaché au luthéranisme avec le même fanatisme qu'une quarantaine d'années plus tôt il avait montré pour le catholicisme. Trois hommes qui vivaient à sa cour, ne cessaient de l'exciter à entreprendre enfin le rétablissement de la religion catholique, qui tardait trop à leur gré : ce furent Nicolas Mylonius, précepteur de son fils, Pierre Fecht, secrétaire du roi, et le P. Jean Herbst, Jésuite, son aumônier.

Projet de rétablir la religion catholique en Suède.

Jean III préluda à ses desseins en 1571. Laurent Péterson, qui était toujours à la tête de l'Église de Suède, ayant rédigé un réglement pour la discipline ecclésiastique, le roi demanda qu'avant la publication ce réglement lui fût soumis. Il y fit quelques additions

[1] Voy. vol. XIX, p. 313.

qui lui attirèrent le soupçon de catholicité. Te
étaient les phrases qui disaient : que la véritable
gion de Jésus-Christ avait été enseignée en Su
par les premiers missionnaires qui y avaient péné
que les écrits des saints pères éclaircissaient les
sages obscurs de la Bible ; que la foi sans les bo
œuvres ne suffisait pas pour le salut ; que la confe
et plusieurs autres cérémonies religieuses abolie
les réformateurs devaient être rétablies. Effrayé d
innovations, l'archevêque convoqua, en 1572, un
elle à Upsal ; les ecclésiastiques dont cette assem
était composée, se montrèrent fort concilian
adoptèrent le réglement tel que le roi l'avait mo
et renouvelèrent leur serment de fidélité envers l
narque.

Vers la fin de l'année 1573, Laurent Pé
mourut, après avoir rempli pendant quarante
ans le siége d'Upsal. Au mois de juin 1574, le
s'assembla à Stockholm pour lui donner un succe
Le choix, dirigé par le roi, tomba sur le gend
l'archevêque défunt, qui portait le même nom
lui. Par ordre du roi, il fut consacré avec tout
cérémonies de l'Église. Le nouvel archevêqu
prouva un missel rédigé par Fecht, secrétaire d
il prescrivait diverses cérémonies qui depuis long-
avaient cessé d'être pratiquées en Suède. Le roi a
ensuite plusieurs Jésuites ; celui de ces pères c
montra par l'effet l'ennemi le plus dangereux du
testantisme, fut un Norvégien, Laurent Nicola
était entré dans l'Ordre à Louvain, mais passait

eurement pour Luthérien; il fut nommé prédicateur Stockholm et ensuite professeur de théologie à Up-l, où il insinua doucement à ses auditeurs la foi ca-holique. Par son conseil le roi envoya, dit-on, Ponce e la Gardie à Rome, pour faire connaître au pape s conditions auxquelles il était disposé à le recon-aître chef de l'Église de Suède. La noblesse devait onserver la possession tranquille des biens ecclésias-iques ; l'usage des deux espèces dans l'eucharistie de-ait être maintenu; on devait se servir de la langue uédoise pour le culte; les prêtres mariés devaient onserver leurs femmes, mais à l'avenir le vœu de céli-at devait être prononcé. On ne connaît pas avec pré-ision la réponse du pape, et plusieurs critiques dou-ent même que la mission de Ponce de la Gardie ait u lieu.

Une nouvelle liturgie que le roi avait fait rédiger par les Jésuites, parut en 1576 avec une préface de 'archevêque qui la reconnaissait pour son ouvrage. On envoya à tous les ministres un exemplaire de cet ouvrage, qu'on nommait le *livre rouge*, à cause de la couleur de sa reliure. On demanda à tous un engage-ment de se conformer à la nouvelle liturgie que le roi it approuver par le concile de Stockholm de 1577. Nouvelle liturgie.

Ce fut cette année que Jean III couronna son usur-pation par un fratricide. L'existence d'Éric XIV la lui eprochait sans cesse; il éprouvait des tourmens con-tinuels; aucun cachot ne lui paraissait assez fort pour etenir son prisonnier; il s'attendait d'un instant à 'autre à apprendre son évasion; et son projet de chan- Meurtre d'Éric XIV, 1577.

ger la religion de l'État lui fit craindre qu'un part
mécontens ne mît le souverain légitime à sa t
D'Åbo il l'avait fait transporter, en 1571, d'abor
château de Castelholm dans l'île d'Åland, et en
à Gripsholm; en 1573 à Westeræs; enfin en 157
Œreby, dans la province d'Uplande. Jean III av
son service un corps d'Écossais qui fit ensuite la g
en Livonie et s'y distingua par sa licence. Charl
Moncay et Gilbert Bafour qui le commandaient
cusés d'avoir formé un complot contre la v
Jean III, ayant été exécutés en 1575, le roi cor
de nouveau une assemblée de sénateurs et de
sonnes ecclésiastiques pour savoir s'il pouvait
mourir Éric : elle l'y autorisa; elle déclara mêm
le salut de l'état exigeait qu'il prît cette mesure
pendant le roi ne put pas encore se résoudre à do
l'ordre de ce meurtre, jusqu'à ce que ses soupç
ses craintes ayant augmenté de jour en jour, :
donna, le 19 janvier 1577, au commandant du
teau d'Œreby, de tuer son prisonnier dès qu'il re
querait quelque mouvement pour sa délivrance
semaines après, un secrétaire du roi arriva ave
poison qui devait être donné à Éric XIV. On a
ce prince de se préparer à la mort; deux ecclé
ques l'assistèrent dans ses derniers momens; o
présenta le poison dans une soupe qu'il mangea t
quillement. Peu d'heures après, il mourut, le 25 fé
1577. La reine Catherine qui lui avait tenu f
compagnie, eut ordre de se retirer en Finlande
corps du défunt fut enterré à Westeræs sans au

pompe. Deux siècles après, Gustave III lui fit ériger un monument.

Désunion entre Jean III et son frère.

Les tourmens dont est bourrelée la conscience de tout usurpateur, ne s'apaisent pas par un simple meurtre. Depuis long-temps Jean III soupçonnait de vues ambitieuses son frère Charles, duc de Sudermanie. Ce prince désapprouva, non le meurtre d'Éric qu'il affectait d'ignorer, mais la manière dont il avait été enseveli. « A côté du mal que notre frère a fait, écrivit-il au roi, il avait de bonnes qualités; le tombeau doit renfermer toute haine, et une vengeance si indigne, exercée sur un corps mort, donne matière à la calomnie. » Bientôt il s'éleva entre les deux frères des discussions d'intérêt; leur mésintelligence augmenta, lorsque le roi voulut faire introduire sa liturgie dans l'apanage de Charles : elle parvint au comble, lorsqu'en 1582 le roi fit adopter à la diète de cette année, un décret conçu dans les mêmes principes que l'acte d'Arboga de 1561 [1], de l'injustice duquel Jean, comme duc de Finlande, n'avait cessé de se plaindre. Celui de 1582 met les frères du roi dans la catégorie des vassaux de la couronne, sur les terres desquels s'étendaient toutes les ordonnances du roi; il les prive du droit de nommer les évêques et les juges; établit dans leurs apanages la haute juridiction du roi; et limite par de sages restrictions le pouvoir de ces vassaux. Le duc de Sudermanie manifesta publiquement son mécontentement, en refusant d'assister aux cérémonies du mariage que le roi, veuf depuis le 16 novembre

[1] Voy. p. 291 de ce vol.

1583, contracta le 21 février 1585 avec une belle Suédoise, âgée de dix-sept ans, Gunhild Bielke, fille d'un sénateur, laquelle fut couronnée le même jour. La désunion entre les deux frères fut terminée, au moins pour la forme, par une transaction qui fut signée à la diète de Wadstena de 1587. Charles se soumit à l'acte de 1582, dont le roi modifia quelques articles; celui qui obligeait le duc d'introduire dans son apanage la nouvelle liturgie, fut ajourné.

ission du Possevin en ...

Pour achever la conversion du roi de Suède que Catherine Jagellonne avait commencée, Grégoire XIII envoya, en 1578, à Stockholm le P. Antoine Possevin, Jésuite, homme fin et rusé. Ce nonce n'y parut qu'en qualité d'envoyé de Marie d'Autriche, veuve de l'empereur Maximilien II. Le 16 mars 1578, le roi abjura entre ses mains le luthéranisme, et reçut contre une légère pénitence l'absolution du meurtre de son frère. Possevin revint en Suède en 1579; mais ne put pas persuader Jean III de publier son changement de religion. Ce prince, inconstant et variable, commença à devenir plus tiède pour la religion catholique depuis son second mariage. Gunhild était aussi zélée luthérienne que Catherine avait été catholique; quoiqu'elle n'aimât pas Jean qui l'avait forcée à ce mariage, ses charmes lui avaient donné un grand pouvoir sur le roi, qui était accoutumé à dépendre de ses alentours, et elle l'employa pour le dégoûter de toutes les liaisons avec la cour de Rome. Il cessa alors de travailler à la conversion de ses sujets, mais il persista dans son projet de leur imposer sa liturgie qui était devenue

e affaire d'amour-propre. Ce projet, qui tendait à ie espèce de réunion entre les deux religions, que ce ince peu judicieux croyait possible, lui causa une ule de désagrémens, et il mourut sans y avoir réussi. ar son lit de mort il protesta qu'en publiant la liturgie, n'avait eu d'autre motif que le bien de la religion.

En 1587, Jean III eut la satisfaction de voir son fils nique, Sigismond, élevé sur le trône de Pologne[1]. Le fils de Jean III est élu roi de Pologne. e 5 septembre de cette année, ce prince signa à Calmar un acte de sûreté ou des lettres réversales, par esquelles il se soumit, à l'avantage de la Suède où devait régner un jour, aux conditions suivantes : l ne pourra aliéner aucune partie du territoire suéois. La Suède conservera son indépendance. Tous es deux ans, ou au moins tous les trois, le roi de 'ologne visitera son royaume de Suède. En son abence, un conseil de sept Suédois sera chargé du gouernement : ce conseil sera changé tous les deux ou rois ans ; un de ses membres sera nommé par le duc Charles. Il y aura en Pologne une chancellerie suéloise, et en Suède une chancellerie polonaise. Personne ie pourra remplir un emploi en Suède, s'il professe ine autre religion que la majorité de la nation. Le résor et les joyaux de la couronne ne pourront pas tre exportés. Aucune nouvelle imposition ne pourra tre établie en l'absence du roi. Le roi ne fera aucun hangement dans la religion, et lorsqu'il viendra en uède, il n'y aura que dix prêtres catholiques dans sa uite.

[1] Voy. p. 173 de ce vol.

Le départ de Sigismond devint l'occasion d'un r
prochement entre Jean III et le duc Charles. Le p
et le fils, qui avaient eu de la peine à se séparer,
revirent, au mois d'août 1589, à Réval [1]. Ce fu
que le sénat de Suède fit présenter à son futur sou
rain un écrit, rédigé en termes modérés, mais re
mant des plaintes graves contre le mauvais gou
nement de Jean III. Le roi de Pologne remit
pièce à son père qui s'en trouva extraordinaire
offensé. Comme Charles parut partager le res
ment de son frère, il regagna l'amitié de celui-ci
fut consolidée par la mort de la duchesse Marie
de Louis VI, électeur Palatin, qui eut lieu à la
époque (29 juillet 1589). Cette princesse n'ayan
laissé de fils, pour lesquels Charles aurait pu d
la succession [2], Jean III se persuada que son
avait renoncé à toute vue sur la couronne. Ce
confirma dans cette opinion, c'est que dans la
mière douleur que la perte de son épouse lui
causée, Charles déclara qu'il ne se remarierait ja
Le roi se réconcilia entièrement avec lui par un
qui fut conclu à la diète de Stockholm, au com
cement de 1590, lui accorda toute sa confiance
laissa prendre une part active aux affaires du go
nement, qui ne purent que gagner par la coopé
du duc. L'union des deux frères devint pern
aux sénateurs signataires de l'écrit qui avait offi

[1] Voy. p. 174 de ce vol.

[2] Elle laissa une fille nommée Catherine, dont il sera q
parce qu'elle devint la mère d'une série de rois de Suède.

à : six d'entr'eux, des familles de Bielke, Baner, arre et Tott, furent accusés d'avoir voulu s'emparer du pouvoir pendant l'absence du roi. Quoique les tats trouvassent insuffisantes toutes les preuves qu'on oduisit contre ces fonctionnaires, néanmoins le roi les tint en prison et les dépouilla de leurs fiefs.

La diète par devant laquelle les sénateurs avaient été accusés, donna, le 7 mars 1590, un acte par lequel l'ordre de succession linéal agnatique, établi en 1544, fut changé en mixte, c'est-à-dire qu'il fut statué que Jean III aurait pour successeur, selon le droit de primogéniture et de ligne, ses descendans mâles issus de mâles, aussi long-temps qu'il y en aurait; qu'à leur défaut, la couronne passerait au duc Charles ou à ses descendans mâles issus de mâles; qu'à l'extinction de ceux-ci, la ligne cognatique succéderait, de manière que la princesse à qui le trône reviendrait, le transmettrait à ses fils et à leurs descendans mâles issus de mâles; mais qu'elle ne pourrait se marier qu'avec le consentement des États qui lui choisiraient, si cela se pouvait, un époux parmi les princes étrangers issus du sang de Gustave. En cas de minorité, la régence devait appartenir au plus ancien de la famille, qui donnerait part au gouvernement au roi mineur, dès qu'il aurait atteint l'âge de quinze ans, et se démettrait de la régence quand celui-ci aurait vingt ans. La descendance d'Éric XIV fut à jamais exclue. Loi de 1590 sur l'ordre de succession.

Feodor Wassiliéwitsch qui régnait en Russie depuis 1584, ne pouvait laisser l'Ingrie entre les mains de la Suède. N'ayant pas réussi à en obtenir la restitution Guerre de Russie, de 1590.

contre une somme d'argent et de grandes franc de commerce qu'il offrit, il commença la guerr 1590, et s'empara de cette province par la force armes[1]. Le mauvais succès de cette guerre em sonna les derniers momens de la vie de Jean III.

Mort de Jean III, 1592. Son caractère et sa famille.

Ce monarque mourut à Drotningholm, le 1 tobre 1592, à l'âge de cinquante-six ans, laissa réputation d'un prince savant, mais faible, soup neux, indolent, vaniteux et sans courage. Outr gismond, son fils, qui depuis 1587 était roi de Pol il laissa de son premier lit une fille non mariée, mée Anne, et de sa seconde union un fils, Jean n'avait que trois ans, et qu'il avait créé duc de lande. Sa fille naturelle, Sophie Gyllenhielm, avait mariée à Ponce de la Gardie, était morte lui.

Sigismond, 1592-1600.

La veuve de Jean III cacha pendant quarant heures la mort de son époux; on l'a accusée d profité de cet intervalle pour soustraire le tré les effets les plus précieux du défunt. Aussitôt duc Charles fut informé du décès de son frère rendit à Stockholm, et se mit en possession du vernement, au nom de son neveu, le roi Sigism qui était en Pologne. Depuis ce moment, il ne de travailler à la ruine de ce monarque, d trône était l'objet de son ambition. La Suède ét visée à cette époque en trois factions : la pre était celle du duc qui, pour parvenir à son b portait le défenseur de la religion et de la li

[1] Voy. vol. XXI, p. 240.

aux mots magiques par lesquels on a de tout temps trompé le peuple crédule : aussi la plus grande partie de la nation était-elle pour Charles. Le second parti était celui des aristocrates, c'est-à-dire des sénateurs, qui regrettaient l'autorité dont le corps auquel ils appartenaient avait joui avant le règne d'Éric XIV : ce corps qui, sous ce prince, avait été réduit à douze membres, se composait alors du nombre double. Le parti aristocratique se réunit dans le premier moment au duc Charles contre le roi, leur ennemi commun. Le troisième parti, le plus faible de tous, était celui du roi, qui avait pour principal appui le loyal Clæs Flemming, maréchal et grand amiral de Suède, gouverneur de la Finlande.

La première démarche populaire de Charles fut un acte de justice, la mise en liberté des six sénateurs prisonniers : c'était néanmoins un empiétement sur les droits du roi, auquel il laissa ignorer, jusqu'au commencement de l'année 1593, la mort de son père. En attendant il reçut une lettre de Sigismond qui ayant eu quelques nouvelles de la maladie de Jean, chargea son oncle, en cas du décès du roi, des soins du gouvernement. Charles, muni d'une telle autorisation, mit ce délai à profit pour préparer les moyens par lesquels la puissance royale devait être paralysée entre les mains de Sigismond. Après avoir fait signer, le 8 janvier 1593, aux sénateurs un acte par lequel ils se confédérèrent pour soutenir tout ce qui aurait été convenu avec lui en l'absence du roi, il envoya, au mois de février, quelqu'un en Pologne pour proposer

Charles, du[c] de Sudermann se met à la t[ête] du gouvernement.

à Sigismond diverses questions sur lesquelles on d mandait préalablement sa déclaration : le roi ajou sa réponse au moment de son arrivée en Suède.

Réaction re- leuse. Concile Upsal, 1593.

Si la persévérance avec laquelle Jean III avait vo faire adopter sa liturgie avait causé des troubles d l'Église, la réaction qui eut lieu après sa mort n'au pas été moins funeste sans la fermeté de Charles. parti *antiliturgiste* devenu subitement le maître, cabla de mépris ceux qui, par conviction, par indi rence, par amour de la paix ou par respect hu avaient adopté la liturgie. Le 25 février 1593, un cile national fut ouvert à Upsal : quatre évêq vingt-deux docteurs, quatre professeurs et trois six autres ecclésiastiques y siégèrent; la plus gr partie de la noblesse et des députés des villes e paysans arrivèrent. Les séances de cette assem furent très-orageuses. On y adopta unanime comme symbole et règle de foi la confession d'A bourg. Le culte catholique fut interdit, la liturgi Jean III fut abolie; ceux qui l'avaient adoptée obéissance pour le roi obtinrent leur pardon. Co le siège archiépiscopal était vacant, on y éleva le fougueux antiliturgiste, Abraham Anderson.

Il importait beaucoup à Charles, pour l'exécu de ses projets, d'être maître de la flotte que Flemming commandait dans le golfe de Finla mais l'amiral qui avait pénétré ses plans, la cond à Dantzig. Le 16 septembre 1593, Sigismond s'y barqua et arriva, le 30 septembre, à Stockholn

[1] Voy. p. 179 de ce vol.

es bruits sinistres l'avaient précédé, et il fut reçu vec une grande froideur; le peuple fut très-méconent de voir dans sa suite Malaspina, nonce du pape. On xigea qu'avant son couronnement il confirmât les rivilèges de la nation et tout ce qui s'était fait avant on arrivée, et qu'il éloignât Malaspina. Sigismond efusa de prendre aucun engagement avant son couronnement, soit parce que, succédant à Jean III de droit héréditaire, il ne voulut pas avoir l'air d'être parvenu au gouvernement par élection et au moyen d'une capitulation, soit parce qu'il répugnait à confirmer un archevêque, dont la nomination était une atteinte portée à sa souveraineté. Ce refus causa une grande fermentation, et Charles se mit publiquement à la tête des mécontens.

Le roi avait probablement formé la résolution de se faire couronner par le nonce du pape; mais il jugea prudent d'y renoncer. Il se rendit à Upsal. Son oncle y vint avec une garde de 2,000 hommes; le roi n'avait pas de troupes. On lui arracha par force la confirmation qu'il avait refusée jusqu'alors; cela fait, le nouvel archevêque fut consacré, le 19 février 1594, d'après le rit luthérien, et le même jour l'évêque de Westeræs posa sur la tête de Sigismond la couronne qu'il ne voulut pas recevoir des mains de l'archevêque. Le clergé, la noblesse, tous les États lui prêtèrent le serment de fidélité.

Couronnement de Sigismond 1594.

Il s'agissait de dresser un réglement pour l'organisation d'une régence qui gouvernerait pendant l'absence du roi. Ce fut alors que les sénateurs séparèrent

Charles est chargé de l'administration du royaume.

leur cause de celle du duc; ils demandaient que le roi leur confiât l'autorité sans partage. Sigismond dressa un réglement fort sage par lequel, sans préjudice de l'unité d'action, le pouvoir était partagé entre le duc, le sénat et le maréchal Flemming; il y joignit des instructions très-bien faites pour toutes les branches de l'administration. Charles protesta contre tout partage; il demanda le titre et le pouvoir d'un administrateur du royaume sans aucune restriction. Le roi retarda sa décision jusqu'à ce qu'il fût à bord de la flotte polonaise qui était venue le prendre. De là il envoya un acte par lequel il déclarait le duc premier État du royaume et le chargea du gouvernement avec le concours et l'aide de tous les sénateurs, en lui interdisant cependant de convoquer la diète, ou de faire de nouvelles lois et ordonnances. Le duc refusa d'accepter cette commission, en disant qu'il s'en remettait aux États qui décideraient comment et par qui ils voulaient être gouvernés. Après avoir prié son oncle de se soumettre à cet ordre des choses jusqu'à son prochain retour seulement, le roi leva l'ancre; le 18 août 1594, il arriva à Dantzig. Aussitôt après son départ les sénateurs invitèrent le duc à venir partager avec eux le gouvernement. Par une confédération qu'ils conclurent avec lui le 2 septembre, ils le reconnurent comme leur président et comme administrateur du royaume, s'engageant à ne prendre aucun arrêté sans son consentement.

…x de Teu- 1595. Une des premières occupations de l'administrateur fut le rétablissement de la paix avec la Russie. Le traité

Le Teusin du 18 mai 1595 fut négocié et conclu sans sa participation du roi [1]. L'Esthonie fut rendue à la Suède; l'Ingrie resta aux Russes; la Carélie leur fut restituée.

Sigismond sentait trop sa position pour penser à s'opposer aux usurpations de son oncle quelque autre mesure que des représentations; faible défense contre les entreprises hardies d'un homme que l'éclat d'une couronne avait ébloui. Charles marcha dès-lors à grands pas vers un but qui lui devint plus désirable encore, depuis que sa seconde épouse, Christine de Sleswick-Holstein, lui eut donné un fils. Ce fut le 9 décembre 1594 que naquit l'enfant dont les grandes qualités devaient réconcilier le monde avec l'usurpation du père, Gustave-Adolphe.

Desseins ambitieux de Charles.

Charles employa tour à tour deux moyens pour se frayer le chemin au trône; calomnier le roi, et se couvrir de l'égide des lois en paraissant n'agir que conformément aux décrets des États qu'il affectait de regarder comme supérieurs à l'autorité du roi. Personne n'a mieux connu la tactique de la calomnie que Charles; la religion fournit un fonds inépuisable d'accusations d'autant plus légèrement crues qu'elles étaient plus absurdes, et le fanatisme du clergé protestant s'empressa de les répandre.

Pour faire sanctionner ses démarches par les représentans de la nation, Charles convoqua pour le 30 septembre une diète à Söderköping. Cette assemblée abolit entièrement l'exercice de la religion catholique;

Diète illégale de Söderköping, 1595.

[1] Voy. vol. XXI, p. 340.

nomma Charles administrateur du royaume pendant l'absence du roi; défendit à toutes les autorités d'adresser des rapports, à toutes les parties litigeantes d'appeler au roi absent; il fut statué qu'aucune ordonnance de celui-ci n'aurait force sans l'approbation de l'administrateur; le droit de nommer aux emplois était déféré à l'administrateur assisté du sénat; néanmoins pour les emplois les plus importans ce droit fut borné à celui de présenter au roi trois candidats parmi lesquels il choisirait; si Sigismond tardait de le faire, son droit serait dévolu pour chaque cas à l'administrateur. Tous ceux qui s'opposeraient à cet acte étaient déclarés rebelles et ennemis de la patrie.

Ambassade de Sigismond.

L'acte de 1595 et la tenue même de l'assemblée qui le rendit étaient des attentats criminels contre l'autorité royale; car Sigismond avait défendu à son oncle de convoquer une diète. Aussi déclara-t-il toutes les opérations de celle de Söderköping nulles et comme non avenues. Pour faire rentrer Charles dans le devoir il s'avisa d'un singulier moyen. Le 26 août 1596, arriva à Stockholm une ambassade solennelle tant de la part du roi que de celle des États de Pologne et de Lithuanie, pour faire au duc des représentations sur sa conduite. Elle était composée de trois Suédois restés fidèles à leur souverain, savoir Éric Brahe, Arvid Stenbock et Lindorm Bonde, et de trois Polonais ou Lithuaniens, Stanislas Dzialinski, castellan d'Elbing, Stanislas Czykowski et Nicolas Sapieha. Charles qui sentait que sa cause ne pouvait être soutenue avec avantage devant des hommes qu'il ne se flattait pas de

mper comme la multitude en excitant leurs pas-
ns, tarda long-temps à admettre ces ambassadeurs
sa présence. Lorsqu'enfin il s'y résolut, il s'établit
e discussion solennelle entre Dzialinski et lui; le
mier attaqua la conduite du duc avec toutes les ar-
s que la connaissance du droit public pouvait
rnir à un homme d'état supérieur aux préventions
vulgaire, quoique conformément à l'esprit du
ıps il employât trop de rhétorique à orner son rai-
ınement de phrases et d'images. Charles se retran-
ı derrière des abnégations, des récriminations et
alage d'une vaine syllogistique. Son apologie était
:ie de citations textuelles des lois suédoises; mais
s ces textes se rapportaient au droit des particuliers
ne pouvaient être appliqués au droit public que
ır imposer au vulgaire ignorant.

Pour terminer d'une manière éclatante une discus- Charles abdique l'administration, 15
ı où il s'était montré très-faible, et pour se dispen-
de toute justification ultérieure, Charles parodia
: scène où jadis son père avait montré toute la su-
iorité de son génie. Il déclara qu'il était fatigué du
ıvernement et prêt à résigner son pouvoir entre les
ins de ceux qui le lui avaient conféré, c'est-à-dire
États, auxquels il abandonnait de s'expliquer sur
nanière dont ils voulaient que le royaume fût gou-
né au milieu des troubles dont il était agité et des
ıgers dont la religion était menacée. Il joua cette
nédie le 2 novembre 1596, en donnant sa démis-
ı entre les mains du sénat et d'un grand nombre
membres des États, se réservant de la réitérer dans

une diète complète qui avait été convoquée à Arb
Quelle fut sa surprise, lorsque l'assemblée accepta
aucune difficulté son abdication. D'accord ave
ambassadeurs du roi et conformément au régler
dressé par celui-ci, le sénat s'empara du gouve
ment. Sigismond s'empressa aussi d'agréer la dé
sion de son oncle et d'envoyer de nouvelles inst
tions aux sénateurs.

Il la reprend.

Voyant que son coup avait manqué, Charles e
de causer un mouvement en se présentant à Esk
ma en Sudermanie, où une foire avait réuni une
de monde. Il harangua ce peuple, et pour exciter se
sions descendit aux plus vils artifices des démago
Cependant il n'eut qu'un faible succès; les seuls
fesseurs d'Upsal, classe d'hommes étrangers aux af
du monde et susceptibles de préventions, engag
le ci-devant administrateur à reprendre le gouv
ment. Cette invitation lui suffit, et, le 1er déce
1596, il publia une proclamation par laquelle i
nonça que les dangers de la patrie lui faisaient u
voir de se charger de nouveau de la gestio
affaires. En même temps il déclara le maréchal I
ming et les frères Stenbock traîtres à la patrie. I
ming avait refusé d'assister à la diète de Söderkö
il s'était hautement déclaré pour le roi [1]. La Fin

Révolte de la Finlande.

[1] Étranger à toutes les intrigues, doué d'un sens droit
cœur loyal; mais de mœurs un peu rudes, il signait ainsi ses
Claes Flemming, baron de Wyk, maréchal du royaume,
amiral et chef des troupes, ayant maintenant beaucoup de
qui veulent tous commander; mais je n'obéis qu'à un seul; o

ait un asile à tous ceux qui fuyaient la domination l'usurpateur; mais les habitans de cette province, és Luthériens, qui souffraient de la présence des upes que le maréchal avait réunies, se révoltèrent. arles lui-même leur donna le conseil de prendre les mes et d'assassiner dans leurs quartiers les soldats persés dans les villages. Il en résulta une guerre ci-le, accompagnée des plus grandes horreurs. Les oupes du roi ne purent l'éteindre que dans le sang e plus de 11,000 paysans. Ce fut là le premier bien-it que la Finlande dut à Charles. A peine Flemming t-il terminé la guerre, qu'il mourut le 13 mai 1597. vec lui Sigismond perdit le plus ferme soutien de n trône.

Charles déclara traîtres toutes les personnes appelées la diète d'Arboga qui ne s'y présenteraient pas. éanmoins tous les sénateurs, à l'exception du seul mte Axel Leïonhufvud, s'en dispensèrent. La fac-on de Charles qui dominait à cette diète, prit, le mars 1597, un arrêté par lequel elle confirma de ouveau à son chef la qualité d'administrateur, et romit de rester fidèle au roi pourvu qu'il ratifiât le écret de la diète de Söderköping. On se confédéra our le maintien de l'arrêté. Immédiatement après, harles s'empara de toutes les places du royaume qui maient encore pour le roi. Tous les sénateurs, à exception de quatre, quittèrent le pays. Diète d'A ga, 1597.

Après la mort de Flemming, le roi envoya en Fin- Charles s pare de la fi

lle le roi Sigismond; si l'un de mes égaux vient pour me com-ander, qu'il prenne garde à sa tête.

lande Arvid Stålarm pour achever la soumission
province. Charles résolut de se mettre lui-même
tête des troupes qui devaient la soustraire à la d
nation du roi. Au mois de juillet 1597, il an
Åbo, d'où Stålarm, qui ne l'attendait pas, s'e
à Wibourg. Avec la ville et son artillerie, la flott
avait été le principal objet de l'expédition du
tomba entre ses mains. Aussi après s'en être r
maître, il retourna à Stockholm et vit tranquille
Åbo retomber au pouvoir du roi.

Second voyage de Sigismond en Suède, 1598.

Autant Charles était actif et entreprenant, a
Sigismond était lent et irrésolu. Il est vrai que
tuation des affaires de la Pologne le mettait dans
possibilité d'agir avec vigueur; les Polonais ne
nant aucun intérêt aux affaires de la Suède, ne
nirent à leur roi aucun secours pour reconquér
royaume héréditaire. Sigismond se décida à y
ser encore une fois; comme la flotte de Fi
n'était plus en son pouvoir et que les Polonais
mirent pas en état d'en équiper une, il loua de
seaux aux marchands de différentes nations,
embarqua, le 20 juillet 1598, avec 5,000 h
d'infanterie [1] : il ne voulait pas paraître avec u
grand appareil de forces; mais sa suite était
breuse et brillante. Stålarm envoya 3,000 h
pour joindre Sigismond quand il aurait débar
Suède. L'escadre qui les portait, entrée dans l
de Groneborg en Uplande, y fut attaquée par J
Scheel, amiral de Charles, pendant que des

[1] Voy. p. 179 de ce vol.

l'Uplande tombèrent sur les troupes qui avaient
terre. Ainsi ce renfort qui aurait pu donner une Guerre civile.
re tournure aux affaires du roi, fut entièrement
ruit. Celui-ci arriva, le 30 juillet, à Calmar. Sa-
el Laski, général polonais, marcha aussitôt sur
ckholm et occupa cette ville au nom du roi, pour
ause duquel les habitans et beaucoup d'autres per-
nes distinguées se déclarèrent. Charles rassembla
partisans dont le nombre diminuait de jour en
r et prit une position à Norrköping. Le roi alla par
à Stegeborg. Il y eut une correspondance assidue
re lui et son oncle qui s'efforça de jeter un voile
nnocence sur toutes ses démarches coupables. D'a-
s lui le roi était l'agresseur. Les ministres de Bran-
bourg et d'Anspach interposèrent infructueuse-
nt leur médiation pour éviter la guerre civile.
arles s'était approché de Stegeborg, et, le 8 sep-
nbre, il y eut un combat. Les troupes du duc furent
tues et le roi aurait pu les exterminer, s'il n'avait
ugné à verser le sang suédois. Il ordonna d'arrêter
arnage et laissa à son oncle le temps de se retirer;
ouvrit même le lendemain les négociations. Charles
semblant de vouloir se soumettre; mais successive-
nt il haussa de ton, jusqu'à ce qu'enfin la flotte
édoise qu'il attendait impatiemment arriva, le 19
tembre, devant Stegeborg. Dans la nuit du 20 au
, le roi qui se trouvait exposé à manquer absolu-
ent de vivres, décampa. Aussitôt que Charles fut
erti de la retraite du roi, il s'empara de Stegeborg
nt la garnison se conduisit lâchement, de la flotte

du roi qui était dans le port et d'une quantité d'e
que Sigismond y avait laissés. Il suivit alors celui-
l'atteignit près de Nyköping. Il joua la comédie ju
se plaindre au roi de ce qu'il fuyait devant son o
et de ce qu'il avait si souvent interrompu les nég
tions au moment où l'on était sur le point de s'a
der. Cette lettre n'avait d'autre but que de tromp
peuple qui croyait à toutes ses protestations.

Convention de Nyköping, 1598.

Le 25 septembre, les deux armées se livrèrent
la rivière de Stång, une bataille dont les circonst
sont si diversement racontées par les historiens,
est impossible de démêler la vérité. Tout ce
peut dire, c'est qu'elle ne tourna pas à l'avanta
roi; mais il paraît que d'un commun accord le co
fut fini avant que le résultat fût certain. On con
de négocier, et, le 28 septembre, il fut signé un
vention par laquelle le roi se réconcilia avec le
ses adhérens, promit de régner conformémе
serment qu'il avait prêté, d'abandonner la dé
de toutes les contestations qui s'étaient élevées
diète qui serait assemblée dans le délai de quatr
et à l'arbitrage de quelques puissances. Tou
troupes étrangères, sauf les gardes du roi, de
quitter sur-le-champ le royaume; tous les g
neurs nommés par le duc devaient rester en
jusqu'à la diète; les cinq sénateurs qui se trou
dans le parti du roi, savoir Éric Sparre, Gus
Sten Baner, Thure Bielke et Joran Knutsson
vaient être arrêtés et livrés à Charles qui leur g
la vie et la fortune sauves. On est indigné d'app

e le roi ait souscrit à une condition si avilissante ; instances que lui firent les cinq victimes elles-mes d'y consentir, ne peuvent excuser une pareille gratitude.

Évasion de Sigismond.

Après la signature de cette transaction honteuse, oncle et le neveu eurent une entrevue. Charles céda x sollicitations du roi, en lui vendant des vivres ont il manquait. Il lui fournit aussi dix-huit vaisaux pour faire par mer le voyage de Stockholm. On e peut douter que si le roi, privé comme il était de ut appui, était allé dans la capitale pour exécuter, nsi qu'il l'avait promis, les articles de la convention Nyköping, il n'eut éprouvé le sort d'Éric XIV. ne voulut pas s'exposer à ce danger : il s'embarqua Stegeborg ; mais au lieu d'aller à Stockholm, il se ndit à Calmar, y laissa une garnison, et cingla vers Prusse. Le 30 octobre, il arriva à Dantzig [1].

L'évasion de Sigismond épargna un crime à Charles ui se fit proclamer prince régnant par droit hérédiire, à une diète qu'il avait convoquée pour le mois e février 1599. Les États arrêtèrent de se réunir de ouveau à Stockholm, le 24 mai, si le roi ne tenait us avant ce terme la diète promise par la convention e Nyköping. Charles continua sa correspondance vec le roi ; car la révolution qui nous occupe a ceci e particulier, qu'elle a donné naissance à une foule e pièces officielles. L'usurpateur qui n'avait pas, omme les factieux de nos jours, des journaux à sa isposition, connaissait cependant parfaitement l'effet

[1] Voy. p. 179 de ce vol.

qu'on produit sur la multitude par des calomnies tinuellement répétées. Les diatribes qu'il adressa roi étaient remplies de faussetés, et ne pouvaient aucun effet sur ceux qui savaient la vérité; m disant effrontément tous les mensonges à la fa roi, elles devaient nécessairement pervertir l'opi publique. Le roi ne put se dispenser d'y rép quelquefois; la vérité que ses écrits contenaie rencontrait que des esprits prévenus et incap de la discerner.

A commencer de l'époque où nous sommes p nus, Charles ne se contenta plus des moyens pe qu'il avait employés jusqu'alors; il développa ment son caractère dur, cruel et sanguinaire l'exécution de plus de cent personnes des pre classes de la nation. Nous nommerons quelque des plus illustres victimes que sa vengeance imm

Prise de Calmar par Charles, 1599.

Il prit de force la ville de Calmar, le 12 mai Jean Sparre qui en était gouverneur et ses deu tenans eurent la tête tranchée comme traîtr patrie, pour avoir défendu un dépôt que le ro confié à leur fidélité; quarante-huit autres S furent pendus; les soldats polonais et hongrais renvoyés sans armes.

Diète de Linköping. 1599. Vladislaw est appelé en Suède.

Par politesse, comme s'exprime niaisement u torien allemand [1], Charles ajourna au 24 ju

[1] DAN. ERN. WAGNER. Son Histoire est bien inférieure à FR. RÜHS sous le rapport de la critique et du talent historiq souvent plus riche en faits et plus précise. Elle a une chr plus exacte que l'autre.

qui devait se tenir au mois de mai. Réunie à
ping elle arrêta que Sigismond ne serait plus
nu roi de Suède, mais qu'on accepterait comme
n fils Wladyslas, si dans le délai de six mois il
nvoyé en Suède pour être, sous les yeux du duc,
dans la religion luthérienne, et pour apprendre
gue du pays; que jusqu'à l'élection d'un roi
es gouvernerait le royaume, et après lui celui
aurait nommé dans son testament; qu'on ferait
cès aux sénateurs arrêtés; qu'on emploierait la
pour réduire la Finlande à l'obéissance.

dernière partie du décret fut exécutée avec vi-
. La Finlande à laquelle Sigismond ne put en-
de secours, fut subjuguée; tous les Suédois
y trouva furent exécutés; ni l'innocence, ni
ne purent les soustraire à la fureur du vainqueur.
la diète de Linköping de 1600, on nomma un
nal de trente-huit chevaliers et nobles, quarante-
e militaires, vingt-quatre citadins, vingt-deux
onsultes, vingt-quatre paysans et quatre gref-
pour faire le procès aux sénateurs qui n'avaient
ris part à la révolte. Les vingt-quatre crimes
ces hommes respectables par leur âge, leur rang
services qu'ils avaient rendus à l'état, furent ac-
, étaient ou des calomnies évidentes, ou des
es imaginaires, ou des choses indifférentes, ou
ctions qui faisaient le plus grand honneur à leur
ité. L'acte d'accusation, les pièces dont il était
npagné et celles que les accusés produisirent,
des monumens de gloire pour les familles dont

Condamnation des sénateurs fidèles au roi.

les ancêtres ont payé de leur sang leur fidélité et dévouement pour le monarque. La défense des a sés fut calme et pleine de dignité; ils poussère condescendance non jusqu'à implorer la clémen régent, mais jusqu'à lui fournir les moyens de parade, s'il le voulait, d'une vertu qui était étra à son cœur insensible. Le 20 mars 1600, Gu Baner, Sten Baner, son frère, le chancelier Sparre, Thure Bielke et Benjamin Falk furent pités. La diète avait terminé ses opérations la vei l'exécution, mais Charles exigea que les député tassent pour prendre part à ce spectacle do avaient été les ordonnateurs. Les condamnés reç le coup fatal avec ces sentimens exaltés que do conviction de mourir pour une bonne cause et résignation de Chrétiens. Éric Sparre lut sur l faud une protestation contre la tyrannie de Cha cita le meurtrier de son frère Jean (le gouvern Calmar), et le sien devant le tribunal de Dieu Stålarm et Axel Kurk qui, comme Falk, avaien mandé en Finlande, reçurent leur grâce au m où leurs têtes allaient tomber. Clæs Bielke, Ch Horn, Éric Leïonhufvud et George Posse n'a été condamnés qu'à une prison perpétuelle, qu'ils avaient renoncé à toute défense, en s'a coupables : ils furent obligés d'assister à la m leurs confrères plus estimables qu'eux. Le ju de Hogenskiöld Bielke, frère de Thure, et c Charles Stenbock avaient été ajournés à la pro diète. Tous les propriétaires de terres nobles,

ois et paysans, qui avaient porté les armes contre le ac, furent punis par la perte du tiers de leurs possions.

Le recez de la diète de Linköping fut signé le 19 ars 1600. Wladislaw auquel on avait précédement réservé le trône, en fut déclaré déchu pour lui sa postérité. En admettant que cette exclusion fût gitime, la succession appartenait dès-lors à Jean, uc de Finlande, frère consanguin de Sigismond; ais la diète lui préféra Charles et après lui son fils ustave-Adolphe avec sa descendance; néanmoins, ar une idée confuse de la légitimité dont les rebelles e parviennent pas à se débarrasser, l'assemblée de 600 réserva à Jean et à sa ligne leur droit de succession à l'extinction de la ligne de Charles. C'était ondamner elle-même ce qu'elle venait de faire. L'hypocrite Charles déclara qu'il n'accepterait la couronne ue dans le cas où, au bout de cinq mois, les conditions récédemment fixées à l'égard de Wladislaw n'auraient pas été remplies. La couronne de Suède est déférée à Charles, duc de Sudermannie, 1600.

La première occupation de Charles fut alors la conquête de l'Esthonie. De là une guerre avec la Pologne ui ne fut terminée qu'en 1629 : nous en avons rapporté les événemens jusqu'à la trève de 1618 [1]. Guerre de Pologne.

A la diète de Stockholm qui fut tenue au mois de uin 1601, Charles continua à jouer la comédie, en affectant un désintéressement qui n'était pas dans son caractère, et reculant de nouveau son couronnement comme roi de Suède, pour laisser à son neveu le temps

[1] Voy. p. 181 de ce vol.

de se raviser. Il savait bien qu'il ne risquait rien faisant à Sigismond des propositions que son hom et sa religion ne lui permettaient pas d'accepter. diète finit par déclarer qu'on avait de nouveau sup le duc d'accepter la couronne; que celui-ci s'y refusé, promettant de s'expliquer, le 31 août, sur c demande, si dans l'intervalle Sigismond ne se ren pas aux sollicitations qu'il lui adresserait itérat ment pour qu'il acceptât les anciennes conditi L'ordre de succession établi, en 1600, à Linkö fut confirmé, mais après Gustave-Adolphe le nomma Charles-Philippe, fils cadet de Charles qu nait de naître.

Charles se rend suspect de calvinisme.

Sigismond ne répondit pas aux nouvelles pr sitions de son oncle qu'il regardait sans doute co dérisoires; il adressa, le 4 juin 1602, une clamation au peuple suédois et au mois de déce une seconde, dans lesquelles le caractère de l'us teur était tracé avec des couleurs noires, mais vraies. La réponse du duc renferme une diatrib tre la religion catholique et contre les Jésuites; le piége par lequel le peuple se laissait le plus ment prendre. Et cependant Charles lui-même bait dans une hérésie regardée comme plus abom que la religion catholique; il avait des opinions nistes; dans ses proclamations il ne parlait jan la confession d'Augsbourg; il accusait le clergé rien d'orgueil et d'avidité. Il trahit la perversit croyance en accordant à l'église réformée de Go bourg un sceau avec cette légende : *Velut liliu*

· *spinas*; comme le lys parmi les ronces, c'est-à-dire mme la foi pure au milieu des Luthériens. Dans un mulaire qu'il dressa pour l'usage de la cour on re- rqua quelques phrases empruntées au catéchisme Heidelberg : il autorisait même le mariage entre rétiens de divers cultes, ce qui était contraire au nmandement divin : *Non sociabis cum eis conju- ; filiam tuam non dabis filio ejus, nec filiam us accipies filio tuo*[1]. Le crypto-calvinisme de arles prit la nature d'une hérésie manifeste, lorsque, elques années plus tard, il fit une tentative pour ir les deux cultes protestans.

Au mois de février 1604, la diète s'assembla de nouveau à Norrköping. Charles déclara que la charge gouvernement était trop pesante pour lui, et con- illa aux États de se réconcilier avec Sigismond ou choisir pour roi Jean, frère du roi. Ce prince, âgé quinze ans et élevé dans un grand respect pour son ncle, d'ailleurs sans santé et sans énergie, déclara, le mai, qu'il renonçait à ses droits et joignit ses ins- nces à celles des États, pour faire changer de résolu- on à Charles. Celui-ci céda enfin, et le 22 mai on digea de nouveau un ordre de succession d'après s principes de celui de 1601. On y ajouta quel- ues nouvelles dispositions par lesquelles non-seule- ient la descendance mâle de Sigismond, mais aussi es filles et sa sœur étaient exclues de la succession; haque roi ou prince de Suède qui renoncerait à la eligion luthérienne ou se marierait à une princesse Ordre de succession de 1604.

[1] *Deut.*, VII, 3.

d'une autre religion [1] perdrait son droit à la couro
Quiconque séduirait un prince de Suède pour lui
changer de religion, serait déclaré traître à la pa
quiconque en changerait lui-même, serait dépo
de ses biens au profit de ses plus proches héritier
banni du royaume. La Suède ne devait jamais
gouvernée par un même chef avec un autre roya
Le roi de Suède devait toujours avoir sa résidence
le pays. Les enfans des sénateurs suppliciés et de
dont le sort n'était pas encore décidé, furent à ja
exclus de toute dignité, à moins que par des ser
signalés ils ne méritassent la faveur du souver
néanmoins ils devaient conserver les privilèges
noblesse, sans les titres qui avaient été conférés à
ancêtres et sans les fiefs attachés à ces titres. La
de 1604 créa une institution qui contribua à
prendre de plus en plus à la noblesse suédoise u
ractère de féodalité, qui anciennement lui était
ger. C'était le changement des alleux par la no
en fiefs auxquels on attacha une condition, q
clarait incapable de succéder tout fils d'un vass
n'aurait pas reçu une éducation littéraire.

A la diète de Stockholm du mois d'avril
Charles put enfin assouvir sa vengeance
Hoyenskiöld Bielke. Pour trouver seulement le pr
d'une accusation, il fallut remonter jusqu'au règ
Jean III. Comme il était perclus de tous ses mem

[1] Remarquons en passant que dans les dernières constitu
la Suède qui la régissent pour le moment, on a passé sous si
religion des reines de Suède.

obligé de le placer sur un siège pour le porter
:hafaud, et il reçut assis le coup qui sépara sa
ı tronc. Ce fut à cette diète, le 17 juin 1605,
États signèrent la déclaration définitive de leur
iation à l'obéissance de Sigismond.

ıe fut cependant que le 15 mars 1607, que le
nement de Charles et de son épouse eut lieu à
le nouveau roi prit le nom de Charles IX. Ses
ıstave-Adolphe et Charles-Philippe reçurent
iture, le premier de la Finlande, l'autre de la
ıanie, et son neveu Jean, auparavant duc de
le, celle d'Ostrogothie, ancien apanage de
ı, fils de Gustave Wasa.

Couronnement de Charles IX.

le vingt-deuxième chapitre de ce livre, nous
ıarlé de la guerre de Livonie, dont Charles ne
la fin : la bataille de Kirchkolm, que Chod-
, général polonais, gagna contre lui, le 27
ɔre 1605, fut le plus grand échec qu'il éprouva
e [1].

Guerre de Pologne.

raité de Wibourg du 29 février 1609, entre
IX et le tsar Wassileï IV Iwanowitsch II [2],
a la Suède dans les troubles de Russie, et lui
une occasion pour conquérir Nowgorod, ainsi
ıgrie et la Carélie. Cette guerre, dont nous
'apporté les événemens, fut un second héri-
ɜ Charles laissa à son successeur.

Guerre de Russie.

en laissa un troisième : ce fut la guerre avec le
rk, qui éclata en 1611, au sujet de la Lapo-

Guerre de Danemark.

[1] p. 183 de ce vol.

[2] vol. XXI, p. 354.

nie. Il en sera question au chapitre suivant. Le sastres que la Suède éprouva dans cette guerre a

Mort de Charles IX, 1611.

rèrent la fin de Charles IX. Il mourut, le 30 oc 1611, à Nyköping, âgé de soixante-un ans.

Son caractère et sa famille.

L'histoire du règne de ses frères et de son neveu celle du sien, nous font connaître Charles IX c un prince sans foi, dur, sévère, cruel et irré liable dans sa haine. Il avait hérité de son p caractère soupçonneux; mais ce défaut était dans Gustave par sa probité; vertueux lui-mê croyait à la vertu, tandis que Charles, qui n'ét mais de bonne foi, ne voyait que des trompeu ses conseillers, ses alentours, dans tout le gen main. Il fut le seul de tous les fils de Gusta lequel les talens de ce grand prince, son activi courage, sa persévérance, son coup d'œil just sèrent dans un degré distingué; il en avait aussi le goût pour la magnificence. Charles était un instruit et presque savant.

De sept enfans que sa première épouse, M Palatine, lui avait donnés, une seule fille lui su elle s'appelait Catherine, et devint la mère des Suède des maisons de Deux-Ponts et de Holste son second mariage avec Christine de Sleswic stein, il eut deux fils qui ont déjà été nommés fille qui épousa son cousin Jean, duc d'Ostro et mourut sans enfans. D'après quelques m secrets, Charles IX, étant encore en Suder

[1] Elle fut la mère de Charles X, et une des aïeules d' Frédéric.

avait eu un fils adultérin, dont le père putatif, nommé Schroderus, était bourguemaître de Nyköping. Ce fils fut connu par la suite sous le nom de Jean Skytte. Il fut le précepteur de Gustave-Adolphe, et dirigea l'éducation de la reine Christine. Sous le règne de son élève, il joua un grand rôle comme ministre.

Gustave II Adolphe, 1611.

Le fils aîné de Charles IX fut le plus grand monarque qui ait régné en Suède, et un des plus grands hommes du dix-septième siècle; c'est *Gustave II Adolphe*. Lorsqu'il succéda à son père, il lui manquait six semaines pour atteindre sa dix-huitième année; il les passa sous la régence de sa mère, assistée du duc d'Ostrogothie et de six sénateurs. Le duc ouvrit la diète de Nyköping le 11 décembre 1611. Il y déclara que sa renonciation à la couronne était nulle, parce qu'il avait été mineur quand on la lui avait demandée; mais qu'il était prêt à la renouveler, si on voulait lui accorder quelques avantages qui augmentassent le revenu de son apanage. On ne fit aucune difficulté pour cela; il confirma sa renonciation, et remit, le 16 décembre 1611, les rênes du gouvernement à Gustave-Adolphe. La diète déclara le roi majeur, après qu'il eut confirmé les libertés constitutionnelles de la nation, et accordé de nouveaux privilèges à la noblesse. On peut regarder ces privilèges comme l'époque où ont commencé cet esprit de caste et cet attachement pour les formes aristocratiques qui ont caractérisé la noblesse suédoise, la plus moderne en Europe comme corps privilégié; son orgueil, sa

corruption, ont précipité la Suède dans un abîm
maux. Le mécontentement extrême des nobles,
Charles IX avait réprimé tant qu'il pouvait, mé
tentement qui allait éclater à sa mort, entraîna
jeune successeur à commettre cette faute politiqu

L'histoire du règne de Gustave-Adolphe se d
en deux périodes, dont on peut appeler l'une l
riode utile, et l'autre la période de gloire. Ce
commence au moment où ce prince parut en
magne comme défenseur de la religion protest
elle appartient à notre livre VII, et trouvera sa
dans l'histoire de la guerre de trente ans. Nous
lons la première, dont nous allons nous occup
période utile, parce que, pendant les sept à hu
qu'elle embrasse, Gustave termina deux guerre
avait héritées de son père, et se ménagea les m
de finir la troisième.

Paix de Slö-röd, 1613. La guerre avec le Danemark fut terminée l
mière, à Slöröd, le 20 janvier 1613, tout à l
tage de cette puissance, à laquelle Gustave-A
céda le château de Sonnenbourg dans l'île d'Œ
toutes ses prétentions à la Laponie norvégien
racheta, moyennant une somme d'un million
dalers, la restitution des conquêtes danoises;
de nantissement pour cette somme, le Dan
conserva Elfsborg. La perte de la Laponie
gienne ou du Nordland et des Finmarks, fut in
fiante par elle-même; néanmoins elle eut l'inc
nient d'exclure les Suédois entièrement de la Me
ciale.

a paix avec la Russie qui fut signée le 27 février 7 à Stolbowa, fut glorieuse et avantageuse à la le [1]. Elle restitua, il est vrai, Nowgorod, Staraïa-a, Porschoff, Ladoga et Gdoff, conquêtes de l'il-e général Jacques de la Gardie; et Charles-Phi-e, frère du roi, que ces villes avaient nommé leur neur, et qui avait eu pendant quelque temps l'es-d'être élevé sur le trône de Russie, renonça à ces essions précaires; mais le tsar céda formellement ustave-Adolphe, les provinces d'Ingrie et de élie. Paix de Stolbowa, 1617.

l était plus difficile qu'il y eût une réconciliation e les deux branches de la maison de Wasa qui aient en Suède et en Pologne; mais Gustave la para par la trêve qui fut signée en 1618. Trêve de 1618.

près avoir réglé à la diète de Stockholm de 1617 ormules du serment du couronnement et de celui États, Gustave-Adolphe se fit couronner le 12 oc-re 1617. Nous suspendons ici son histoire. Couronnement de Gustave-Adolphe.

[1] Voy. vol. XXI, p. 359.

CHAPITRE XXV.

Le Danemark, depuis 1523 *jusqu'en* 1620.

Frédéric I, 1523-1533.

Frédéric Ier, fils cadet de Christian Ier, premier roi de Danemark et des trois royaumes du Nord de la mais d'Oldenbourg, nommée depuis 1474 maison de Hol stein, avait été reconnu en 1523 roi de Danemark de Norvège, à la place de Christian II ou de Chris tiern, son neveu.

Commencement de la réformation.

Avant de continuer l'histoire politique du Dan mark, qui est intimement liée à son histoire ecclésia tique, nous allons voir comment la réformation Luther pénétra dans ce royaume. Le premier gen des nouvelles idées y fut porté en 1519 par un jeu gentilhomme de Roskild, qui avait étudié à Witte berg. D'après sa ville natale, il fut nommé Rossfo tanus, et ce nom est plus connu que celui de Pie Lille, en latin Petrus Parvus, qu'il portait propi ment. Il enseigna de bouche et par des écrits, la n cessité d'une réformation religieuse, et indiqua quelle manière elle devait être faite. Il trouva un a pui dans Paul Éliasson (Élie), prieur des Carmes Copenhague, qui était en même temps professeur théologie à l'université de cette ville. Christian II venir, en 1520, d'Allemagne un prédicateur luthéri nommé Martin. Quelques historiens disent que le se laissa engager à cette démarche, par l'exemple

›n oncle maternel, l'électeur de Saxe, qui s'était en-
chi par la sécularisation de beaucoup de fondations
clésiastiques; mais ces historiens commettent un
achronisme. Nous avons vu qu'en 1520 l'électeur
Saxe n'avait pas encore adopté la réformation, et
'il n'existait pas même encore une religion luthérien-
, puisque son fondateur appartenait encore à l'Église
tholique. Enfin ce ne fut que plusieurs années après
u'on pensa en Allemagne à séculariser des biens ec-
ésiastiques. Quoi qu'il en soit, Martin ne put se sou-
nir long-temps. Comme il ne savait pas la langue
u pays, il prêchait en allemand, et Éliæ traduisait
s sermons en danois; le clergé se moquait de ses pré-
ications, et le peuple baffoua le nouvel apôtre, qui
'avait pas reçu du Saint-Esprit le don des langues.
liæ lui-même renonça par cela seul aux opinions lu-
hériennes, et devint un zélé défenseur de la religion
atholique.

Un indigène contribua davantage à répandre les
rincipes de la réformation; ce fut Jean Tausan, né
lans l'île de Fionie, qui, après avoir étudié la théo-
ogie scolastique à Cologne, et fréquenté les leçons de
Luther à Wittemberg, fut nommé, en 1521, profes-
seur de théologie à Copenhague; mais se retira bien-
tôt dans le célèbre couvent d'Anderskoff en Séelande[1].
Pendant quelques années, il ne travailla qu'en secret
à la réformation.

Elle fut favorisée par Christiern. Pour exterminer
la noblesse suédoise, ce prince se fit l'exécuteur d'une

[1] Aujourd'hui château du roi.

sentence de la cour de Rome; pour humilier le clergé danois, il permit que les principes des novateurs fussent prêchés; et parmi les motifs qu'on alléguât pour justifier sa déposition, un des principaux fut son attachement à l'hérésie. Cependant Frédéric Ier, son successeur en Danemark, était notoirement luthérien, quoiqu'il ne professât pas encore la nouvelle religion. On prétend que ce fut Christian, fils aîné de Frédéric, qui le détacha de la religion catholique. Christian, qui passa plusieurs années de sa jeunesse à la cour de son oncle maternel, Joachim, électeur de Brandebourg, accompagna, en 1521, l'électeur à la diète de Worms, où il vit Luther. La hardiesse et la candeur du réformateur firent une vive impression sur un jeune prince de dix-huit ans. Il appela auprès de lui Pierre Svabe, ami de Luther. Nommé, en 1524, gouverneur des duchés de Sleswick et de Holstein, il établit deux prédicateurs luthériens à Hadersleben, sa résidence.

Tausan, enhardi sans doute par l'exemple du roi, commença de nouveau à professer publiquement la doctrine de Luther. Son prieur le fit enfermer dans un couvent de son ordre, à Wiborg en Jutland[1]; mais à travers les grilles de sa prison, il prêcha le peuple qui s'assemblait en foule pour l'entendre. Frédéric Ier lui accorda sa protection, en lui donnant le titre de son chapelain; en 1529, il l'appela en qualité

[1] Il faut distinguer Wiborg, ville grande et commerçante en Jutland, et Wibourg (en finois Somelinde), ancienne capitale de la Carélie.

-e prédicateur à Copenhague. Dès 1526, le roi lui-même avait publiquement professé la religion luthérienne.

Il est assez singulier que le roi déposé contribua de son exil à propager cette religion en Danemark. Il l'avait anciennement favorisée par politique plutôt que par conviction; mais se trouvant, cinq ou six mois après sa fuite, au château de Schweinitz près de Wittemberg, chez l'électeur de Saxe, il fut curieux d'entendre Luther. Le réformateur vint au château et y prononça un sermon qui fit la plus profonde impression sur l'âme du monarque détrôné; il déclara que dès ce moment il supporterait avec résignation le malheur dont la main de Dieu l'avait justement frappé. Son épouse, sœur de l'empereur Charles-Quint, reçut, en 1524, la communion des mains du fameux Osiander à Nuremberg, où elle s'était rendue pour voir l'archiduc Ferdinand, son autre frère. La même année Christiern fit imprimer à Leipzig une version danoise du Nouveau-Testament, la première qui ait existé en cette langue. Porté en Danemark, ce livre y fut lu avec avidité et devint un des grands moyens dont se servirent les ministres luthériens pour faire rejeter par le peuple des dogmes qu'il n'y trouvait pas clairement exprimés.

Le nombre des Luthériens augmenta tellement, qu'en 1527 Frédéric Ier put se permettre impunément une démarche décisive contre les évêques. A la diète d'Odensée de cette année, il exhorta les prélats à veiller à ce que la parole de Dieu fût prêchée dans

Recès d'Odensée de 1527

toute sa pureté, et dégagée des fables que la super
tion y avait mêlées. Il leur dit qu'en jurant par sa
pitulation de maintenir la religion catholique, il r
vait pas entendu soutenir tous les abus que les hom
avaient introduits dans cette religion; qu'il ma
tiendrait les prérogatives des évêques, tant qu
rempliraient fidèlement les devoirs de leur cha
mais que, comme la réformation de Luther avait
racine en Danemark au point de ne plus pouvoir
extirpée sans que le sang fût répandu, il voulait
les deux religions y fussent librement professées
qu'à la tenue d'un concile général.

Les évêques se récrièrent beaucoup contre
proposition, et, comme plusieurs nobles du pre
rang les soutenaient, le roi ne put faire passer qu'
peine les résolutions suivantes. Il y aura doréna
une parfaite liberté de conscience. Le roi accord
protection aux Luthériens qui jusqu'alors n'av
pas joui de celle des lois. Le mariage des prêtre
permis. Les évêques ne prendront plus le *palli*
Rome. Le roi confirmera les évêques canonique
élus par les chapitres. On garantit au clergé ca
lique ses revenus, et nommément la jouissance
dîme. Le clergé ne sera pas troublé dans la posse
de ses biens, à moins que ce ne soit en vertu
loi. Il conservera sa juridiction, limitée cepen
dans quelques points.

Depuis ce moment une foule de personne c
crainte avait retenues jusqu'alors, se déclarèrent
testantes; beaucoup d'ecclésiastiques se marièren

grand nombre de religieux quitta les couvens. Cependant aucune ville n'abolit avant l'année 1529 le culte catholique pour introduire formellement la réformation. Malmoë donna la première cet exemple. Le roi approuva ce changement à condition que les biens ecclésiastiques qu'on séculariserait fussent employés pour fonder un gymnase à Malmoë. De cette institution sortirent beaucoup d'hommes savans. Nicolas Martin y publia, en 1528, des cantiques spirituels à l'usage des Luthériens danois, et François Wormord, Carme, une traduction des psaumes.

Soit pour opérer une union entre les Catholiques et les Protestans, soit pour faire triompher aux yeux du public la religion qui avait sans contredit les champions les plus adroits, Frédéric Ier ordonna, en 1530, qu'il fût tenu un colloque public entre les théologiens des deux partis. Les Catholiques firent venir un savant théologien de Cologne, le docteur Stagefyr, auquel ils adjoignirent Paul Éliæ. Les Luthériens, avant l'époque fixée pour la dispute, présentèrent au roi leur confession en quarante-trois articles, conforme pour le fond à celle d'Augsbourg qui, la même année, fut rédigée en Allemagne. Les Catholiques y opposèrent une requête au roi dans laquelle rappelant les engagemens qu'il avait pris à son couronnement, ils signalèrent vingt-sept articles erronés et hérétiques que professaient les Luthériens. Quelques-uns de ces articles sont cités ou plutôt parodiés d'une manière révoltante. Tausan y répliqua; en repoussant cette fausse rédaction, il s'efforça de démontrer la vérité des

Confession de foi des Luthériens du Danemark, 1530.

propositions vraiment enseignées par ses amis. On prépara alors au colloque; mais cette dispute solennelle n'eut pas lieu, parce qu'on ne pouvait s'accorder sur deux points préliminaires, savoir la langue dont on se servirait et l'autorité qu'on reconnaîtrait: les Luthériens qui voulaient faire impression sur le public, demandaient qu'on parlât danois, et que toutes les questions fussent résolues d'après l'Évangile sans qu'on pût recourir à l'autorité des saints pères ou du pape. Ils opposèrent à la requête des évêques une plainte en douze points, et le roi prononça que, puisque le clergé catholique avait empêché la tenue du colloque, les Luthériens continueraient de jouir de la liberté que la diète d'Odensée leur avait accordée.

Cependant ils ne se contentèrent pas de cette liberté. Comme en d'autres pays, l'introduction violente du luthéranisme causa des tumultes dans quelques villes; dans d'autres où les novateurs qui étaient en minorité se tinrent sur la ligne de la défense, le clergé catholique provoqua des excès semblables. En général, les moines furent traités dans ce royaume avec plus de sévérité que dans tel autre pays protestant que ce fût. Les Iconoslastes aussi montrèrent leur fureur. En 1531, des citoyens de Copenhague ayant leur bourguemaître à la tête, forcèrent l'entrée d'une église et y brisèrent les images. Néanmoins lorsque Frédéric Ier mourut, les Luthériens n'avaient encore rien obtenu au-delà de la tolérance légale.

Invasion de la Norvége par Christiern, en 1531.

Pendant que la différence de religion divisait les Danois, Christian II conçut le projet de profiter

ette dissension même pour remonter sur le trône. epuis sa fuite il avait séjourné en divers endroits du ontinent, principalement à Anvers. Au congrès de ambrai [1], Marguerite, tante de Charles-Quint et de épouse de Christiern, lui ouvrit la perspective d'être eplacé sur son trône par l'empereur, s'il retournait ans le giron de l'Église, et obtenait l'absolution par e pape. On s'adressa pour cela à Clément VII qui se éclara prêt, par considération pour l'empereur, à ccorder l'absolution à condition que Christiern, près avoir abjuré l'hérésie à genoux devant le légat ardinal Laurent Campeggi [2], dans une église cathédrale, en présence de l'empereur et du public, sollicitât son absolution, laquelle lui serait alors accordée, quant à l'hérésie; mais pour ce qui regardait le péché qu'il avait commis en faisant mourir des évêques, il ne devait en être absous qu'après avoir promis par serment que dans le délai de six mois il viendrait lui-même à Rome solliciter dans l'église de S. Pierre le pardon du pape et des cardinaux, et qu'une année après sa restauration sur le trône de Suède, il bâtirait une maison de charité ayant au moins un revenu de 2,000 ducats. Christiern trouva sans doute ces conditions trop humiliantes; il se contenta de se confesser à un prêtre catholique.

Cette démarche suffit aux Catholiques de Suède et de Norvège pour lui vouer leurs services. Gustave Trolle, cet archevêque turbulent d'Upsal dont il a été question dans l'histoire de Gustave Wasa, Magnus,

[1] Voy. vol. XV, p. 63. [2] Voy. *ibid.*, p. 73.

évêque de Skara, Thure Jœnsson des trois Roses, grand maître de la cour de Suède, Olof, archevêque de Lund, Magnus, évêque de Hammer, et Jean Reff, évêque d'Opslo, formèrent le plan de ramener le roi détrôné. Frédéric I[er] qui sans doute avait vent de cette conspiration, resserra son alliance avec Gustave Wasa par le traité de Warberg du 29 juillet 1530 [1] et entra, comme duc de Holstein, dans la confédération de Smalcalde. Le 23 août 1531, tous les évêques de Norvège s'engagèrent à assister Christiern dans son entreprise, promettant de lui abandonner l'argenterie des églises, à condition qu'après sa restauration il leur bonifierait la valeur en fonds de terre. Avec cet argent et avec 40,000 florins que Charles-Quint lui paya en secret, Christiern leva une armée de 7,300 Frisons et Brabançons qu'il embarqua, le 26 octobre 1531, à Medenblik en Westfrise, sur vingt-cinq vaisseaux frisons. Dix de ces vaisseaux périrent en mer; les quinze autres entrèrent dans divers ports de la Norvège; Christiern lui-même débarqua, le 5 novembre, à Herteræs. Arrivé à Opslo, il publia une proclamation par laquelle il s'engageait à exterminer l'œuvre damnée de Luther et convoqua, pour le 30 novembre, une assemblée nationale. Cette assemblée eut lieu et prêta le serment de fidélité à Christiern et à Jean, son fils. En très-peu de temps Christiern fit la conquête de toute la Norvège, excepté les châteaux de Bergen et d'Aggerhuus. Le dernier fut vaillamment défendu par Magnus Gyllenstierne.

[1] Voy. p. 265 de ce vol.

Une expédition que Christiern entreprit en Wyke réussit fort mal, parce qu'on y rencontra une armée suédoise prête à défendre ce pays contre toute agression, tandis que Thure Jœnsson avait assuré qu'on s'emparerait du pays sans coup férir. On trouva un matin dans une rue de Kongæll[1] la tête de ce transfuge séparée de son corps, et personne ne douta que le cruel Christiern n'eût vengé ainsi le mauvais succès de son entreprise ; car il fut repoussé et obligé de se retirer à Opslo.

Emprisonnement de Christiern.

Le manque d'argent et l'irrésolution du sénat de Danemarck empêchèrent Frédéric d'envoyer une armée en Norvège avant le printemps de 1532. Les villes de Lubeck, de Rostock et de Stralsund lui fournirent des secours en troupes et en vaisseaux. Le commandement général avec un plein pouvoir illimité pour faire la guerre ou conclure la paix, fut donné à Knut Gyllenstierne, évêque d'Odensée, secret Luthérien et frère du défenseur d'Aggerhuus. Le 9 mai ce général commença le siège d'Opslo. Christiern, dont l'armée se trouvait très-affaiblie et qui manquait absolument d'argent et de vivres, ne pouvait pas faire une longue résistance ; le 12 mai, il entra en négociations. Sa détresse était si grande que, d'après le conseil que lui donna avec bonne foi l'archevêque-général, il résolut de se jeter entre les bras de son oncle et d'aller le trouver à Copenhague. Le 1er juillet, l'évêque d'Odensée et ses généraux signèrent avec lui un traité par lequel

[1] Nommée aussi Kongshall, parçe que les anciens rois y tenaient quelquefois leur cour (*hall*).

on lui accorda un sauf-conduit pour son voyage en Danemark et pour son retour, en cas qu'il ne pût pas s'arranger avec Frédéric Ier, à condition toutefois que dans l'intervalle il n'entamerait aucune négociation et n'entretiendrait aucune correspondance au détriment de son oncle.

A peine ce traité fut-il signé que Gyllenstierne qui avait prévenu le roi du commencement de la négociation, reçut l'ordre de ne pas accorder de capitulation à Christiern, mais d'exiger qu'il se rendît à discrétion, puisque l'état de ses affaires était désespéré. Cet ordre empêcha l'évêque d'Odensée d'apposer au traité le sceau royal dont il était muni, mais ce prélat laissa ignorer à Christiern le contenu des dépêches qu'il venait de recevoir, et résolut d'exécuter le traité, dans la persuasion où il était, à ce qu'il paraît au moins, que le roi n'en refuserait pas la ratification. Il s'embarqua avec Christiern et sa suite qui était de deux cents personnes, et arriva le 20 juillet à la rade de Copenhague. Des écrivains catholiques ont accusé Gyllenstierne de perfidie, et il faut convenir que sa conduite irrégulière prête à cette accusation ; mais le récit des historiens protestans que nous avons suivi, nous paraît mériter ici la préférence et nous nous méfions de l'esprit de parti des autres. Quoique l'évêque d'Odensée fût en secret promoteur de la religion protestante, on n'est pas autorisé pour cela à ne voir que trahison dans toutes ses démarches, quand elles peuvent s'interpréter autrement.

Tous les conseillers du roi, toute la noblesse du Da-

Danemarck, du Sleswick et du Holstein, le roi de Suède et les Hanséates, se réunirent pour arracher à Frédéric l'ordre de faire arrêter Christiern. Pour justifier un tel manque de foi, on allégua qu'après la signature du traité du 1er juillet, Christiern avait envoyé à l'empereur l'original de l'instrument dans lequel était consigné ce serment de fidélité qu'il avait reçu à Opslo; ce qui indiquait, disait-on, une mauvaise intention et était une violation de la condition à laquelle le sauf-conduit était attaché. Frédéric se laissa fléchir et ordonna que le prisonnier fût conduit dans l'île d'Alsen et enfermé au château de Sonderbourg, où il fut tenu pendant dix-sept ans dans une chambre qui ne recevait le jour que par une seule fenêtre; un trou pratiqué dans le mur servait à lui faire passer sa nourriture. Le traitement qu'éprouva l'ancien possesseur des trois couronnes fit oublier le massacre de Stockholm, et imprima une tache à la réputation de Frédéric Ier et à toute la nation danoise. Le prince Jean, fils unique de Christiern, jeune homme des plus belles espérances, mourut à Ratisbonne presqu'au moment où le sort de son père prit une tournure si malheureuse. Les deux prélats suédois qui avec Christiern tombèrent entre les mains de Frédéric, obtinrent sur-le-champ leur liberté.

Frédéric accorda une amnistie aux Norvégiens qui prêtèrent de nouveau le serment de fidélité et prirent l'engagement de n'avoir à l'avenir d'autre roi que celui que les Danois auraient choisi; néanmoins les évêques qui avaient été les auteurs de la conspiration, Mort et famille de Frédéric I, 1533.

furent punis de grosses amendes pécuniaires. Le [illegible] avril suivant, Frédéric mourut subitement à Gottorp, sa résidence habituelle. Il laissa plusieurs filles et quatre fils dont l'aîné lui succéda ; le second, Jean, fut le concurrent de son frère pour le trône, et le troisième, Adolphe, devint la tige des ducs de Holstein-Gottorp et par conséquent des empereurs de Russie, des rois de Suède et des grands-ducs d'Oldenbourg.

Christian III succède dans les duchés de Sleswick et de Holstein.

Immédiatement après la mort de son père, *Christian*, fils aîné de Frédéric Ier, qui était alors âgé de trente ans, convoqua les États de Sleswick et de Holstein à Kiel, pour lui rendre foi et hommage, et annonça la mort du roi à ceux de Danemark, auquel il se proposa comme candidat du trône. Mais ce prince doué d'ailleurs d'excellentes qualités, s'était aliéné les esprits des prélats, parce que dans ses duchés il avait introduit la réformation dans toute son étendue, et qu'on lui attribuait généralement le changement de religion de son père. Le clergé lui préférait son frère Jean, âgé de douze ans ; il prétendait que ce prince avait plus de droit au trône, comme étant né pendant que son père l'occupait ; mais en réalité les évêques espéraient que pendant sa minorité ils pourraient extirper le luthéranisme.

Éclaircissement du recès d'Odensée, 1[illegible].

Les États assemblés à Kiel, prêtèrent serment de fidélité aux trois fils de Frédéric Ier, et reconnurent l'aîné comme seul chargé du gouvernement jusqu'à la majorité de ses frères. La diète danoise s'assembla le 24 juin 1533 à Copenhague. Les évêques exigèrent qu'avant l'élection d'un roi, on s'occupât de leurs

iefs religieux. Comme leur parti formait la majorité, firent passer un décret qui est connu sous le nom 'Éclaircissement du Recez d'Odensée de 1527. Il arantissait aux évêques, aux églises et aux couvents possession de leurs droits, biens et revenus, ordonait la restitution de ceux qui leur avaient été illégaement enlevés, nommément de ceux de la cathédrale et des maisons chapitrales de Wiborg; permettait de recevoir de nouveau des moines dans les couvens supprimés; confirmait au reste la liberté de conscience qui avait été accordée en 1527 aux Luthériens.

Comme les deux partis ne purent s'accorder sur l'élection d'un roi, les évêques auxquels la prolongation de l'interrègne était fort agréable et utile, trouvèrent dans l'absence des Norvégiens qui, conformément à l'union de Calmar, avaient dû être invités à la diète, un prétexte plausible pour faire ajourner l'élection au 24 juin 1534. Le 5 juillet 1533, la diète fit une constitution relative au maintien de la tranquillité publique, par les juges ecclésiastiques et séculiers. Les Luthériens adhérèrent à ces décrets; mais, lorsque le parti des évêques proposa de se réunir en confédération pour ne reconnaître roi que celui qui aurait été unanimement élu, les Luthériens se retirèrent, laissant ainsi le champ libre à leurs adversaires. Les évêques profitèrent de cette imprudence pour accuser, le 15 juillet, Jean Tausan par devant le sénat et les juges de Copenhague, de s'être emparé d'une manière violente des églises de la capitale, et s'être servi de propos injurieux pour son évêque : il fut banni de

Interrègne de 1533.

Seelande et de Scanie ; toute prédication et toute pu-
blication d'ouvrages lui furent interdites. Les citoyens s'opposèrent par force à l'exécution de cette sentence, et l'évêque Joachim Rœnnow aurait probablement été massacré, si Tausan n'avait interposé son autorité pour lui sauver la vie.

Dans ce moment où le Danemark, déchiré par des factions, était hors d'état de résister à un ennemi étranger, deux citoyens obscurs de Lubeck, mais doués de grands talens et de beaucoup de hardiesse, conçurent le plan de rendre leur république l'arbitre de toute la Scandinavie, et par là de la mer Baltique. Ces deux hommes étaient George Wullenwever [1], ambassadeur de la ville de Lubeck à Copenhague, et Marc Meyer, qui, de la profession de maréchal-ferrant, s'était élevé au rang de commandant des forces et amiral de la flotte de la république. Wullenwever, qui avait quelques motifs personnels d'être mécontent de la diète de 15[illegible], résolut d'abord de porter par la force le duc Christian sur le trône de Danemark ; pour l'exécution de ce projet il s'associa Bogbinder et George Kock surnommé Myner, bourguemaîtres de Copenhague et de Malmoë, qui promirent de mettre le duc en possession de ces deux villes. Ce projet échoua, parce que Christian refusa constamment d'y prêter les mains, déclarant qu'il souffrirait tranquillement que les Danois lui préférassent un de ses frères, pourvu que leur choix ne tombât pas sur un étranger. Il conclut même, le [illegible] décembre 1533, à Rendsbourg une union intime a[illegible]

[1] et [2] Voy. p. 282 de ce vol.

anemàrk, pour être valable aussi long-temps que aison d'Oldenbourg occuperait le trône, et accéda raité d'alliance que le sénat avait conclu à Gand r trente ans avec le gouvernement des Pays-Bas et avait été ratifié à Odensée le 21 septembre. Par raité, tous les négocians des Pays-Bas obtinrent iberté de passer par le Sund ; on stipula des secours iproques, et on accorda pour dix ans au duc une nsion annuelle de 6,000 florins.

wick et de Holstein, conclue à Rendsbourg, 1533.

Traité d'alliance d'Odensée de 1533.

Le refus de Christian détermina Wullenwever et eyer à modifier leur plan. Meyer avait été précédem- ent envoyé dans le Sund avec la flotte de Lubeck, our exclure les vaisseaux anglais et des Pays-Bas de entrée de la mer Baltique. Ayant eu le malheur 'être pris par les Anglais, il fut d'abord traité de irate par Henri VIII qui ordonna sa mort. Au mo- nent où l'on attendait son exécution, le roi le fit enir à sa cour, le créa chevalier, le combla de pré- ens et d'honneurs, lui accorda une pension et lui rendit ses vaisseaux. On eut, en 1534, l'explication le cette énigme. De retour à Lubeck, Meyer, réuni à on ami Wullenwever, opéra une révolution dans le gouvernement de la république. Ces deux hommes hassèrent tous les sénateurs catholiques, et s'érigèrent n chefs de cette ville impériale. Ils convinrent alors vec Henri VIII de le placer sur le trône de Dane- ark, et Suante Sture sur celui de Suède ; ils em- loyèrent l'argent que le roi d'Angleterre leur fournit our mettre sur pied une armée par laquelle ils espé- aient faire la conquête du Danemark, non à la vérité

Guerre du comte d'Oldenbourg.

pour le roi d'Angleterre, mais pour leur répu
Pour cacher leurs vues, ils s'adressèrent aux
roi emprisonné, et feignirent vouloir lui re
couronne dont il avait été dépouillé. Ils offri
commandement de leur armée à un homme qu
pirait qu'à la gloire militaire, brave, connais
guerre, et d'autant plus entreprenant qu'il éta
vre, d'ailleurs simple, plein de candeur, et,
probablement ne contribua pas à lui concilier
beckois, savant jusqu'à lire Homère dans sa l
c'était Christophe, comte d'Oldenbourg, cad
maison, descendant de Thierry le Fortuné et
wige de Sleswick-Holstein, au même degré qu
Christian, aussi bien que le roi Christiern. I
beckois l'intéressèrent à leur entreprise, en
peignant comme digne de sa générosité, p
s'agissait de délivrer un roi prisonnier, auque
lié par les liens du sang, et de protéger la
protestante qu'il professait, quoique chan
Brême et Cologne.

Le comte d'Oldenbourg s'embarqua sur la
Lubeck, et prit terre, le 23 juin 1534, en Se
marcha sur Roskild, y fit prêter serment à
tiern, accepta, le 16 juillet, la soumission
ville, et, le 25, celle du château de Copenhag
îles de Laland et de Falster ayant également p
ce roi, le comte d'Oldenbourg passa en Sc
occupa Malmoë, dont Kock avait fait désa
garnison. Ces événemens engagèrent les États
land assemblés à Rye près Skanderborg, à élir

nark, le 14 juillet 1534, Christian, duc de Sles- *Christian III*, 1524-1559.
Holstein. Il est vrai que les évêques s'opposèrent
e élection; mais ils furent forcés de céder à la
té fortement exprimée du grand drost Magnus
, chef de la noblesse et du parti luthérien. Aussi-
ie la noblesse de Fionie et Knut Gyllenstierne,
ie d'Odensée, eurent reçu la nouvelle de cette
on, ils s'assemblèrent dans le village de Hellisœ,
dhérèrent. *Christian III*, après avoir signé une
ılation, reçut, le 18 août, le serment de fidélité
ıtlandais et des Fioniens à Horsens.

que la noblesse de Jutland et de Fionie avait
faillit bientôt après à être détruit par les bour-
et les paysans de ces deux provinces. Avec
ide le comte d'Oldenbourg conquit la Fionie et
iisa une insurrection dans le Jutland septen-
ıl : Christian III se vit forcé de se retirer de de-
Lubeck, qu'il avait commencé à bloquer, et eut
oup de peine à réduire les deux provinces à l'o-
nce. Il conclut, le 18 novembre 1534, à Stokel- Paix de Stockeldorp. 18 novembre 1534.
, comme duc de Sleswick-Holstein, mais non
ıe roi de Danemark, un traité de paix avec la
le Lubeck.

'éleva à cette époque un nouveau compétiteur de Frédéric, comte palatin du Rhin, prétendant aux trois couronnes.
tian III; ce fut Frédéric, comte palatin du
, frère de l'électeur Louis V; par la suite élec-
lui-même et connu comme tel sous le nom de
éric II le Sage [1]. L'empereur Charles-Quint, pour
érer sur ce prince les droits de Christiern aux

en a été souvent question au vol. XV, p. 5, 82, 92, 112 et 152.

trois couronnes du Nord, lui donna la main de
nièce Dorothée, fille du roi prisonnier. L'emperer
Marie, douairière d'Hongrie, sa sœur, se déclara
publiquement pour Frédéric. Ainsi le traité d'allia
et de commerce que cette princesse, comme gouv
nante des Pays-Bas, avait conclu, en 1533, avec
Danemark [1], fut anéanti à la grande satisfaction
villes Hanséatiques.

Pendant l'hiver de 1534 à 1535, la noblesse
Scanie, assistée des Suédois, reconquit pour Ch
tian III la Scanie, la Hallande et la Blekingie, e
13 mai 1535, les États de la Norvège méridio
(Sœndenfield, *Norvegia Cisalpina*), adhérèrent à
lection des Jutiens et des Fioniens. L'archevêqu
Drontheim, au contraire, fit reconnaître comme
Frédéric, comte palatin du Rhin.

Paix de Hambourg, 14 février 1536.

Dans le courant de l'année 1535, il arriva une
velle révolution à Lubeck. Un ordre du che
l'Empire cassa le sénat établi par Meyer et Wulle
ver, et rétablit l'ancien magistrat. Le nouveau
vernement de la république fit connaître le désir
voir la paix avec le Danemarck. Plusieurs villes
Basse-Saxe interposèrent leur médiation; elles
sirent à faire signer, le 14 février 1536, à Hambo
un traité de paix et d'amitié entre Christian III
républiqne de Lubeck. Les anciens rapports fu
entièrement rétablis, et le roi prolongea pour
quante ans encore la possession de l'île de Bornh
précédemment accordée aux Lubeckois.

[1] Voy. p. 361 de ce vol.

:e paix ne rendit pas à Christian III les places de hague, Malmoë et Warberg, dont les garni- ıbeckoises étaient encore maîtresses, et qui, sans pour le traité de Hambourg, refusaient encore :onnaître le roi. Les bourgeois de Copenhague ıt se défendirent vigoureusement, parce qu'ils aient les secours que Charles-Quint et la gou- ıte des Pays-Bas leur avaient promis à condi- u'ils reconnussent pour roi le comte palatin du Malmoë succomba la première, le 11 avril , le 27 mai Marc Meyer rendit Warberg, après obtenu une capitulation qui lui garantissait la la liberté. Les Danois firent preuve de mauvaise violant cet accord; ils trouvèrent un prétexte aire décapiter Meyer, le 17 juin, à Elseneur. Les eois de Copenhague se convainquirent enfin n'avaient pas de secours à espérer, et deman- t à capituler. La garnison était commandée par t VI, surnommé le Beau, duc de Mecklem- [1], qui était entré au service de Lubeck dans ir d'être porté lui-même sur le trône du Dane- , et par le comte d'Oldenbourg : ces deux chefs, ts à la dernière extrémité, se rendirent, le 27 , au camp du roi qui assiégeait en personne cette et implorèrent à genoux sa clémence. Christian da une amnistie illimitée par une capitulation ıt signée le 29 juillet. Le 6 août il fit son entrée ıelle dans la capitale du Danemark.

Soumission de tout le Danemark, 1536.

:st ainsi que finit ce qu'on appelle la *guerre des*

[1] 'y. vol. XIV, p. 232.

comtes, à cause de la part qu'y prirent le comte d'
denbourg et George, comte de Hoya, beau-frèr
Gustave Wasa [1]. On pourrait avec autant de rai
l'appeler la *guerre des bourguemaîtres*, parce qu
furent quatre chefs de villes qui l'allumèrent. Ces d
dénominations tiennent à des circonstances fortui
Pour caractériser cette guerre, il faut dire que ce
le combat entre les Protestans et les Catholiques, e
la noblesse et les plébéiens; que ce fut la guerre
négocians allemands jaloux de ceux des Pays-Ba
ayant pour but d'empêcher l'ouverture du Sund.

Abolition du culte catholique, 1536.

L'année 1536 est une époque importante
l'histoire du Danemark. C'est de cette année
date la constitution qui a régi ce royaume jusq
1660.

Le 12 août 1536, Christian III convoqua to
sénateurs laïcs, ayant à leur tête Magnus Giœe, g
maître, et Tyge (Tycho) Krabbe, maréchal du roya
pour les consulter sur un plan tendant à la des
tion de la puissance épiscopale, qu'il avait fait
ger. La délibération eut lieu à huis clos, et fut
très-secrète. Tous les présens jurèrent d'abord d
crifier, s'il le fallait, leur vie et leur fortune po
défense du roi et de la religion protestante, de t
férer au roi le pouvoir épiscopal, et de ne pas so
jusqu'à la réunion de toute l'Église chrétienne,
prélat fût chargé d'une fonction séculière. On a
ensuite que les chapitres, l'université, les écoles
églises conserveraient leurs biens et revenus; q

[1] Époux de Marguerite Wasa; Voy. p. 283 de ce vol.

rens seraient réunis au domaine de la couronne, hangés en maisons de charité; que tous les évêques ent arrêtés, leurs menses réunies au domaine pu, et leur autorité ecclésiastique, leurs prérogas et leurs droits dévolus au monarque. Il fut de convenu qu'à l'avenir le successeur au trône setoujours élu du vivant du roi, et qu'on s'occupeincessamment de la révision de toute la législa. Pour réconcilier le peuple avec la noblesse, le promit de déclarer que ce n'était que par condesdance pour les supplications des nobles qu'il parnait au peuple la révolte dont il s'était rendu coule. Il fut alors question de nommer le successeur Christian III; le roi proposa son frère Jean, mais on cida que ce serait son fils, qui n'avait que deux ans: Christian III mourait avant la majorité de ce fils, la gence devait appartenir à la reine assistée de quelses sénateurs.

L'exécution de la mesure convenue à l'égard des vêques fut fixée au 20 août. Ce jour, l'archevêque et us les évêques furent arrêtés par des délégués que le i avait envoyés dans les provinces: les évêques de leswick et d'Aarhuus furent seuls exceptés. Par la nfiscation des biens ecclésiastiques, la plus grande rtie de l'île de Bornholm, une grande partie de celle Rugen, qui avait appartenu à l'évêché de Roskild, nt quatorze grandes terres, et plusieurs châteaux rts échurent en partage au roi.

Dans une assemblée générale de la noblesse, que hristian III avait convoquée à Copenhague pour le

Union de la Norvège et du Danemark.

28 octobre 1536, le roi confirma tous les privilèg
la noblesse par une capitulation. Il s'engagea à inc
porer à la couronne la Norvège ou telle partie d
Norvège qu'il pourrait soumettre à son sceptre. Com
ce pays entier reconnut, en 1537, son autorité, la
nion se fit avec les modifications suivantes. La Norv
continua de porter le titre de royaume, conserv
lois, ses assemblées nationales; mais les rois de Da
mark ne se firent plus couronner comme rois de N
vège, quoiqu'ils eussent conservé l'usage d'aller
mêmes dans ce pays pour y recevoir l'hommage.
puis la réunion, la noblesse norvégienne s'est suc
sivement éteinte ou est tombée dans la conditio
paysans.

Le 30 octobre 1536, les résolutions prises av
sénateurs furent annoncées au peuple par le ro
même, qui le harangua d'une estrade dressée su
place publique. Tous les évêques obtinrent e
leur liberté, après avoir signé des lettres réversal
lesquelles ils se soumettaient au nouvel ord
choses, et promettaient de ne pas s'opposer au
grès du luthéranisme. On leur accorda une sus
tion convenable. Un seul, Rœnnow, évêque de
kild, refusa la liberté à ces conditions.

Organisation de l'Église luthérienne, 1537. Pour achever la révolution religieuse le roi
nir, en 1537, pour son couronnement, Jean B
hagen, célèbre disciple et collègue de Luther, h
savant, doux et vraiment pieux. Le couronneme
lieu le 12 août, après quoi Bugenhagen, conj
ment avec Pierre Palladius, qui fut ensuite évê

ɔpenhague, s'occupa à mettre la dernière main à rganisation des églises du Danemark dont le plan ait été rédigé par le roi lui-même, revu par quelques cteurs danois, approuvé par Luther et Melanchthon. ɛtte organisation reçut autorité légale le 2 septembre 39. Les évêques catholiques furent remplacés par s surintendans luthériens qui, à la mort des preiers, furent revêtus de la dignité épiscopale, mais duite à un titre purement honorifique. Celle d'arɩevêque fut supprimée, comme exprimant un ordre iérarchique que les principes luthériens réprouvaient. 'évêque de Copenhague obtint le premier rang parmi s prélats. Les premiers surintendans ou évêques furent nommés par le roi et consacrés par Bugenhagen 'après le rit luthérien. Pour l'avenir l'élection des vêques fut confiée aux prieurs (*provst*, archiprêtres) u diocèse, celle des prieurs aux autres ministres de arrondissement (*provstie*), celle des ministres aux noɩbles de la paroisse, en tant qu'elle n'appartenait pas quelque noble par droit de patronnage. A chaque 'êque fut adjoint un magistrat civil (un régent), ɔur former, avec l'évêque et les prieurs, l'officialité ɔiscopale. Ces régens furent remplacés, en 1582, ɩr des *stiftsamtmand* (préfets). D'après le conseil de uther, le roi conserva les canonicats, pour servir e récompense à des hommes de mérite, qu'on vourait mettre dans une position qui leur permît de se ɔnsacrer tranquillement aux lettres et à l'érudition.

L'organisation ecclésiastique de 1537 reçut ensuite uelques modifications qu'y fit l'évêque Palladius. Ordonnance ecclésiastique d'Odensee, 1539.

Ainsi corrigée, elle fut sanctionnée le 10 juin 15 à la diète d'Odensée, sous le titre de *Kirke ordina* avec un nouveau diplôme de fondation pour l'uni sité de Copenhague.

Alliance de Fontainebleau, 1.

L'empereur Charles-Quint et la reine Marie, g vernante des Pays-Bas, n'avaient pas renoncé à l'e de placer leur neveu, le comte Palatin, sur l'u trônes de la Scandinavie. Les mouvemens qu'i donnèrent pour lui gagner des partisans et des pr teurs, causèrent beaucoup de désagrémens à C tian III. Ils l'engagèrent à assister à l'assemblé confédérés de Smalcalde, qui eut lieu en mars e 1538, à Brunswick, et à entrer, le 9 avril, dan ligue pour neuf ans. Par les mêmes motifs, il co le 29 novembre 1541, à Fontainebleau, un traité liance avec François I[er], par lequel il promit d'assi France avec six vaisseaux de guerre et 1,000 hon la France devait lui fournir le double nombre d' mes et de vaisseaux pour l'aider à fermer le S ainsi qu'il l'avait promis. On voit par cette claus s'agissait surtout de faire du mal au commer

Guerre avec Charles-Quint, 42.

Pays-Bas. Nous avons dit ailleurs que lorsqu'en la guerre éclata pour la quatrième fois entre la F et Charles-Quint, Charles, duc d'Orléans, comm une des armées que François I[er] mit sur pied fut à celle-ci que Christian III envoya 500 cavali ferma en même temps le Sund aux vaisseaux des Bas, ce qui causa une grande consternation par négocians de ces provinces. La reine Marie pi

¹ Voy. vol. XV, p. 118.

oi de conclure la paix au nom des provinces qu'elle
ernait; il s'y refusa. Les Hollandais firent alors
expédition en Norvège, et s'emparèrent de plu-
rs vaisseaux danois. L'amiral Magnus Gyllen-
ne les poursuivit jusqu'à Walcheren qu'il essaya,
s infructueusement, de submerger en perçant les
es qui retiennent les eaux de la mer. Christian III
ara alors la guerre à Charles-Quint.

Elle fut terminée, le 23 mai 1544, par un traité Paix de Spire, 1544.
on signa à Spire, où l'empereur tenait une diète [1].
ristian III renonça à ses liaisons avec la France, et
dit aux négocians d'Amsterdam tous les privilèges
e ses prédécesseurs leur avaient accordés, avec le
oit de tenir des comptoirs à Bergen. Il promit aussi
doucir le sort de son prisonnier, le roi Christiern,
x filles duquel leurs droits relativement à leur for-
e maternelle, furent réservés. Ainsi il ne devait
s être question des prétentions que formaient au
ne de Danemark le comte Palatin et François Ier,
s duc de Bar et bientôt après duc de Lorraine,
i avait épousé la veuve de François II Sforce, Chris-
e, fille cadette du roi détrôné. Mais ces deux prin-
s ne voulurent pas se contenter de la stipulation en
r faveur que renfermait la paix de Spire, et firent
r là du tort à leur beau-père; car Christian III,
èle à son engagement, avait d'abord adouci la cap-
ité de son cousin, et l'avait vu lui-même à Sonder-
urg, où il l'avait trouvé, au moins en apparence,
igné à son sort. Il conclut, le 14 juillet 1546, un

[1] Voy. vol. XV, p. 306.

arrangement avec lui : Christiern renonça à to
droits, déclara nulles les prétentions de ses
parce que les trois couronnes du Nord étaient
tives, et leur réserva cependant une dot pareille à
que l'électrice de Brandebourg, sa sœur, avait r
Le roi lui céda, pour en jouir sa vie durant,
seulement le château et le bailliage de Kallun
dans l'île de Seelande, qu'il avait demandés,
aussi le bailliage de Sæbyegaard et l'île de Sa
Les armemens des deux gendres de Christiern
tardèrent l'exécution de cette convention pen
trois ans et demi. Enfin Christian III, croyant n'
plus rien à craindre du dehors, fit transférer, l
février 1549, le vieux roi à Kallundborg, et lui f
une petite cour pour le surveiller en même t
qu'elle lui tenait compagnie. Il y passa encore di
car il mourut le 25 janvier 1559, vingt-cinq
après le décès de Christian III, qui l'affecta l
coup.

Christiern est transféré à Kallundborg, 1549.

Partage des duchés de Sleswick et Holstein, 1544.

Depuis 1533, Christian III possédait en par
avec ses trois frères, Jean dit l'Aîné, Adolphe et
déric, les duchés de Sleswick et de Holstein,
droit de primogéniture n'était pas connu. Tute
ses frères, il conclut, ainsi que nous l'avons rapp
le 5 décembre 1533, le traité d'union de ces d
avec la monarchie danoise, pour durer tant q
descendans ou ceux de ses frères régneraient en I
mark. En concluant cet arrangement, il avait le d
but d'assurer à la maison d'Oldenbourg la cou

[1] Voy. p. 360 de ce vol.

...se, et de remédier jusqu'à un certain point aux ...convéniens qui résultaient des partages, en s'assu- ... l'assistance du Danemark pour empêcher qu'au- ... partie des deux duchés ne passât à des mains ...ngères. Jean et Adolphe étant parvenus à la majo- ... Christian III, se confor nt à l'exemple de son ... et de son oncle, concl , le 10 août 1544, à ...dsbourg, un traité de part avec Jean et Adolphe; Frédéric, le plus jeune des frères, consentit à en ... exclu, parce que, faible de santé, il était des- ...é à l'état ecclésiastique, et lait être nommé coad- ...teur de l'archevêque de I é . Ses frères lui as- ...èrent une pension jusqu'à qu'il fût parvenu ...et archevêché. Cependant n oir fut trompé; ...e fut pas nommé à la coad tore ; en revanche ...obtint les évêchés de Hu m et de Hildesheim, ...mourut en 1536, âgé de v -sept ans. Les deux ...chés furent partagés en trois parts égales, et ... trois frères les tirèrent au sort. Le roi eut Flens- ...urg, Plœn, les îles d'Alsen et d'Arroë, etc.; Jean ...t la part de Hadersleben, etc., et Adolphe celle de ...ottorp, Kiel, Husum, etc. On avait excepté du par- ...ge les droits de la maison sur la ville de Hambourg; ... douanes de Gottorp et de Rendsbourg, la supério- ...té sur la noblesse, les fondations ecclésiastiques et ... principales villes : tous ces droits restèrent en com- ...un aux trois frères. Nous reviendrons sur ce partage ...ns l'histoire du règne de Frédéric II.

La dernière année de sa vie, Christian III publia Reces de Koldingen de 1558. ... code de lois pour décider des questions de droit

qui n'étaient pas encore résolues dans les lois.
connu sous le titre de *Reces de Koldingen*.

Mort, famille et caractère de Christian III, 1559.

Le roi mourut le 1er janvier 1559, âgé de
ante-six ans. De son épouse Dorothée de
I nbourg, il lai trois fils, Frédéric, Ma
le Jeune, et deux filles mariées, l'une, A
Aug, électeur Saxe, l'autre, Dorothée,
le Jeune, d de Brunswick-Lunebourg.
ti III fut un i e accompli sous le rapport
ère; , esclave de sa parole,
ve nnemi de la guerre. Il e
itution, qui ne l'empêch
d idus aux affaires du go
. Il iences, honorait les hom
a nt à sa table, s'occupait d
l, d'astronomie, d'histoire et de musique. I
vent avoir été de plus grands politiqu
mmes d'un génie transcendant; Christian II
père de ses peuples, et il est cité parmi les b
dont le Danemark a été si riche depuis la diss
de l'union de Calmar.

Frédéric II, 1559-1588.

Frédéric II, qui avait été élu successeur a
le 28 octobre 1536, âgé de deux ans et quelqu
seulement, monta sur le trône immédiatement
mort de son père, à l'âge de vingt-cinq ans, et
ronné à Copenhague, le 20 août 1559. Chaq
nement au trône était une occasion de diminu
torité royale pour le prétendu avantage du
mais réellement pour celui de la noblesse. Fré
perdit par sa capitulation le droit d'interdire,

sentement du sénat, l'exportation des productions sol, celui d'accorder des lettres de noblesse, et, pour et son épouse, la faculté d'acquérir des terres nobles. manoirs des nobles reçurent l'immunité de la dîme.

L'intervalle qui s'écoula entre la mort de Christian III et le couronnement de Frédéric II laissa à ce monarque le temps de laver une tache dont la gloire la maison de Holstein était souillée depuis près de soixante ans. D'accord avec ses frères, il résolut de mettre fin à la république des Ditmarses qui, depuis la bataille de Hemmingstedt, de 1500 [1], insultaient sans cesse leurs voisins et favorisaient les projets de leurs ennemis. Le vieux feldmaréchal Ranzau commanda l'armée de 20,000 hommes qui, le 18 mai 1559, entra dans le pays. Les Ditmarses n'étaient pas préparés à la guerre; néanmoins ils défendirent leur liberté en désespérés. Le 13 juin le roi prit d'assaut Heyde, leur chef-lieu; mais, quoique ses soldats eussent pénétré dans les rues, les habitans continuèrent de se battre : pour les en chasser, on mit le feu à la ville; les Ditmarses aimèrent mieux périr sous les ruines de leurs maisons que de se rendre. Enfin, le 19 juin, cinq juges, déplorable reste des quarante-huit qui composaient le sénat de cette république, vinrent offrir la soumission du peuple. Les trois frères partagèrent cette conquête qui leur fut disputée par l'archevêque de Brême, se disant seigneur direct des Ditmarses. Ses prétentions furent annulées par jugement impérial du 29 août 1565.

Soumission des Ditmarses, 1559.

[1] Voy. p. 221 de ce vol.

Acquisition d'Œsel.

Frédéric II consomma une affaire entamée déjà p
son père. Il acheta, en 1559, pour 30,000 rthlr A
bertus, les évêchés d'Œsel et de Courlande ou Pilt
de Jean de Münchhausen, qui en était titulaire[1]; l
vêché de Reval ou de Wieck, de Maurice de Wran
et le château de Sonnenbourg, dans l'île d'Œsel,
commandeur Henri Wulf. Il céda ces pays à son
cond frère Magnus, à la place de la part qui lui r
nait de la succession paternelle dans le Sleswick
Holstein. C'est le même Magnus auquel, dans l
toire de Russie, nous avons vu jouer le triste rôle
roi de Livonie de la façon du tsar Iwan IV Was
witsch[2]. Nous avons parlé[3] de la guerre que cett
quisition attira à Frédéric II de la part de la Su
qui prit pour prétexte l'écusson des trois couron
que le roi de Danemark avait ajouté à ses armes.
guerre, qui est riche en événemens intéressans qu
peu décisifs, commença en 1563, et fut term
par la paix de Stettin du 13 décembre 15
Comme le roi de Suède attacha la restitutio
conquêtes qu'il avait faites en Livonie à une
dition qui ne fut pas remplie, il ne resta au d
roi Magnus que l'évêché de Pilten et l'île d'O
Ce prince mourut en 1583, et aussitôt Frédé
fit occuper l'île d'Œsel. Quant à l'évêché de Pil
il vendit, en 1585, ses droits sur ce pays au r
Pologne.

Guerre de Suède, 1563–70.

Construction de Kronborg.

Comme dans la guerre qui fut terminée par la

[1] Voy. p. 164 de ce vol.
[2] Voy. vol. XXI, p. 308.
[3] Voy. vol. XXII, p. 295.
[4] Voy. p. 308 de ce vol.

Stettin, Frédéric II avait éprouvé le chagrin de ir les Suédois se rendre maîtres du Sund où, à la ace du Danemark, ils perçurent le droit de péage[1],

fit démolir, en 1577, le château de Krogenslot près lseneur, dont l'inutilité était démontrée, et construire à sa place la forteresse de Kronborg pour la dé-nse du Sund. Parmi une foule d'édifices qui datent e l'époque de ce règne, un des plus célèbres est le hâteau d'Uranienbourg, dans l'île d'Hveen, où le cé-èbre Tycho de Brahé a observé les astres depuis 1576 usqu'en 1597. Tycho Brahé.

Un parent de cet astronome rendit, depuis 1566, es services les plus importans à la monarchie danoise, en restaurant ses finances entièrement délabrées. Pierre Oxe, à qui le Danemark fut redevable de ce bienfait, était un des grands propriétaires du royaume; jusqu'en 1558 il siégeait dans le sénat; à cette époque il fut poursuivi pour quelques actions arbitraires dont on l'accusait, et déclaré ennemi public; ses biens furent confisqués. Cédant aux sollicitations de ses amis, le roi lui permit, au commencement de 1566, de rentrer dans sa patrie. Il gagna en très-peu de temps la confiance de Frédéric II, qui lui rendit, le 24 avril, ses biens et sa place au sénat, et le chargea de l'exécution d'un plan de finances qu'il lui avait soumis. L'expérience prouva bientôt que la sagesse et de vastes connaissances avaient présidé à la rédaction de ce projet; la douceur avec laquelle Oxe traitait les personnes dont les intérêts étaient froissés par les écono- Pierre Oxe, le restaurateur des finances suédoises.

1 Voy. p. 299 de ce vol.

mies qu'il introduisit, vainquit les obstacles que l'égoïsme lui opposait. Les plus grands abus régnaient dans l'armée : Oxe trouva moyen de réduire à près de la moitié les frais que causait son entretien, de manière que, sans demander une contribution extraordinaire ou faire un emprunt, on put augmenter la force armée de 12,000 hommes de pied et de 2,000 cavaliers, et la marine de 25 vaisseaux de guerre. On haussa d'une manière équitable les prix des fermages que le roi retirait de ses domaines, et augmenta considérablement le rapport des droits du Sund, en les faisant payer, non comme auparavant, sans égard à la quantité ou qualité des marchandises que les navires portaient, mais d'après un tarif motivé. Ce fut par les ressources que lui ménagea Oxe, nommé, en 1567, grand maître du royaume, que Frédéric II put faire face aux dépenses de la guerre de Suède, et retirer, en 1576, Bornholm des mains des Lubeckois, auxquels cette île était engagée. Oxe conserva la faveur du roi jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 24 octobre 1575.

Affaires du Sleswick et du Holstein.

D'après la constitution vicieuse des duchés formant le patrimoine de la maison d'Oldenbourg, Frédéric II était dans le cas de partager avec Magnus et Jean le Jeune, ses frères, le tiers des duchés de Sleswick et de Holstein, lequel, en 1544, était échu en partage à Christian III, leur père. Il se procura la renonciation de Magnus en lui donnant les terres de Livonie, qu'il avait achetées, et, le 27 janvier 1564, il assigna à Jean le tiers qui lui revenait. Ce prince obtint Sonderbourg

Partage de 1564.

et Nordbourg ou l'île d'Alsen, Plœn, Arensbœke, et un capital de 4000 rixdalers. Il devint la souche de la ligne des ducs de Holstein-Sonderbourg qui, en 1623, se divisa en quatre branches, savoir Sonderbourg, Norbourg, Glücksbourg et Plœn. Les trois dernières sont éteintes; la branche de Sonderbourg se subdivisa aussi, en 1622, en cinq rameaux: le rameau de Franzhagen, celui qu'on appelait le Catholique, et les rameaux d'Augustenbourg, Beck et Wiesenbourg. Il n'en existe plus que deux, savoir Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg, et Holstein-Sonderbourg-Beck. Ni l'un ni l'autre ne possède la souveraineté.

Origine de l'union et de la communion.

En faisant le partage de 1564, les trois lignes de la maison de Holstein alors existantes, savoir la ligne royale avec la branche de Sonderbourg, et les lignes de Hadersleben et de Gottorp mirent la dernière main à l'organisation du gouvernement des deux duchés. L'ordre de choses qu'elles établirent tendait à maintenir la plus grande harmonie entre toutes les lignes, branches et rameaux qui pourraient se former dans la maison; il devint la source d'une longue suite de calamités, de guerres sanglantes et de discussions qui ont rempli l'Europe de bruit jusqu'en 1773. Il fut convenu que les deux duchés de Sleswick et Holstein continueraient à former un corps indivisible, un seul et même état; que chaque duc n'exercerait dans sa part que la haute police et la juridiction des bailliages; que toutes les autres branches de la souveraineté dans chaque part (tel que tout ce qui avait trait à la défense commune, à l'imposition et à la levée des taxes destinées à

cette défense, l'enrôlement et la marche des troupes, la construction et l'approvisionnement des forteresses, etc.), ainsi que tous les droits de souveraineté quelconques qui étaient restés en commun d'après le traité de 1584, seraient alternativement exercés pendant une année par chaque duc, avec l'aide d'une régence commune.

Transaction d'Odensee, 1579.

Il restait une q[illegible]r laquelle on ne put pas s'accorder. Le duché de Ho[illegible]tein était fief de l'Empire, et tous les ducs de la mai[illegible]n recevaient l'investiture impériale par l'évêque de I[illegible]beck, chargé pour cela de pouvoirs permanens de l'[illegible]pereur : ce point était reconnu. Mais le duché de S[illegible]wick était fief danois, et le roi Frédéric II exi[illegible]it que ses frères lui en rendissent hommage comme de[illegible]les, et s'engageassent à lui rendre le service militaire vassalitique. Ils s'y refusaient en se fondant sur [illegible]x faits historiques, savoir que lorsqu'en 1326 Waldemar V, duc de Sleswick, ou, comme on disait alors, du Jutland méridional, nommé roi de Danemark en opposition à Waldemar IV, conféra le duché de Sleswick à Gérard, comte de Holstein[1]; et, lorsqu'en 1386 la reine Marguerite renouvela cette investiture en faveur de la descendance de Gérard[2], il ne fut rien stipulé à l'égard du service féodal ni de l'exclusion des femmes de la succession. Le roi répondait que l'effet de ces deux investitures avait cessé par la mort d'Adolphe VIII, en 1459, et qu'alors leur bisaïeul, le roi Christian Ier, avait reçu le duché à un nouveau titre. Nous avons vu en ef-

[1] Voy. vol. XI, p. 273. [2] Voy. vol. XI, p. 292.

et [1] que, pour ne pas être obligé de le réunir à la couronne, Christian n'y prétendit pas à titre héréditaire, mais se fit élire par les États du pays. Ce différend fut terminé par la transaction d'Odensée du 25 mars 1579. Les ducs recevront, y est-il dit, l'investiture du duché de Sleswick et de l'île de Femern, à titre de grand fief (*feudum vexillare*) héréditaire de la couronne de Danemark; le roi n'entreprendra aucune guerre sans le consentement des ducs qui, dans ce cas, lui fourniront pour six mois, et, en cas de besoin, pour un terme plus long, 80 hommes de pied et 40 à cheval; le roi contribuera à ce service pour sa part; la question relative à l'ordre de succession est ajournée. La solennité de l'investiture eut lieu à Odensée, le 3 mai 1580; le roi la donna à lui-même, à son fils et à ses frères.

Traité de partage de Flensbourg, du 15 septembre 1581.

Jean l'Aîné, duc de Hadersleben, oncle du roi, étant mort sans enfans le 2 octobre 1580, il s'éleva des discussions sur la manière de partager entre le duc Adolphe, l'autre oncle du roi et celui-ci; il s'agissait de savoir si des frères germains excluaient le frère consanguin; et si le droit de représentation avait lieu; en un mot, s'il fallait régler la succession d'après le droit germanique ou d'après le droit du Jutland qui accordait la préférence au frère germain et à la proximité du degré. On s'arrangea, le 15 septembre 1581, par le traité de Flensbourg. Le duc Adolphe reçut, d'après le droit du Jutland, tous les alleux, et d'après le droit germanique la moitié des fiefs de son frère;

[1] Voy. p. 358 de ce vol.

l'autre moitié, composée de Hadersleben, Dœring, Rendsbourg, d'un sixième du pays des Ditmarses, d'autant du produit de la douane de Gottorp et des fondations ecclésiastiques échues au roi et à son frère Jean le Jeune. Par un second traité qu'on signa à Flensbourg le 23 avril 1582, ces deux frères partagèrent ce qui venait de leur échoir, de manière que Jean le Jeune reçut pour son tiers (car le roi remplaçait Magnus) un neuvième du pays des Ditmarses, un sixième du produit des péages de Gottorp et Rendsbourg, certaines rentes, le couvent de Reinfeld en Holstein, le pays de Sundewith et le couvent de Rye (Repos) en Sleswick. A la place de ce dernier Jean le Jeune bâtit le château de Glücksbourg où il établit sa résidence.

Traité de partage de Flensbourg, du 23 avril 1582.

Adolphe, premier duc de Holstein-Gottorp, 1544-1586.

Adolphe, oncle du roi et premier duc de Holstein-Gottorp, mourut le 1er octobre 1586. Ce prince s'était fait nommer évêque de Sleswick. Il avait acheté, en 1571, du duc de Saxe-Lauenbourg le bailliage de Tremsbüttel, et, en 1575, celui de Steinhorst. Adolphe laissa quatre fils. L'aîné, Frédéric II, lui succéda; mais il mourut, le 15 juin 1587, dans la vingtième année de son âge, et eut pour successeur son frère Philippe.

Frédéric II, deuxième duc de Holstein-Gottorp, 1586.

Mort, famille et caractère de Frédéric II.

Le roi Frédéric II mourut le 4 avril 1588. Sous le rapport des talens, des qualités morales et des vertus privées, ce prince ressemblait beaucoup à son père; seulement il ne possédait pas sa sobriété. Il eut sur lui l'avantage de laisser son royaume florissant malgré une guerre sanglante qu'il avait soutenue, et son tré-

r garni, grâce à la sage administration de Pierre xe. Les princes protestans d'Allemagne avaient les ux fixés sur lui comme sur leur chef; ils attendaient lui la protection que son fils leur accorda trente-it ans plus tard, par une entreprise qui n'eut pas succès. Outre quatre filles, Frédéric laissa de son ouse, Sophie de Mecklembourg, trois fils, Christian, ric qui fut le dernier évêque de Sleswick, et ce Jean ui, en 1602, mourut en Russie au moment où il al-it épouser la fille du tsar Boris Godounoff.

Christian IV, l'aîné, avait été élu roi futur de Da-emark et de Norvège, le 24 avril 1580, à l'âge de trois ns. Il succéda sans difficulté à son père. La reine louairière prétendit d'abord à la régence; elle y re-nonça ensuite, à condition que cette charge fût con-férée à Niels Kaas, chancelier du royaume. Le sénat adjoignit à ce régent un conseil composé de l'amiral Pierre Munk, de George Rosencrantz et de Christophe Walkendorff, et statua que la majorité du roi commencerait avec la vingt-unième année de son âge.

Christian IV, 1588-1648.

Les États de Sleswick et de Holstein n'avaient pas ris part à l'acte d'Odensée de 1580, et ils préten-lirent au droit de nommer le successeur du roi Fré-éric II aussi bien que celui de Frédéric II, duc de lolstein-Gottorp. La mère du jeune Philippe soutint droit héréditaire de son fils; il en résulta des dis-ussions. Finalement la régente céda, et, au mois de eptembre 1588, les deux princes Christian et Phi-ippe furent élus en commun, à Kiel, ducs de Sleswick t de Holstein, et reçurent, le 30 mai 1590, le ser-

Élection de Christian comme duc de Sleswick-Holstein.

ment de fidélité, sans faire usage d'un mandat de l pereur du 10 avril 1590 qui, comme suzerain de stein, déclarait ce duché héréditaire.

Christian IV a effacé la gloire de ses ancêtres; partient aux plus grands rois de Danemark, e plus grands hommes du dix-septième siècle, jus milieu duquel s'étend son règne de soixante an partie la plus brillante de ce règne est réservée à septième livre; dans celui-ci nous ne le conduiro jusqu'à l'année 1618 ou 1620.

Christian prend les rênes du gouvernement.

Quoique la majorité du jeune roi eût été fi 12 avril 1597, pour le Danemark, néanmoins il par lui-même en Holstein et en Sleswick depuis avril 1593, que l'empereur Rodolphe II lui don dispense d'âge. Il n'imita pas son père et ses aï partageant la portion royale de ces duchés a frères. Sa conduite dictée par une sage polit servi d'exemple à ses successeurs, et si le mal partages antérieurs avaient fait, ne put pas êt nulé, au moins on évita de l'empirer. Le 7 août Christian accepta la capitulation que son pèr signée comme roi de Danemark, et reçut la co le 29 du même mois.

Contestation avec la Suède sur la Laponie.

La Russie et la Suède avaient conclu, en 1 Teusin, un traité de paix. Les ministres de S avaient glissé un article que les Russes avaient sans y entendre malice. Il disait que les Russes pêcheraient pas les Lapons demeurant entre l' bothnie et la mer jusqu'à Waranger de payer t la Suède, mais que ceux qui ne se trouvaient

é de la Norvège le paieraient à la Russie. Si ces expressions : *depuis la mer jusqu'à Waranger*, devaient avoir un sens, ils indiquaient que la partie de la Laponie ou de la Norvège qu'on appelle Finmarks, appartenait à la Suède. Une pareille phrase dans un acte auquel le Danemark ne concourait pas, n'obligeait celui-ci à rien; mais comme dans ces temps on n'avait pas l'habitude de publier les traités par voie d'impression [1], il pouvait arriver qu'un jour l'article du traité de Teusin fût produit pour preuve d'une ancienne possession de fait. C'est là au moins l'intention que les Danois supposèrent à la Suède. Quand ils apprirent l'existence de cet article, il s'éleva bientôt des disputes entre les employés norvégiens et ceux de la Suède, qui s'accusaient réciproquement de dépasser leurs limites ; et pour dire vrai, personne ne connaissait bien ces limites. Enfin Christian IV eut connaissance de l'article de la paix de Teusin par une carte de la Suède que le géographe Abraham Ortel d'Anvers avait publiée en se servant des mémoires d'un officier français qui, ayant servi en Suède, avait pris copie de l'article. Sur cette carte les Finmarks étaient indiqués comme partie de la Suède. Le roi ordonna sur-le-champ à ses officiers en Laponie de lui rendre compte de l'état des choses. Il apprit qu'anciennement les préposés suédois n'avaient exigé des contributions des Lapons de la Norvège que lorsque ce peuple nomade conduisait ses rennes sur territoire de la Suède, mais que depuis quelque temps (s'y croyant probablement autorisés

[1] Le traité de Teusin n'a jamais été imprimé.

par le traité de Teusin) les préposés suédois veni eux-mêmes dans les Finmarks et en Nordland po percevoir un tribut. Non content de ces renseig mens, Christian IV résolut de connaître par lui-mê le pays dont il s'agissait. Il fit, en 1599, incognito, voyage aux côtes inhospitalières de la Mer Glaci qu'avant ni après lui aucun roi de Danemark n'a vi tées. Il examina toutes les baies, rivières, îlots groupes de rochers jusqu'à Kola.

Christian IV demanda alors à la cour de Russie u explication de l'article de la paix de Teusin qui ad geait à la Suède une partie de la Norvège : on répondit très-naturellement qu'on n'avait voulu di autre chose sinon que les Lapons qui demeuraient à l'orient de Waranger étaient sous la souveraineté russe, sans prétendre décider la question de savoir à qui les Occidentaux devaient être soumis. Christian IV adressa la même demande à la cour de Stockholm, et, comme il n'en reçut pas de réponse satisfaisante, il défendit aux Lapons norvégiens, sous peine de vie, de payer aucune redevance aux percepteurs suédois.

L'écusson des trois couronnes que les rois de Danemark et ceux de Suède continuaient de porter, formait un autre objet d'une discussion permanente entre ces deux souverains. Charles, duc de Sudermanie, qui administrait le royaume de Suède, avait intérêt de maintenir la paix jusqu'à ce qu'il eut exécuté son projet ambitieux. En conséquence il proposa au roi de Danemark d'envoyer des plénipotentiaires à Flakensiöbeck ou Kongsbacka sur les frontières de la Hallande

[..]ur y arranger à l'amiable tous les différends. On y [..]t, depuis le 9 février 1602, des conférences qui n'a[..]utirent à rien, sinon à faire connaître en quoi con[..]staient les prétentions réciproques. Les Suédois et les [..]anois s'attribuaient également la souveraineté des [..]ontrées situées entre le Titisfiord et Waranger.

De nouvelles conférences eurent lieu, le 3 avril [1]602, à Knæred, et, du 19 février jusqu'au 6 avril [1]603, à Flakensiöbeck. Elles ne servirent qu'à aigrir [l]es esprits. Charles IX, pour montrer qu'il était dé[c]idé à ne pas céder, prit, en 1607, le titre ridicule de roi de Laponie ou des Lapons. On fit en Danemark de grands préparatifs de guerre, et il y eut de temps en temps des actes d'hostilité. Enfin, le 4 avril 1611, Christian IV déclara la guerre à la Suède. Dès le 3 mai, il se présenta devant Calmar avec 15,000 hommes, pendant que le maréchal Sten Sehestadt, avec [.],000 hommes, marcha sur Halmstad et Jœnkö[p]ing. Le 27 mai, le roi de Danemark prit d'assaut la [v]ille de Calmar, et assiégea la citadelle. A la tête [d]'une armée de 24,000 hommes, Charles IX et [s]on fils Gustave-Adolphe marchèrent au secours [d]e la place assiégée; mais la flotte suédoise ayant [é]té défaite, le 17 juillet, près de Skægenæs, Char[l]es IX fut obligé de se retirer, et, le 3 août, la [c]itadelle de Calmar fut rendue par un traître. Le roi de Suède en fut si furieux, qu'il envoya à Christian IV un défi : la réponse du roi de Danemark, qui, malheureusement pour sa réputation, a été conservée, était conçue en termes peu conve-

Guerre de Suède, 1611.

nables [1]. L'année 1612 fut très-avantageuse au Danemark. Christian IV prit Elfsborg par capitulation, le 24 mars, et Gulborg, le 1er juin. Le feldmaréchal Gérard Ranzau s'empara de l'île d'Œland. Munkhaven et George Sinclair, commandant un corps d'Écossais que Gustave-Adolphe avait pris à sa solde, firent la conquête de l'Iemptie et de la Hériédalie.

Paix de Siöröd, 1613.

Cependant le roi de Suède désirait la fin d'une guerre qui l'empêchait de donner suite à ses projets contre les Polonais et les Russes. Pour préparer une réconciliation, il s'abstint du titre de roi de Laponie, et engagea Jacques Ier, roi d'Angleterre et d'Écosse, qui avait épousé une sœur de Christian IV, d'interposer sa médiation. On ouvrit d'abord des négociations sur l'échange des prisonniers; elles eurent lieu à Knæred dans la Hallande méridionale, depuis le 20 juillet 1612. Enfin, le 20 janvier 1613, il fut conclu dans ce village et dans les villages voisins, Siöröd et Ulfsbeck, sous la médiation de deux ambassadeurs anglais, un traité de paix entre quatre sénateurs danois et autant de suédois, au nom de leurs monarques. Cette paix prit le nom de Siöröd, l'un des trois villages entre lesquels les plénipotentiaires s'étaient répartis. La Suède céda au Danemark le château de Sonnenbourg dans l'île d'Œsel, et renonça à la partie de la Laponie qui s'étend le long de la Mer Glaciale, depuis Titisfiord [2] jusqu'à Waranger et Wardehuus,

[1] Voy. *Histoire de Gustave-Adolphe*, par MAUVILLON, Amsterdam, 1764, vol. I, p. 63.

[2] A 68° lat. N.

ı-dire aux Finmarks. Il fut convenu que le roi
ède pourrait porter le titre de roi de Laponie,
u qu'il n'entendît par là que la Laponie sué-
, et que les deux souverains pourraient se servir
cusson des trois couronnes, sans que le roi de
mark pût s'attribuer pour cela aucun droit au
me de Suède. On convint de se rendre toutes les
iêtes réciproques; mais, à titre de compensa-
le roi de Suède promit de payer un million de
ers.

médiatement après avoir pris les rênes du gou- Nouvelle législation de la Norvège.
ment, Christian IV avait établi à Bergen une
iission chargée de revoir l'ancienne loi du roi
us VII Lagabæter de la fin du treizième siècle,
par le changement que la langue avait éprouvé,
devenu inintelligible pour la plus grande par-
: la nation, et en même temps était presque
:e dans l'oubli, parce qu'elle ne fut jamais im-
e. Les commissaires furent chargés d'établir un
pur par la comparaison et la critique des manus-
xistans; de le traduire dans le langage moderne;
›primer les lois qui ne trouvaient plus d'appli-
ı, et d'y insérer les *retteboder* ou ordonnances
:s, publiées depuis Christian II. Quand ils eu-
ini leur travail, le roi fit examiner ce code par
incipaux juges de la Norvège, et enfin il fut pu-
n 1605. Il fut suivi, en 1607, d'une ordonnance
iastique et d'un réglement pour les écoles.

puis plusieurs générations, les rois de Danemark Érection de la compagnie du commerce des
llaient à enlever aux Hanséates le commerce ex-

ides orien-
les, 1616.

clusif dont ils s'étaient emparés. Un des moyens i ginés pour cela par Christian IV fut l'érection d société du commerce des Indes orientales. Il la f le 17 mai 1616, et lui accorda le privilège exclu doubler le cap avec deux vaisseaux par an. C précisément à cette époque qu'un négociant ho dais, nommé Marchelis Boshouwer, revint de Ce où il avait fait fortune, se disant envoyé par l'e reur de cette île pour chercher des secours cont Portugais. Boshouwer se qualifiait de prince de gomme, Cocklecorle et autres lieux, présiden conseil de guerre, membre du conseil privé, ami capitaine général de l'empire de Ceylan. On se m de cet ambassadeur dans sa patrie; mais Christia reconnut en lui un homme dont il pourrait tirer pour l'exécution de ses plans, lui promit pour so pereur 450 soldats et un vaisseau de guerre, qu accompagner par cinq vaisseaux de la nouvelle paguie. Cette escadre commandée par Ove G partit de la rade de Copenhague en automne 161 débarqua, le 20 mai 1620, dans l'île de Ceylan. l pereur conclut avec Giedde un traité de com extrêmement avantageux aux Danois; mais le p de Migomme étant mort, il y eut une brouillerie voyage serait peut-être resté sans aucun résul Roland Krappe, l'ancien associé de Boshouwer vait trouvé moyen dans l'intervalle, de faire fai compagnie danoise une acquisition très-impor Il disposa le naïk de Tanjaour de céder contre u but annuel aux Danois la ville de Tranquebar

Acquisition
Tranquebar,
1620.

uite par une inondatión, avec le district qui l'en-
e. Giedde alla prendre possession de ce territoire,
onstruisit un petit fort, y établit une colonie et re-
rna à Copenhague où il arriva le 4 mai 1622. Ce
ainsi que les Danois acquirent une possession aux
ndes Indes, la seule qu'ils aient jamais eue. Quoi-
e Tranquebar qui a aujourd'hui une population de
,000 âmes, ne leur rapporte rien, elle est fort im-
rtante pour leur commerce.

Christian IV fonda bientôt après une seconde com- *Fondation de la société pour le commerce du Grœnland.*
gnie pour la pêche de la baleine dans les mers du
Grœnland, et, en 1620, une troisième pour le com-
erce exclusif de l'Islande et des îles Feroë, à charge
e vendre toutes ses marchandises à Gluckstadt, ville
qu'il avait bâtie. Cette société souffrit tant par les cor-
saires d'Alger, qu'il fallut la supprimer le 7 mai
1662.

Affaires des duchés de Slewick et de Holstein.

Philippe, troisième duc de Holstein-Gottorp, 1587-1590.

Jean-Adolphe quatrième duc de Holstein-Gottorp, 1590-1616.

Philippe, troisième duc de Holstein-Gottorp, qui avait succédé à son frère par droit d'hérédité, en 1587, et par élection en 1588, ainsi que nous l'avons vu, ne poussa sa vie que jusqu'à l'âge de vingt ans et mourut le 18 octobre 1590. Son frère, Jean-Adolphe, archevêque de Brême et évêque de Lubeck, se porta son héritier, mais il ne reçut l'hommage qu'après avoir été élu à l'assemblée des États de Flensbourg, au mois de mai 1592. Ce prince qui avait été élevé à la cour de son oncle maternel, le landgrave de Hesse-Cassel, avait beaucoup de goût pour l'érudition philologique: il établit, en 1606, au château de Gottorp, une bibliothèque qui, dans le dix-septième siècle, était une

des plus célèbres d'Europe. Saumaise, Bochart et l'évêque Huet s'y sont arrêtés à cause des manuscrits grecs et latins dont elle était très-riche. En 1749, elle fut transportée à Copenhague.

Il restait un quatrième fils du duc Adolphe, nommé Jean-Frédéric, en faveur duquel Jean-Adolphe abdiqua l'archevêché de Brême et l'évêché de Lubeck. Néanmoins ce frère exigea le partage des états laissés par leur père, et s'adressa à l'empereur pour y forcer Jean-Adolphe. Celui-ci en référa aux États du pays qui décidèrent, en novembre 1605, qu'un nouveau partage serait préjudiciable aux duchés, mais que néanmoins le duc s'arrangerait avec son frère pour lui céder la moitié de ses états sans lui donner part au gouvernement. Les deux frères s'arrangèrent, le 20 juin 1606, par une transaction, par laquelle Jean-Adolphe abandonna à son frère les bailliages d'Œdenbourg, Neustadt, Tremsbüttel, Steinhorst et Cismar, l'île de Femern. Il ne forma pas lignée.

La succession héréditaire et le droit de primogéniture sont introduits dans la ligne de Gottorp.

Jean-Adolphe publia, le 9 janvier 1608, sous le titre de *Disposition paternelle pour mes descendans*, un ordre de succession linéale agnatique avec primogéniture, que l'empereur Rodolphe II confirma le 28 février de la même année. Cette confirmation ne pouvait valoir que pour le Holstein, et elle était conforme au mandat que le duc Philippe avait obtenu en 1590 [1]. Christian IV l'étendit au Sleswick, avec le consentement, sans doute, du sénat sans lequel il ne pouvait rien faire d'important; cette confirmation

[1] Voy. p. 382 de ce vol.

le est du 13 juillet 1609. Jean-Adolphe mourut mars 1616.

n fils aîné, *Frédéric III*, âgé de dix-huit ans, ayant de l'empereur une dispense d'âge, succéda sans aire élire par les États, et exigea partout le serment fidélité. La seule ville de Kiel le refusa. Christian IV nféra, le 2 décembre, au jeune duc l'investiture du swick. Une assemblée des États convoquée à Sles-ick, fut requise de prêter hommage à Frédéric III, ur souverain, comme héritier de son père, confir-é, quant au Holstein par l'empereur, quant au eswick par le roi de Danemark, et ayant déjà reçu a double investiture. Il s'éleva à ce sujet de vifs dé-ats. Les États déclarèrent successivement qu'ils *éli-aient* Frédéric III, *en tant* qu'il confirmerait leurs ivilèges et remédierait à leurs griefs; ensuite qu'ils *reconnaîtraient et accepteraient* comme étant le s aîné de Jean-Adolphe, dans l'espérance qu'aupa-ravant il confirmerait, etc. Cette rédaction fut agréée, , après quelques nouvelles discussions, on s'accorda ssi d'ajouter cette phrase : « en restreignant con-rmément à la déclaration précédente, le point de lection au droit de primogéniture. » Le duc con-rma alors les privilèges des États et reçut le serment fidélité dans les derniers jours de l'année 1616. insi l'hérédité et le droit de primogéniture furent in-oduits dans le duché de Sleswick-Holstein-Gottorp.

Frédéric III, cinquième duc de Holstein-Gottorp, 1616.

Frédéric III était aussi instruit dans les langues que n père; comme lui il s'occupait beaucoup d'astro-omie. Aux yeux de la majorité de ses sujets il méri-

tait la préférence sur Jean-Adolphe, pa n'avait pas, comme celui-ci, un penchai calvinisme (*die calvinisterey*); ils l'aurai mieux aimé, s'il n'avait pas été tolérant a défendre toute polémique en chaire, vu, d donnance, qu'à l'égard de quelques article est incertain quelle opinion est mieux fon saintes écritures. Par suite de cette toléran dans le Holstein beaucoup de familles riche trieuses d'Arminiens ou Remontrans que de Dordrecht de 1609 avait expulsées des l Unies. Ils bâtirent la ville de Friedrichstadt s

Hambourg devient ville libre et impériale.

Nous avons vu [1] la ville de Hambourg, ment soumise aux comtes de Holstein, succ obtenir soit des empereurs, soit de ses sei ritoriaux, de si grands privilèges qu'on po ter si elle était municipale ou immédiatem à l'Empire. Tous les rapports de droit pul dans le moyen âge, si vagues et si peu déter pour chaque question qui s'élevait on pou des précédens contradictoires. C'est ainsi qu 1460 Christian I[er], élu duc de Holstein p du pays, demanda l'hommage des Ham Detlev Bremer, leur bourguemaître, décla l'avaient jamais prêté, quoiqu'ils ne refu de *recevoir* ce prince et de *tenir à lui* (*an* comme ils avaient fait à l'égard des anciens roi se contenta de cette déclaration. La r se répéta lorsqu'en 1482 Jean et Frédéric

[1] Voy. vol. XIV, p. 242.

ındèrent l'hommage. Plusieurs exemples sai-
.issent indiquer que les ›mpereurs traitaient
·g comme ville immédiate, tels que le ban de
qui, en 1422, fut prononcé contre elle, on
ır quelle raison, et le mandat adressé, en
ır Maximilien Ier au sénat de la ville pour
:tre par députés à la diète de Worms. Enfin,
, le recez de la diète d'Augsbourg déclara
it notoire et prouvé par des documens que
rg était une ville du S. Empire Romain, et
roi de Danemark et le duc de Holstein y
ient quelque droit, ils devaient le faire valoir
ınaux de l'Empire.

ıourg ayant adopté la réformation de Luther,
ı nécessaire de donner à la république une
constitution, par un recez que le bourgue-
'hierry Hohusen fit adopter le 18 février 1529,
nomme le *Long Recez:* il est en effet com-
140 articles.

ı privilège de Charles-Quint du 14 avril 1554,
de Hambourg obtint la juridiction sans appel,
la concurrence de 600 florins.

ıu'en 1565 le roi Frédéric II et le duc Adolphe
èrent que la ville leur prêtât hommage, la
e impériale le défendit sous une peine de
cs d'or. Christian IV et Jean-Adolphe ayant
:lé cette demande, l'empereur Rodolphe II
:ivit le 1er août 1601, pour les engager à at-
le prononcé du tribunal compétent; il défen-
ville, sous la peine du ban, de prêter serment.

Elle le prêta pourtant en 1603 après avoir reçu réversales du roi et du duc portant que l'homm ne préjudicierait pas à ses droits. Enfin une sente de la chambre impériale de Spire, du 6 juillet 161 déclara la ville libre et immédiatement soumi l'Empire.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

ANS LE VINGT-DEUXIÈME VOLUME.

SUITE DU LIVRE SIXIÈME.

FIN DU TOME VINGT-DEUXIÈME.





